

MAGAZINE TV-RADIO

notre mini-hebdo

PAGES 23-26

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

UNE DÉCISION D'UNE IMPORTANCE VRAIMENT CAPITALE

Voies navigables : rapports approuvés par le National

DEUX ANNÉES POUR PRÉPARER UN PROJET DE LOI SUR LA PROTECTION DES TRACÉS

De notre correspondant de Berne : La séance de mardi, au Conseil national, a été entièrement consacrée au problème des voies navigables dans notre pays. La Chambre du peuple, après un long débat au cours duquel vingt-neuf orateurs ont pris la parole, a approuvé par 93 voix contre 76 les rapports du Conseil fédéral sur cette question, ainsi que la motion du Conseil des Etats demandant la préparation, dans un délai de deux ans, d'un projet de loi fédérale sur la protection des tracés de ces voies, la poursuite des pourparlers avec l'Allemagne au sujet de l'aménagement du Rhin entre Bâle et l'embouchure de l'Aar et la poursuite de l'examen des autres liaisons (Yverdon-Genève-Rhône, embouchure de l'Aar-lac de Constance et Adriatique-lac Majeur).

Le premier rapport du Conseil fédéral qui datait de 1965 avait, par l'impression négative qu'il en dégagait, provoqué la réaction de nombreux cantons, dont tous les cantons romands. Exigé par le Conseil des Etats, un nouveau rapport complémentaire, répondant à 60 questions, a tenu compte de la volonté de la Chambre-haute de redresser la dérive négative du premier rapport. De plus, le Conseil des Etats a consigné dans une motion ce qu'il considérait comme indispensable. Il s'agit pour lui de prévoir l'avenir et de réserver des solutions futures dont les décisions ne sont encore ni connues, ni prises, comme l'a relevé avec force la présidente de la Confédération, M. Roger Bonvin, intervenant à l'issue du débat des orateurs à la tribune.

D'UNE MINORITÉ À L'AUTRE
En votation finale, ainsi que nous l'avons dit au début, les partisans de la majorité de la commission ad hoc l'ont emporté par 93 voix contre 76 à ceux de la minorité 1 (dont le conseiller national J.-F. Aubert, libéral, Neuchâtel) qui rejette la motion du Conseil des Etats attribuant, notamment, au Conseil fédéral le mandat impératif de présenter dans les deux ans une loi sur la protection du tracé des voies navigables du Rhin supérieur jusque dans la région de l'embouchure de l'Aar et de là jusqu'à Yverdon.

Les minorités 1 et 2 rejettent la motion du Conseil des Etats. La position de la minorité 1 diffère de celle de la minorité 2 par le fait que la première approuve expressément la procédure du chapitre 7 du rapport du Conseil fédéral (initiatives des cantons de Neuchâtel et d'Argovie).

Le canton de Neuchâtel, rappelons-le, a présenté le 28 septembre 1965 une initiative sur la navigation fluviale. Elle demandait au Conseil fédéral de reconsidérer après avoir consulté les cantons, l'attitude négative qu'il avait laissée percer dans son premier rapport. Dans sa réponse du 25 janvier 1966, le Conseil fédéral annonçait qu'il préparait un second rapport. Celui-ci est sorti en 1971 et manifestait une disposition d'esprit plus favorable à la navigation intérieure. Du point de vue du gouvernement, ce second rapport répond au désir exprimé par l'initiative de Neuchâtel. Elle peut donc être considérée comme liquidée ainsi que le précise le chiffre 7 du rapport fédéral. Dans la procédure indiquée et approuvée par les partisans de la minorité dans le débat sur la navigation fluviale, le Conseil fédéral fait également état de l'initiative du canton d'Argovie du 7 janvier 1969, qui fait valoir qu'il importe de supprimer les obligations légales sur l'utilisation des forces hydrauliques afin de sauvegarder la navigation future. Cette initiative ne pourra être liquidée qu'après l'adoption d'une loi fédérale concernant soit la réservation de l'emprise des voies navigables projetées sur le Rhin supérieur et sur l'Aar, et ailleurs éventuellement.

J.P.G.

(Lire la suite en page 15 et des réactions en page 3)

Vive et pénible polémique après la collision aérienne de Nantes

PARIS, (AP). — La tragique collision aérienne survenue au-dessus de la région de Nantes lundi entre un DC9 d'Iberia et un Coronado de la compagnie espagnole de charter Spantax a fait rebondir la crise déclenchée il y a deux semaines par la grève des contrôleurs civils de la navigation aérienne.

Le syndicat des pilotes de ligne français ayant décidé de refuser de voler sous contrôle militaire, les trois grandes compagnies françaises — Air France, Air Inter, et UTA — ont annulé tous leurs vols. La

plupart des compagnies étrangères, à la suite de la collision, ont décidé d'annuler leur desserte des aéroports français et de ne plus survoler le territoire français jusqu'à nouvel avis.

De retour de Nantes, où il s'était rendu pendant la nuit pour s'incliner devant les défunts des victimes — le 68me corps a été retrouvé mardi matin — le ministre des transports, M. Galley, a fermement défendu le contrôle militaire aérien qui, depuis quinze jours, a pris la relève des contrôleurs civils dans le cadre du plan « Clément Marot ».

« Le contrôle militaire semble absolument hors de cause et une succession d'erreurs de pilotage ont amené cet accident épouvantable » a-t-il déclaré.

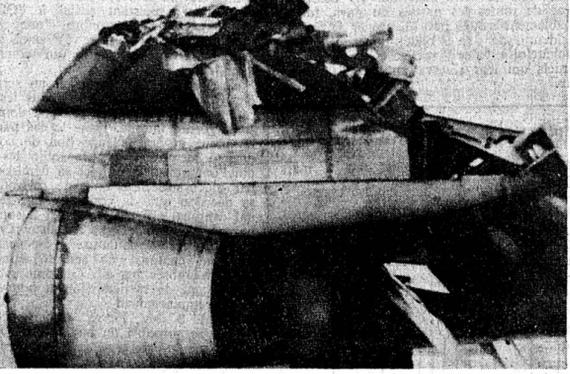
« Ce qui s'est passé, a précisé le ministre, c'est que le DC9 d'Iberia avait quelques minutes de retard, probablement deux minutes, et que le Coronado avait une considérable avance. A 13 h 36, le pilote du Coronado a reçu l'ordre de ralentir, cet ordre ayant été donné sous une forme très précise, en lui demandant de ne se présenter à la balise de Nantes qu'à 14 h. Il a accusé réception par deux fois, et ensuite, il n'a vraisemblablement pas ralenti et, à proximité immédiate de la balise de Nantes, il a amorcé un virage sur la droite pour faire un 360 degrés qui l'a amené directement dans la route du DC9 de telle sorte qu'il a heurté avec son aile gauche le DC9 qui a explosé... »

CONTRE-ATTAQUE

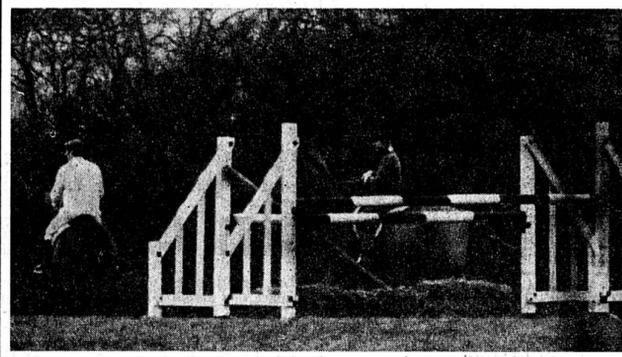
Cette déclaration a amené une très vive prise de position de la fédération des navigateurs de l'aviation civile.

« Les organisations professionnelles du personnel navigant technique expriment leur indignation devant les déclarations du ministre des transports imputant au pilote du Coronado la responsabilité de la catastrophe de Nantes », déclare un communiqué de cette fédération.

(Lire également en dernière page)



L'aile droite du Coronado après son atterrissage à Cognac. (Téléphoto AP)



LA PRINCESSE ET SON CAVALIER

Un document très romantique. Loin, pensaient-ils, des regards indiscrets, la princesse Anne et son lieutenant de dragons se livraient à leur sport favori quelque part en Angleterre. (Téléphoto AP)

Grâce à d'étranges complicités à Genève La Suisse relais pour des terroristes palestiniens

BERNE, (ATS). — Le ministère public fédéral a ouvert une enquête de police judiciaire contre plusieurs terroristes qui sont entrés en Suisse avant de poursuivre leur voyage vers l'Autriche où ils devaient probablement opérer, a annoncé mardi après-midi le département fédéral de justice et police. L'enquête qui concerne également d'autres personnes suspectes a permis d'établir les faits que nous rapportons ci-dessous :

Trois terroristes palestiniens sont arrivés par avion à Genève, le 3 janvier dernier, munis de passeports syriens valables et de visas d'entrée en Suisse. Le but du voyage indiqué était le tourisme et le lieu de séjour Genève. Dans cette ville, ils ont pourtant rencontré un homme de liaison de leur organisation qui échangea leurs

passeports syriens contre des faux papiers d'identité israéliens. Le 6 janvier, ces « Israéliens » sont partis en chemin de fer pour Vienne où ils ont de nouveau pris contact avec un homme de liaison. Après s'être installés dans leurs logements, ils ont attendu la date fixée pour leur mission.

Trois autres Palestiniens, munis également de passeports syriens valables et dont les buts de voyage étaient les mêmes que pour les précédents, sont arrivés le 17 janvier à Genève, où,

comme le premier groupe, ils échangèrent leurs passeports syriens contre des papiers israéliens. Le 19 janvier, ces terroristes, prirent également le chemin de Vienne. Là-bas, peu après leur arrivée, ils furent appréhendés pour utilisation de faux papiers d'identité.

Lorsque l'un des hommes de liaison eut connaissance de cette arrestation, il s'empressa d'organiser le départ du premier groupe pour l'Italie. Ses membres y furent pourtant interceptés.

(Lire la suite en page 15)

Paul Klecki, qui avait repris la baguette d'Ansermet, est mort d'une crise cardiaque

MONTREUX, (ATS). — Le célèbre chef d'orchestre Paul Klecki est mort lundi soir à Liverpool à l'âge de 72 ans. Il avait acquis la nationalité suisse. D'origine polonaise, né à Lodz le 21 mars 1900, il avait fait ses études musicales à Varsovie et avait été appelé par Furtwaengler à la direction de l'Orchestre philharmonique de Berlin. Mais, il dut fuir devant les nazis, qui massacrèrent presque toute sa famille, et il trouva refuge en Suisse en 1938.

C'est en 1939 qu'il s'établit à Montreux, où il vécut désormais, à Clarens et à Territet. Il avait épousé une Suisseuse allemande, Hildegard Woodli, qui mourut en 1962. Tout en travaillant pour la Croix-Rouge à Genève, Paul Klecki put poursuivre sa carrière musicale pendant la guerre. Grâce à Ernest Ansermet, il dirigea une première fois l'Orchestre de la Suisse romande en 1940 à Genève. Puis à Lausanne. Dès 1944, il donna des cours de direction au Conservatoire de Lausanne. En 1949, il obtint la bourgeoisie de la commune de Montreux-Châtelard et la nationalité vaudoise et suisse. Il reçut ensuite la bourgeoisie d'honneur.

En 1965, Paul Klecki devint chef d'orchestre et directeur musical de l'Orchestre de la ville de Berne. C'est en

1967 qu'il succéda à Ernest Ansermet à la direction générale de l'Orchestre de la Suisse romande, à Genève, poste qu'il occupa jusqu'en 1970.

(Lire la suite en page 15)



Paul Klecki

(Archives)

LES IDÉES ET LES FAITS

Les libéraux allemands ont des soucis...

Principal bénéficiaire des élections générales de l'automne dernier, le parti libéral allemand (FDP) n'en a pas moins de gros soucis... avec ses enfants. Comme tout parti qui se respecte, il avait créé une organisation de jeunesse, les « jeunes démocrates » ou plus simplement les « Judos » (à ne pas confondre avec les « Jusos », qui sont l'organisation de jeunesse du parti socialiste), dans le but bien naturel de préparer l'avenir et la relève des chefs du parti.

Or, voilà que les « Judos », piqués par la mouche du marxisme intégral, s'avisent de faire leur propre politique, une politique qui n'a plus rien de libéral et fait passer un frisson d'angoisse sur l'échine des vieux chefs d'aujourd'hui, les Scheel, Genscher, Erthl et consorts. Foin des idées de papa ! L'avenir est à gauche, toujours plus à gauche, plus à gauche (si possible) que les jeunes socialistes qui donnent déjà tant de fil à retordre à la vieille garde de leur parti.

Qu'on en juge : réunie dernièrement à Duisbourg, l'assemblée générale des délégués des « jeunes démocrates » s'est avisée qu'elle ne pouvait plus atteindre ses buts « dans le cadre du régime capitaliste actuel ». Et de réclamer l'expropriation et la nationalisation des grandes industries, l'introduction du mandat impératif pour tous les députés, le retrait immédiat de l'OTAN, l'organisation d'un système de sécurité excluant toute influence américaine, la suppression des facultés de théologie dans les universités et la nationalisation des institutions sociales des différentes Eglises !

Ces revendications, on s'en doute, ont mis les « pères » dans leurs petits souliers, car elles ne pouvaient arriver à un plus mauvais moment, alors que les chefs actuels du FDP — encouragés par leur victoire électorale — s'apprêtent justement à mieux définir leur position à l'égard de leur allié socialiste et à se présenter à l'opinion comme un véritable « parti bourgeois de rechange ». Le secrétaire général du parti, Karl Hermann Flach, a lui-même défini la situation dans un article publié par le journal « Liberal » : « Le FDP n'acceptera jamais de devenir un terrain de jeu pour quelques idéologues antilibéraux ! »

On le comprend...

Léon LATOUR

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 9 et 11

L'actualité suisse : page 15

Pour vous, Madame : page 16

Les sports : pages 17 et 19

Un week-end à Tokio : page 21

Le carnet du jour - Les programmes radio-TV : page 29

Dernière heure et bourses : page 31

Tribunal de police de Neuchâtel : il tente de s'évader menottes aux poignets... (Page 3)

Après la grève au collège secondaire du Locle : ouverture d'une enquête (Page 7)

Tokio vu par le gros bout de la lorgnette (de notre envoyé spécial) (Page 21)

VALEURS SÛRES

Où donc se réfugie exactement l'argent qui dort généralement, lorsqu'une crise, voire une panique monétaire se déclenche ? L'or, a-t-on coutume de dire, est une valeur-refuge sûre. Mais quel or ? Les spécialistes en la matière vous diront qu'ils préfèrent les pièces de monnaie aux lingots. Pourquoi ? Parce qu'il n'y a plus guère de nouvelles pièces d'or à la frappe de par le monde ; que donc le nombre d'unités n'a pas beaucoup de chances d'augmenter ; tandis que les amateurs, possesseurs ou acquéreurs en grandes et en petites quantités même se multiplient sans cesse.

Une valeur plus sûre encore, du fait du rétrécissement du marché par suite de l'épuisement des sources de matière première, c'est le diamant en général et chaque pierre précieuse en particulier. Ils risquent fort peu de souffrir à la longue des bourrasques financières, des inflations en cascade et des crises monétaires. Les mines existantes s'épuisent de plus en plus, tandis que la demande partout ne cesse de croître.

Aussi, depuis le début de la Seconde Guerre mondiale, le prix des diamants a-t-il augmenté sans interruption notable, gagnant en moyenne quinze pour cent de valeur supplémentaire par an, comme le note la « Welt-Woche », de Zurich. Le Syndicat des diamantaires veille d'ailleurs à ce que le marché de la pierre précieuse ne soit pas troublé par des à-coups trop violents.

On s'attend donc à une hausse continue du prix du diamant dans les années à venir. La dévaluation du dollar le 14 février dernier lui a fait gagner environ onze pour cent. Et la fabrication éventuelle de diamants artificiels, dont on est d'ailleurs encore très, très éloigné, ne changerait pas grand-chose à la tendance continue à la hausse de la pierre naturelle.

A ne pas perdre de vue toutefois, ainsi que le conseille notre confrère zuricois, que pour être rentable, le placement en diamants doit être conçu comme une opération à long terme. La raison majeure en est la perte de vingt pour cent ou davantage, sur le prix d'achat, qu'il convient d'escompter à la revente. Celui qui investit de sang-froid et à longue échéance se gardera d'ailleurs d'acheter — ou de vendre — quand règne une ambiance de débâcle, voire de panique monétaire. Là, comme dans bien d'autres domaines, la patience restera toujours ce qui paie le plus.

R. A.

AVIS TARDIFS
Fr. 270 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

PLACE DU PORT
Une demi-heure
d'attractions gratuites
de 14 h à 14 h 30
pour les enfants
Ouverture du champ de foire
jusqu'au 17 mars
Se recommandent : les forains

**Hôtel-Restaurant Robinson
Colombier**
OUVERT
Ses spécialités
FONDUE CHINOISE
Tél. 41 23 53
Conférence G. Las Vergnas
LES JÉSUITES
organisée par l'Union rationaliste
Hôtel du Poisson
AUVERNIER
Ce soir à 20 h 30

**UNIVERSITÉ
DE NEUCHÂTEL**
Faculté des lettres
Ce soir, à 20 h 15,
Institut d'ethnologie
(Musée d'ethnographie),
Professeur STANISLAS LORENTZ
Directeur du Musée national de Varsovie :
**La reconstruction
du château royal
de Varsovie**
Après la conférence, présentation
de l'exposition **POLOGNE**, par un
son et lumière récemment installé.
Entrée libre

COOP - CEO
**La conférence
du docteur Bombard**
fixée à ce soir 7 mars
est reportée à une
date ultérieure

Etat civil de Neuchâtel
NAISSANCES. — 24 février. Michaud, Stéphanie-Emmanuelle, fille de Christian-Augustin, étudiant à Areuse, et de Sylvane-Carmen-Roseline, née Veya. 1er mars. Ruedin, Frédérique-Laure, fille de Jacques-Edgar-Romain, juge à Cressier, et de Christiane-Ida-Marie-Louise, née Dupont. 2. Döbelin, Nicolas-André-Wilhelm, fils d'André, architecte-technicien à Peseux, et de Marie-José-Emilie, née Berberat; Di Berardino, Luciano, fils d'Idolo, marchand à Neuchâtel, et d'Angiolina, née Di Giannantonio; Castellani, Monica-Lorena, fille de Sergio-Marco, soudeur à Neuchâtel, et de Rosarita, née Casagrande; Bize, Raphaël-Alexandre, fils de Jacques-Didier, médecin à Neuchâtel, et d'Anne-Marie, née Schaad. 4. Fossemio, Alessandro, fils d'Alberto, chef de groupe à Colombier, et de Sofia, née Recchiuti; Bachmann, Sandro, fils de Roland, étudiant à Neuchâtel, et de Marion, née Teekens.
PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 6 mars. Richème, Jean-Claude-Marcel, comptable, et Meuter, Madeleine, les deux à Neuchâtel; Villars, Denis-Louis, photographe, et Quinche, Marie-Claude, les deux à Neuchâtel.
MARIAGE CÉLÈBRE. — 2 mars. Lehmann, Charles-André, employé de bureau à Pompaples, et Maring, Marcelle-Janine, à Neuchâtel.
DÉCÈS. — 28 février. Hofmann née Barbezat, Berthe-Olga, née en 1890, ménagère à Neuchâtel, veuve de Hofmann, Maurice-Eugène.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir
de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

A Neuchâtel et dans la région

Diane et David: de ville en ville en chantant ou en dessinant...

De terrasses de cafés en terrasses de bistrot, Diane et David ont vendu aux curieux, aux badauds, des chansons et des dessins fort bien léchés de petits chiens ou de chats. Etudiants démunis d'argent, ils ont parcouru à plusieurs reprises l'Europe, une guitare sur l'épaule. Au gré des pérégrinations, ils se sont arrêtés souvent au même endroit, errant sur les mêmes trottoirs ou hésitant devant les mêmes enseignes. On les a entendus dans certains cafés de la

ville. Une idée alors, un grand rêve leur permettait de tout espérer: réaliser, financer leur premier disque eux-mêmes. Car, ce n'est pas sans talent qu'ils débambulaient dans les avenues et les ruelles de l'Europe. Et leur projet s'est réalisé. La jeune Suisseuse Diane et David l'Israélien ont sorti leur 45 tour. Quatre chansons dont trois sont de Diane et David avec l'accompagnement des musiciens de la Radio suisse romande. Mais cela, c'est de la vieille

histoire, et les 45 tours se sont succédés les uns aux autres.

UNE MUSIQUE PLUS SIMPLE

Premier disque, premier succès. Cela ne suffisait pas à Diane et à David. Aussi, ils sont repartis à l'étranger: en Israël. Fort de leur expérience, ils ont composé une musique plus simple, plus rythmée, plus populaire. Et ils ont rencontré le succès, ont porté les premières places des Hit-parades. Eux qui ne rêvaient que de voyage, ils sont partis en tournée. D'abord en Turquie puis plus tard, ils ont survolé les principales capitales du monde. Avant de se rendre à Las-Vegas où on les attend cet été.

David et Diane sont de passage à Neuchâtel, non pour chanter leur dernier succès mais pour dessiner. Vous les aurez certainement vu dans un des grands magasins de la ville exécuter d'après un modèle, des visages ou des gueules de chiens. Toute une faune qui ne manque ni de ressemblance, ni de charme!

Un détail sans importance...

Certains gens attachent une grande importance à des détails insignifiants: un cheveu dans la soupe, une faute de frappe dans une lettre de demande d'emploi, une barrière fermée, une poignée de main qui salit la main...

Ces gens sont-ils toujours aussi «taille-tons»? Je me le demandais l'autre jour après qu'un mégot incandescent ait atterri devant moi, sur le trottoir, en pleine ville, mégot jeté d'une fenêtre — non identifiée — par un fumeur désinvolte qui n'attachait certainement aucune importance à ce genre de détail.

S'agissait-il d'un apprenti envoyé chercher un document aux archives et qui en a profité pour fumer clandestinement une cigarette puis, surpris, l'a jetée par la fenêtre?

Ou était-ce un jeune fondé de pouvoir qui venait de conclure une grosse affaire avec un client important et qui a voulu montrer par ce geste inconsidéré qu'il était parfaitement décontracté?

N'était-ce pas peut-être un grand patron qui, irrité et inquiet par un concurrent coriace, lui a jeté — symboliquement — sa cigarette à la figure... c'est-à-dire par la fenêtre?

De toute façon, cette personne a eu de la chance que son geste n'ait pas fait d'elle un incendiaire. Le mégot en effet aurait pu tomber sur un camion chargé de marchandises combustibles; si un jour cette même personne jette sa cigarette par la fenêtre de sa voiture ou d'un wagon de chemin de fer, fera-t-elle le rapport entre cette imprudence et l'incendie de cave ou de forêt qu'elle lira le lendemain dans son journal?

Il serait souhaitable que plus de gens prennent au sérieux certains petits détails apparemment sans importance — mais qui en ont, et se montrent plus tolérants lorsqu'il s'agit de chose auxquelles ils attachent tant d'importance — et qui n'en ont pas!

NEMO

En janvier, 38 permis de conduire ont été retirés dans le canton

Le département des travaux publics annonce que durant le mois de janvier, il a été retiré 38 permis de conduire se répartissant comme suit:

- District de Neuchâtel
Pour une période d'un mois: un pour avoir renversé et blessé une personne sur un passage de sécurité.
Pour une période de deux mois: quatre pour ivresse au volant; un pour inobservation de la priorité et accident, antécédents; un pour perte de maîtrise et accident, antécédents.
Pour une période de trois mois: un pour ivresse grave au volant et accident.
Pour une période de quatre mois: un pour avoir commis de nombreuses infractions à la LCR.
Pour une période d'un an: deux pour ivresse au volant, récidive.

- District du Locle
Pour une période indéterminée: un pour avoir commis des cambriolages et transporté la marchandise au moyen de sa voiture.

- District de Boudry
Pour une période d'un mois: un pour avoir effectué un dépassement intempestif et accident; un pour perte de maîtrise et accident.

- District de La Chaux-de-Fonds
Pour une période d'un mois: un pour inobservation d'un signal «stop» et accident; un pour inobservation d'un signal «cédez le passage» et accident; un pour perte de maîtrise et accident; un pour inobservation d'un feu rouge et accident; deux pour avoir renversé et blessé un enfant sur un passage de sécurité.

- District du Val-de-Travers
Pour une période d'un mois: un pour avoir effectué un dépassement intempestif et accident; un pour perte de maîtrise et accident, antécédents.
Pour une période de deux mois: un pour ivresse au volant; un pour avoir circulé avec un permis d'élève conducteur.
Pour une période de trois mois: un pour ivresse grave au volant et accident; un pour perte de maîtrise et accident, fuite.
Pour une période d'un an: un pour avoir circulé seul avec un permis d'élève conducteur, ivresse au volant et vol d'usage.

- District de Boudry
Pour une période de trois mois: un pour ivresse grave au volant et accident.
Pour une période indéterminée: un pour ivresse au volant et accident, antécédents.

Réunion du comité de direction du Transjuralpin

Le comité de direction du Transjuralpin s'est réuni hier à Neuchâtel, à la salle des conférences de la Chambre de commerce. Au cours de cette séance, le comité a examiné le problème de l'entrepôt des Verrières ainsi que différents problèmes relatifs à la ligne du Transjuralpin. A ce propos, les participants français ont manifesté un grand intérêt qui devrait maintenant se concrétiser de façon plus efficace. Participaient, notamment, à cette rencontre M. Martin, adjoint au maire de Pontarlier.

Le comité devait encore aborder un dernier point à l'ordre du jour, à savoir la mise sur pied d'une campagne de recrutement de membres, tant en France qu'en Suisse. Enfin, le comité envoyait une lettre de félicitation à M. Edgar Faure à l'occasion de sa réélection dans le Haut-Doubs, lui-même ardent défenseur du Transjuralpin.

Naissances

Coucou, me voilà!
Je m'appelle
Sandra
je fais la grande joie de mes parents
Guy et Rita CHARDONNENS, et de
ma grand-maman Andréa DELLEY.
5 mars 1973
Hôpital Daller 29, Villars-Vert
1700 Fribourg

Madame et Monsieur
Huguette et Marcel GUTKNECHT,
ont la grande joie d'annoncer la
naissance de
Serge
5 mars 1973
Maternité Pourtalès Addoz 46 a
Neuchâtel Boudry

Les jeunes libéraux protestent contre le choix du Caire

Le 26 février, annonce un communiqué, «le mouvement des jeunes libéraux a pris acte avec une vive inquiétude de la visite que M. Graber effectuera prochainement au Caire, à l'occasion de la conférence des chefs de missions diplomatiques. Le choix du Caire pour cette conférence apparaît sinon comme une mesure diplomatique, du moins comme une mesure propre à choquer profondément la grande majorité de nos concitoyens et concitoyennes, qui ne partagent pas les sympathies pro-arabes de M. Graber. Il est vrai que notre ministre des affaires étrangères a de fortes raisons de penser qu'il sera très bien accueilli au Caire».

COMMUNIQUÉS

Stanislas Lorentz
On est loin de se douter, dans notre pays miraculeusement épargné par les deux dernières guerres mondiales, combien la lutte pour la protection du patrimoine national et sa sauvegarde pour les générations futures peut requérir d'héroïsme. A cet égard, l'esprit d'intrépidité et ferme résolution de M. Stanislas Lorentz, directeur du Musée national de Varsovie depuis 1935, mériterait d'avoir sa place dans l'histoire culturelle de l'humanité.

Directeur général de la protection du patrimoine national au cours de la dernière guerre, le professeur prit la tête d'une lutte acharnée, à la fois publique et clandestine, pour le sauvetage des biens culturels. Dans ce domaine, il fit de son Musée l'un des centres les plus actifs de la résistance et de la lutte contre l'occupant. Il faudrait un énorme volume pour donner le véritable reflet de cette action inlassable, dont Lorentz ne parlera sans doute point ce soir. Aussi convient-il de relever que le directeur du Musée national de Varsovie s'est vu décerner, entre nombreuses autres, les deux plus hautes distinctions polonaises. Professeur d'histoire de l'art à l'université de Varsovie, directeur général de la reconstruction et de la réorganisation de tous les musées et monuments d'art de sa patrie, de 1945 à 1951, M. Lorentz est docteur honoris causa de plusieurs universités étrangères.

Le Château royal, dont M. Lorentz parlera ce soir de la reconstruction actuellement en cours, fut détruit comme symbole de l'histoire polonaise, de par la volonté personnelle d'Hitler. Les nazis ont pillé et dévasté systématiquement les œuvres d'art qu'il renfermait, sous la direction d'historiens de l'art à la solde du Führer.

Jan Kréyon à la Rotonde

Jan Kréyon, un des meilleurs animateurs de Radio Monte-Carlo, retrouve avec plaisir ses amis neuchâtelois. Grâce à son talent, son humour et sa gentillesse on passe avec lui d'agréables moments. Il est entouré d'une pléiade de jolies filles: Marité, Jeanne, Marilys, Samia, Margaret.

COLOMBIER A la commission scolaire

(sp) La commission scolaire de Colombier s'est réunie lundi sous la présidence de M. Eric Meier. A l'exception d'un commissaire malade, tous les membres étaient présents. Le corps enseignant était représenté par deux de ses membres.

Le procès-verbal de la dernière séance a été accepté. Le rapport relatif aux classes de neige a permis de constater, une nouvelle fois, la parfaite réussite de cette semaine de sport. La discussion fut très nourrie au sujet de l'organisation de la fête de la jeunesse. Les innovations introduites lors de la dernière fête et l'organisation de celle-ci n'ont pas donné entière satisfaction.

Une étude est en cours et des contacts sont pris en vue d'améliorer le déroulement de la manifestation, tout en conservant le caractère scolaire de cette journée. La collaboration avec divers groupements ou sociétés est souhaitée.

Dans les divers, plusieurs sujets sont abordés: collectes, effectif des élèves en constante augmentation, nombre élevé des élèves des classes de couture, utilisation des locaux du collège, etc.

En fin de séance, les statuts du maître principal et du correspondant administratif ont été étudiés et discutés.

Le Conseil général va siéger

(c) Le Conseil général de Colombier siégera demain pour se prononcer notamment sur la modification d'un article du règlement sur les constructions datant du 1er octobre 1971.

Assemblée de l'Union des fédérations suisses de caisses-maladie

L'Union des Fédérations suisses des caisses-maladie qui groupe le Concordat des caisses-maladie suisses, la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande et la Fédération tessinoise des caisses-maladie a tenu ses assises le 2 mars à Neuchâtel, sous la présidence de M. A. Pfluger, juge cantonal à Soleure.

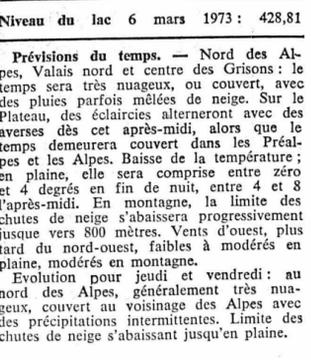
Un objet important était inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée: la révision de l'assurance-maladie. Cette révision va entrer dans une phase décisive. En effet, c'est au cours de la session qui s'ouvre le 5 mars, que le Conseil fédéral présentera aux Chambres l'initiative du parti socialiste suisse demandant l'introduction de l'assurance-maladie obligatoire. Cette initiative sera probablement accompagnée d'un contre-projet. Tout en demeurant positifs à l'égard de suggestions qui pourraient permettre d'aboutir à une solution de compromis acceptable, les délégués réunis à Neuchâtel décidèrent de défendre avec énergie les principes à la base du projet élaboré par les caisses-maladie suisses. Ce projet, appuyé par une pétition munie de plus de 600.000 signatures, prévoit une protection efficace de toute la population en cas de maladie, ainsi qu'un système de financement bien équilibré, basé sur la solidarité de tous.

L'assemblée confirma M. A. Pfluger dans ses fonctions de président.

Ces assises se sont déroulées dans le cadre de l'Année neuchâteloise de la mutualité. A cette occasion, les délégués venus de toutes les parties du pays, furent aimablement salués par M. Roger Duvoisin, président de la Fédération cantonale neuchâteloise des sociétés de secours mutuels qui leur réserva un accueil chaleureux.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 6 mars 1973. Température: moyenne: 6,5; min.: 1,8. max.: 10,7. Baromètre: moyenne: 724,8. Vent dominant: direction: à partir de 9 h 45, ouest-sud-ouest modéré à assez fort. Etat du ciel: très nuageux.



Au théâtre: le TPR présente «Le dossier Antonio Salvi»

Une scène noire, une sonorisation qui laisse échapper des tonnerres de bruits, ceux que l'on entend sur les chantiers. Cela subsiste durant quelques secondes qui paraissent des minutes. Une attente intolérable qui fait monter la tension. Puis un grand bruit, un choc. Un faisceau lumineux fait tache sur le sol, découvrant subitement le corps d'un homme, portant des vêtements de travail et un casque. Le décor est dévoilé: les arches d'un pont, l'armature d'une grue, tandis qu'une ambulance signale son arrivée par une sirène assourdissante.

C'est ainsi que débute le spectacle, la création collective que les acteurs du Théâtre populaire romand ont offert à la population de Neuchâtel, une population qui d'ailleurs a boudé la salle grinçante et gémissante que l'on connaît.

Le «Dossier Antonio Salvi», c'est le récit, l'enquête qui se rapporte à un fait qui devient courant dans notre pays dans le secteur de la construction: un accident de chantier. On y découvre toutes les bassesses, les rivalités qui s'établissent entre deux communautés, les étrangers et les Suisses, les tracasseries et les menaces dont font l'objet les premiers. C'est en quelque sorte une plaidoirie en faveur des travailleurs de force après l'initiative Schwarzenbach.

Pourtant l'idée du schéma de cette pièce est née après «Jeunesse 65», après que les comédiens eurent été frappés par

l'atmosphère qui se dégage des grands chantiers de construction des barrages, en Valais. Il en était né un scénario portant le titre «Les Italiens», qui ne fut pas mis en scène. Modifié, il est devenu la pièce présentée samedi soir au Théâtre de Neuchâtel.

Dans un décor sobre, les acteurs du TPR ont su dégager les liens de force d'un tel drame, démontrant ce que le quotidien peut apporter d'intrigues.

Le «Dossier Antonio Salvi» est un premier pas vers la connaissance des vérités sociales.

Concours de ski de Lignières et d'Enges

Les conditions atmosphériques ont permis aux organisateurs du Ski-club «Vampire» de Lignières, de mettre sur pied différents concours réservés aux membres du club et de la Société de jeunesse d'Enges. Voici les principaux résultats:

- Combiné 4 dames: 1. Nelly Hofer 9 points.
- Combiné 4 messieurs: 1. Ueli Zmoos 27 points; 2. Serge Chiffelle 28; 3. Hans-Ruedi Maurer 38, etc.
- Combiné 3 dames: 1. Pierrette Maurer 6 points; 2. Nelly Hofer 7; 3. Micheline Pingeon 16, etc.
- Combiné 3 hommes: 1. Sylvain Bonjour 14; 2. Pierre Maurer 15; 3. Jacques Wingeier 19, etc.
- Course de fonds - dames: 1. Lucie Fankhauser; 2. Nelly Hofer; 3. Maryline Juan, etc.
- Messieurs: 1. Jean-Daniel Schleppli; 2. Jean-Pierre Fankhauser; 3. Francis Hegel, etc.
- Descente - dames: 1. Pierrette Maurer; 2. Lucie Fankhauser; 3. Nelly Hofer, etc.
- Messieurs: 1. T.-F. Bonjour; 2. Pierre Maurer; 3. H.-R. Maurer, etc.
- Slalom géant - dames: 1. Nelly Hofer; 2. Christine Geiser; 3. Janine Bloesch, etc.
- Messieurs: 1. Jean-Pierre Geiser; 2. Michel Krieg; 3. Alain Favre, etc.
- Slalom - messieurs spécial: 1. Jean-Pierre Geiser; 2. Hans-Ruedi Maurer; 3. Pierre Maurer, etc.
- Dames: 1. Pierrette Maurer; 2. Lucie Fankhauser; 3. Nelly Hofer, etc.

Soirée familiale de la société des accordéonistes «Helvétia» de Serrières

Voici le temps où les accordéonistes de la société «Helvétia» invitent leurs parents et leurs amis à une soirée familiale. Cette année, la grande salle de Serrières a été retenue pour le samedi soir 10 mars. Tant les musiciens que les comédiens se surpassent pour présenter à leur aimable public un programme aussi harmonieux qu'amusant. On dansera, bien entendu! Chacun et sa chachoue seront entraînés par les rythmes variés de l'orchestre «Les Suzannas» bien connu.

VAUD

Après la démission du tuteur général du canton de Vaud

LAUSANNE (ATS). — A la suite de la démission de M. Michel Glardon, tuteur général du canton de Vaud, — que celui-ci a motivée par le refus du Tribunal cantonal de nommer assistant social à l'Office du tuteur général un membre d'une organisation «gauchiste», — le Tribunal cantonal vaudois a diffusé mardi un communiqué dans lequel il rappelle que:

«Les nominations ont lieu au scrutin secret, par vote non motivé, et que les délibérations auxquelles elles peuvent donner lieu sont d'ordre interne. Dans le cas particulier, le tuteur général a jugé bon de communiquer à la presse et à la radio les raisons qui l'ont amené à donner sa démission. Il a par ailleurs déclaré qu'il ne reviendrait sur sa décision qu'à la condition que le Tribunal cantonal accepte d'engager à son service un membre de la Ligue marxiste révolutionnaire dont la candidature a été écartée. Le Tribunal cantonal ne saurait admettre la condition posée par M. Glardon. Aussi a-t-il pris acte de sa démission et pourvoira-t-il à son remplacement.»

Quant à M. Pierre Aubert, conseiller d'Etat, responsable du budget de l'Office du tuteur général, il a démenti l'existence dans l'administration vaudoise de règles internes consistant à refuser la prise en considération de candidatures pour des motifs politiques. Cependant, le désir d'être fonctionnaire cantonal implique un certain respect à l'égard de l'Etat employeur.

REMERCIEMENTS

La famille de
Monsieur Roger PAUPE
profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie très sincèrement les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes, de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Un merci spécial au Dr Jean-Pierre Perrenoud, à Neuchâtel, pour son dévouement, ainsi qu'à la «Cécilienne», aux Contemporains de 1912, et à l'A.R.T.M.
Neuchâtel, février 1973.

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT
JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
★ jusqu'à fin mars 1973 pour Fr. 8.50
★ jusqu'à fin juin 1973 pour Fr. 27.—
★ jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 63.50
Prix renouvellement au tarif suivant:
3 mois Fr. 21.—; 6 mois Fr. 40.—; 1 an Fr. 76.—
(* souligner ce qui convient)
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.
Nom: _____
Prénom: _____
No et rue: _____
No postal: _____ Localité: _____
Signature: _____
Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL
FAN FAN FAN FAN FAN

A Neuchâtel et dans la région

Le oui du Conseil national sur les voies navigables SATISFACTION CHEZ LES PARTISANS DU CANAL DU RHÔNE AU RHIN

Ainsi que nous l'annonçons en première page, le Conseil national ayant mené à chef l'examen des rapports du Conseil fédéral sur les voies navigables dans notre pays, a décidé d'approuver ces rapports, ainsi que la motion du Conseil des Etats demandant la préparation, dans un délai de deux ans, d'un projet de loi fédérale sur la protection de ces voies, la poursuite des pourparlers avec l'Allemagne ainsi que l'examen des autres liaisons fluviales.

M. Georges Béguin, président central de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, a bien voulu, à la suite de ce vote, nous faire part de sa réaction.

« C'est une très grande nouvelle pour nous, devait nous déclarer hier M. Béguin. Nous sommes particulièrement heureux de cette décision du Conseil national que nous attendions depuis de nombreuses années. Nous considérons qu'il s'agit là d'une décision capitale. De ce choix dépendait ou la fin de nos espoirs ou, au contraire, la perspective d'arriver, en ce domaine, à quelque chose. Ce n'est pas encore la décision finale de construire le canal, mais c'est une étape extrêmement importante. Les opposants à la navigation en avaient fait une sorte de quille ou double. Nous l'avions emporté au Conseil

des Etats l'automne dernier, à une faible majorité et nous l'emportons aujourd'hui à une majorité un peu plus confortable. Nous nous attendions à cette décision, ou plutôt, nous l'espérions car les opposants ont usé parfois d'arguments fallacieux. Il y a eu en cette affaire de la passion.

LA SAGESSE L'A EMPORTE

C'est heureusement la sagesse qui l'a emporté, le Conseil national ayant eu l'occasion de voir ce qui se passe dans le canton de Neuchâtel pour les transports de gravier. Les 500.000 tonnes de gravier qui sont transportées ne sont à l'origine d'aucune pollution. Il en est de même à Genève, Lucerne et Zurich. C'est la mise à mort de cette idée fautive qui consiste à dire que la navigation pollue. Et lorsqu'on sait qu'un bateau et trois hommes permettent d'économiser sur la route 260 camions...

Pour ce qui est de l'avenir, dans les deux ans qui viennent, le Conseil fédéral va préparer la loi sur la protection du tracé et de l'environnement qui obligera tout le monde à préparer la navigation. Et ce sera surtout la négociation bilatérale avec l'Allemagne, pour la mise en navigabilité du Rhin de Bâle à l'embouchure de l'Aar ».

Après une longue séance du Conseil général

D'un temple du Bas que l'on ne voudrait pas voir se transformer en piscine à la future piscine couverte que les uns souhaitent à Pierre-à-Bot et d'autres à Pierre-à-Mazel.

Préoccupation financière : d'emblée, avant même que l'ordre du jour ait été entamé, lundi soir, par le Conseil général, le groupe socialiste demanda que l'on remette à plus tard l'examen du plan directeur 1971 du service de l'électricité. Ce plan exigera un investissement total de 50 millions de francs durant ces 25 prochaines années, à raison de quelques millions pour chaque étape d'une indispensable modernisation du réseau. A plus tard, cela signifiait pas avant que la planification financière communale soit bien définie et acceptée par tous les groupes. Ce qui n'est pas le cas. Il est évident, firent remarquer les socialistes, qu'il y a impossibilité de dissocier les 8 millions demandés pour la première étape des 42 autres. Accepter la première tranche, c'est évidemment accepter implicitement les suivantes, tant il est vrai que ce plan directeur forme un tout !

Le directeur des services industriels, en s'opposant fermement au renvoi de cet objet, rappela que ledit plan avait fait l'objet de plusieurs examens critiques successifs et d'une expertise neutre, pour être ensuite étudié par une commission spéciale du Conseil général qui conclut à son acceptation. Pour Neuchâtel, il s'agit de compléter, renforcer et moderniser son réseau électrique afin d'assurer le développement de la cité ces années prochaines. Tout retard dans ces travaux aurait des conséquences néfastes.

C'est alors que fut suggéré une suspension de séance, au moment où le débat arriverait au point 4.

Mais, dans le cadre de l'horaire prescrit par le règlement de la commune, on n'y arriva pas. Les groupes disposeront donc d'un semaine pour faire leur choix, la séance de relévé devant avoir lieu lundi.

« Etait-il nécessaire d'avoir recours à des experts pour apprendre ce que nous savions déjà ? » A quoi le chef du service intéressé répondit que le travail des experts, qui a coûté 20.000 fr. soit 30.000 de moins que prévu, avait permis au Conseil communal d'énumérer un certain nombre de propositions concrètes en vue de résoudre cette tâche importante, dont il faut trouver l'origine dans la « communalisation » de l'hôpital Poutalès.

PAS DE PISCINE AU TEMPLE DU BAS !

Le groupe libéral, au moment de voter un crédit complémentaire de 759.000 fr. pour que le temple du Bas soit transformé selon les désirs du Conseil général, s'est dit satisfait des modifications profondes apportées au premier projet, modifications qui permettront le mariage d'une salle de concerts de grande musique et d'un lieu de culte.

Certes, ajouta le porte-parole libéral, la salle sera plus orientée vers les concerts que vers le culte et cela peut paraître regrettable aux yeux de certains. Y aurait-il, d'autre part une possibilité de demander à un sculpteur neuchâtelois renommé, qui ne soit pas forcément dans le canton de créer une œuvre d'art en réalisant la table de communion et les différents instruments du culte, pour marquer de manière particulière cette nouvelle étape du temple du Bas.

Le porte-parole du MPE, avant de donner l'accord de son groupe à cette nouvelle demande de crédit, voudrait connaître le sort du tombeau d'Osterwald, les conséquences d'un retard éventuel dans ces travaux sur le déroulement de la saison 74-75, enfin la qualité de l'acoustique de la salle.

Le groupe libéral s'éleva contre le fait que les travaux aient été commencés avant même que le crédit complémentaire eût été voté.

Les surprises possibles dans les opérations d'excavation actuellement en cours, du fait de la présence dans le quartier d'une nappe d'eau souterraine plus haute que le niveau du lac furent également évoquées. Ce qui fit dire au porte-parole libéral qu'il « fallait éviter que le problème de la piscine couverte soit résolu à notre corps défendant » remarque qui détendit un peu l'atmosphère lourde de cette séance.

Le MPE fut rassuré : la tombe d'Osterwald reprendra sa place, il ne devrait pas y avoir de retard (mais la salle des confé-

rences restera à disposition jusqu'en automne 74), l'acoustique sera rectifiée une fois la salle terminée, s'il le faut, et par un spécialiste.

Qui payerait la facture en cas de grosses surprises au cours de l'excavation ? demanda un membre du MPE. Mais, parli, le maître de l'ouvrage, lui fut-il répondu ! Qui voulez-vous que ce soit ? Si vous construisez une villa sur un bloc de roche compacte et qu'il faille d'onéreux coups de mine pour en venir à bout, c'est vous seul qui en subirez les conséquences. Et non votre entrepreneur !

UNE PISCINE OUI, MAIS NE NOUS Y NOYONS PAS

L'initiative libérale pour une piscine couverte à Pierre-à-Mazel (5.500.000 fr.) et le contre-projet communal pour une telle réalisation, mais à Pierre-à-Bot, (8.140.000 fr.) en guise de premier élément du futur centre sportif et de délaçement à réaliser par étapes selon les possibilités financières, constituait le plat de résistance de la soirée, puisqu'il fallut une bonne heure et demie pour en voir la fin.

On le sait : la majorité de la commission spéciale du Conseil général est pour la solution Pierre-à-Bot (PAB) tandis que la minorité (3 commissaires sur 8) appuyés par les libéraux est pour une solution plus modeste à Pierre-à-Mazel (PAM) à proximité du centre, près du lac.

Nous n'entrâmes guère dans le détail du débat ce qui nous entraîna trop loin. Celui-ci permit aux partisans de l'un et l'autre solution d'épuiser leur sujet, en vantant les mérites respectifs, mais en taisant les défauts, des projet PAB et PAM. Le porte-parole du MPE était même allé jusqu'à dire, voyant le tour que prenait la discussion, qu'il fallait éviter toute passion partisane dans l'examen d'un problème difficile. Evitons donc en parlant de cette piscine, de nous y noyer !

Pour PAB on entendit successivement le président de la commission spéciale M. Porchet (rad.), le porte-parole socialiste M. Rochat, le porte-parole du MPE M. Knoepfler, qui demandait dans le délai d'un an un projet global du centre sportif de PAB excluant un grand stade de football qui amènerait, en ces lieux de verdure, la foule des automobilistes et que l'on réserve maintenant déjà les terrains pour l'implantation de l'Ecole de commerce près du futur centre sportif. Le MPE en fit un amendement au contre-projet communal, mais en abandonnant toutefois l'exigence relative à l'Ecole de commerce, la direction de celle-ci devant pouvoir conserver sa liberté de choix pour son futur déplacement. On sait que l'amendement MPE fut rejeté par 13 voix contre 10.

Pour PAM on entendit encore M. Olivieri (MPE) qui eut raison de dire qu'à Neuchâtel on a souvent des désirs absolument con-

traires à ceux que l'on peut observer partout ailleurs dans le monde, en matière d'équipement sportif surtout ! Ce qu'il faut en l'occurrence c'est passer avec justesse le premier élément du futur complexe de PAB et éviter des erreurs faites, ailleurs, Une piscine couverte à PAM condamnerait le centre sportif de PAB pour quinze ou vingt ans !

Pour PAM s'exprimèrent, avec une certaine vigueur, le représentant des minoritaires M. Favarger (lib.) et M. Frei (rad.) qui regretta qu'une fois de plus Neuchâtel court après une chimère (le centre sportif idéal) comme ce fut le cas pour le Musée des beaux-arts, le Théâtre, le temple du Bas, alors qu'il fallut bien, le moment venu, se montrer plus modeste, étant donné l'état des finances communales. « Visions plus bas, mais visions à l'efficacité » dit-il en terminant, non sans avoir dit sa crainte de voir refusés par le peuple les deux projets PAB et PAM, comme naguère, avec la N.5.

UN CHOIX A FAIRE

Electeurs et électrices devront faire en mai prochain, un choix entre l'initiative libérale de piscine couverte à deux bassins à Pierre-à-Mazel (5.500.000 fr.) et la contre-proposition communale acceptée lundi soir par le Conseil général, d'une piscine couverte à trois bassins, avec restaurant et salle de gymnastique à Pierre-à-Bot (8.140.000), première étape du futur grand centre sportif et de délaçement pour la population de la ville.

DEMISSION

M. Jean-Pierre Gendre (soc.), conseiller général de 1955 à 1973, qui présida le législatif, a donné sa démission, ainsi que l'a annoncé le président en début de séance. C'est M. Charles Reymond qui lui succède.

NON AU TIERS MONDE

Une lettre de M. Ralph Calame au Conseil général demandant à celui-ci de ne pas donner suite à la motion de Coulon (lib.) sur l'étude d'une aide communale au tiers monde, compte tenu du vote négatif du peuple neuchâtelois, a été transmise à la commission spéciale qui s'occupe de cet objet.

LES TILLEULS DE LA COUDRE

Le Rassemblement des Coudriers, qui estime que les tilleuls de la place du funiculaire ainsi que celle-ci sont menacés, malgré les assurances données par le représentant des autorités exécutives, demande que ce site soit classé dans les zones protégées de la commune. Cette demande est accompagnée de 902 signatures.

Neuchâtel au Salon international de Charleroi



Une vue générale du stand « Pays de Neuchâtel ».

(Photo Ecolor)

Du 17 février au 4 mars, des dizaines de milliers de visiteurs du 17^{me} Salon international de la maison et des vacances, qui s'est tenu à Charleroi, ont découvert notre canton.

Le directeur de l'ONT, M. Roger Beuchat, s'était rendu en Belgique, en compagnie de M. Rémy Pellaton, décorateur, à la Chaux-de-Fonds, lequel avait la responsabilité d'aménager et de décorer le stand « Pays de Neuchâtel » dans le pavillon de la Suisse.

Etant donné l'importance de la concurrence — plus de 25 régions touristiques d'Europe étaient représentées — l'Office neuchâtelois du tourisme avait

prévu d'attirer la foule des visiteurs au moyen d'un élément inédit. Et c'est ainsi qu'une horloge atomique, à affichage digital, permettait aux Belges de régler leur montre à la seconde près.

Les très belles vues en couleur des diverses régions de notre canton, illustrant le slogan « Vacances hors du temps... au pays de la précision », ont favorablement impressionné la population de cette grande région minière.

Ajoutons que le film « Vivre sa ville », consacré à la Chaux-de-Fonds, a été projeté à plusieurs reprises, dans le cadre des programmes touristiques.

LES HOPITAUX

L'accueil fait aux propositions du Conseil communal en vue de rationaliser et de coordonner l'activité des hôpitaux des Cadolles et Poutalès fut des plus favorables, nous l'avons dit.

Le porte-parole du groupe radical fit un large tour d'horizon insistant sur le fait que le compromis à trouver doit être entre ce qui est souhaitable médicalement et possible financièrement. Si la rationalisation ne devra pas nuire à la qualité des soins dispensés.

Seul le groupe libéral dit sa déception :

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

Son apathie n'était que relative : il bouscule un gendarme et tente de s'évader menottes aux poignets !

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de Mlle G. Fiala, assistée de Mme E. Bercher, qui assumait les fonctions de greffier.

Quelque peu apathique, le jeune R. S., actuellement en détention préventive et auquel on vient pour la circonstance de retirer ses menottes, prend place au banc des accusés. Comme le confie le gendarme de service, cette passivité est toute relative : R. S. a déjà saigné deux cellules. Condamné par défaut à cinq jours d'arrêts sans sursis, pour avoir menacé de démolir un établissement public, il a demandé le relief de ce jugement. L'audience est renvoyée pour preuves. Le prévenu tend les bras et les menottes se referment sur ses poignets avec un cliquetis sinistre. Escorté par un gendarme, il quitte la salle.

UNE GALOPADE PRÉCIPITÉE

Les escaliers de l'hôtel de ville retentissent soudain des échos d'une galopade

précipitée. Sur les marches, une casquette, celle du gendarme déséquilibré et jeté à terre par un magistral coup de pied. Curieux spectacle deux étages plus bas que celui du gendarme bloquant de tout son poids la porte de sortie et retenant d'une main le fuyard. Son collègue, resté dans la salle du tribunal est vite alerté. Dans l'intervalle, le prévenu a repris tout son calme plongeant une main dans sa poche, il se dispose à allumer une cigarette comme si de rien n'était. Il est promptement embarqué dans une voiture de police et l'incident est clos.

Tout de même, on peut s'interroger sur les motifs qui l'ont poussé à sa tentative désespérée ? Espérait-il vraiment aller bien loin avec ses bracelets chromés, en pleines rues de Neuchâtel ?

UNE BELLE AMBIANCE !

L'affaire G. L. contre A. C. est assez représentative de l'ambiance qui peut régner

parmi les locataires d'une même habitation. Le dimanche de la Fête des vendanges de l'année dernière, A. C. éprouva soudainement le besoin de balayer le toit de l'immeuble. Un locataire, G. L. réveillée de la sorte à 7 heures prit mal la chose et le somma d'arrêter. Au dire de A. C. qui refusa d'obtempérer, G. L. se serait emparé d'un lourd tuyau utilisé pour boucher le bassin de la lessiverie et l'en aurait menacé. De nombreux témoins ont été entendus, mais sans grands résultats, tous étant locataires de l'immeuble. Les uns n'ayant rien vu, d'autres rien entendu, d'autres encore jurant envers et contre tout qu'ils étaient absents ce jour-là.

C'était hier la deuxième fois que tout ce monde se déplaçait et l'impossible a été fait pour aboutir à une conciliation. A. C. semblait tout prêt à retirer sa plainte, mais son défenseur qui réclamait 200 fr. à titre d'indemnisation, s'est montré intransigeant. Une troisième audience aura donc lieu pour

permettre d'entendre de nouveaux témoins.

La mode, semble-t-il, est de faire défaut à l'audience. Hier, pas moins de trois prévenus étaient absents. Pourquoi s'en priver puisque la procédure permet d'obtenir le relief et de tout recommencer à zéro ? Ainsi, M. G. qui avait volé une voiture et était parti passer ses vacances en Espagne, en modifiant les plaques de circulation, a été condamné par défaut à deux mois d'emprisonnement. De même A. P., prévenue de vol au préjudice de son employeur a été condamnée à 10 jours d'emprisonnement. Ces condamnations sont fermes. L'absence des prévenus ne permettant pas au tribunal de se prononcer favorablement quant à l'octroi du sursis. J. R. a été également condamné par défaut à 300 fr. d'amende pour outrages publics à la pudeur.

C.Fx.

AVEC L'ÉCOLE DE RECRUES D'INFANTRIE 2 DE COLOMBIER

Une instruction militaire intensive pour former des soldats aguerris

Les 526 hommes de l'Ecole de recrues d'infanterie 2 de Colombier — du 5 février au 2 juin — placés sous le commandement du lieutenant-colonel Della Santa, poursuivent intensivement leur instruction militaire.

Hier, à Planeyse, tandis que 85 chauffeurs s'entraînaient sur des véhicules tout terrain, destinés au transport de lance-mines, mitrailleuses et matériel, à franchir des pentes de 65 degrés et divers obstacles, non loin de là, on pouvait assister à une démonstration des « casseurs de chars M 113 ».

Un spectacle impressionnant que celui

de ces hommes s'élançant d'une hauteur, sur un char, pour y déposer une mine et sauter ensuite le plus rapidement possible de l'autre côté de la piste. Les « casseurs de chars » doivent également apprendre à « aveugler » les blindés ennemis à l'aide de grenades fumigènes lancées autour de leur artillerie et surtout, sur le plan psychologique, parvenir à ne plus craindre la proximité de ces monstres d'acier crachant la mort dans un bruit infernal. L'instruction comprenait aussi des simulacres de combats de rues et l'art de se réfugier à temps dans un fossé au passage des chars.

A Plan-du-Bois, les canonniers lance-mines, dont les engins ont une portée de quatre kilomètres et les autres hommes de la compagnie lourde faisaient une démonstration de l'efficacité des projectiles, surtout pour le fusil d'assaut. Après avoir tiré sur des planches en bois, de différentes épaisseurs, des os, des boîtes et différents autres matériaux, ils contrôlaient l'efficacité des balles.

EXERCICE DE NUIT

Dans la nuit, eut lieu un exercice de transport en colonne sur un parcours de

160 kilomètres au cours duquel les conducteurs de 60 véhicules se sont habitués à lire les cartes routières et à rouler à la distance réglementaire.

Dans quelles conditions se forment ces hommes, comment s'habituent-ils à cette vie communautaire, quels sont leurs problèmes, que pensent leurs chefs de l'évolution de la vie militaire, ces questions et d'autres encore feront l'objet d'un reportage sur l'école de recrues de Colombier qui paraîtra prochainement dans la « FAN ».

J.P.



A gauche : après la démonstration de l'efficacité des projectiles, notamment pour le fusil d'assaut, à Plan-du-Bois, les recrues contrôlent l'effet des balles. A droite : les « casseurs de chars » s'entraînent sur le terrain d'exercice de Planeyse.

(Avipress - Baillod)

TOUR DE VILLE

La fête des malades à l'hôpital de la Providence

● A L'OCCASION de la fête des malades, les écoliers du collège des Sablons se sont rendus à l'hôpital de la Providence, apporter aux malades un peu de joie, de fraîcheur et de gaieté. D'autre part, ce même jour, nombreux furent ceux qui par une visite, un envoi de fleurs ont marqué ainsi, dans les différents hôpitaux de la ville, leur sympathie et leur attachement aux malades neuchâtelois.

Les feux : à nouveau grippés !

● UNE fois de plus, aux différents carrefours de la ville, les feux sont au jaune clignotant. Bref, c'est à nouveau la panne, l'ordinateur est grippé et depuis deux jours, les « médecins » sont à son chevet. Un malade qui pourtant ne devrait pas tarder à se remettre puisqu'on pense, à la police locale, que tout devrait normalement rentrer dans l'ordre ce matin même.

Une fois de plus, on a pu constater que la circulation n'en passait pas, et même qu'aux heures de pointe, elle était sensiblement plus fluide que lorsque les feux sont en bon état de marche. Il faut dire que cela ne va pas sans un important travail supplémentaire pour les agents de la police locale, travail qu'ils exécutent, et les lettres reçues à la rédaction en témoignent, avec beaucoup de prestesse et de savoir-faire.

Distinction polonaise à M. Jean Gabus

● LE professeur Jean Gabus, directeur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, a reçu hier à Berne l'ordre du Mérite culturel de la république populaire de Pologne. C'est en reconnaissance du « précieux apport à la diffusion de la culture et de l'art polonais » que le chargé d'affaires par intérim, M. Kalinski, a remis la décoration au professeur neuchâtelois.

Diverses personnalités ont assisté à la cérémonie qui s'est déroulée à l'ambassade de Pologne, dont M. Lorentz, directeur du Musée national polonais, Mile Tilo Frey, conseillère nationale, MM. L. Burckhardt, chef de la section des affaires culturelles du département politique fédéral, Altorf, chef de la subdivision des affaires culturelles du département fédéral de l'intérieur, J.-P. Ghelfi, représentait le Conseil communal.

Magasins ouverts deux soirs durant la Quinzaine de Neuchâtel

● DANS UNE de ses récentes séances, le Conseil communal a autorisé les magasins de la ville à rester ouverts jusqu'à 22 h, les jeudi 24 et mardi 29 mai 1973. Cette autorisation a été délivrée à la demande du comité de la Quinzaine appuyé par le Commerce indépendant de détail du district de Neuchâtel, le Groupement neuchâtelois des grands magasins, ainsi que par les Sociétés Migros et Coop Neuchâtel.

A la police locale

● L'AGENT Francis Guye a été promu, par décision du Conseil communal, au grade de caporal du corps de police, avec effet au 1^{er} mars 1973.

FAN - L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 52 c. le mm. min. 25 mm. Annonces locales 42 c. le mm. min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 270 le mm. Réclames Fr. 180. Naissances, mortuaires 90 c. le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr. 4.—

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Montier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements SUISSE

| | | | |
|------|--------|--------|--------|
| 1 an | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
| 76.— | 40.— | 21.— | 8.50 |

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

IMMEUBLES

Je cherche région Colombar -
Hauterive - Neuchâtel

VILLA OU MAISON FAMILIALE

Agence Immobilière Claude Butty,
Estavayer-le-Lac.
Tél. (037) 63 24 24.

A vendre

CINÉMA

Littoral neuchâtelois, dans localité en pleine expansion.

Adresser offres sous chiffres
28-20322, à Publicitas,
2001 Neuchâtel.

Écrivez en vente au bureau du journal

A VENDRE

CAFÉ - RESTAURANT

avec

FERME ATTENANTE

situé en bordure d'une route cantonale, à proximité de la ville du Locle.

Salle de débit, salle à manger rénovée au 1er étage, terrasse, 4 jeux de quilles automatiques, logement comprenant: cuisine, salle de bains, 6 chambres, 6 chambres hautes, 2 caves et une lessiverie.

Grand garage et vaste parc privé.

Ferme comprenant: étable à bovins et écurie à chevaux.

Convientrait pour centre équestre. Magnifique dégagement.

Date de reprise selon entente. Affaire sérieuse.

Pour traiter: minimum Fr. 100.000.—

S'adresser à: Etienne Favre, propriétaire, membre de l'ASSQ, restaurant Jet-d'Eau, 2412 le Col-des-Roches. Tél. (039) 31 46 66.

A LOUER

A louer prochainement

Au centre de la ville

Locaux commerciaux:

1er étage, 2 pièces, cuisine et W.-C., à Fr. 150.— par mois;
2me étage, 2 pièces, cuisine et W.-C., à Fr. 150.— par mois;
3me étage, 1 pièce, cuisine et W.-C., à Fr. 150.— par mois, cave à Fr. 60.— par mois.

Appartements:

3me étage, 5-6 chambres avec confort, à Fr. 350.— par mois (éventuellement service de conciergerie).
Rez-de-chaussée, 2 chambres et cuisine, à Fr. 120.— par mois.

A proximité de la gare et du centre

Appartement:
1er étage, 3 chambres, douche et jardin, à Fr. 210.— par mois,
4me étage, studio meublé, à Fr. 250.— par mois;
rez-de-chaussée, chambre indépendante meublée, à Fr. 150.— par mois.

Au Val-de-Ruz

Appartement:
2me étage, 2 chambres et cuisine, chauffage central, à Fr. 170.— par mois + acompte de chauffage Fr. 30.—

Faire offres sous chiffres JM 603 au bureau du journal.

A louer à Hauterive, Rouges-Terres 6

studio d'une pièce meublé

à partir du 24 mars 1973.

Loyer mensuel Fr. 319.—

(charges incluses).

S'adresser au concierge,

tél. (038) 33 10 30

ou à la gérance.

ROBERT PFISTER AG
Immobilien und Verwaltungen
Neugasse 17, Bern, Tél. 031 22 02 55.

ÉTUDE CLERC, NOTAIRES,
2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 68.

A LOUER, ou à vendre,
à Cormondrèche,

VILLA-TERRASSE

5 1/2 pièces, 175 m², 2 salles d'eau, patio 110 m², salon, vue imprenable, garage, Fr. 1300.— par mois, charges comprises.

A louer pour le 24 mars 1973

appartement de 3 pièces

tout confort. La personne devra assurer le service de conciergerie de l'immeuble.
Pour visiter: Mme Fluckiger, Suchiez 20, Neuchâtel. Tél. 24 68 29.

Pour cause imprévue, à louer à Hauterive (port) chemin du Lac 3, dès le 24 mars 1973.

APPARTEMENT

de 4 1/2 pièces, tout confort.
Loyer mensuel 590 fr., charges comprises. Place de parc 20 fr. par mois.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, fgb de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 76 72.

A louer

BUREAUX

proximité des Jeunes-Rives, 55 m² environ.
Tél. 25 48 02 ou 24 38 78.

A LOUER A NEUCHÂTEL nord de la ville, pour le 1er juillet et le 1er septembre 1973, dans bâtiments neufs de construction soignée,

APPARTEMENTS DE 4 PIÈCES

surface 101 m² + grands balcons, cuisine équipée, ascenseur, vue, transports publics sur place. Loyer: de Fr. 550.— à Fr. 600.— plus charges.
Garage collectif: Fr. 65.— la place.
Société LES ROCAILLES, Valangines 25, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 46 65.

A louer dès le 1er août 1973, à Neuchâtel dans quartier résidentiel, à proximité du centre et près des écoles,

A louer
appartement
2 pièces

confort. Campagne vaudoise. Convientrait à couple retraité ou à personne seule.
Adresser offres écrites à EJ 620 au bureau du journal.

un
appartement
de 4 pièces, meublé ou non meublé, avec vue, balcon, jardin, cuisine aménagée avec machine pour laver la vaisselle et garage.
Loyer mensuel charges comprises: 1100 fr. non meublé, 1300 fr. meublé.
Adresser offres sous chiffres 28-90022, Publicitas, 2001 Neuchâtel.

PENSIONS

A LOUER
chambre avec ou sans pension, à étudiant(e), à 2 minutes de la gare.
Tél. 25 59 91.

Baux à loyer

en vente au bureau du journal

CHAMBRES

A louer à Marin, à messieurs,

chambres meublées avec cuisine collective et salle de jeux

Tél. (038) 25 75 22, interne 81.

DEMANDES A LOUER

La Cité Universitaire cherche, pour la rentrée d'avril et pour les cours d'été,

chambres pour étudiants

Tél. (038) 24 68 05.



NEUCHÂTEL cherche, pour l'un de ses collaborateurs,

APPARTEMENT

de 2-3 pièces. Région Neuchâtel ou environs immédiats (Hauterive à Avenier).
Tél. (038) 25 37 21.

Je cherche pour l'un de mes employés

appartement de 3 pièces

avec confort ou mi-confort, région Cormondrèche, Corcelles, Pesieux ou les Geneveys-sur-Coffrane.
S'adresser à l'entreprise Gilbert Fivaz, Montmolin. Tél. 31 70 87.

Jeune téléphoniste

cherche, pour le 1er mai 1973, une chambre indépendante à Neuchâtel.
Adresser offres écrites à OR 593 au bureau du journal.

Droguerie Schneltter, Neuchâtel, tél. 25 24 52, cherche, pour le 1er avril, un petit appartement ou studio non meublé

On cherche
appartement de 2 pièces, ou studio
Loyer modéré.
Tél. (032) 83 14 36, dès 19 heures.

APPARTEMENTS DE VACANCES

A des prix intéressants, à louer villas et appartements tout confort, à la

Costa Brava

Tranquillité. Magnifique plage. Gubler-Inca, Vidollet 7, Genève. Tél. (022) 33 97 55.

CHALET

2 pièces, 3 lits, cuisine, W.-C., juillet, août aux Collons (VS).
Feuille d'avis de Neuchâtel après 19 heures.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

OFFRES D'EMPLOIS

Compagnie pétrolière cherche

COUPLE DE GÉRANTS

pour station-service et kiosque, région frontière les Verrières.
Entrée en fonction: à convenir entre le 1er mai et le 30 juin 1973.
Appartement à disposition.
Caution demandée: Fr. 10.000.—
Reprise éventuelle du stock de marchandises du kiosque.
Faire offres détaillées, avec photos, curriculum vitae et références, sous chiffres OFA 4019 GH, à Orell Fussli Publicité S.A., 1201 Genève 1.



Neuchâtel engage, pour

LA CITÉ UNIVERSITAIRE

Employés (ées) DE RESTAURANT ET DE CUISINE

Prestations sociales d'une grande entreprise.

13me salaire en 3 ans.

Faire offres au restaurant LA TREILLE, tél. (038) 24 02 02, ou à la Cité universitaire, tél. (038) 24 68 05, demander M. Strautmann.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

Nous sommes une entreprise spécialisée dans le travail des métaux précieux dans diverses disciplines, telles que: affinage, fonderie, laminage, tréfilage, estampage, étirage, etc., et cherchons

personnel d'atelier et de laboratoire

pouvant être formé à ces diverses activités.

Nous offrons: — une bonne formation
— places stables et bien rémunérées
— excellentes prestations sociales
— ambiance de travail agréable.

Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel, qui fournira tout renseignement complémentaire.

MÉTAUX PRÉCIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.

DUBIED

entreprise de renommée mondiale dans la construction de machines à tricoter cherche, pour ses départements de CONSTRUCTION DE MACHINES et de CONSTRUCTION D'OUTILLAGE, des

dessinateurs

possédant le C.F.C. et si possible quelques années d'expérience.

Prière de faire offres de service à

EDOUARD DUBIED & CIE S.A.

Service du personnel

2108 COUVET (NE) - Tél. (038) 63 21 21

USINE DE COUVET

Entreprise bien connue, offre

UN SALAIRE ATTRACTIF

(salaire fixe, commissions, primes en supplément, frais de voyage.)

Si vous désirez travailler comme représentant, nous offrons aux

soudeurs serruriers représentants techniques

un programme riche des électrodes spéciales et des produits chimiques.

Région prévue: Vaud, Genève et Neuchâtel.

Voiture demandée.

Date d'entrée à convenir.

Faire offres sous chiffres X 03-994884, à Publicitas, 4001 Bâle.

HAUSER

Dans la cité bilingue de Bienne, nous sommes une entreprise de moyenne importance qui fabrique des machines-outils de haute précision.

Pour collaborer au développement de nos fabrications, et pour nous aider à résoudre nos problèmes techniques, nous cherchons:

- 1 INGÉNIEUR ETS (électronique industrielle)
- 1 INGÉNIEUR ETS (construction de machines)
- 1 DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR EN MACHINES

Des candidats dynamiques, ayant de l'initiative, aimant le travail d'équipe et attirés par l'exécution, en toute indépendance, de travaux d'étude et de réalisation, seront les bienvenus.

Si vous voulez en savoir plus long et être orientés en détail sur les postes qui vous sont offerts, veuillez nous téléphoner tout simplement au (032) 42 49 22.

Henri Hauser SA 2500 Bienne
Rue de l'Eau 42 Tél. 032 42 49 22

Employé(e) de bureau

trouverait emploi à son goût dans entreprise du bâtiment.

Semaine de 5 jours.

Qualités désirées: expérience, âge 25 ans au minimum.

Adresser offres sous chiffres KO 614, au bureau du journal.

Fabrique de verres de montres HUGUENIN & FOLLETÈTE

cherche

PERSONNEL FÉMININ

habile et consciencieux pour travaux faciles.

Travail en atelier uniquement.

Faire offres à HUGUENIN & FOLLETÈTE, Portes-Rouges 163, ou téléphoner au 25 41 09.

PROPRIÉTAIRES

confiez la GÉRANCE de votre immeuble à l'agence spécialisée

FIDIMMOBIL

Saint-Honoré 2 - Neuchâtel
Tél. (038) 24 03 63

Au centre d'Hauterive

jolie maison rustique

entièrement rénovée, de 4 pièces, cuisine complètement aménagée, grande salle de séjour de 45 m², avec magnifique cheminée et balcon, salle de bains, douche, 4 toilettes, carnotzet, buanderie, garage.

Tél. 25 13 13

NEUCHÂTEL

Orangerie 8

offre à vendre

Nous cherchons à acheter

ANCIEN IMMEUBLE

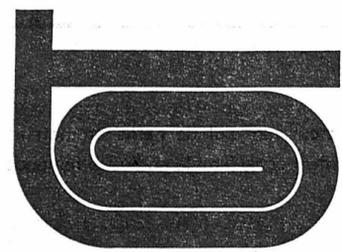
sur Littoral Neuchâtelois.
Adresser offres écrites à IC 485 au bureau du journal.

MAISON

Je cherche à acheter petite maison avec terrain, région des lacs, ou lac de Bienne. Éventuellement à échanger contre chalet de 6 chambres, rive sud du lac de Neuchâtel, terrain communal, bail 99 ans.
Adresser offres écrites à DI 610 au bureau du journal.

TERRAIN

A vendre à l'ouest de Montmolin
de 1000 à 2000 m².
Tél. (038) 31 35 35, de 8 h 30 à 11 heures.



textiles ambiance sa

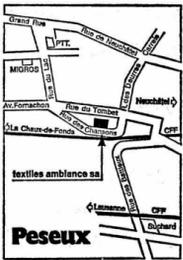
Peseux, rue des Chansons 37

Le magasin de vente au détail de produits textiles aménagé dans une fabrique:

Tissus de décoration exclusifs, voilages, tricotés et tissus de confection, coupons Wevenit, literie, cravates, etc...

Prix discount, grand parking

Ouverture: Lundi 12 mars à 13.30 h



Toyota 2300

6 cylindres



Plus de 360 agences Toyota dans toute la Suisse

Dès fr. 15 500.-

Sur demande, couleurs métallisées, sans supplément.

Renseignements

Moteur 6 cylindres de 2253 cmc avec arbre à cames en tête. Taux de compression 8,5:1 (essence normale); 124 CV (SAE) à 5200 t/min. Vitesse de pointe 165 km/h. Système de freins à 2 circuits avec servo, axes séparés; soupape de contrôle de pression sur le circuit arrière; freins à disques à l'avant, à tambours autorégulants à l'arrière. Direction assistée. Pneus radiaux. Réservoir d'essence bien protégé, placé au-dessus de l'essieu arrière, conduite d'essence à circuit retour, etc.

| | | |
|-------------------------------------|--------------------|--------------|
| Sedan Deluxe | 5 places, 4 portes | Fr. 15 500.- |
| Sedan Deluxe avec boîte automatique | 5 places, 4 portes | Fr. 16 500.- |
| Hardtop | 5 places, 2 portes | Fr. 16 500.- |
| Hardtop avec boîte automatique | 5 places, 2 portes | Fr. 17 500.- |

TOYOTA
en toute confiance

Le plus grand producteur d'automobiles du Japon

Toyota SA, 5745 Safenwil, téléphone 062/671921



Lunette arrière chauffante, donnant une visibilité parfaite vers l'arrière.

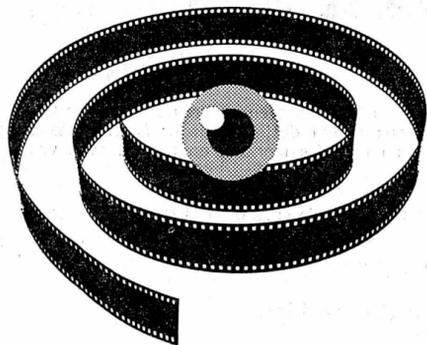
Magnétophone à cassettes stéréo à 9 pistes et radio de première qualité.

Sièges-couchettes séparés à l'avant, avec appuis-tête réglables.

Habitacle résistant aux déformations, avec zones d'absorption de chocs.

Colonne de direction télescopique de sécurité.

La Toyota 2300 est également livrable avec boîte automatique.



photexpo 73
Exposition Photo-Ciné Zurich
16 au 25 mars 1973 Zuspä Hallen
Heures d'ouverture:
quotidiennement de 10.30 à 22.00 heures

L'OPTIQUE MODERNE

C'EST

Prix...

Choix...

Délais...



Pierre MIÉVILLE
Pl.-d'Armes 6

Manuel LAZARO
NEUCHÂTEL

Tous ceux qui ont déjà souffert de refroidissements savent que

le Baume
Libérol
soulage en une nuit

Ils doivent savoir aussi maintenant que

la Crème
Libérol
soulage aussi pendant la journée

La nouvelle Crème Libérol a une odeur particulièrement discrète et peut donc s'appliquer lorsqu'on doit se mêler à d'autres gens.

Maintenant, on peut combattre les refroidissements de façon encore plus efficace: la nuit avec le Baume Libérol fort, le jour avec la Crème Libérol discrète.

Dans les pharmacies et drogueries. Les produits Libérol de Galactina

La pluie n'effacera pas votre sourire



179.-

198.-

croydor

Trench-coat mode, beige, camel, bleu

Manteau élégant, coutures piquées, beige, vieux rose, bleu, jaune

Magasin spécialisé dans les vêtements de pluie

REGENPFEIFER

Bienne 12, rue Dufour téléphone 032 6 96 99
Bâle Falknerstrasse 3 téléphone 061 25 52 86
Zürich Limmatquai 30 téléphone 01 34 78 20

Chaque jeudi vente du soir

l'argent

tout de suite

de Fr. 500.- à 20'000.-

plus de 670'000 crédits déjà accordés

rapide — discret simple



Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00

Bon

Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Localité _____

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

EMPLOYÉ DE GARAGE

avec permis de conduire, pour divers travaux de préparation de voitures.

Place stable et bien rétribuée.

Faire offres écrites ou téléphoner au

GARAGE DU 1er MARS S.A.

Pierre-à-Mazel 1 - 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 44 24.

LE KIOSQUE BERNE

La

GÉRANTE

d'un kiosque à journaux

est toujours très appréciée de sa nombreuse et fidèle clientèle.

Cette belle activité, particulièrement intéressante pour une femme, offre l'avantage de la variété et lui laisse le sentiment de diriger sa propre affaire.

Nous sommes en mesure de vous remettre la gérance de notre kiosque à journaux, place Neuve-Porte, à la Neuveville. N'ayez surtout pas la crainte de ne pouvoir faire face à vos responsabilités : nous nous chargeons de vous former sérieusement.

Vous aurez du plaisir à vous initier à la direction d'un kiosque.

Vous pouvez sans autre vous adresser à nous :
Société Anonyme, LE KIOSQUE, case postale, 3001 Berne. Tél. (031) 25 24 61, interne 41.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Nous cherchons pour notre Service contrôle central de qualité deux

secrétaires qualifiées

Nos futures collaboratrices doivent posséder de bonnes connaissances d'anglais, éventuellement d'allemand.

Nous offrons :

- activité variée et intéressante au sein d'une petite équipe de travail
- situation stable
- prestations de travail et de rémunération d'une grande entreprise
- avantages sociaux de premier ordre.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres à notre service de recrutement du personnel, FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A., 2003 NEUCHÂTEL, ou de téléphoner au (038) 21 11 45, interne 226.

La Direction générale de la Société de Banque Suisse

cherche un

TRADUCTEUR

français qualifié ou désireux de se perfectionner pour

l'analyse financière

Il lui sera confié la traduction d'allemand en français des diverses publications du service.

L'accès à la documentation de base, souvent en plusieurs langues, et le contact direct avec les auteurs des textes devraient lui faciliter la tâche.

Il s'agit d'un poste nouveau offrant de bonnes possibilités de perfectionnement et de spécialisation dans les domaines économique et financier.

Les personnes intéressées voudront bien s'adresser à :

Société de Banque Suisse
Service du personnel

Aeschenvorstadt 1
4002 Bâle, tél. 23 23 23, interne 2222.



1872

MIGROS

cherche

pour son siège central de Marin
(à 8 km de Neuchâtel)

acheteur responsable

pour son secteur fleurs, plantes (ainsi qu'arbustes, engrais, etc.), et pour divers travaux de bureau concernant ce département.

Travail indépendant, bonne rémunération, avantages sociaux d'une entreprise moderne, restaurant d'entreprise, logement à disposition.

M-PARTICIPATION

Veillez adresser vos offres ou téléphoner à la SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.

DUBIED

entreprise de renommée mondiale dans la construction de machines à tricoter.

Dans le cadre de la création de notre nouveau centre de fabrication électronique, nous désirons prendre contact avec

UN TECHNICIEN

afin de lui confier la responsabilité du

GROUPE METHODE ET PRÉPARATION DU TRAVAIL

de ce centre.

Nous lui demandons

- une pratique de la préparation du travail : détermination et valorisation des opérations ; étude des postes de travail ; étude et création des outillages spécialisés.

Nous prions les personnes intéressées de prendre un premier contact par écrit ou par téléphone à

Edouard DUBIED & C^o S.A.

Service du personnel
Usine de 2108 COUVET
Tél. (038) 63 21 21
ou (038) 41 19 09 après 18 heures

USINE DE COUVET

Entreprise de Neuchâtel cherche une

DAME

aimant les chiffres, pour différents travaux de bureau. Travail à plein temps. Place stable. Entrée à convenir.

Prendre rendez-vous par téléphone au No 25 44 70.

Pour dame seule, on cherche couple :

employés de maison

(éventuellement à temps partiel), mari pouvant consacrer quelques heures à l'entretien du jardin. Chambre, cuisine, douche, Indépendantes. Conditions à discuter.

Adresser offres écrites à JL 588 au bureau du journal.

**NIXDORF
COMPUTER**

Le plus grand constructeur mondial de petits ordinateurs continue son développement considérable en Suisse romande

et offre à plusieurs

vendeurs-organiseurs confirmés

la possibilité de se créer une brillante carrière.

Si vous possédez :

- une solide formation commerciale
- de bonnes connaissances comptables
- si possible ayant pratique de la vente de machines comptables, petits ordinateurs ou moyen matériel
- une forte personnalité,

nous vous invitons à faire vos offres manuscrites, en joignant un curriculum vitae détaillé, avec prétentions, à la Direction de NIXDORF COMPUTER S.A., rue Saint-Martin 7, 1000 Lausanne. Discretion assurée.

BUSSIGNY-PRÈS-LAUSANNE

La Municipalité met au concours un poste

D'AGENT DE POLICE

Entrée en fonctions à convenir. Conditions : être incorporé dans l'armée : jouir d'une bonne instruction générale et d'une excellente santé ; justifier d'une bonne conduite. Avantages selon statuts du personnel. Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du commissaire de police, tél. (021) 89 07 71.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photo récente, certificats et références seront adressées à la direction de police, 1030 Bussigny-près-Lausanne, jusqu'au 24 mars 1973.

Nous cherchons

monteurs électriciens qualifiés

- pour :
1. Installations T+T (A+B)
 2. Service d'entretien et de dépannage, courant fort.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres ou se présenter chez :

**CLAUDE
DUCOMMUN**

Neuchâtel
Orangerie 4. Tél. 25 28 00.

HOTEL TOURING AU LAC
NEUCHÂTEL. Tél. 25 55 01
cherche

commis ou aide de cuisine

Faire offres ou se présenter à la Direction.

Société privée de la place engagerait pour entrée immédiate ou à convenir

UNE PERFOREUSE EXPÉRIMENTÉE

ayant la possibilité de travailler occasionnellement comme

AIDE-OPÉRATRICE sur ordinateur ICL 1901 S.

HORAIRE LIBRE
PRESTATIONS SOCIALES
AMBIANCE AGRÉABLE

Les candidates sont priées d'adresser leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae, date d'entrée possible et prétentions de salaire, sous chiffres D 920163-18, Publicitas, 1211 Genève 3.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A. s'adresse à...

Vous qui n'avez pas pu faire d'apprentissage, mais qui êtes travailleur, consciencieux et qui désirez accéder à un poste à responsabilités avec un salaire mensuel en rapport avec vos efforts.

Notre entreprise est à même de vous offrir la carrière que vous convoitez.

Vous pouvez devenir :

- conducteur de machine
- calandreur
- bobineur
- sécheur

Veillez venir visiter nos installations. Notre service du personnel se tient à votre disposition pour tous renseignements.

Papeteries de Serrières S.A.

2003 Neuchâtel

Tél. (038) 25 75 75

Vous qui cherchez un

TRAVAIL TEMPORAIRE

pour une période plus ou moins longue, notre entreprise offre à

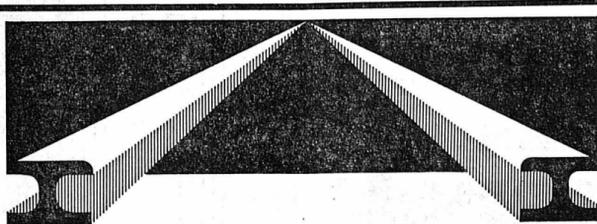
PERSONNEL FÉMININ ET MASCULIN

des travaux divers et variés en atelier.

Adressez-vous à notre chef du personnel — jeudi excepté — qui vous donnera tous renseignements.

CARACTERES S.A.
2000 NEUCHÂTEL

RUE DU PLAN 30
TÉL. (038) 25 07 22



Nous engageons pour notre division technique des

DESSINATEURS - CONSTRUCTEURS

Qualités requises :

- Esprit chercheur et créateur
- Pratique et expérience dans l'un des domaines suivants :
 - Hydraulique industrielle
 - Machines de chantiers
 - Machines-outils
 - Constructions soudées.

Nous offrons :

- Prestations en rapport avec les exigences du poste
- Conditions de travail agréables et activité professionnelle variée
- Avantages sociaux d'une grande entreprise.

(Référence 20)
Veillez adresser vos offres de service complètes, avec curriculum vitae, copies de certificats et prestations de salaire, à l'adresse ci-dessous.

MATISA
Matériel industriel SA Division du personnel

Case postale 1001 Lausanne
Tél. (021) 34 99 31

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

A la Guilde du Film

Freddy Buache a présenté des films qu'il aime

Programme éclectique que celui composé par F. Buache, conservateur de la Cinémathèque suisse, qui est venu proposer au public chaux-de-fonnier ses amours cinématographiques. La formule semble heureuse et un nombre public a fait confiance aux préférences sentimentales de ce spécialiste national.

F. Buache aime bien ressortir de ses fonds de tiroir de vieux films que tout prédestine à l'oubli total. C'est le cas de « Marie-Martine » réalisé en 1942 par Albert Valentin et qui est un film étonnant techniquement par son montage en flash-back. Très nouveau pour l'époque, ce système est utilisé à chaque évocation du passé et sert à de multiples retours en arrière lors du récit de cette malheureuse jeune fille, orpheline dès l'enfance, et dont le mauvais sort sera favorisé par un écrivain diabolique qui se prendra pour le destin. Jules Berry dans ce rôle est des plus affreux et méchant, prouvant son talent, mais qui conduirait rapidement à l'agacement. On regrette que l'apparition de Saturnin Fabre ne soit plus conséquente : il réalise en quelques minutes un véritable numéro dans un rôle de vieux garçon aigri. Un peu de cinéma de papa, touchant au mélodrame, mais, qu'il fait bon revoir.

Une simple histoire, ou plutôt son auteur, Marcel Hanouin ont séduit Buache dès le départ et il commentera longuement les particularités de ce film sort de double communication, où l'image et le déroulement des événements est commenté par une voix off, qui transposera quelque peu la vérité. Il faut être très attentif et se prêter à fond à ce jeu froid d'intellectuel observateur, alors qu'on peut aussi être pris par le thème même du film, dramatique dans sa simplicité.

La journée ne pouvait se passer sans un hommage à Bunuel. Avec « l'âge d'or », il fut de taille, et ce fut l'occasion pour l'administrateur inconditionnel qu'est F. Buache, de rappeler quelques constances dans l'œuvre du cinéaste, faisant en particulier des rapprochements intéressants avec son dernier film. « Le charme discret de la bourgeoisie ». On ne peut faire un développement de ce chef-d'œuvre devenu un classique, en quelques lignes.

La soirée consacrée à Andrzej Wajda comportait deux films excellents : « Le bois de Bouleaux » et « Les noces ».

Wajda excelle dans le lyrisme, même si, comme dans « Le bois de Bouleaux », il cotoie le drame naissant. Un jeune homme atteint de tuberculose sait qu'il va mourir, se raccroche à la vie, par la musique, l'amour. Mais chez cet auteur polonais, la description ne peut être froide et par un jeu de lumières et de couleurs, elle devient un poème. Même volonté de lyrisme dans « Les noces », d'après une pièce de théâtre, et qui illustre les traditions campagnardes polonaises, à l'occasion d'un mariage entre un intellectuel et une paysanne. Wajda introduit en plus le fantastique, par le biais de l'ivresse ou du rêve. Et l'animation tourbillonnante de la fête, coupée de temps calmes qu'envahit la poésie des images jouant avec les paysages nocturnes, est de la même veine, quoique moins discrète, que le jeu des tons dans « Le bois de Bouleaux ».

Comme le précisait, F. Buache, un cinéma irréaliste, entre la transposition pure et le fantastique.

M. Yann Richter orateur du 1er août

Le comité du 1er août communique que M. Yann Richter, conseiller national et vice-directeur de la Chambre suisse de l'horlogerie, a accepté d'être l'hôte de la Chaux-de-Fonds à l'occasion de la prochaine fête nationale. Il prononcera le discours officiel lors de la manifestation populaire qui se déroulera au parc des sports.

Carnet de deuil

A la Chaux-de-Fonds, est décédé, après quelques semaines de maladie M. Jean-Pierre Maréchal. Le défunt, qui était âgé de 52 ans, était docteur en sciences économiques de l'Université de Neuchâtel. Il dirigeait, en ville, une fiduciaire. M. Maréchal avait participé activement à la vie économique et culturelle de la cité. Il fut notamment l'un des membres fondateurs du Lions Club de la Chaux-de-Fonds, dont il assuma également la présidence avant d'en être le censeur. Vérificateur des comptes pendant de nombreuses années de Musica-Théâtre, il avait été nommé trésorier de cette fondation en 1972. A côté de ses multiples activités, il occupait aussi le poste de caissier des colonies de vacances de la ville. Administrateur de la maison Marc Nicolet et Cie S.A., de l'administration suisse des fabricants de verres de montres. Il était par ailleurs secrétaire général de l'Association des fabricants suisses de pignons, administrateur également de la compagnie des montres Marvin S. A. M. Maréchal, en dehors de son activité professionnelle, était un fervent du billard. Il avait été élu président central du club des amateurs. L'annonce de ce décès a soulevé en ville une légitime émotion en raison de la personnalité du défunt.

« Blaise » par le club de la SSEC

Un très nombreux public a assisté samedi soir au théâtre à l'excellent spectacle présenté par le club littéraire de la Société suisse des employés de commerce. Cet ensemble est bien connu dans la région depuis de nombreuses années et, à chaque fois, il provoque l'admiration. La pièce qui a été interprétée est extrêmement amusante grâce aux situations cocasses et imprévues dont elle foisonne et grâce aussi à de nombreux bons mots.

A la tête de la distribution, il faut relever les noms de M. Serge Vuillems qui avait d'ailleurs assuré la mise en scène et de Mlle Janine Boissenot, deux acteurs d'un talent éprouvé et qui ont fait leurs camarades, le succès de la représentation. Le public s'est amusé à une pièce sans prétention, mais qui a atteint le but que l'auteur s'était assigné : faire rire et divertir d'abord. On a applaudi un décor de Jean-Marc Juvet et apprécié la régie précise de Mlle Mauricette Delmonaco et de M. Henri Barbazat.

Emission télévisée à l'aula du Gymnase : le pari tenu et gagné de Radio-Hôpital Et de beaux souvenirs pour cette 50^{me} heure des variétés

A chaque émission, à chaque interview, le même trac, la même angoisse saisi l'équipe de Radio-Hôpital. On doit réussir, il faut que cela marche. Et les minutes s'ajoutent aux secondes, on progresse ainsi avec un sourire dissimulant l'inquiétude vers le mot « fin ». Qui ne signifie en fait rien puisque le départ vers une nouvelle aventure sera donné, quelques semaines plus tard : une autre de ces « heures des divertissements ».

Il y a à quelques années, lorsque pour la première fois apparut l'équipe de Radio-Hôpital, un certain scepticisme se fit jour. Bravo, oui bravo à toutes ces bonnes volontés qui acceptent d'animer quelques instants la vie de l'établissement hospitalier. Et d'estimer que l'expérience en resterait là. La vie d'un hôpital, c'est aussi cela.

Mais l'expérience tentée par quelques membres issus essentiellement des chasseurs de sons de la Chaux-de-Fonds, n'aura pas connu ce destin puisque son entrée en force acquiescément le soutien nécessaire à une orientation précise.

Il ne s'agissait point de venir ici de temps à autre, comme ça, pour le plaisir, mais de mettre sur pied une organisation, un groupe de travail, afin qu'à date régulière malades et personnel soignant puissent assister par le canal des appareils de radio de l'établissement à un programme de variétés. Le studio, tout naturellement, trouverait sa place dans le hall d'entrée. Et l'équipe, ainsi formée, développerait ses liens d'amitiés, ses connaissances techniques.

Radio-Hôpital venait de naître... il y a quelques années déjà.

Pour sa 50^{me} heure de divertissements, comme nous l'avions indiqué, elle se voulait « télévisée ». Ce n'est point une fantaisie que s'accordent les animateurs, mais bien le fruit d'une constatation. En effet, la ville est pourvue dans son ensemble d'un système par câble permettant à tous ceux qui en disposent de pouvoir capter plusieurs chaînes de postes suisses et étrangères. Pourquoi dès lors ne pas faire profiter non seulement les hôtes de l'hôpital, mais également d'autres institutions locales d'une émission télévisée ? En direct depuis le Gymnase cantonal du Bois-Noir dont les installations ultra-modernes n'ont rien à envier à n'importe quel studio. Tout le monde était d'accord et l'équipe de Radio-Hôpital retrouvait

le sourire des grandes réalisations, lorsqu'un veto des PTT remit en question l'organisation même de cette direct. Dans une précédente édition, nous avions présenté l'ensemble du problème. C'est pourquoi il fallut se résoudre à une émission publique enregistrée en direct à l'aula du gymnase, mais avec une diffusion pour les malades peu de temps après.

LE GRAND JOUR

C'est parti ! Il y a quelques jours, dans le vaste aula du Gymnase du Bois-Noir, un aula où se pressait un public relativement nombreux, démarrait la cinquantième émission de Radio-Hôpital. Et comme tous les anniversaires importants, on avait prévu une « télévisée ». Aussi la scène avait-elle été transformée en plateau tandis que les caméras mobiles s'élançaient de chaque côté en direction des premiers sièges. Au fond, la régie et le grand patron Francis Jeannin. Des décors enfin, où le chiffre « 50 » revenait régulièrement.

« Top ». Il était 14 h 30. Sur les écrans de contrôle et ceux disposés dans l'aula, venait d'apparaître une image. La ville de la Chaux-de-Fonds vue d'un avion. Sur une musique percutante. Puis, en surimpression, titres et numérotation.

Au micro, Jacques Frey saluait l'assemblée et tout spécialement les pensionnaires du centre ASI qui quelques jours plus tard purent suivre eux aussi cette diffusion. Un mot enfin à l'intention des auditeurs du « Rendez-vous de 16 heures », dont la radio avait tenu à diffuser la bande sonore dans le courant de la semaine qui suivit. Au programme, tout d'abord Mmes Cécile Pantillon et Marceline Parel, pianistes, qui interprétèrent à quatre mains des valses de Brahms. Puis la présentation du studio et de la régie qui permit au public d'apprécier le travail minutieux fourni par toute l'équipe.

Fit suite Michel Rusconi et ses flûtes roumaines.

J'ai débuté il y a quatre ans, avec l'arrivée en Suisse de l'ensemble Fruza Verde, expliqua tout d'abord Rusconi. Ce fut le coup de foudre. Mais jusqu'au moment où j'ai pu jouer de la flûte, il y eut un long cheminement. Un ou deux airs viennent compléter cette brève introduction, qu'un petit incident technique du son ne parviendra pas à déranger. De toute façon, puisqu'il s'agit d'un différé à l'intention de l'hôpital, ce pépin ne sera absolument pas ressenti. Ouf, chacun respire. Et de croiser les pouces en attendant la suite des divertissements.

Le soroptimiste-club de la Chaux-de-Fonds avait délégué deux de ses représentants : Mme Perregaux et Mlle Jacot. Et comme le Rotary-club qui fut fondé à la demande de femmes de médecins et d'avocats, celui-ci a été créé à la suite de propositions de maris excédés d'entendre leurs femmes parler toujours de leur profession. Une manière comme une autre de réunir des affinités professionnelles dans les domaines les plus divers. C'est ainsi que cha-

que club ne compte qu'un membre d'une profession.

Autre son, autre thème, avec René Dessibourg, l'accordéoniste virtuose dont la renommée jurassienne n'est plus à faire. Et puis M. André Tissot, président de l'ASPAM, et ses chères vieilles pierres. Il s'agit là d'un héritage qu'on a tous reçu, dira-t-il en substance en parlant du patrimoine neuchâtelois, mais dont souvent on ne mesure pas la valeur. On dit du Musée paysan qu'il est le fils aîné de l'église, c'est-à-dire le plus beau fleuron de l'activité de l'ASPAM. Il n'est en fait qu'une étape dans la lutte entreprise pour sauvegarder les richesses du Jura. Une séquence filmée au musée par Jean-Pierre Girardin permet à M. Tissot, qui est également le directeur de ce gymnase cantonal, d'évoquer toute la poésie reconstituée dans ces antiques salles.

Président de la commission de l'hôpital et conseiller communal, M. Roger Ramseyer se prête de bonne grâce à la tradition qui veut que l'on récompense la mère du plus jeune bébé de la maternité. Aussi déposa-t-on dans ses bras un ravissant bambin qui se révéla être un magnum de champagne. La surprise était de taille, surtout pour Mme Isabelle Debarros, à qui fut remis ce présent, avec les félicitations de M. Ramseyer et de Radio-Hôpital.

En musique cette fois, on mit un terme à cet après-midi avec Jean d'Arville et Liliane Lili, les fantasistes du café-conc et le trio Veracruz.

Côté pile, côté face. Autant sur le plateau l'on s'efforçait d'être concis, clair et surtout compris, autant le studio situé à plusieurs dizaines de mètres de là, dans le corps même du gymnase, révélait quelques surprises. Il fallait tout d'abord franchir une porte que gardait un charmant sourire. Puis l'on pénétrait enfin dans les lieux saints où se fabrique l'émission. A l'occasion de l'inauguration de ce bâtiment cantonal, nous avions présenté les installations du studio, aussi n'y reviendrons-nous pas, sauf pour souligner qu'elles sont à même de couvrir un programme qui pourrait être diffusé sur le plan local. C'est une constatation.

Mais le dialogue restera, pour le néophyte, l'un des mystères de cet après-midi-là.

— Attention sur la 2. Top. Trop court.
— Un plan « public ». C'est bon.
— Alors ça roupille ? Gros plan sur les yeux. Vite les yeux.

Et de s'agiter, et de presser des boutons. Tandis qu'une dizaine d'écrans vous regardaient. Avec les yeux de plusieurs caméras. Dans son coin, le tireur se perdait dans ses multiples cartons.

A lui seul, le studio de Radio-Hôpital mériterait une émission.

Chaque chose en son temps. Mais la patience saura sans doute récompenser un jour ceux de Radio-Hôpital qui, bénévolement, accomplissent leur « boulot ». On ne saurait parler d'un devoir, puisqu'ils l'accomplissent avec enthousiasme.

Ph. N.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, « Le grand blond avec une chaussure noire » (16 ans).
Eden : 18 h 30, « Enquête sur la vie sexuelle de la ménagère, No 2 » (20 ans) ; 20 h 30, « Les joyeux lurons » (16 ans).
Piazza : 20 h 30, « Alerte à la bombe » (16 ans).
Scala : 17 h 30 et 21 h, « L'apprentie sorcière » (enfants admis).

TOURISME
Bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS
Rado-club bar 72 : 21 h - 4 h.
Le Scotch : 21 h - 4 h.
La Boule d'or : 21 h - 2 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.
Domino : 21 h - 4 h.

EXPOSITIONS
Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée des beaux-arts : acquisitions récentes et les collections.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée paysan des Eplatures : costumes et coutumes.
Galerie du Manoir : Xavier Krebs.
Lyceum (loge 8) : Hélène Borkowska (icônes) et Hanna Kiedrzyńska Berbecka (tissus artistiques).
Permanence médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Forges, avenue Charles-Naine 2a, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

MANIFESTATIONS
Salle de musique : 20 h 15, Gunther Herbig et la Philharmonie de Dresde (10^{me} concert de l'abonnement).

Le Locle

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.
Pharmacie de service : Mariotti, Grand-Rue 38. Des 21 h, tél. 17.
Permanence médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

Politique

Les candidats du POP au Grand conseil

Le parti ouvrier et populaire a décidé de présenter des candidats pour les élections au Grand conseil neuchâtelois, dans trois districts, soit à Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds et le Locle.

La Chaux-de-Fonds : Gérard Berger, sériographe ; René Blantz, architecte communal ; Alain Bringolf, éducateur ; Etienne Broillet, conseiller communal ; Marcelle Corswant, professeur ; Marguerite Greub, ménagère ; André Gutmann, typographe ; Henri Lengacher, horloger-rhâbilleur ; Pierre Roulet, bijoutier ; Walter Santschi, linotypiste ; Louis Sidler, journaliste ; Jean Steiger, professeur, et Claudine Vuilleumier, vendeuse.

Le Locle : Frédéric Blaser, conseiller communal ; Jean Blaser, horloger ; Berthold Boss, agriculteur (Entre-deux-Monts) ; Charly Debieux, électricien ; Michel Emery, mécanicien ; Marianne Huguenin, étudiante en médecine ; Claude Leimgruber, graveur.

LE LOCLE - LE LOCLE

Grève au collège secondaire du Locle Ouverture d'une enquête

De notre correspondant :

La commission scolaire du Locle a tenu, en début de semaine, une réunion. A l'issue de celle-ci, un communiqué a été établi dont voici le teneur.

« La commission scolaire, dans sa séance du 5 mars, a examiné la suite à donner aux incidents survenus le 2 mars au collège secondaire. Elle a approuvé la décision prise par son bureau au sujet de l'annulation du congé du 2 mars, tout en regrettant le malentendu qui est à l'origine de ces incidents. Considérant que la « grève » a constitué un acte d'indiscipline, elle a ordonné d'entente avec la direction de l'école, l'ouverture d'une enquête. Celle-ci a été confiée à M. Jean Klaus, directeur, qui s'efforcera de déterminer les responsabilités. Ce n'est qu'au vu des résultats de cette enquête qu'une décision définitive sera prise. »

Rappelons brièvement les faits. Le bureau de la commission scolaire de la Chaux-de-Fonds, dans un communiqué que nous avons publié il y a quelques jours, annonçait que le vendredi 2 mars ne serait pas congé. Et ceci, après s'être entretenu auparavant avec la commission scolaire du Locle et les directions des écoles. Il semblait donc que pour le Jura neuchâtelois, une décision commune non seulement avait été souhaitée mais interviendrait. Toutefois, au Locle, une annonce plus ou moins officielle était faite, selon laquelle les élèves pourraient faire le « pont ». Si du côté chaux-de-fonnier, on s'étonna ouvertement, la réaction locloise ne tarda pas. C'est ainsi que le bureau de la commission scolaire de cette ville, lors de sa séance du 22 février, a décidé à l'unanimité et en ne cédant à aucune pression, de rapporter la décision prise par la direction des écoles de fermer les classes le vendredi 2 mars.

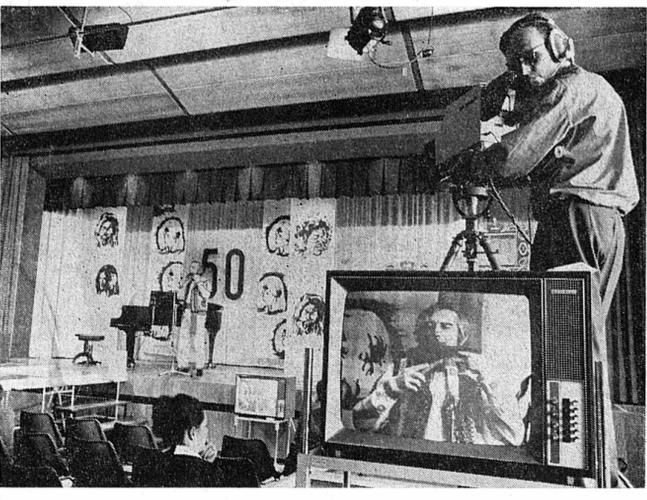
Cette mesure se trouvant en contradiction avec les engagements pris par les autorités scolaires de notre ville et avec celles de la Chaux-de-Fonds, le 31 octobre 1972, n'avait, d'autre part, fait l'objet

d'aucune demande auprès de la commission scolaire du Locle. En conséquence, les enfants de notre école se rendront normalement en classe le vendredi 2 mars.

UN MALENTENDU

Il s'agissait sans doute d'un simple malentendu entre la direction des écoles et la commission scolaire, mais bien des élèves estimèrent que puisque l'on avait annoncé un jour férié, ils y avaient droit. C'est pourquoi l'on assista, ce vendredi 2 mars (voir la « FAN » de samedi) à une grève devenue généralisée à l'école secondaire et de commerce. Le directeur, M. Jean Klaus, tenta de parlementer mais en vain. Et finalement, le matin, les classes dont l'effectif restait au-dessous de la moitié normale, furent fermées. L'après-midi, les cours ne furent pas donnés. Nous avions, dans notre édition du lendemain, donné un compte rendu de cette manifestation. A ce propos, contrairement à ce qu'une ligne sautée pouvait laisser supposer, nous tenons à préciser que nous avons pris contact par téléphone dans la soirée de vendredi avec le domicile de M. Klaus. Ce dernier, étant absent à ce moment là, retenu par une réunion, nous n'avions pu obtenir de renseignements supplémentaires. Quant au président de la commission scolaire, il nous précisait qu'un communiqué serait établi à l'issue de la réunion de cette commission, lundi soir.

Une enquête est ainsi ouverte et l'on va « s'efforcer » de déterminer les responsabilités. Le terme même employé par la commission scolaire montre bien que la chose ne sera guère facile.



Caméraman et scène de l'émission T.V. Hôpital. (Photo Michel-Antoine Robert)

VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police de Cernier

Stationnement, négligence et ivresse

De notre correspondant :

Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier sous la présidence de Mme Ruth Schaar-Robert assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut. J.V. de Neuchâtel, a circulé avec son automobile à Valangin à 74 km heure, alors que la vitesse est limitée à 60 km/h. Il n'a pas payé l'amende d'ordre qui lui a été infligée dans le délai prescrit, d'où son renvoi devant le tribunal. Il reconnaît les faits. A l'amende de 60 fr., qui est confirmée viennent s'ajouter les frais par 20 fr.

PARCAGE INTERDIT LA NUIT

Chs L., M.L. et Ch. L., domiciliés à Cernier, ont laissé stationner leurs voitures sur la voie publique malgré un arrêté du Conseil communal de Cernier du 29 novembre 1972, sanctionné par le Conseil d'Etat, interdisant le stationnement des véhicules sur les rues et les trottoirs du village durant l'hiver 1972-73 de 24 h à 6 h 30. En passant le triangle dans la nuit du 15 au 16 janvier, les employés communaux furent gênés dans leur travail par ces voitures. Chs L. reconnaît les faits mais conteste avoir commis une infraction. Il allègue que les 3 cm de neige qui recouvraient la chaussée ne justifiaient pas le passage du triangle. Quoi qu'il en soit, il a contrevenu à l'arrêté du Conseil communal. Les prévenues M.L. et Ch. L. ne se présentent pas à l'audience. Chs L., M.L. et Ch. L., ces deux dernières par défaut, sont condamnés à 20 fr. d'amende et 10 fr. de frais chacun.

R.S., à Fontaines, est renvoyé devant le tribunal sur dénonciation de l'inspection cantonale du travail. Il reconnaît qu'il a circulé à différentes reprises avec

son camion en laissant le même disque dans le tachygraphe plusieurs jours de suite ; qu'il n'a pas maintenu les disques propres, ce qui rendait la lecture difficile, et qu'il n'y a pas inscrit le numéro des plaques et le kilométrage. Il admet qu'il y a eu négligence de sa part. Le tribunal le condamne à une amende de 120 fr. et aux frais par 27 fr. Lors d'un contrôle de police, E.B., à Cernier, n'avait pas avec lui le permis de circulation de son véhicule. Il n'a pas payé l'amende de 10 fr. qui lui a été infligée dans le délai fixé. Ne s'étant pas présenté à l'audience, il est condamné à 10 fr. d'amende et 10 fr. de frais.

IVRESSE : SURSIS

Le 23 décembre était pour R.P., à Nidau, non seulement le dernier jour de travail de l'année mais également jour de paie et de remise d'une gratification. Pour marquer cette journée, il décida avec un camarade de s'offrir un bon repas. Après avoir mangé, R.P. rencontra des connaissances avec lesquelles il consommait plusieurs whiskies. Peu après 24 h, sur le chemin du retour, entre Coffrane et Valangin, il perdit la maîtrise de son véhicule qui, au lieu de suivre la route, s'engagea sur un chemin sans issue et endommagea une barrière. Suspecté d'ivresse, R.P. fut soumis aux examens d'usage. Le breathalyzer donna un résultat de 2,2 gr. ‰. Les analyses du sang révélèrent une alcoolémie située entre 1,67 gr. et 1,87 gr. ‰. Le prévenu reconnaît les faits. Il explique que c'est la première fois qu'une telle aventure lui arrive et qu'elle lui servira de leçon. Les renseignements obtenus sur son compte sont bons. R.P. est condamné à 5 jours d'emprisonnement et 500 fr. d'amende. Le tribunal tient compte des circonstances invoquées par le prévenu et le met au bénéfice du sursis pour une durée de 2 ans pendant laquelle il devra s'abstenir de consommer des boissons alcooliques. L'amende pourra être radulée du casier judiciaire après un délai de même durée. Les frais, par 211 fr., sont mis à sa charge.

Informations horlogères

Boîtes or : Convention avec l'Autriche

M. Emanuel Diez, ambassadeur, directeur de la direction du droit international public du département politique fédéral, et M. Karl Gruber, ambassadeur d'Autriche, ont échangé ce jour à Berne les instruments de ratification de la convention entre la Confédération suisse et la République d'Autriche sur la reconnaissance réciproque des poinçons officiels apposés sur les boîtes de montres en métaux précieux, signée à Vienne le 14 février 1972, annonce un communiqué du DPF. La convention entrera en vigueur le 6 avril 1973.

Pour vous qui fuyez les foules de l'été... LE PRINTEMPS EN CORSE SERA LE LUXE DE VOS VACANCES.

Jusqu'au 25 juin, profitez des tarifs spéciaux de la C.I.G. LE TRANSMEDITERRANEE

et jusqu'au 29 juin, de ceux des transat hôtels-clubs

Passage : Aller-Retour, 1^{re} classe, pour 2 personnes et une voiture (14 jours maximum en Corse)

de Nice : Fr. 364.- de Marseille : Fr. 419.-

Séjour : 1 semaine pension complète (taxes, service et vin courant de table inclus)

HOTEL CLUB de la MARANA en chambre double : Fr. 357.-

HOTEL SAN BASTIANO en chambre double : Fr. 518.-

sous réserve de modification
Consultez votre Agent de voyages

transat HOTELS-CLUBS



La C.G.F.M. dessert également la SARDAIGNE, l'ALGERIE et la TUNISIE

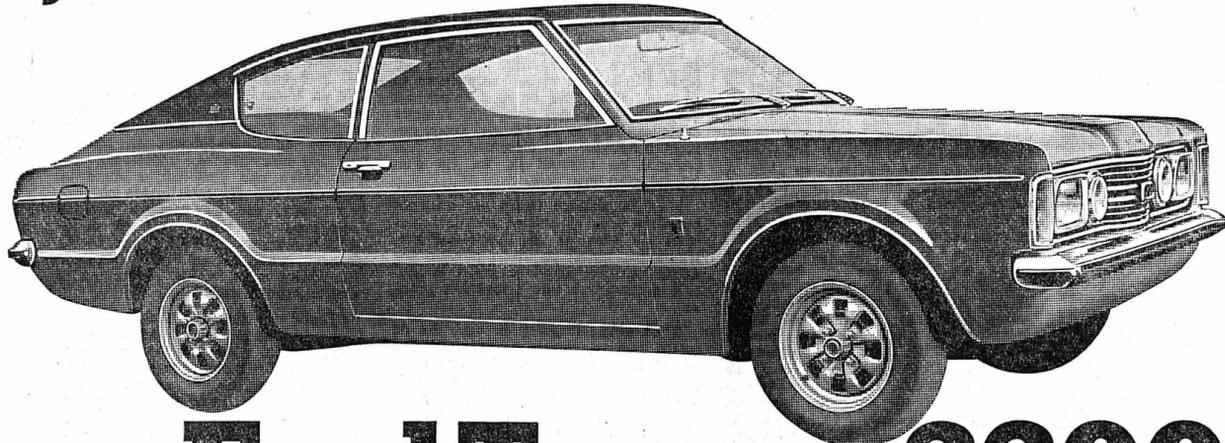
CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiorgio, Fontaines.

Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.



**gagnez,
dès le premier tirage,
au jeu Cavallino**



une Ford Taunus 2300 GXL*

Par ce grand jeu, Firestone entend fêter le succès incontestable de son pneu Cavallino à carcasse radiale. Aussi, des milliers de pneus Cavallino seront distribués aux deuxièmes classés de notre jeu.

Trois voitures neuves sur cinq sont aujourd'hui équipées de pneus Firestone. Trois chiffres exacts sur cinq et vous serez possesseurs d'un pneu Cavallino. Avec cinq chiffres exacts vous recevrez la voiture de vos rêves.

Grâce au coupon de participation, vous participez aux sept tirages!

Inscrivez dans le «compteur kilométrique» de votre coupon un nombre de cinq chiffres de votre choix. Ajoutez-y votre nom, adresse, ainsi que le nom et l'adresse d'un concessionnaire Firestone de votre région.

Les conditions sont ainsi remplies pour prendre un bon départ. N'oubliez pas le dernier délai d'envoi: vendredi, 23 mars 1973.

Chaque nombre de la chance compte pour chacun des sept tours

Dès le 13 avril et pendant sept semaines consécutives, un tirage hebdomadaire aura lieu sous contrôle notarial et un nombre de cinq chiffres sera tiré (dans ce nombre figureront les trois possibilités de gain d'un pneu Cavallino). Votre coupon participe aux sept tirages au sort. Vous avez donc sept chances de gagner.

Vous êtes assurés de participer au jeu, car nous vous confirmons votre numéro de la chance par retour du courrier au moyen d'une étiquette autocollante.

Des voitures de rêve et des pneus Cavallino, car la chance vous sourira!

Chaque nombre exact reçoit un prix. Nous vous offrons ainsi la possibilité de remporter beaucoup plus que sept voitures et plusieurs milliers de pneus Cavallino.

3 voitures neuves sur 5 sont équipées de

Firestone

Exemple: cinq sur cinq (prix principaux)

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 4 | 8 | 0 | 7 | 2 |
|---|---|---|---|---|

 = numéro tiré au sort

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 4 | 8 | 0 | 7 | 2 |
|---|---|---|---|---|

 = votre numéro

Exemple: trois sur cinq (prix Cavallino)

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 4 | 8 | 0 | 7 | 2 |
|---|---|---|---|---|

 = numéro tiré au sort

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 4 | 8 | 0 | | |
| | 8 | 0 | 7 | |
| | | 0 | 7 | 2 |

 = (c'est-à-dire 3 possibilités de gain par numéro)

Daliah Lavi sera à la télévision votre «déesse de la chance»



La ravissante Daliah Lavi sera présente aux sept tirages au sort télévisés. C'est elle qui annoncera les numéros gagnants communiqués par une machine électronique. Vous serez, devant votre petit écran, immédiatement au courant de vos gains.

Voici les dates que vous ne devez pas manquer (à 20.10 heures)

Vendredi, 13 avril 1973
 Jeudi, 19 avril 1973
 Vendredi, 27 avril 1973
 Vendredi, 4 mai 1973
 Vendredi, 11 mai 1973
 Vendredi, 18 mai 1973
 Vendredi, 25 mai 1973

Si vous avez gagné, écrivez-nous au plus vite!

Chaque lundi suivant un tirage, le numéro gagnant sera annoncé dans ce journal. Si vous avez gagné, écrivez-nous. Quelques jours plus tard, votre prix vous sera remis lors d'une petite manifestation. Votre voiture sera équipée de pneus Cavallino et prête à rouler pour le tour d'honneur!

Faites de même, si vous possédez trois chiffres gagnants. Une petite lettre à Firestone et le tour est joué. Vous recevrez rapidement un bon pour un pneu.

Ont le droit de participer au jeu Cavallino: tous les automobilistes, leurs proches parents, ainsi que le personnel des 8000 revendeurs Firestone de Suisse.

Les collaborateurs de la fabrique Firestone à Pratteln et de l'agence de publicité ne peuvent y prendre part.

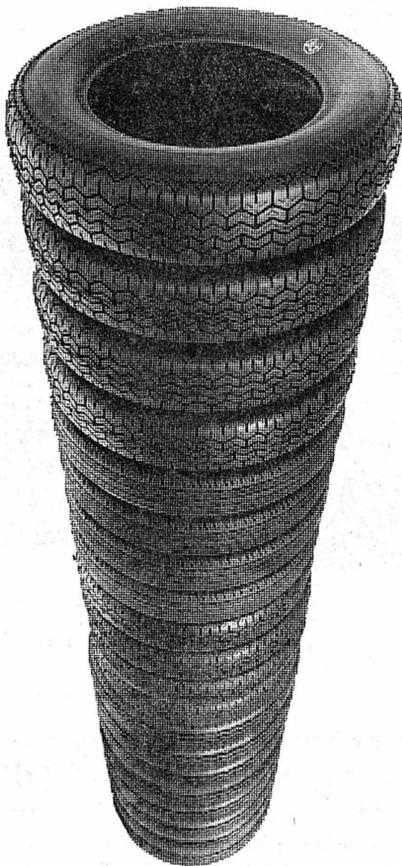
Le jeu ne pourra faire l'objet d'aucune correspondance et la possibilité de recours est exclue.

La promesse de gain ne comporte qu'une seule restriction: chaque famille gagnante ne peut remporter qu'une seule voiture par tirage au sort.

*Ford Taunus 2300 GXL. La séduction d'un coupé associée à l'habitabilité d'une limousine. Moteur V6 avec 108 CV/DIN. Equipement complet avec: toit recouvert de vinyl, dégivreur de glace arrière, alternateur, deux phares halogènes supplémentaires, volant sport, compte-tours, roues sport de 5 1/2 pouces, pneus radiaux, double circuit de freinage, servo-freins, sièges avant couchettes, radio Blaupunkt.

Prix Cavallino

Des milliers de pneus Cavallino attendent d'être distribués aux deuxièmes classés de chaque tour.



Coupon de participation

Je désire jouer au grand jeu Cavallino et vous prie de me confirmer ma participation. Mon numéro de chance:



(Ecrire en caractère d'imprimerie avec stylo à bille bleu ou noir)

Mon nom et adresse:

Nom et adresse d'un revendeur Firestone:

FAN 1

Chaque coupon doit être envoyé séparément sous enveloppe affranchie à 30 centimes, jusqu'au 23 mars 1973, 24.00 heures (date du timbre postal) à l'adresse suivante:

Fabrique de Produits Firestone SA,
 Jeu Cavallino,
 Département VF, 4133 Pratteln

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Assemblée du Ski-club de Couvet

(c) Le Ski-club de Couvet a tenu une assemblée générale, vendredi soir, aux Plânes-sur-Couvet, sous la présidence de M. André Schmid. Une admission a été acceptée. De bons échos sont parvenus concernant l'organisation d'un concours pour OJ et qui a réuni des skieurs des Ski-clubs des Chevreuils-Lausanne, Môtiers et... Couvet. Le camp de ski des élèves des Bayards a connu un beau succès organisé qu'il fut au Chalet du Ski-club. Rapport a été donné sur l'Assemblée générale de l'Union des sociétés locales qui s'est tenue le lundi 26 février. Le loto de la société aura lieu le 9 décembre. Le président de la commission technique, a donné connaissance de plusieurs résultats de concours auxquels ont participé des membres du Ski-club de Couvet. La Blanche Randon-

née que patronnera la FAN aura lieu samedi et dimanche avec le second de ces deux jours, deux courses avec départs simultanés réservés aux licenciés et non licenciés. Un challenge a été offert; il récompensera le premier des juniors licenciés (10 km). Ce trophée devra être gagné trois fois en quatre ans. Le détail de l'organisation sur tous les plans de la manifestation a été passé en revue. On lira plus en détail dans la FAN de vendredi, les derniers renseignements sur cette Blanche Randonnée, et l'on pourra, à cette occasion, prendre connaissance de la carte indiquant les parcours.

Les comités se réuniront en avril prochain tandis que l'Assemblée annuelle aura lieu dans la seconde quinzaine de mai.

Pêche à la ligne : réactions pessimistes

De notre correspondant :

La pêche à la ligne s'est ouverte le 1er mars. Voici quelques réflexions exprimées par les pêcheurs eux-mêmes. « Les conditions n'auraient pu être plus mauvaises » a déclaré un cavalier de la gaule désabusé! Et pourquoi? « Le froid, la température de l'eau, le niveau très bas de la rivière et les conséquences de la névrose ulcéreuse dernière qui ne favorisent pas de bonnes prises » précisait notre interlocuteur. A écouter les pêcheurs, la grande majorité de ceux qui pratiquaient leur sport favori n'ont « fait » aucune prise. A moins 15 degrés, jeudi matin, le fil des lignes était entouré d'une carapace de glace et l'eau des bords de l'Areuse avait gelé! Comment dans ces conditions prétendre prendre du poisson? Si entre Buttes et Noiraige, ce n'était pas

l'affluence des années dernières (d'aucuns ont même renoncé à prendre un permis), on se bousculait dans la région du Pont-de-la-Roche à l'est du village de Saint-Sulpice. Du poisson? Peu de poisson? Qu'en est-il des conséquences de la NUD, maladie qui touche le cours supérieur de l'Areuse. « Difficile de répondre à cette question » nous a dit un pêcheur covasson, membre du comité de la Haute-Areuse. « Les conditions météorologiques sont trop mauvaises pour juger de la situation; il faudra attendre quelques semaines encore pour se faire une idée exacte ». L'ouverture officielle de la pêche de cette année n'a donc pas enthousiasmé nos pêcheurs. D'ici au 15 septembre prochain, date de la fermeture, nous aurons l'occasion de reparler de ce sujet. F. Jt.

Au tribunal de police du Val-de-Travers Quand il est question de règlement de compte...

De notre correspondant régional :

Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de MM. Philippe Favarger, président et Adrien Simon-Vermot, substitut greffier s'est occupé d'un singulier règlement de compte.

Un commerçant de Travers et sa femme avaient porté plainte contre R. P., actuellement à Môtiers, pour menaces. A l'origine, un règlement de compte; R. P. achetait de la marchandise chez ces commerçants et ne la payait pas. Il menaçait même la femme. La somme était importante et R. P. avait obtenu que la plainte fût suspendue. En contrepartie, il s'était engagé

à verser des mensualités de 200 fr. et à régler la totalité de son dû jusqu'à fin décembre de l'année dernière. Cette promesse n'a pas été tenue et la poursuite pénale a été reprise. En définitive les commerçants ont eu un acte de défaut de biens.

— Je ne refuse pas de payer le solde, mais je laisse faire l'assistante sociale.

R. P. prétend encore qu'on lui a retenu deux fois le même argent pour le même compte. Ce qui n'est pas exact.

— Et puis, dira la commerçante, vous avez sorti un pistolet...

— Ça ne va pas? Le tribunal pénal qui n'a pas à s'occuper de la créance en elle-même, a constaté que pour la plainte en menaces, la conciliation n'avait pas abouti. Aussi a-t-il renvoyé l'affaire pour administration de preuves.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Au club d'échecs

(c) En présence d'une quinzaine de membres, le Club d'échecs a tenu sa séance administrative sous la présidence de M. Roland Dubois. Il ressort du rapport présidentiel que la société a connu, en 1972, une activité réjouissante. Au cours de l'hiver dernier, douze joueurs, répartis en deux groupes, ont disputé le championnat interne. Dans les mois suivants, des résultats honorables ont été obtenus tant au « tournoi-éclair » qu'à celui dit des « chevaux d'or ». Le club participera au tournoi par équipes locales sont prévues prochainement avec les clubs de Sainte-Croix et de la Béroche.

Une entrée est enregistrée, ce qui porte à 20 l'effectif total du groupement. Le comité est réélu en bloc pour une nouvelle année. Il comprend MM. Roland Dubois, président; Jean Bourquet, vice-président; Jacob Kämpf, secrétaire; Gérald Montandon, caissier, et Numa Leuba, chef du matériel. Pour marquer le 20^e anniversaire de la fondation du club, une soirée musicale a déjà eu lieu avant Noël. La seconde manifestation groupera les membres et leur famille, souper au cours duquel sera projeté le film d'un safari africain tourné par M. Numa Leuba.

IL ABANDONNE SON AUTO SOUS UN SAPIN

P.-A. B. a abandonné une voiture dans un état lamentable sous un sapin, près du dépôt du cantonnier, à la Côte-aux-Fées. Sommé de faire disparaître cette « venue » peu esthétique dans le paysage, B. ne s'est pas exécuté à la date limite du 31 décembre dernier qui lui avait été fixée.

Coupable d'infraction à la loi sur l'élimination des véhicules automobiles, P.-A. B. paiera cinquante francs d'amende et 23 fr. de frais de justice.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 15, L'Etranger (ciné-club).
Môtiers, château : affiches cubaines.
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Buttes-la Robella : installations en service.
Médecin et pharmacien habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements, Fleurier : Vaucher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37.
Les Verrières : banque cantonale.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Au revoir chère maman ta vie fut toute d'exemple, de patience et de dévouement.

Monsieur et Madame Emile Martin-Fahrny, à Sauges, et leurs enfants :

Madame et Monsieur Arnold Jacot-Martin et leur fils, Patrick, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Maurice Martin-Beausire, et leurs enfants, Frédéric et Anne-Laurence, à Gorgier ;

Monsieur René Martin, à Môtiers, et ses enfants :

Mademoiselle Michèle Martin, à Neuchâtel ;

Monsieur Raymond Martin, aux Sagnettes ;

Madame Hélène Martin-Simon, à Môtiers ;

Monsieur et Madame André Martin-Allemann et leur petit Francis, à Châttonay, et leurs enfants :

Monsieur et Madame Jean-Claude Martin-Frey, à Yverdon ;

Monsieur Alexandre Martin, à la Chaux-de-Fonds ;

Madame et Monsieur Charles-Henri Thiébaud-Gaille, et leurs enfants, à Môtiers ;

Monsieur Charly Quillet-Martin, et sa fille Josiane, à Saint-Blaise ;

Madame veuve Emma Hämmerli-Wintereg, à Buttes, ses enfants et petits-enfants ;

Madame veuve Juliette Wintereg-Borel à Travers, ses enfants et petits-enfants ;

Les enfants et petits-enfants de feu Jakob Wintereg ;

Les enfants et petits-enfants de feu Alexandre Martin,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

veuve Alexandre MARTIN

née Marguerite WINTEREGG

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, après de longues années de maladie, supportée avec courage et résignation, dans sa 86^e année.

Couvet, le 6 mars 1973.

Vous avez entendu que je vous ai dit : Je m'en vais et je reviens vers vous. Si vous m'aimez, vous vous réjouirez de ce que je vais au Père, car le Père est plus grand que moi.

Jean 14 : 28.

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 9 mars, à Couvet.

Culte au temple où l'on se réunira, à 13 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital de Couvet.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS DIVERS

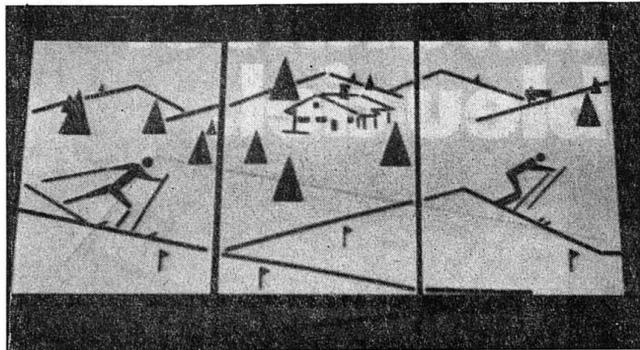
On offre à louer ou à vendre au centre de Fleurier

immeuble commercial

avec de vastes locaux.

Adresser offres écrites à CH 618 au bureau du journal.

G. D.



Allô, ici Zinal!



L'arrivée des élèves sur les champs de ski.

(c) Le camp de ski des classes pré-professionnelles de Couvet a débuté lundi. Les deux cars amenant élèves et accompagnants sont arrivés à Zinal aux environs de midi. L'après-midi, les sept groupes constitués pour l'occasion ont skié à Sorebois par un temps relativement doux et légèrement couvert. En soirée, les élèves ont assisté à la projection d'une bande filmée intitulée « Aventures en Floride ». Hier, deux groupes se sont initiés à la pratique du

ski de fond et ceci dans les environs de Zinal. Le onzième camp des Covassons a donc commencé dans d'excellentes conditions.

Promotion militaire

(c) M. Renato Trezzi, fils de Roberto, qui a passé toute son enfance à Couvet, a été promu major des troupes de transports et ceci dès le 1er janvier 1973. M. Trezzi habite Ecublens où il est industriel.



Pour le 125^{me} anniversaire de la République neuchâteloise

Une demi-heure pour décrire la physionomie d'un petit pays, son caractère et ses principales activités, ce n'est pas beaucoup. La tâche était délicate. Dans l'ensemble, Pierre Kramer s'en est tiré fort honorablement. En dépit de certaines insuffisances, l'émission « Demain, Neuchâtel », 125^{me} anniversaire de la République neuchâteloise, était intéressante et bien menée.

L'idée de choisir trois élèves du collège du Mail était excellente. Dominique Catherine, Jean-Paul et Marc aient été un peu intimidés par la caméra; s'ils s'étaient abandonnés davantage à leur inspiration et à leur libre fantaisie, ils auraient dit des choses bien plus significatives encore.

Excellente aussi l'idée de présenter de courts métrages sur le Haut et le Bas, la ville, la campagne, les montagnes. Cela donnait aux gens qui nous connaissent mal ou pas du tout une idée concrète de notre pays. Seulement, si les vues des montagnes enneigées étaient fort belles, celles de la ville étaient banales. Des autos, des magasins, des lignes de tram ou de trolleybus, cela se voit partout. Pourquoi n'avoir pas montré quelques-uns de nos beaux édifices?

Le petit aperçu d'histoire neuchâteloise imaginé par Pierre Kramer était joli. « Après quelques prouesses historiques, dit-il, Neuchâtel devint principauté prussienne. » On ne saurait plus habilement escamoter un passé sur lequel on a que de vagues notions. Quant au récit de la révolution, il était très correct et très convenable, Pierre Kramer ayant omis fort heureusement de répéter ce qu'il disait dans « Radio je vois tout », à savoir que quelques coups de feu auraient donné du panache à cette

révolution bourgeoise. Il aurait pu écrire : révolution en miniature.

Le plus discutable, c'est évidemment l'idée que Pierre Kramer se fait de notre canton et de ses habitants. Un canton marginal? En notre siècle d'échanges intensifs, le mot a-t-il encore une signification? Marginal par rapport à quoi? A Lausanne et à Genève sans doute. Mais ces deux villes ne sont-elles pas marginales par rapport à la France? Je me souviens d'une Parisienne qui, venant habiter Genève, me disait : « Genève, mais c'est tout petit! » Et Paris lui-même est aujourd'hui marginal par rapport à New-York.

Tentant de définir le Neuchâtelois, Pierre Kramer a dit qu'il était bon-gon. Il s'est arrêté là; c'est dommage. La définition est loin d'être exhaustive. Dans son texte, il avait écrit : « Le Neuchâtelois est râleur, incontestablement, et il est capable d'agressivité; il étonne et il dérange plus souvent encore. » Les remarques sont valables à la surface, pour certains d'entre nous, mais comme elles vont peu en profondeur!

Si Pierre Kramer avait voulu esquisser un vrai portrait des Neuchâtelois, il aurait souligné ce fond de sagesse, de ténacité et d'habileté, qui a fait la valeur autrefois de nos montagnons — si chers à Jean-Jacques Rousseau — et celle, aujourd'hui du monde horloger. Puis il aurait salué l'accession de ce canton à la culture, dans tous les domaines, sciences, arts, lettres, théologie et il aurait cherché à caractériser l'intellectuel neuchâtelois, si épris de finesse, de lucidité et de bon sens.

Non, l'humanité des Neuchâtelois est un fait qui ne se discute pas. Il aurait valu la peine de le dire. P.L.B.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Assemblée de paroisse

(c) L'Assemblée générale de la paroisse réformée de la Côte-aux-Fées a eu lieu dimanche en présence de 40 personnes. M. Soguel, pasteur intérimaire, ouvrit la séance. Après la lecture du procès-verbal dressé par M. Brandt, secrétaire, M. Robert Pétremand, vice-président du collège des Anciens, relata les événements paroissiaux. Il rappela le si tragique décès survenu le 20 juin du pasteur de Perrot. En attendant l'arrivée du pasteur Soguel en décembre dernier, les cultes furent présidés par le pasteur André et par plusieurs pasteurs en séjour dans notre foyer missionnaire.

Le pasteur Soguel, présidant les cultes dans la paroisse des Bayards, une fois par mois l'heure de notre culte devait être retardée à 20 heures en raison de cette double tâche. Il demande qu'on lui communique aussi les noms des personnes malades à visiter. Le caissier de la paroisse donne lecture des comptes paroissiaux. L'intérêt pour les œuvres missionnaires est toujours très vivant. Mlle Berthoud rapporte sur les activités du Foyer missionnaire et du chœur paroissial. Enfin, comme l'an passé il sera organisé en mars ou avril un souper de paroisse et un dîner ceinture.

L'après-midi s'est terminé par une collation agrémentée de deux films tournés par notre cinéaste, M. Maegli.

BUTTES

Le Ski-club n'a pas pu siéger

(c) Après l'Assemblée de la société de tir « Sapin national », qui n'a pas pu siéger, le quorum n'étant pas atteint, voici que le même aventure vient d'arriver au Ski-club de Buttes. Convoqué pour le 28 février au collège de Buttes, elle n'a pu se dérouler, car il n'y avait là que le président, la caissière, sans autres membres du comité, et quelques membres. Certes, on peut penser que la date du 28 était mal choisie, on peut admettre aussi que, les 3/4 des membres étant extérieurs à Buttes, une assemblée générale est malaisée à mettre sur pied. Mais la société possède une centaine de membres, qui tous ont accepté leurs obligations.

Le président va convoquer une nouvelle assemblée par devoir, qui siégera le 29 mars 1973. Il est de toute manière décidé à ne pas poursuivre sa tâche si ce jeudi-là le désintéressé devait être le même. Le comité suivrait alors la décision présidentielle. Chaque membre du Ski-club de Buttes doit se sentir touché par cette nouvelle assemblée.

VAUD

PORTALBAN

Nouveau conseiller communal

(c) Par suite d'une élection complémentaire au Conseil communal, M. Robert Dessibourg, cuisinier, a été élu. Le Conseil municipal constituera lui-même son bureau.

CHEVROUX

Pris sous une machine

(c) Mardi, dans la matinée, M. Max Marnier, cafetier à Chevroux aidait son fils à charger un hache-paille sur une épanduse à fumer quand, tout à coup, celui-ci bascula contre M. Marnier. Il tomba en arrière et eut la jambe prise sous la lourde machine. Il fut conduit à l'hôpital de Payerne, où le médecin diagnostiqua deux cassures au pied, ainsi qu'une fracture ouverte de la jambe.

Nouveaux aménagements au Camping-club d'Yverdon

(sp) Le plus grand des clubs de la Fédération suisse des clubs de camping est toujours alerte. Ses réalisations récentes le prouvent. En effet, la plage publique de la pointe d'Yvonand, placée sous son contrôle en même temps que le camping VD 8, vient d'être dotée d'une construction abritant des installations sanitaires, des vestiaires, cabines, le tout mis à la disposition des baigneurs. Ces installations sont encore complétées par un kiosque, une loggia pour le gardien saisonnier ainsi qu'un vaste garage atelier.

Sur le Pecos, le couvert à caravanes, sera doublé et doté d'un bâtiment de service qui sera aménagé avant la fin de l'été. L'expansion continue du Camping-club Yverdon a rendu nécessaire l'engagement à plein temps d'un responsable de l'entretien des installations et des dix véhicules que possède le club. Cette charge a été confiée à M. M. Malherbe, qui est entré en fonction le 1er mars.

FLEURIER

Résultats encourageants

(c) Le Cyclophile de Fleurier, qui a repris une activité réjouissante l'année dernière, présente de nouveau — ce qui n'avait plus été le cas depuis pas mal de temps déjà — une équipe de compétition.

Ces jeunes coureurs ont fait leurs premières armes dans la première partie de la coupe du Vignoble, à Colombier et ont obtenu des résultats encourageants. J.-M. Lambelet, du Brouillet s'est classé 7^{me} et M. Brunisholz, de Môtiers 10^{me} dans la catégorie amateurs. M. Aubert, de Fleurier, est 12^{me} dans la catégorie juniors.

Emission avancée

(sp) Annoncée pour dimanche 25 mars, l'émission TV dans le cadre de « Présence protestante », passera sur le petit écran de la télévision romande dimanche 11 courant. Il s'agit d'un reportage sur la pastorale d'ensemble du Val-de-Travers qui groupe les paroisses de Buttes, Saint-Sulpice, Couvet, Môtiers-Boyeresse et Fleurier.

Le curé victime d'un accident

(c) L'abbé Angelo, curé de Fleurier, s'est fracturé une jambe en skiant. Il est soigné à domicile.

L'HOMME DANS LE TEMPS L'OCCASION

Ce n'est pas aux occasions dont nous sommes de plus en plus friands comme acheteurs de notre société de consommation que je pense, en ce début de mars, mais à toute autre forme d'occasions.

A celles qu'à travers toute vie, il faut savoir découvrir et faire fructifier. Car nous pouvons attendre indéfiniment l'occasion de faire telle ou telle chose, si nous ne la saisissons pas, mieux, si nous ne la « créons » pas en quelque sorte, nous ne la rencontrerons jamais!

Le temps qui nous est accordé de vivre en ce monde est une succession constante d'occasions à connaître et à remplir d'une façon plus ou moins heureuse. Nous ne pouvons répéter sans cesse : « Je n'ai pas pu faire cela, l'occasion ne s'est pas présentée! » Il dépend de nous, de notre attitude ou de nos convictions profondes que l'occasion souhaitée nous soit offerte. Il y a, au sein de la vie, une gamme si étendue de possibilités, que nous ne pouvons qu'en être sincèrement émerveillés!

L'occasion n'est pas le fait d'un hasard aveugle, mais bien davantage le résultat d'une volonté de créer des conditions favorables, de rechercher un certain climat. Et ce climat ambiant est encore la résultante de nos pensées, comme des matériaux que nous avons choisis pour notre construction. Plus l'édifice intérieur est soigneusement bâti, plus ses alentours sont accueillants, agréables, propices.

Encore une fois et une fois de plus (pardonnez-moi de me répéter), « tout ce qui se réalise, se construit ou se crée est le fruit d'un long et laborieux cheminement ». Et les occasions de se connaître simplement, ou de créer des contacts, de partager des points de vue, des goûts ou des convictions ne sont que l'aboutissement logique d'un effort de recherches et de pensées constructives, généreuses, désintéressées. On ne marche vers d'autres humains et d'autres problèmes qu'en abandonnant les préoccupations personnelles, pour saisir l'occasion d'ouvrir notre fenêtre toute grande sur le jardin du monde.

L'occasion de comprendre et de partager, ce n'est jamais une circonstance extraordinaire qui tombe sur nous comme la surprise d'une averse printanière, mais plus simplement des faits habituels que nous avons transformés en occasions uniques.

Chaque être humain est un être unique, chaque jour est un jour unique, et c'est pourquoi ils ont l'un et l'autre une si grande valeur!

Les vraies richesses, telles que nous les a rappelées le grand Giono, n'est-ce pas de placer les valeurs à leur juste échelon et les occasions à leur réelle signification? L'occasion rêvée pour agir, construire, pardonner et recommencer, n'est-ce pas l'instant qui passe, le jour qui s'achève ou le lendemain qui s'annonce?

Anne des Rocailles.

FRANCE VOISINE

En cinq ans, Edgar Faure a perdu plus de 6000 voix dans la circonscription de Pontarlier

De notre correspondant régional :

Les élections des députés à l'Assemblée nationale dans la circonscription de Pontarlier, sont intéressantes à analyser. Edgar Faure a été élu au premier tour en totalisant 26.345 voix. C'est le socialiste Saillard qui vient en deuxième position avec 8940 voix et en troisième position on trouve le réformateur Viatte, que J.-J. S.S. a laissé en lui refusant l'appui de son groupe. J.-J. S.S. ne voulait pas contrecarrer l'élection d'Edgar Faure. Viatte a recueilli 5721 voix, le communiste Carrez 3860 et Houssar, qui était

venu de Paris pour jeter le bâton dans la fourmilière 1499 voix. C'est pour ce dernier une défaite cuisante.

Mais un autre enseignement est aussi à tirer. Edgar Faure avait recueilli 33.929 voix en 1968 et 28.493 voix en 1973. Ainsi en l'espace de cinq ans, il a perdu 7600 voix. Il n'a, du reste, pas obtenu la majorité absolue à Morteau et à Pontarlier, ville dont il est pourtant le maire. Ce sont les électeurs de la campagne qui ont fait largement pencher la balance en sa faveur.

G. D.

**mini
HASSLER prix**

au centre
de chaque
appartement:

tapis milieux

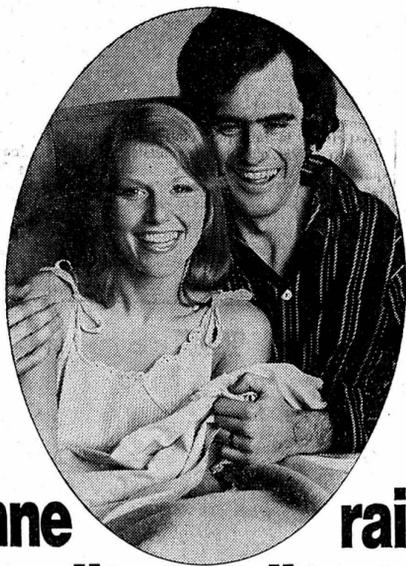
à prix choc **250.-**
200x300 cm à partir de fr.

La raison de nos prix bon marché:
tapis choisis à l'emporter

Notre choix est unique:

- tapis de fond sur rouleaux
- rideaux
- quelque 250 coupons
- milieux et entourages de lit
- plaques de tapis — tapis d'Orient
- articles do it yourself

Miniprix Hassler
6, place d'Armes
Neuchâtel
038-25 21 21



La bonne raison
d'acheter un lit au «climat» équilibré:
vivre plus joyeux, plus dynamique, plus heureux.

Le matelas Superba-original possède un rembourrage en fibres naturelles soigneusement sélectionnées; soie naturelle surfine, pure laine vierge blanche ou coton filé blanc et très finement cardé (selon le modèle). C'est pourquoi un matelas Superba dispense de la chaleur, tout en éliminant les excès thermiques; pourquoi il absorbe aussi l'humidité produite par le corps, puis la transmet à l'air ambiant.

Les lits Superba-original sont gages de «climat» excellent pendant le sommeil. Été comme hiver, on y trouve bien-être et chaleur accueillante — en un mot, le vrai sommeil réparateur.

Un lit Superba est donc une condition fondamentale pour profiter du sommeil profond, sain, régénérateur. Or nous savons tous que «bon sommeil est source de bonne humeur».

Demandez des renseignements détaillés au magasin de meubles ou de literie.

SUPERBA
Superba SA, 6233 Büron/LU

▲ 62.83

Qui vient avec nous ?

TOUR D'EUROPE

en minibus, camping, popote, frais partagés. Juin, juillet.

Tél. (021) 24 27 67.

bandage
herniaire bandage
BARRÈRE

chez:
Y. REBER bandagiste

NEUCHÂTEL Tél. 25 14 52

Ecole de conduite

toutes catégories

A. Maire J.-J. Kramer W. Pillonel

Tél. 25 67 70 Tél. 33 34 54 Tél. 42 28 95

SAVOIR CIRCULER - AVENIR ASSURÉ

Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

BALLY AROLA de nouveau ouvert

Nous avons dû fermer notre magasin pendant quelques jours pour raison de transformations.

Merci à nos clients d'avoir su prendre patience; nous les invitons à venir admirer le nouvel intérieur moderne que nous avons réalisé.

Nos modèles de chaussures y sont encore mieux présentés.

Une mode printanière et estivale aux merveilleuses couleurs attend notre clientèle féminine.

Les messieurs trouveront ce que l'on peut exiger de mieux.

Quant aux plus jeunes ils seront, eux aussi, parfaitement chaussés et en accord avec leur mode.

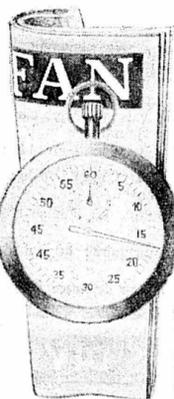


En plus de ces dernières réalisations vous bénéficierez, comme toujours chez Bally-Arola, d'un service aimable et où l'on tient compte des désirs de chacun.

BALLY AROLA

Rue de l'Hôpital 11
2001 Neuchâtel

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN



Une course contre la montre...

Vous aimez les sports, vous aimez la compétition et vous souhaitez que le meilleur gagne ... Vous avez raison. Savez-vous que dans toute ville importante, il se joue tous les jours (ou plutôt toutes les nuits) une course contre la montre ? Cette épreuve, les hommes qui fabriquent un journal, votre journal, la tentent chaque jour et doivent la réussir. A tout prix! Qu'il fasse beau ou qu'il pleuve, qu'il y ait peu ou beaucoup de nouvelles, il faut que le journal se termine à l'heure, pour qu'il arrive aussi à l'heure chez vous. Car vous l'attendez, votre journal.

Chaque matin, fidèle au poste, il vous aide à bien commencer votre journée.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

Très grand choix de
DISQUES 45 tours

au rabais
yé-yé, chansons françaises, italiennes,
allemandes et américaines, orchestres,
etc.

DE 50 c. à Fr. 1.50

**Gramoz
Automatic**

Ecluse 21 - Tél. 25 24 02 - Neuchâtel

FERMÉ LE SAMEDI

Entreprise de nettoyages
Molliet
Tél. 46 15 80

Nettoyage d'appartements, villas,
bâtiments neufs, bureaux, maga-
sins, vitrines.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Le plan cantonal des zones protégées à titre provisoire mis à l'enquête publique

Depuis lundi et pendant un mois, le plan cantonal des zones protégées à titre provisoire, établi en vertu de l'arrêté fédéral instituant des mesures urgentes en matière d'aménagement du territoire, est mis à l'enquête publique dans les 492 communes du canton de Berne. Il a donc force de loi depuis le 5 mars, mais les communes, qui n'ont pas été consultées pour son établissement, ont la possibilité de faire opposition, comme devait le relever le conseiller d'Etat Schneider, directeur des travaux publics, au cours d'une conférence de presse organisée hier à Berne.

Parallèlement, à Moutier et à Delémont, se tenaient des séances d'information. Il appert que les communes rencontreront des difficultés si elles n'ont rien entrepris jusqu'ici. Il se peut également que l'on assiste à des mouvements de spéculation, la valeur vénale des terrains diminuant dans les zones protégées.

L'arrêté fédéral impose aux cantons de désigner sans retard les territoires dont il importe de limiter ou d'empêcher provisoirement l'occupation ou l'utilisation pour la construction aux fins de satisfaire aux exigences de la protection des sites, de maintenir des zones suffisantes de détente et d'assurer la protection contre les forces naturelles. A cet effet, les cantons doivent désigner les territoires protégés provisoirement dans lesquels les constructions et installations qui sont incompatibles avec les buts visés par l'aménagement du territoire ne seront pas autorisés. Il s'agit en particulier :

a) des rives de rivières et de lacs ; b) des sites remarquables par leur beauté, et leur caractère ; c) des localités, des lieux historiques, ainsi que des monuments naturels et culturels d'importance nationale ou régionale ; d) des zones de détente à proximité des agglomérations ou dans les régions voisines ; e) des régions connues comme étant menacées par les forces naturelles (...)

La nouvelle loi sur les constructions a pour conséquence qu'un grand nombre d'aménagements locaux sont actuellement à l'étude au sein des communes. La majorité des plans de zones existants ne correspond plus aux prescriptions légales, et un grand nombre de communes ne disposent même encore pas d'un plan de zones ayant force de loi. La plupart des plans de zones élaborés sous l'ancienne législation sont beaucoup trop grands car les dispositions de la nouvelle loi exigent que seuls les secteurs destinés à la construction durant les 15 prochaines années soient à considérer comme terrain à bâtir et à inclure dans un plan de zones.

La plupart de ces plans trop grands sont en conflit avec les exigences de la protection du paysage. (...)

Le plan des territoires protégés à titre provisoire est la première étape d'exécution de l'arrêté fédéral. Ce plan doit être mis à l'enquête publique jusqu'à fin février 1973 au plus tard (art. 10 AF). La direction des travaux publics a chargé l'office du plan d'aménagement (section de recherche fondamentale) de l'exécution de l'arrêté fédéral urgent, car il s'agit d'une tâche ne pouvant être résolue de façon raisonnable et adéquate qu'en rapport étroit avec l'aménagement cantonal.

Les bases utilisées lors de l'élaboration des plans ont été en particulier : — le plan de zone à bâtir ; — l'inventaire du paysage et des sites ; — le plan des zones de danger.

Outre un groupe de travail ad hoc de l'office du plan d'aménagement, d'autres instances, en particulier un groupe comprenant des représentants de l'ADJ, des sociétés cantonales de protection du patrimoine, de la nature et des chemins

pédestres, ont participé à l'élaboration des bases d'appréciation.

A été déterminant pour la désignation des territoires à protéger, la manière détaillée et précise avec laquelle les paysages ont été classés quant à leur degré de protection souhaitable et localisés quant à leur étendue et leur périmètre. Une importance considérable doit en outre être accordée au fait que l'appréciation du paysage de l'ensemble du territoire cantonal a été basée sur les mêmes critères. En résumé le but de cette façon de procéder a été de désigner de façon objective et sur la base de critères semblables les territoires à protéger sur l'ensemble du territoire cantonal.

LE CONTENU DU PLAN

Le plan cantonal se compose de 52 cartes à l'échelle 1 : 25.000. Il comprend 5 catégories différentes de territoires protégés à titre provisoire : 1. Parties des zones à bâtir frappées d'une interdiction de bâtir durant la validité de l'arrêté fédéral (zone de conflits). 2. Parties des zones à bâtir frappées d'une interdiction de modification des prescriptions existantes ; cela signifie que les possibilités existantes d'utilisation à des fins de construction ne doivent pas être modifiées par de nouvelles prescriptions de droit public ni par l'octroi de dérogations. 3. Parties du reste du territoire soumises à des prescriptions particulières. Il s'agit en particulier des rives des lacs, des berges des rivières, des paysages à protéger au titre de leur beauté, de leur caractère ou de la nature. 4. Protection particulière du site, de l'aspect des localités et d'objets isolés de valeur particulière. 5. Zones menacées par des chutes de pierres, avalanches, éboulement, inondations et autres dangers naturels et qui sont à

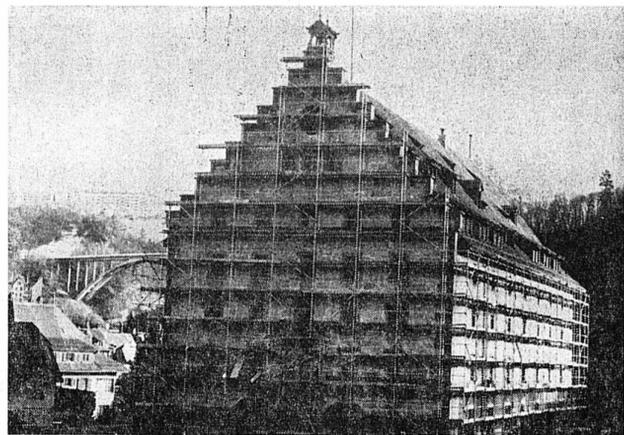
frapper d'une interdiction de construction au sens de l'art. 3 LC. (...)

INFORMATION AUX COMMUNES

L'arrêté fédéral ne remplira son but que si les délais très courts qui ont été fixés pour son application sont respectés. Ces délais sont les suivants : — 17 mars 1972 Arrêté fédéral ; — 29 mars 1972 Ordonnance d'exécution ; — 24 mai 1972 Ordonnance cantonale d'exécution ; — 30 nov. 1972 dépôt du plan des territoires protégés à titre provisoire auprès du Département fédéral compétent ; — 5 fév. 1973 mise à l'enquête publique du plan. Il ne fut possible pratiquement, durant ce court laps de temps de prendre contact avec les 492 communes du canton. L'office du plan d'aménagement a renoncé de ce fait, à tout contact avec les communes pour éviter une inégalité de traitement. Le fait que l'établissement du plan se fit exclusivement au niveau technique de l'aménagement du territoire ne signifie pas que les intérêts légitimes et les désirs justifiés des communes ne seront pas pris en considération. Il en sera tenu compte lors de la mise au point du plan qui suivra l'enquête publique.

Une orientation exhaustive des instances de toutes les communes touchées est prévue sous forme d'assemblées d'orientations qui seront organisées ces prochains semaines par l'office du plan d'aménagement.

FRIBOURG - FRIBOURG



(AVIPRESS - O. B.)

Restauration de la caserne des Planches

Les travaux de restaurations de la vieille caserne des Planches, à Fribourg, avancent bon train.

Ce bâtiment, construit en 1708 et 1709, a d'abord servi de grenier à blé pour la ville. Ce n'est qu'au début du XIXe siècle qu'il fut utilisé comme caserne.

Les travaux en cours doivent aboutir à une restauration complète des façades et de l'intérieur. Il en coûtera environ 2,6 millions de francs, dont plus de 900.000 seront pris en charge par la ville et le canton. Le bâtiment est classé monument historique par la commission fédérale.

Le père Haimo tué en Thaïlande

Les circonstances de l'accident

Un deuxième télégramme envoyé de Bangkok, parvenu en Suisse à la famille de l'abbé Louis Heimo, apporte des précisions sur l'accident fatal. Samedi dernier, l'abbé Heimo était allé conduire un malade dans un hôpital, à plusieurs heures de route de sa mission. Il conduisait lui-même sa jeep, d'une seule main, puisqu'il avait perdu un bras dans un accident. C'est au retour de ce voyage à une vingtaine de kilomètres de la mission, qu'une collision frontale avec un camion se produisit, dans des circonstances qu'on ne connaît pas avec exactitude. L'abbé Heimo, grièvement blessé, fut étreint secouru assez rapidement. Il décéda au cours du transport à l'hôpital. Son ensevelissement a eu lieu hier matin, à 10 h 30, dans un chef-lieu de province. Une délégation de l'ambassade de Suisse en Thaïlande et de nombreux membres de la colonie suisse y assistaient.

Nous avons brossé, dans notre édition d'hier, un portrait de l'abbé Heimo, au travers de témoignages. « Soulagé la misère lui paraissait bien plus urgent que de lire son bréviaire », nous disait l'un de ces témoins. Ce qui est vrai. Mais cela rejette dans l'ombre une dimension essentielle du personnage : son mysticisme, le fait qu'il était un homme de prière, ce qui lui permettait de ne pas perdre courage. L'un de ses proches nous dit : « S'il n'avait été qu'un homme d'action, il n'aurait pas réussi ce qu'il a réussi ». M. G.

Graine de champions



Marco Scarinzi, jeune espoir du ski biennois.

(Avipress - ADG)

Deux jeunes Biennois, Renato et Marco Scarinzi sont en train de se signaler dans les compétitions de ski. En effet Marco, 12 ans, se classait 3me au grand prix Perrier 1972 et il y a quelque temps il obtenait la médaille de bronze lors d'un concours à Schoenried. Par ce classement, il est sélectionné pour la finale qui se disputera dimanche à Kandersteg. Il représentera, parmi les 200 concurrents venus de toute la Suisse le Giron Jurassien dont il est membre. Samedi dernier il se classait 7me à la coupe de Bienne. Quant à son frère Renato, 15 ans, il s'est classé premier à la coupe de Bienne, et dimanche aux championnats jurassiens à Tramelan il obtenait la première place en slalom, la 4me en slalom géant et la 2me place du combiné. Deux jeunes espoirs à suivre de près...

Au club d'aviation

Le Club d'aviation à moteur a tenu dernièrement son assemblée générale, présidée par M. Pierre Aebi. Il ressort du rapport d'activité, que la société compte 131 membres dont 94 pilotes actifs qui ont totalisé 1861 heures de vol. Vingt-deux nouveaux membres ont été admis et de nombreuses rencontres ont été organisées. Par ailleurs 135 contrôles d'avions ont été faits. Les finances de la société sont saines et marquent même un léger bénéfice. Il a été décidé de vendre l'appareil Jodel SEO pour le remplacer par un avion plus puissant, mais moins bruyant. Le comité a été réélu en bloc et les cotisations légèrement augmentées. Après discussion des prochaines manifestations, l'assemblée s'est retrouvée pour une collation.

Première du Ballet national des Philippines

Hier soir, le Ballet national des Philippines a donné au Palais des Congrès à Bienne la première européenne de son spectacle 1973. Quelque 200 personnes seulement se sont déplacées pour applaudir cette troupe dont les 50 exécutants sont de véritables acrobates de la danse. Evoluant dans des costumes d'une richesse encore jamais vue, au son d'un orchestre et sur des chansons typiquement philippines, ce spectacle est une véritable féerie pour les yeux et pour l'ouïe. Les auditeurs enthousiasmés ne savent pas à quel numéro attribuer la palme, tout étant parfaitement au point, rythmé, présenté avec grâce et souplesse et sourires. Nul doute que pour sa septième édition, le ballet des Philippines rencontrera au cours de sa tournée en Europe, le succès qu'il mérite.

Programme de carnaval au Domino

A l'occasion des festivités de Carnaval, la direction du cabaret dancing Domino présente un riche programme. L'Orchestre Georges Thomas, quintette de réputation internationale, accompagné de quatre jolies filles : Marema Baka, beauté exotique du Moulin-Rouge de Paris, Annie Dival, incarnation de la danse, Gigi Lee Wild-Cat et le ravissant mannequin Gabriella Monroe.

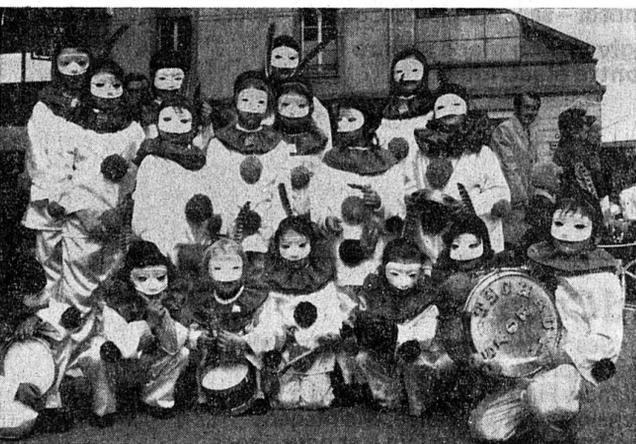
Feu vert à Carnaval demain soir

C'est donc demain soir que le feu vert sera donné à Carnaval biennois. A cette occasion, dix groupements re-

présentant les « Schnitzelbänke » et les musiques cacophoniques se produiront dans les établissements publics.



Les grosses têtes que l'on verra sans doute.



Les juniors de la clique Tschauipi.

(Avipress - ADG)

Ce départ en joyeuse compagnie sera suivi, samedi après-midi, du traditionnel corso des enfants. Plus de 2000 participants qui traverseront les rues principales du centre de la cité, emmenés par des groupements musicaux. Au Palais des congrès, distribution des plaquettes-souvenir, bals des gosses et polonaises, sans oublier les « quatre heures » distribués à chaque participant.

RÉCEPTION DU PRINCE

Samedi soir dès 20 h grand charivari et, nouveauté, marche des fanfares cacophoniques à l'étoile, c'est-à-dire rencontre sur la place du Ring par les différents cortèges y conduisant. Là après avoir reçu les clefs de la cité, Henri Ier prononcera ses allocutions en français, en allemand, en italien, puis le cortège se rendra sur la place de la Gare. Cela aussi est une nouveauté.

Dès 21 h ouverture des bals, en particulier celui de la Guilde, qui promet d'être très animés.

JOURNÉE DE DIMANCHE

Après une nuit forcément très écourtée pour plusieurs, dimanche, dès 14 h, grand cortège avec la participation des masques, de plusieurs cliques bâloises et de nombreux chars humoristiques. Ce corso satirique sera suivi d'un grand concert donné par les fanfares cacophoniques sur la place centrale. La distribution des prix se tiendra au Palais des Congrès. Dès 19 h 30, Congrès des fous au Palais des congrès avec remise des prix, danse et divertissements.

LE BAL DES APACHES

Lundi aura lieu le traditionnel et populaire bal des Apaches. Il aura lieu comme à l'accoutumée à l'hôtel Elite et sera mené par 4 orchestres. Ce bal mettra un terme aux festivités carnavalesques biennoises, édition 1973. ADG

Billet biennois Où sont les Carnavals d'antan ?

A quelques jours de Carnaval, on imagine aisément, quelles seront les têtes de Turc qui animeront le cortège et les bals. Monsieur Leo Schurmann sera l'une d'elles !... Et c'est à lui tout particulièrement que je dédie ce billet, car j'ai eu la chance de mettre la main sur quelques vieilles cartes des bals masqués d'antan.

Toutes ces cartes contenaient le programme intégral de la partie musicale, avec l'ordre des danses, ce qui permettait aux dames de choisir leur partenaire pour chacune, selon les talents et les élans de ces messieurs.

Au hasard, je prends celle du bal masqué du 5 mars 1906 conduit par l'Orchestre (au complet !) du IIIe régiment de dragons « Prinz Karl Nr. 22 ». Vous pensez si ces dames en raffolaient de ces dragons !... (Il y aura quelques larmes à verser sur les dragons helvètes qui devraient figurer en bonne place dans le cortège de cette année.)

On dansait alors la marche, la valse, la mazurka, la polka, la scottisch, le quadrille, le galop — et allez donc les dragons ! — et le pot-pouri, au petit matin, pour achever les plus résistants. On achève bien les chevaux !...

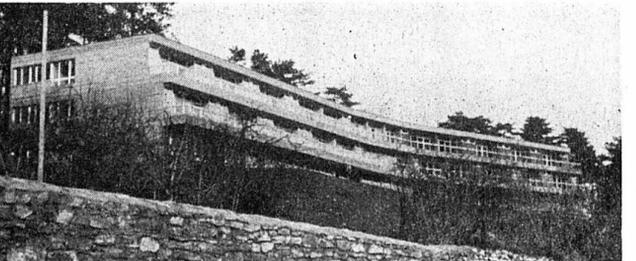
De minuit à une heure, on servait un souper (tête de veau en tortue, risotto à la milanaise, poulet de Bresse rôti au jus, salade de saison, dessert varié) à la carte des vins, elle a de quoi vous faire regretter d'être né trop tard dans un monde trop vieux : un Fleurie à deux francs, un Volnay à trois francs, un Nuits-Saint-Georges à quatre francs, et un champagne étranger à six francs... Monsieur Schurmann ferait bien de passer son prochain week-end à Bienne !... GASTON

Fête de l'Abbaye

(c) La fête de l'Abbaye aura lieu cette année à Yverdon, les 23, 24 et 25 juin prochains sur la place d'Armes. C'est ce qu'a décidé la Société des Armes-Réunies qui organisera la manifestation. Les membres du comité ont décidé de mettre sur pied le cortège du dimanche après-midi.

VAUD - VAUD - VAUD

Un nouvel hôpital gériatrique



(c) Le nouvel hôpital gériatrique de Chamblon près d'Yverdon dont les travaux sont bien avancés sera le

ORBE Au tribunal

(c) Présidé par M. J.-P. Cottier, le tribunal correctionnel d'Orbe s'est occupé d'une affaire de dénonciation calomnieuse et de faux témoignages, suite à une rixe. Le principal coupable, E. T., ressortissant italien, âgé de 21 ans, célibataire, sans domicile connu, déjà condamné à plusieurs reprises pour vols, a été condamné par le tribunal à 4 mois de prison ferme, 600 fr. d'amende et à une expulsion de 10 ans du territoire suisse. Un autre inculpé, M. B., Fribourgeois, a été condamné à un mois de prison et 200 fr. d'amende.

PLAGNE

Décès d'une Bulloise très populaire

A son domicile est décédée dimanche soir Mme Betty Gremaud-Gex, ancienne modiste, qui était dans sa 73me année. D'un caractère enjoué et fort sociale, celle qu'on nommait « tante Betty » avait de très nombreux amis à Bulle. Et elle ne perdait pas une occasion de se montrer généreuse, sans rien demander d'autre, en retour, qu'un sourire et un bonjour auquel elle répondait de même, d'un signe de la main.

Les cambrioleurs étaient des écoliers

Durant le mois de décembre dernier quatre cambriolages de chalets avaient été signalés sur la Montagne de Plagne. La police de Reuchenette après de minutieuses recherches a réussi à découvrir les auteurs qui sont deux écoliers de 11 et 14 ans domiciliés à Kallnach et à Ried (FR). De passage dans le chalet des parents d'un de ces derniers ils en avaient profité pour visiter quelques chalets et emporter différents objets.

JURA - JURA

Un nouveau livre sur Porrentruy

« Porrentruy, ville impériale » épuisé, il ne restait plus d'ouvrage sur le chef-lieu d'Ajoie. En 1969, la Municipalité avait demandé à la « Société de développement et d'embellissement » d'étudier la possibilité d'écrire un nouveau livre. La responsabilité de l'entreprise fut confiée à M. Bernard Bedat-Waser, professeur, qui s'entoura d'une soixantaine de collaborateurs, parmi lesquels 9 amateurs de photographie. A ces derniers on demanda de montrer Porrentruy sous tous ses aspects. Quatre-vingt-six photos inédites furent retenues.

Une cinquantaine d'habitants de la ville furent ensuite chargés d'écrire la « légende » des photographies. L'ensemble des vues et des textes vient de paraître dans un ouvrage intitulé « Porrentruy de tous les instants », dont on dit grand bien. L'édition originale de ce livre sera limitée à 3000 exemplaires, dont 500 ont été d'ores et déjà achetés par la municipalité, ce qui d'ailleurs a rendu l'entreprise possible.

PORRENTUROY

Réception pour un champion

Vendredi prochain, une réception sera donnée à l'hôtel de ville de Porrentruy en l'honneur de M. Xavier Perrot, champion d'Europe de la montagne de compétition automobile pour 1972. M. Perrot, en effet, est originaire de Porrentruy. La réception est offerte par le comité d'organisation de la course de côte des Rangiers, avec la participation de la municipalité de Porrentruy.

Journée mondiale des invalides

C'est Porrentruy cette année qui mettra sur pied la manifestation prévue à l'occasion de la journée mondiale des invalides de 1973. Cette rencontre, à laquelle participeront la section de la Chaix-de-Fonds ainsi que plusieurs sections romandes, aura lieu le 18 mars prochain, à 14 heures, à l'Inter.

Faux fourrier identifié

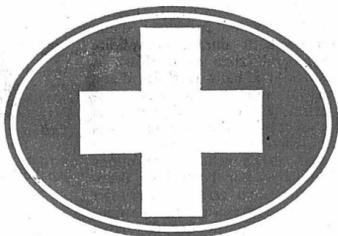
« Bonjour madame, je suis fourrier, je viens faire des achats pour l'organisation d'un cours de cadres ». C'est ainsi qu'un individu, en civil, identifié hier par la police, s'est présenté la semaine dernière chez plusieurs commerçantes de la région de Bure, auxquelles il acheta des aliments en leur remettant, en paiement, des bons d'armée tels qu'en ont les fourriers.

Ces bons, le faux fourrier les avait volés au parc automobile d'armée à Romont, près de Fribourg. Il s'en servit également pour payer sa chambre d'hôtel, à Courchavon. A une commerçante de Bure, il acheta notamment le jambon, des bonbons pour la toux qu'il fallait remettre aux soldats et des chaussettes, à deux reprises, jugées particulièrement chaudes par le colonel ! Pour accrédiiter son personnage de fourrier, l'escroc commanda également soixante petits pains, mais, comme il ne vint pas les chercher, la commerçante téléphona à la place d'armes de Bure et c'est ainsi que l'escroquerie fut dévoilée. Avec ses bons d'armée, le faux fourrier a acheté des marchandises pour environ un millier de francs.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Voici les nouveaux modèles Ford pour la



Les modèles Ford Escort, Ford Taunus et Ford Capri comptent parmi les voitures qui ont le plus de succès en Europe. Maintenant spécialement pour la Suisse – et pour encore mieux répondre aux exigences et aux préférences de la clientèle suisse, ces mêmes voitures – toutes produites dans nos usines allemandes – sont encore mieux équipées. Et pour la Suisse ces voitures sont vendues – encore mieux équipées – sans supplément de prix.



Ford Escort

Ford Escort 1300L

Maintenant – pour la Suisse – l'Escort est construite dans nos usines allemandes: garantie supplémentaire de qualité et de finition impeccable. Mais ce n'est pas tout: nous avons encore enrichi l'équipement des modèles Escort. Au modèle 1300 L qui possède déjà un équipement très complet, nous avons ajouté – sans supplément de prix:

- sièges garnis de tissu
- dossiers réglables à l'avant
- pneus radiaux
- dégivreur de glace arrière
- alternateur
- freins assistés
- freins à disque à l'avant



Ford Taunus

Ford Taunus 1600L

La Ford Taunus est un des «bestsellers» dans la catégorie des voitures familiales. Le modèle 1600 L possède un équipement très complet avec pneus radiaux, phares de recul, moquette, combiné lave-glace/essuie-glace. Maintenant – pour la Suisse – l'équipement de ce modèle a été enrichi – sans supplément de prix – avec:

- dégivreur de glace arrière
- montre électrique



Ford Capri

Ford Capri 1300L

Ses lignes pures et racées ont fait de la Ford Capri, le coupé sportif par excellence. Fin 1972, la Ford Capri a déjà été sensiblement améliorée. Maintenant nous allons encore plus loin – et nous avons encore enrichi l'équipement de tous les modèles Capri. Maintenant – pour la Suisse – le modèle 1300 L est équipé – sans supplément de prix – de:

- pneus radiaux
- freins assistés
- dégivreur de glace arrière



Construite en Allemagne pour la Suisse.

Des voitures encore mieux équipées - sans supplément de prix.

Quant à l'Escort 1300 GT qui possède déjà - de série - des pneus radiaux, des freins assistés à disque à l'avant, elle bénéficie du même équipement supplémentaire que le modèle 1300 L avec en plus: montre électrique et console - le tout - sans supplément de prix. A l'équipement sportif de l'Escort Sport nous avons même ajouté - en plus des sièges à dossier réglable, du dégivreur de glace arrière et de l'alternateur - des roues sport.

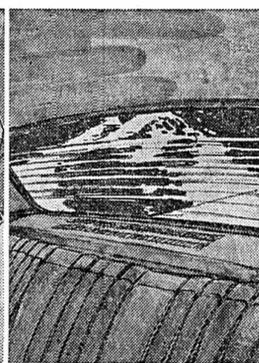
Ford Escort pour la Suisse - fabriquée en Allemagne - une voiture encore mieux équipée - sans supplément de prix.



Nouveau - Sièges garnis de tissu, dossiers réglables à l'avant



Nouveau - Pneus radiaux



Nouveau - Dégivreur de glace arrière, alternateur



Nouveau - Freins assistés à disque à l'avant

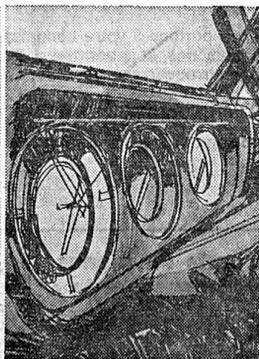
Ford Escort 1300L, 2 portes, toujours Fr.8 800.-

La luxueuse version 1600 XL et le coupé sportif 1600 GT sont maintenant équipés - sans supplément de prix - d'un dégivreur de glace arrière et d'une radio Blaupunkt, 3 gammes d'ondes (OL/OM/FM). Cette radio est également montée en série - sans supplément de prix - sur les Taunus GXL.

Ford Taunus pour la Suisse - une voiture encore mieux équipée - sans supplément de prix.



Nouveau - Dégivreur de glace arrière



Nouveau - Montre électrique

Ford Taunus 1600L, 2 portes, toujours Fr.11 070.-

Dans le modèle XL, vous retrouverez tout cet équipement, mais en plus vous avez une montre électrique et des glaces arrière ouvrantes. La version GT a en plus une radio Blaupunkt 3 gammes d'ondes (OL/OM/FM), tandis qu'au modèle GXL s'ajoute même - sans supplément de prix - un toit ouvrant.

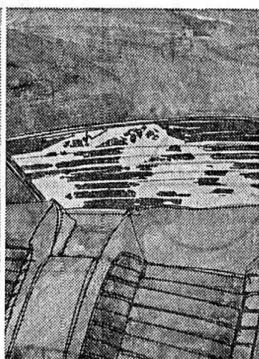
Ford Capri pour la Suisse - une voiture encore mieux équipée - sans supplément de prix.



Nouveau - Pneus radiaux



Nouveau - Freins assistés



Nouveau - Dégivreur de glace arrière

Ford Capri 1300L, toujours Fr.10 720.-



Mieux équipée - sans supplément de prix.

KRONE

extro



Fr. 1.70

extro

légère

KRONE



Actuellement notre maison regorge de nouvelles idées mode. En voici un exemple: Pull à amusant-mohair/angora Fr. 25.— Jupe à carreaux, plis tout autour, en rouge ou lilas, Fr. 45.—

spengler

 BIENNE, rue de Nidau

Nous portons à votre connaissance que nous avons accordé la semaine de 40 h à tous nos collaborateurs. Pour cette raison, notre magasin de mode sera à l'avenir ouvert comme suit:

Du mardi au vendredi, à partir de 9 h 30.

Le samedi, à partir de 8 h 30.

Transports de pianos Déménagements GRANDIDIER

NEUCHÂTEL Tél. (038) 31 69 73

A vendre domaine automobile BREVET + OUTILLAGE ET 1re SÉRIE TERMINÉE

d'un appareil électronique en rapport avec la limitation de vitesse.

Affaire avec d'énormes possibilités de gain: Suisse, Etats-Unis et Marché commun. Convient à privé, ATELIER ou FABRIQUE MÉCANIQUE, ÉLECTRIQUE ou HORLOGERIE, etc. Nécessaire pour traiter: Fr. 200.000.—. Faire offre sous chiffres 87-50087, aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

J'entreprends tous travaux de

PEINTURE PAPIERS PEINTS

Travail rapide et soigné.
Prix avantageux.
Tél. (038) 24 10 46.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Demandes à acheter

ROBES DE MARIÉES en bon état. Téléphone 41 13 48, dès 14 heures.

SOULIERS DE SKI modernes, peinture 41-43. Tél. (038) 25 89 89.

FUSILS, SABRES, PISTOLETS et vieux képis, paiement comptant. Tél. (024) 3 17 49.

A vendre

GRANDE TABLE RENAISSANCE, plateau marqueté, six chaises. Tél. 24 69 71, à midi.

POUSSETTE PEG, bleu marine, en bon état, prix: 90 fr. Tél. (038) 25 94 64.

TABLE DE SALLE A MANGER, 122 x 88 + rallonges, prix: 50 fr. Tél. 25 70 15.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE 4 plaques, 150 fr. Tél. 25 30 45.

CUISINIÈRE A GAZ 3 feux, buffet métallique Menalux, fourneau à mazout. Téléphone 25 81 58, dès 19 heures.

5 ROUES DE CHAR, en parfait état, en bloc. Tél. 41 21 12.

CAMERA ANIMEX avec garantie, prix à discuter. Tél. (038) 24 41 38.

CARAVANE KNAUS AVEC AUVENT, neuf + chambre à coucher, parfait état, 2 à 3 places, 300 kilos, pour voiture dès 5 CV. Tente canadienne 6 places, le tout 5500 fr. Tél. 31 56 87.

BUREAU chêne, bon état. Tél. 42 38 94.

UNE CHAMBRE A COUCHER complète, un divan-couche, une table de cuisine neuve, avec 2 chaises, un lit complet, une coiffeuse. Bas prix. Tél. 51 24 27.

UN SECRETAIRE, un canapé ancien. Téléphone 51 34 53.

VELOMOTEUR Peugeot, état de neuf. Téléphone 33 22 74.

ROBE DE MARIÉE, Pronuptia, taille 38, avec accessoires. Tél. 25 78 21, interne 233.

CUISINIÈRE A GAZ état de neuf, 5 feux, 2 fours, grill. Tél. 25 60 26.

1 LIT 1/2 PLACE, Louis-Philippe droit, 160 fr.; armoire à glace, une porte, Louis XV 1900, 200 fr.; piano droit, noir, cadre en fer, 500 fr., et divers meubles d'occasion. Tél. 42 14 38.

2 FAUTEUILS, canapé 300 fr.; buffet de service 800 fr. Tél. 42 22 72.

POUR CITROEN 2 CV ou 3 CV, 2 roues complètes, neige, très bon état. Tél. (038) 47 15 18, heures repas.

ROBE DE MARIÉE, taille 38-40, longues manches, traîne, jupe. Tél. 33 41 33, le soir.

SAINT-BERNARD mâle, 1 an, magnifique sujet, avec pedigree, 1200 fr. Tél. 41 23 48.

BUFFET DE SALLE A MANGER, meuble de salon. Tél. 25 84 44, dès 18 heures.

DE PARTICULIER, pour cause de double emploi, chambre à coucher de pur style Louis XV, noyer massif richement sculpté. Occasion rare pour amateur de meubles de qualité. Tél. 25 42 51, de 12 à 14 heures.

VELOSEX état de marche, bas prix. Tél. 33 35 42, heures des repas.

MOTEURS ELECTRIQUES neufs et d'occasion, diverses puissances, perceuses et meuleuses. Tél. 25 22 53.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE, demi-jour par semaine, quartier hôpital Pourtales. Tél. 25 03 55, dès 19 heures.

GOVERNANTE est cherchée par monsieur seul avec enfants, région Zurich. Possibilité d'apprendre les langues. Bons salaires. Mariage pas exclu si entente. Tél. (01) 80 70 04, le soir.

DAME HABILE trouverait occupation à la demi-journée, région la Coudre. Téléphone 33 14 36.

Demandes d'emplois

UNIVERSITAIRE donnerait leçons de français, allemand et anglais. Tél. 31 18 23.

ETUDIANTE UNIVERSITAIRE donne leçons: allemand, anglais, français, degré secondaire et gymnasiel, du 17 mars au 21 avril. Tél. 42 21 30.

COUPLE cherche travail à domicile, 2-3 heures par jour. Tél. 53 35 10.

A louer

STUDIO non meublé, confort, au centre, pour le 24 mars. Tél. 24 03 17, dès 19 heures.

APPARTEMENT DE VACANCES 3 1/2 pièces, à proximité de la Suisse, grande terrasse, vue sur le lac Majeur, douches. Téléphone (038) 42 27 71, le soir.

AU CENTRE, studio meublé, libre immédiatement. Tél. 25 37 05.

A BOUDRY, pour le 24 avril, appartement 4 pièces, tout confort, cuisine équipée, 545 fr. Place de parc à disposition. Téléphone 42 31 04.

CHAMBRE CONFORTABLE à jeune homme soigneux, part à la salle de bains, balcon, vue. Tél. 25 23 53.

APPARTEMENT MEUBLE, 1 pièce, confort moderne, au centre. Feury 14.

CHAMBRE INDEPENDANTE, avec eau courante, confort, possibilité de cuisiner, à demoiselle. Tél. 25 57 66.

CHAMBRE INDEPENDANTE à jeune fille. Libre immédiatement. Tél. 33 29 16, de 7 h 30 à 9 heures.

SAINT-BLAISE, APPARTEMENT de 4 1/2 pièces avec confort, au centre, avec vue, 700 fr. par mois, charges comprises. Téléphone (032) 3 16 55, de 18 à 20 heures.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, immédiatement, pour jeune fille. Tél. 25 09 25.

LOECHE-LES-BAINS, bel appartement, confort, situation. Tél. (038) 25 60 26.

CHAMBRE INDEPENDANTE à 2 lits, et une à 1 lit. Cuisine, salle de bains. Téléphone 25 53 87.

APPARTEMENT 3 pièces, 345 fr., charges comprises; libre 24 mars. Tél. 42 37 50, dès 18 heures.

AU VAL-DE-RUZ, studio de 40 m2, cuisine et douche, à 20 minutes du centre; non meublé, 250 fr., charges comprises. Téléphone 53 19 86.

PESEUX, belle chambre indépendante, bains. Tél. 31 20 30.

A SAINT-BLAISE NORD, voie CFF, pour le 1er avril 1973, bel appartement de 4 1/2 pièces, situation magnifique, tout confort, place de parc intérieure. Prix: 850 fr., charges comprises. Tél. 25 12 55, heures de bureau.

Demandes à louer

APPARTEMENT 3 A 4 PIECES, avec ou sans confort, région Val-de-Ruz, immédiatement ou date à convenir. Tél. (032) 6 62 25, le matin ou soir.

DAME SEULE (certain âge) cherche appartement mi-confort, Boudry ou environs immédiats. Tél. (038) 41 46 29.

COUPLE cherche, pour juin 1973, appartement 3 pièces, si possible dans ferme. Loyer modéré. Région Neuchâtel - Val-de-Ruz. Offres à M. N. Kirchhof, Cardamine 20, le Locle.

Divers

MONSIEUR, 51 ANS, situation indépendante, cherche gentille compagne, bonne présentation. Ecrire sous chiffres AF 616 au bureau du journal, avec photo qui sera retournée.

De particulier, pour cause de double emploi,

chambre à coucher

de pur style Louis XV, noyer massif richement sculpté. Occasion rare pour amateur de meubles de qualité. Tél. 25 42 51, de 12 à 14 heures.

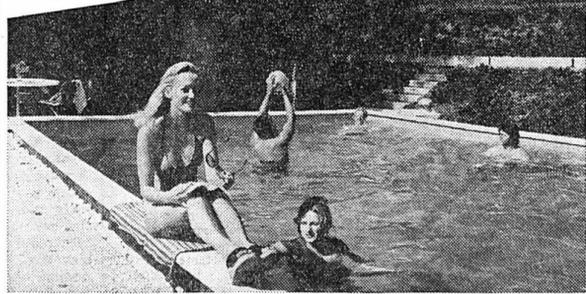
A VENDRE

raquette de tennis, sac de tennis, 1 boîte de balles 1 gabarit, le tout en très bon état.

Adresser offres écrites à FK 621 au bureau du journal.

Maculature en vente au bureau du journal

SPOTS TV EN MARS
6 19.20 h 19 19.55 h
10 20.15 h 22 19.20 h
14 18.55 h



Bermuda-Pool

LA PISCINE SANS PROBLÈMES

Une piscine convenant pour n'importe quel espace disponible, conçue selon le système des éléments de montage combinables comprenant 2 formes de base (rectangulaire et octogone) et 34 modèles standards. Equipement de base prêt à l'emploi y compris installation de filtrage AQUAPUR, échelle, produit pour le traitement de l'eau et montage. Déjà à partir de Fr. 6640.—.

DIMENSIONS STANDARDS = PRIX STANDARDS

BON à envoyer à: BERMUDA-POOL, 4600 Olten
 pour documentation en couleurs avec prix
 pour conseils sans engagement par spécialistes

8211

Nom/Prénom _____

Rue _____ Tél. _____

NP _____ Localité _____

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Future législation des immeubles achetés par des étrangers acceptée par les Etats

Gaz d'échappement et bruit des véhicules à moteur: sévérité accrue

BERNE (ATS). — Le Conseil des Etats a accepté hier la future législation réglementant les achats d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger. Le projet d'arrêté a été approuvé par 33 voix sans opposition. Les quelques modifications proposées par les représentants des cantons vont plutôt dans le sens d'un assouplissement. La Chambre haute avait déjà décidé l'entrée en matière au cours de sa séance de lundi.

Le texte de loi, qui devra encore être traité par le Conseil national, renforce les dispositions à prendre en vue d'empêcher des achats massifs d'immeubles par des étrangers. Il s'agit à la fois de couper les ailes à la spéculation et de préparer l'aménagement du territoire. Présentement, de telles acquisitions sont interdites sans autorisations en vertu d'un droit d'exception, à savoir de « l'arrêté relatif aux placements de fonds étrangers dans des immeubles en Suisse par des personnes ayant leur domicile ou leur siège à l'étranger », mis en application en juin de l'année passée.

En second lieu, la Chambre haute a adopté une motion demandant un renforcement des dispositions relatives au gaz d'échappement et au bruit des véhicules à moteur. Elle a en revanche dit « non » à une autre motion selon laquelle, dès 1975, tous les véhicules seraient dû être dotés de moteurs ne rejetant pratiquement plus de gaz d'échappement.

bles « exploités en la forme hôtelière ». Ce type d'hôtellerie convient aux petites stations, dont il peut favoriser le développement. La chaîne d'Eurotels a été citée à titre d'exemple.

Le second amendement, proposé par le parlementaire démocrate-chrétien valaisais Bodenmann, permettra une dérogation à l'arrêté en faveur d'acquéreurs étrangers qui, de bonne foi, ont mis en chantier une construction avant que ne soient appliquées les mesures urgentes sur le placement de fonds étrangers en Suisse. On aura recours exceptionnellement à l'ancienne législation dans des cas spéciaux pouvant avoir des conséquences financières très graves. Cette modification a été acceptée par 26 voix contre 10.

PAS DE DIFFÉRENCE

En ce qui concerne les motifs impératifs de refus d'autorisation, le Conseil des Etats a fait bifurquer la disposition acceptée par l'autre Chambre et selon laquelle un immeuble se trouvant « en dehors d'une zone à bâtir au sens du droit fédéral » ne saurait être acheté par un étranger. M. Guisan (lib. VD) a expliqué à cet égard que cette question se réglait dans le cadre de la loi sur l'aménagement du territoire qui concernera les biens-fonds acquis par des Suisses aussi bien que ceux en mains de ressortissants étrangers. On ne peut pas faire de différence en cette matière.

En revanche, une proposition de M. Guisan visant à retirer à la Confédération le droit de recours contre les décisions de première instance pour le laisser exclusivement aux cantons (ainsi qu'aux parties) a été rejetée. La Chambre des cantons a suivi l'avis du conseiller fédéral Furgler qui a déclaré que la Confédération doit pouvoir intervenir dans les cas où l'application du droit est compromise par l'autonomie cantonale en matière de procédure. Enfin, la possibilité de dérogation utili-

sée parfois dans le canton de Genève et qui permet à un étranger d'acheter un immeuble comprenant des appartements à loyers modérés a été battue en brèche par deux orateurs. Après que Mme Girardin (rad. GE) eut expliqué la situation particulière de la cité de Calvin, la clause en question a été maintenue en raison, notamment, de son caractère social. Ainsi que l'a dit M. Furgler, l'arrêté mis en discussion ne saurait constituer un entrave à la construction de HLM.

PETITE QUESTION DE M. GROSJEAN

Le conseiller aux Etats radical neuchâtelois Carlos Grosjean a déposé une petite question à l'adresse du Conseil fédéral, qui a la teneur suivante:

« Le comité international de la Croix-Rouge est l'une des expressions les plus généreuses et les plus prestigieuses de la Suisse. Depuis sa fondation et au cours des années, il a acquis aux yeux du monde entier une réputation flatteuse à la suite de ses interventions dans les pays accablés par la guerre ou déchirés par des dissensions graves. Malgré la difficulté de sa tâche, les colosses inévitables, il a su accomplir sa mission humanitaire avec une opiniâtreté et un courage entrés dans l'histoire.

Aujourd'hui, certaines rumeurs laissent à penser que le CICR a quelque peine à

maintenir son dynamisme, son ascendant sur la scène internationale. Son esprit qui a permis tant de succès dans le passé devrait, dit-on, se modeler mieux aux exigences d'un monde dont l'équilibre s'est considérablement modifié ces dernières années.

Cette institution doit son efficacité à son statut d'indépendance sans restriction vis-à-vis des gouvernements et du Conseil fédéral en particulier. Il n'en demeure pas moins que le CICR est une émanation de la Suisse, en même temps qu'il appartient au patrimoine de l'humanité. Il est légitime que l'on s'inquiète à son sujet. De plus, la Confédération lui apporte un soutien financier important.

1. Le Conseil fédéral considère-t-il que la crise dont il est fait état à quelque fondement ?
2. Notre gouvernement peut-il aider le CICR, le cas échéant, dans les problèmes particulièrement mouvants de notre époque ?

SUITE Voies navigables au National

En votation préalable, la minorité 1 a obtenu 101 voix contre 56 à la minorité 2.

OFFENSIVE ROMANDE

L'offensive romande a déployé tous ses effets et un fleuve de paroles est venu au secours de la navigation fluviale battant en brèche les arguments notamment avancés par les milieux proches d'« aqua-viva ». M. Baechtold (soc.-VD) s'en est pris aux affirmations lancées dans le public par cette association qui se base sur un rapport publié en 1970 en travestissant ses conclusions.

Certes souligne M. Baechtold le problème de notre développement industriel est posé en fonction de la défense de notre environnement, mais il n'y a pas incompatibilité avec la navigation fluviale.

Apportant la voix du bon sens, M. Thévoz (lib. Vaud) se déclare surpris par l'apreté du débat et son ton passionnel. Il rappelle que la navigation fluviale existe déjà chez nous. Bâle sait tout ce qu'elle doit à celle-ci et nul ne se plaint de ses dommages.

D'ailleurs, l'offensive menée par certains milieux contre la navigation intérieure ne paraît pas tellement désinté-

A PROPOS DE 30 TONNES DE LAIT EN POUDRE SUISSE Le Nicaragua n'en voulait pas: c'est l'Equateur qui en profitera

BERNE (ATS). — Au début de janvier, le gouvernement du Nicaragua avait refusé du lait en poudre offert par la Confédération suisse, sur demande de la ligue des sociétés de Croix-rouge, et destiné aux victimes du tremblement de terre de Managua.

Ce refus était motivé par le fait que ce lait provenait d'un pays où « sévit la fièvre aphteuse ». Par voie diplomatique, en tenta alors de prouver que ce lait était absolument exempt de tout risque de contamination. L'ambassade suisse au Guatemala demanda au gouvernement nicaraguayen d'autoriser sa distribution. Le 2 mars, ce dernier fit savoir qu'il ne pouvait donner suite à cette requête.

Rouge suisse, publié hier, d'entente avec la Confédération, la Croix-Rouge suisse a mis ces 30 tonnes de lait en poudre à la disposition de la Croix-Rouge d'Equateur où ont sévi, il y a quelques jours, de grandes inondations ayant fait plus de 200.000 sinistrés, dont 30.000 sans-abri.

L'opération de secours menée par l'ONU prévoit entre autres des distributions de lait aux enfants. Les frais de transport des 30 tonnes de lait suisse de Managua à Quito sont pris en charge par l'ONU.

Des collaborateurs et volontaires de la Croix-Rouge d'Equateur procéderont aux répartitions du lait et veilleront à ce qu'il soit fait le meilleur usage de ce don de la Suisse.

ACCEPTATION DE DEUX AMENDEMENTS

Deux amendements importants ont été adoptés et devront être discutés au Conseil national. Le premier, qui doit faciliter la construction d'hôtels avec appartements en propriété émane du conseiller aux Etats Dillier, démocrate-chrétien d'Obwald. Il vise à rendre possible l'achat par des étrangers d'appartements dans des ensem-

VALAIS

Surprise pour le second tour: un socialiste se porte en liste

De notre correspondant :

Une fois de plus c'est la bouteille à encre en Valais à la veille de l'élection du nouveau gouvernement. A la suite du ballottage général de dimanche, d'aucuns pensaient que certains candidats, dont le but était de provoquer un ballottage pour accentuer le malaise qui marque à leur avis la nomination de l'exécutif cantonal, allaient se retirer. Il n'en est rien. Bien plus, les socialistes qui avaient décidé jusqu'ici de rester dans l'expectative, ont fait leur tour dans la bataille en proposant un huitième candidat en la personne de M. Claude Rouiller, avocat de Saint-Maurice, l'un de leurs meilleurs députés.

M. Rouiller part seul au combat. MM. Maurice Deléglise de Sion, mouvement démocrate séduis et Mario Ruppen, dissident du PDC, demeurent ensemble sur la même liste. Enfin — et c'est là la

surprise de taille — M. Arthur Bender, rad., conseiller d'Etat sortant, le candidat malchanceux des dernières élections, a été porté sur la liste du « Conseil d'Etat ». Un apparemment conclu à la dernière heure a permis d'établir une liste ainsi libellée: Wolfgang Loréran, Arthur Bender, Antoine Zufferey, Guy Genoud et Franz Steiner.

Il est manifeste que les conseillers d'Etat sortants du PDC ainsi que les dirigeants du parti ont voulu sauver M. Bender d'un nouvel échec. Hier soir, M. Antoine Zufferey, président du gouvernement, lança une recommandation personnelle pour que soient élus les anciens conseillers d'Etat.

Dans la soirée, les présidents des principaux partis intéressés notamment MM. Bernard Dupont, rad., et François-Joseph Bagnoud, PDC, réunissaient la presse pour expliquer leur position et recommander l'élection de tous les anciens conseillers d'Etat pour le bien du pays.

Histoire de se remettre dans le bain...

BERNE (ATS). — Les Chambres fédérales ont eu hier la visite d'un groupe non seulement très attentif, mais aussi fort expert en la matière. Il s'agit des anciens présidents des deux Conseils législatifs. Leur présence, il est vrai, n'avait pas pour motif le débat sur les voies navigables ni celui sur la vente de la patrie à l'étranger, mais une invitation à dîner.

A ce banquet ont pris part non seulement 38 anciens présidents, mais aussi l'actuel président du Conseil national, M. Franzoni, et celui du Conseil des Etats, M. Lampert, ainsi que le président de la Confédération, M. Bonvin, et le chancelier de la Confédération, M. Huber.

Les recours déposés au Tribunal fédéral coûteront trois millions de francs aux assureurs des primes RC

Nouvelles augmentations prévues pour cette année!

ZURICH (ATS). — Les recours déposés au Tribunal fédéral contre les primes responsables civiles pour véhicules à moteur 1972 coûteront trois millions de francs de frais aux compagnies d'assurances, bien que le Tribunal suprême se la Confédération ait tranché en leur faveur. C'est ce qu'a déclaré dans une interview à l'ATS M. O. Aerni, vice-président de la conférence des directeurs-accidents (CDA) et directeur général de la compagnie d'assurances « Winterthur-accidents ».

Les frais d'encaissement des primes supplémentaires coûteront en effet quelque trois millions aux différentes compagnies. Contrairement à certains bruits qui ont couru, il faut compter avec le fait que toutes les sociétés d'assurances feront valoir

leurs droits de demander des différences de primes parce qu'elles y sont toutes poussées par le très fort accroissement du coût des dommages.

Rappelons que le Tribunal fédéral a dernièrement rejeté les recours déposés par le Touring-club de Suisse (TCS), l'Association suisse des conducteurs motorisés abstinentes et trois personnes privées contre l'augmentation moyenne de 18 % des primes responsables civiles pour véhicules à moteur. La décision de rejeter les recours permet aux assureurs de percevoir les nouvelles primes avec effet rétroactif pour 1972. Les assurés devront donc encore payer la différence entre les anciennes et les nouvelles primes, l'effet suspensif des recours, ayant empêché

les assureurs d'encaisser en 1972 les primes majorées.

FIN D'UN LONG CONFLIT

La décision du Tribunal fédéral met fin à un long conflit concernant les primes d'assurances RC. Depuis le 1er janvier 1972, de nombreuses primes sont arrivées à échéance. Toutes ces primes étaient calculées sur les anciens tarifs, moins élevés, les nouveaux tarifs ne pouvaient être perçus à cause de l'effet suspensif des recours. Selon les calculs des compagnies d'assurances, les anciennes primes ne correspondant pas avec l'augmentation des charges, la différence avec les nouvelles primes devra donc être encaissée. Le Tribunal fédéral a donné le feu vert à cette opération.

DE NOUVELLES AUGMENTATIONS EN 1973

Les calculs des assureurs ont également démontré que les augmentations des primes du 1er janvier 1972 ne suffiront pas à combler l'accroissement du coût des dommages de 1973. Une nouvelle augmentation des primes s'imposera donc, mais, selon le vice-président Aerni, cette augmentation sera bien plus petite que la dernière. L'Office fédéral des assurances a déjà approuvé les nouveaux tarifs avec effet au 1er janvier 1973.

L'encaissement de toutes ces augmentations serait sans autre possible si les trois recours qui ont été déposés contre l'augmentation des primes 1973 étaient retirés. Si un seul de ces trois recours est maintenu, le cas devrait à nouveau être soumis au département fédéral de justice et police et vraisemblablement ensuite au Tribunal fédéral, procédure qui demande beaucoup de temps. Il est clair que les assureurs ne pourront pas attendre aussi longtemps qu'il n'y aurait alors pas d'autre solution que celle d'encaisser les primes en deux étapes, solution qui entraînerait un nouvel accroissement des frais.

CALME APRES LA TEMPETE

Aussi longtemps que les salaires et les prix gonflent comme c'est actuellement le cas, les assureurs responsables civils auront de graves soucis: ils devront en effet demander des adaptations de primes à leurs clients, s'ils ne veulent pas que leurs entreprises tombent dans les chiffres rouges. En revanche, M. Aerni a fait part de son espoir qu'après la chaude polémique au sujet des primes RC reviendra le calme et qu'une certaine pondération remplacera les critiques parfois haineuses et peu objectives.

Cet espoir est fondé sur trois points: la décision du Tribunal fédéral, les travaux méticuleux du groupe d'étude chargé par le Conseil fédéral de s'occuper des problèmes de l'assurance RC pour véhicules à moteur et, enfin, l'approbation des révisions tarifaires par une commission d'experts, dans laquelle, comme d'ailleurs dans le groupe d'étude, les consommateurs sont représentés.

SUISSE ALEMANNIQUE

Quand la soif vous tenaille...

ZURICH (ATS). — En trente-huit semaines, une vendeuse auxiliaire de 43 ans a rapporté chez elle 380 bouteilles de vin, 38 caisses de bière et 15 bouteilles de whisky d'une valeur de 1400 fr. qu'elle « oublie » de payer dans le magasin où elle travaillait. Elle a bu tout ce liquide en compagnie de son mari.

Zuricois emporté par une avalanche

SAMNAUN (GR) (ATS). — Lundi, à Samnaun (GR), un touriste de 55 ans, M. Otto Frei, de Zurich, a été emporté par une avalanche. En compagnie de sa femme, il se promenait à skis quand l'accident est arrivé.

D'autres touristes se sont portés à leur secours et la femme a pu être rapidement dégagée alors que l'on ne retrouvait que le cadavre du malheureux.

Eboulement: 93 personnes isolées

Un éboulement et un glissement de terrain ont coupé hier matin la route entre Siskion (UR) et Riemensalden (SZ). D'importantes quantités de pierres et des centaines de m³ de terre sont descendus sur la route, qui sera impraticable pendant plusieurs jours. La route a dû être fermée à tout trafic et il est formellement interdit aux promeneurs de se rendre au lieu dit « ChaeMLEZEN », où le danger est très grand, d'autres chutes de pierres étant à craindre. Isolés du monde extérieur. Ce n'est pas les 93 habitants de Riemensalden sont la première fois que des chutes de pierre sont enregistrées à cet endroit. Vendredi passé la route a été fermée durant plusieurs heures, mais les autorités l'avaient rouverte dans l'après-midi.

Pour les 93 personnes, « emprisonnées » à Riemensalden, il ne semble pas y avoir de problèmes, les provisions étant suffisamment nombreuses. Une précision encore: le curé de Brunnen aurait dû venir à Riemensalden pour un baptême. Il devra encore patienter quelques jours.

Centrale nucléaire de Daeniken: 17 recours rejetés

DAENIKEN, (ATS). — Le Conseil municipal de Daeniken a rejeté dix-sept des recours déposés contre la construction de la centrale nucléaire de Gøsgen-Daeniken. En revanche, il a partiellement accepté un recours de l'ATEL concernant certaines dispositions et certains règlements. Les recours peuvent maintenant être déposés auprès du département cantonal des travaux publics, car, sur le plan communal, la procédure concernant l'octroi du permis de construire peut être considérée comme close.

Pause-café potin no 12



GENEVE

SUITE Terroristes

Entre-temps, les six terroristes ont reconnu être Palestiniens. Certains d'entre eux déclarent appartenir à l'organisation « Septembre noir ».

MOHAMED BOUDIA A GENEVE

L'enquête du ministère public fédéral a, de plus, fourni la preuve que le dénommé Mohamed Boudia, né en 1932, domicilié à Paris, se trouvait aussi à Genève pendant que les deux groupes de terroristes y ont séjourné. Il a été hébergé par une Suisseuse. Elle l'a notamment aidé à obtenir, sous le faux nom de R. Berlin, un billet d'avion pour un vol à Vienne, le 19 janvier. Une perquisition au domicile de cette Suisseuse a permis de constater qu'elle possédait l'adresse et le numéro de téléphone d'un homme de liaison à Vienne, qui aida les terroristes du premier groupe à s'enfuir en direction de l'Italie.

Cette Suisseuse admet avoir reçu ces indications de Boudia alias Berlin. En outre, il a été découvert chez elle des formules pour la fabrication d'explosifs.

Les investigations se poursuivent.

Arrestation d'un drogué

GENEVE (ATS). — La police genevoise a arrêté un jeune Belge de 18 ans, sans profession, habitant Genève, qui a reconnu avoir fumé et vendu du haschisch et, en outre, consommé du « LSD ». Inculpé d'infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants, il a été écroué.

VAUD

Un drogué notoire s'injecte une dose mortelle de stupéfiants!

De notre correspondant :

Dans la journée de lundi, alertée par le service de la santé publique, la police de sûreté vaudoise se mit à la recherche d'un individu qui avait réussi à se faire remettre, dans une pharmacie de Lausanne, des produits stupéfiants sur la base d'une ordonnance médicale apparemment dérobée chez un médecin lausannois. Il s'agissait d'un homme de 29 ans, possédant la double nationalité suisse et française, toxicomane notoire et déjà connu de la brigade des stupéfiants.

Hier matin, lorsque la police vint

frapper à la porte de la chambre occupée par cet homme, elle n'obtint nulle réponse, mais il y avait de la lumière dans la chambre dont la porte était verrouillée de l'intérieur. De plus, on entendait la radio. Ayant passé par une fenêtre demeurée entre-ouverte, les policiers trouvèrent l'homme gisant sans vie. A ses côtés se trouvaient deux seringues dont l'une contenait encore du liquide.

La mort était due, vraisemblablement, à une injection massive d'un produit stupéfiant. La levée du corps a eu lieu en présence d'un juge informateur de Lausanne.

M. Louis Guisan nouveau président de l'Union libérale suisse

BERNE, (ATS). — L'Union libérale-démocratique suisse a élu à l'unanimité son nouveau président en la personne du conseiller aux Etats Louis Guisan (Lausanne). Celui-ci remplace M. René Helg (Genève), arrivé au terme de son mandat, auquel l'assemblée a adressé ses vifs remerciements. M. Helg reste vice-président. Le deuxième vice-président sera M. Blaise Clerc, ancien conseiller aux Etats (Neuchâtel), désigné à l'unanimité.

SUITE Mort de Paul Klecki

Mais, il avait déjà été révéilé aux mélomanes suisses par sa participation active aux Semaines internationales de Lucerne, aux Semaines musicales de Zurich et au Festival international de musique de Montreux.

Considéré comme l'un des meilleurs interprètes de la musique romantique, Paul Klecki avait dirigé d'innombrables concerts en Europe et en Amérique, à la tête de l'Orchestre de Milan, de l'Orchestre national français, de l'Orchestre philharmonique de Philadelphie (avec lequel il popularisa aux Etats-Unis la musique d'Arthur Honegger), de l'Orchestre de Dallas, de l'Orchestre symphonique d'Israël et de l'Orchestre philharmonique de Liverpool. C'est alors qu'il préparait ce dernier pour une tournée européenne qu'il a été frappé d'une crise cardiaque, lors d'une répétition.

Paul Klecki laisse une importante discographie de son œuvre de chef d'orchestre, ainsi qu'une trentaine de compositions de son cru, dont trois symphonies.

Chute de 12 mètres dans un ruisseau: deux blessés

(c) Hier, vers 10 h 15, M. Jacques Roduit, 24 ans, domicilié à Echallens, qui circulait au volant de sa voiture sur la route Epalinges-Montblesson, en a perdu la maîtrise dans un virage à droite, à l'endroit où la route enjambe un ruisseau. Après une chute de 10 à 12 mètres, le véhicule s'immobilisa dans le petit ruisseau. M. Roduit et sa passagère, Mlle Nadia Basine, domiciliée également à Echallens, blessés, ont été hospitalisés.

Disparition sur le Léman

NYON (ATS). — On est sans nouvelle depuis dimanche de M. Eric Fatio, 24 ans, domicilié à Nyon, qui avait annoncé qu'il partait sur le Léman pour faire un peu de rame. Son cyclomoteur a été retrouvé abandonné au port, puis sa barque découverte vide lundi entre Nyon et la rive savoyarde. En dépit de toutes les recherches faites, la police vaudoise n'avait toujours pas retrouvé le jeune homme hier.

Les nouveaux insignes militaires

BERNE (ATS). — En prévision de la remise du nouvel uniforme de sortie, qui se fera par étape à partir du 1er janvier 1974, le département militaire fédéral a fait examiner la possibilité d'adopter de nouveaux insignes militaires. Il a présenté à ce sujet un rapport au Conseil fédéral, qui a approuvé en principe l'utilisation des signes distinctifs et insignes de distinction de métal, créés par le graphiste Kurt Wirth.

La plupart des insignes actuels datent de 1948. Depuis lors, la constitution de nouvelles formations et fonctions ont entraîné la désignation de nouveaux signes distinctifs. Ces nombreuses modifications ont créé une certaine confusion. Il importait donc de revoir la question en même temps que l'on préparait le nouvel uniforme de sortie.

L'innovation vise notamment: à ramener

à 66 le nombre des insignes qui est aujourd'hui de 160; à établir pour les spécifications des bases précises et susceptibles d'être adaptées ultérieurement à de nouvelles nécessités; à créer des symboles concrets dans l'esprit d'une armée moderne et à utiliser un matériau permettant à l'administration de réaliser, à long terme, des économies appréciables.

Les nouveaux insignes seront remis pour la première fois en même temps que l'uniforme de sortie modifié dans les écoles de recrues de 1974. En règle générale, les anciens insignes ne seront pas échangés. L'acquisition de ces insignes modernes n'entraînera pas des dépenses supplémentaires. On utilisera le crédit annuel inscrit dans le budget pour les fournitures et les insignes.

Douze députés romands demandent au shah la grâce d'un médecin

BERNE (ATS). — «Majesté, vous êtes l'hôte de notre pays. Cependant, l'opinion publique suisse est très choquée du traitement des prisonniers politiques iraniens: tortures, longues détentions, détentions à vie, condamnations à mort (70 exécutions en 1972) ».

C'est ainsi que douze conseillers nationaux romands du parti socialiste et du parti du travail se sont adressés en shah d'Iran, dans un télégramme envoyé lundi, pour lui demander la grâce du Dr Cheyban, condamné deux fois à mort au cours d'un procès militaire à huis-clos.

Le télégramme ajoute que, médecin de renom international, ancien dirigeant du mouvement étudiant iranien, le Dr Cheyban subit actuellement de sauvages tortures.

J.-P. G.

VOTRE INTÉRIEUR: de l'objet usuel contemporain à la recherche esthétique

Pour mieux comprendre la maison contemporaine, il faut visiter le Salon des artistes décorateurs qui se tient chaque année à Paris. Cette année, il y a été beaucoup question « d'architecture intérieure » et d'habitat évolutif. L'habitat est d'abord... une théorie. L'appartement ne s'inscrit plus dans un cadre rigide, mais dans un espace libre où des surfaces comme la cuisine, la chambre, la salle de bains réduites à leur unique fonction dans le temps qu'on s'en sert, seront modifiables au gré de chacun. Ce qui veut dire, en langage clair, que les pièces, dans la mode contemporaine, n'ont pas de destination particulière. Elles se transforment selon votre idée ou vos besoins par la grâce des ensembles ou des meubles isolés composables qui permettront de ranger le plus de choses possibles sur une petite surface... Ce mobilier que les spécialistes de l'architecture intérieure veulent « vivant » est donc démontable, empilable, de fabrication simple. Aussi on vous proposera l'ensemble sièges et table empilables en mousse et polyuréthane souple. La table basse est faite d'éléments modulaires, la cuisine et la salle de bains constituées par des armoires déplaçables. Il y a même une cuisine roulante, une autre à trois éléments porteurs. La richesse, qui s'est toujours manifestée par l'ornement de la maison, disparaît : les stylistes veulent « démocratiser » l'habitation. Comme leurs idées en sont encore au prototype, cette simplicité monacale, il faut le reconnaître, coûte encore très cher. L'an dernier, par exemple, un beau fauteuil en plastique, aussi net qu'une bulle, aussi confortable qu'un nid, valait le prix d'une bonne voiture d'occasion...

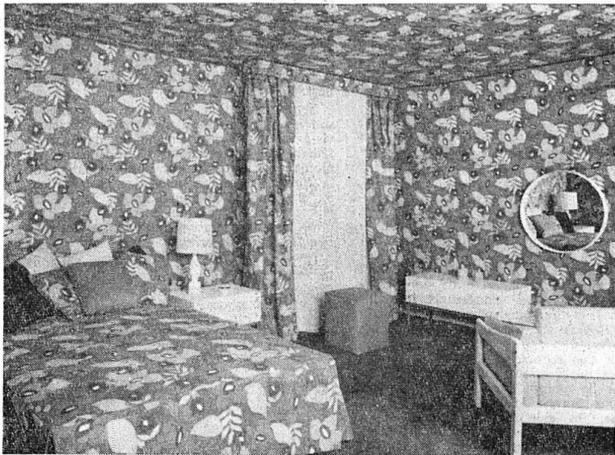
Des matériaux de classe

Il ne s'agit pas cependant de transformer nos pièces en désert : il leur faut,

tout de même, un souffle humain et c'est le matériau qui l'emporte. Le bois en premier parce qu'il donne vie au formica, à l'acier inoxydable qui, dans très peu de temps, sera coloré à altugals, à l'A.B.S. thermoformé, au plastique, au polyester, au polyuréthane. L'environnement qui est notre premier souci pour la nature, intervient également dans l'appartement, dont la décoration plane et monumentale est destinée à faire éclore un nouvel Art de vivre. La tapisserie qui, déjà, réchauffait les salles glacées des châteaux moyenâgeux est de plus en plus précieuse. A moins qu'on ne la remplace par le panneau mural réalisé avec des clous, des perles de métal ou de verre, en plâtre, en cuir, en lave émaillée, en céramique et métal, en acier inoxydable, en toile émaillée, en tissu. Parfois un mur de pierre, de terre cuite, de grès porcelainique fait office d'ornement. Puis interviennent les « modules » en cuivre plié, en étain travaillé. Les vitraux, les sculptures personnalisent les pièces. En somme, l'ameublement contemporain — pour certains, celui de l'an 2000 — fait une place nouvelle aux artisans. C'est que la chaleur, cet élément impalpable qui fait que l'on « est bien » dans une pièce, et pas dans une autre, exige des choses que la main puisse caresser et qui soient reposantes, rassurantes...

Du contemporain à nos dimensions

Pour en revenir au « ce-qui-se-porte » comme on dit à propos de vêtements, nous n'en sommes certainement pas à nous débarrasser de nos meubles pour vivre à ras du sol dans un univers d'apparat. Mais nous pouvons donner un grand coup de jeune à notre maison en jouant l'audace — en mélangeant les styles. Pourquoi la table ronde de plastique blanc n'entrerait-elle pas dans le coin salle à manger? Cette aimable intru-



sion apportera une agréable note de gaieté. Si vous n'hésitez pas à rentrer ainsi vos meubles de terrasse et de jardin. Ce coin, justement, sera charmant, pour peu que vous le tapisiez d'un de ces papiers peints à grosses fleurs, ou à dessins abstraits lavables. A condition de réfléchir avant l'achat : il ne s'accommodera pas par exemple d'un service de table imprimé. La chambre peut pareillement se parer de couleurs et de fleurs, pourvu que les motifs en soient bucoliques, romantiques, ou paisibles afin de protéger votre sommeil. Le lit design est fait de pétales de dunlopillo, il devient demi-fleur, ou immense canapé selon le nombre d'éléments qui le composent. Mais le lit traditionnel, ce bon vieux lit se parera à son tour des couleurs de notre temps par le jeu des couvertures, désormais conçues pour « décorer la vie ».

La tendance générale à l'affinement des matières et du moelleux, s'accompagne d'ailleurs de préoccupations pratiques : cette couverture devient souvent jeté de lit et s'ordonne autour d'un thème qui peut être folklorique, fleuri, ou abstrait. Et puis la laine demeure la plus utilisée. Viennent ensuite la fibre artificielle, la fibre synthétique, les mélanges interfibres, et les acryliques. De toute façon la couverture vise à être chaude et ultra-légère, ce qui est le secret du bien-dormir... Alors, ne prescrivons pas le « moderne ». Accueillons-le au nom du seul vrai confort et aussi de ses indéniables tendances à se faire lumière et joie. Le reste est affaire de bon goût, de sens de l'équilibre des formes et des teintes; donc paradoxalement dans cette civilisation du « collectif », de personnalité.

Pour votre intérieur: des tapis d'Orient

Les habitations humaines tendent de plus en plus à exprimer la personnalité de leurs occupants : les créations individuelles remplacent les installations en série et les multiples matériaux existants permettent de nouveaux aménagements d'intérieur. L'on peut enfin combiner les éléments traditionnels de l'habitation avec les meubles modernes.

Peu d'objets mobiliers se sont implantés aussi profondément dans notre culture que les tapis d'Orient et cette manière de couvrir les sols ou de décorer les murs connaît aujourd'hui un nouvel apogée.

Les véritables tapis d'Orient donnent presque à chaque espace une certaine profondeur; ils permettent d'accrocher ou au contraire d'estomper les contrastes; ils intensifient l'effet des meubles. Il faut naturellement que la couleur et le motif s'accordent à l'ameublement, mais il existe un très large choix... Chaque contrée a pour ses tapis des ornements spéciaux et des combinaisons de couleurs qui remontent à des millénaires. Ces traditions semblent être liées à la mythologie, à l'appartenance tribale et à la religion.

Les origines historiques de l'art du tapis sont incertaines. Elles se trouvent en Orient et sont bien antérieures à l'ère chrétienne. La Bible parle déjà des tapis précieux du roi Salomon. Au Moyen âge, les tapis d'Orient étaient un signe d'aisance et ils ornaient les palais des rois européens; le tapis persan était alors particulièrement recherché. Enfin, plus tard, lors de la montée économique de la bourgeoisie, le tapis d'Orient fut très en vogue parmi les gens riches d'une moindre noblesse. L'art du tapis connut un apogée aux XVIe et XVIIe siècles; de merveilleux exemples nous ont été transmis par les musées et les collections privées.

Les tapis sont baptisés d'après leur lieu d'origine. Ils sont le plus souvent faits de poil de chèvre ou de chèvre, de laine de mouton, de soie ou de coton. La matière première traditionnelle est cependant la laine qui est un remarquable isolant thermique: les nomades fabriquent des tapis pour se protéger des changements de climat. Un métier pliable primitif représente tout l'équipement. Il est déplié sur le nouveau lieu de pâturage et la manufacture du tapis déjà commencée ailleurs se poursuit dans des conditions climatiques différentes. La tension des fils est ainsi soumise à d'incessantes variations; c'est pourquoi les tapis des peuples nomades tendent à être très irréguliers. La teinte des tapis n'est pas non plus très homo-

gène, ce qui renforce d'ailleurs souvent le jeu des couleurs et des formes.

Les peuples de paysans sédentaires firent de la manufacture de tapis un véritable artisanat. Les hommes participent au travail contrairement à ce qui se passe chez les nomades pour qui cette activité est exclusivement celle des femmes et des enfants. Les métiers sont fixes, d'où une plus grande régularité dans le motif des tapis. Tandis que les nomades choisissent librement les couleurs et les dessins, les fabricants sédentaires travaillent d'après des modèles déterminés.

La valeur d'un tapis dépend de sa rareté et du nombre de nœuds qu'il contient : plus les nœuds sont denses, plus le tapis sera solide; le dessin ressort aussi plus nettement et les couleurs sont plus lumineuses. Un tapis d'Orient de bonne qualité a de 2500 à 4500 nœuds au décimètre carré et il existe des pièces de grande valeur qui ont plus de 10.000 nœuds au décimètre carré. Il n'est pas rare qu'un artisan aguerri fasse jusqu'à 1000 nœuds à l'heure.

La coloration des fibres est un art en soi. On emploie aujourd'hui de plus en plus des colorants artificiels, mais les nomades continuent à utiliser des couleurs naturelles qui donnent aux tapis une intensité et une patine incomparables. L'Orient s'industrialise maintenant petit à petit. Le tapis devient ainsi de plus en plus un article produit en série dont la qualité peut baisser. Un art populaire millénaire risque ainsi de se perdre. Des laines importées, des fibres filées à la machine et colorées artificiellement, des manufactures géantes dans lesquelles l'ouvrier n'a plus de relations intimes avec l'objet qu'il produit, sont autant de facteurs qui font que les beaux tapis sont de plus en plus rares. (C.P.S.)

R. WYSS ET FILS
Tapis Rideaux Décoration
RUE DE L'ORANGERIE 4
NEUCHÂTEL / 24 55 16

« ÊTRE BIEN DANS SA PEAU »
FORMULE IDÉALE: SAUNA + SOINS DE BEAUTÉ
Traitements scientifiques modernes par esthéticienne diplômée
SAUNA Pathy BEAUTÉ
CORTAILLOD - Tél. 42 16 35

NETTOYAGE AVEC APPRÊT
(de loin le plus durable) sans supplément chez
mode teinturier
BASSIN 8 GOUTTES-D'OR 92
Saint-Blaise Grand-Rue 8.

Être mince grâce à **Clarins**
Madame J. Parret
Trésor 9, Neuchâtel
Ø 25 61 73

coifferie
rue saint-honoré - saint-maurice 12 sans rendez-vous

Un œuf dans vos masques de beauté

Parfait de forme, beau de couleur avec ses teintes de pur ivoire ou d'ambre blond, l'œuf qui abonde ces temps-ci sur les marchés est le meilleur ami de la femme. Non seulement à la cuisine où il entre dans la composition de nombreux mets, mais aussi dans le cabinet de toilette car, à la fois nourrissant par son jaune et astringent par son blanc, il joue un rôle important dans une foule de recettes faciles à exécuter soi-même et tout aussi efficaces que celles des esthéticiennes.

N'est-il pas un produit naturel utilisé dès la plus haute antiquité dans la fabrication de ces masques dont les femmes semblent toujours avoir connu l'emploi? Ces masques que toutes celles qui sont soucieuses de leur beauté savent encore appliquer de temps en temps car ils sont le traitement par excellence pour le rajeunissement du visage. Non seulement, en effet, ils repassent la peau en atténuant rides et plis, mais ils stimulent la circulation dans les vaisseaux sanguins qui se trouvent immédiatement sous l'épiderme et lui font retrouver sa fraîcheur.

Un masque bien appliqué

Aussi, avant de connaître les différents masques où l'œuf s'incorpore, est-il indispensable d'apprendre la manière d'appliquer le masque de beauté confectionné à la maison. Il peut vous rendre de très grands services, à condition évidemment de trouver l'heure de tranquillité nécessaire à sa réalisation et à sa réussite. Mais vous ne ferez pas croire que vous n'y arriverez pas en choisissant un moment où mari et enfants sont absents et en vous conformant aux règles suivantes:

- Nettoyer très soigneusement la peau à l'aide d'un lait de beauté pour enlever toute trace de maquillage. Si vous avez la peau très grasse, n'hésitez pas à savonner votre visage avec un savon acide, rincez avec soin à l'eau claire adoucie de bicarbonate de soude, essuyez avec une serviette-éponge douce.
- Appliquer le masque sur tout le visage sans oublier le cou mais en évitant d'en mettre sur les paupières. Sur celles-ci poser des compresses de coton trempées dans de l'eau de rose, de bleuet ou de camomille.
- S'allonger à plat sur un lit, ce qui aura pour effet d'effacer les rides et demeurer allongée dans le noir pendant la durée de l'application (20 à 30 min).



Un maquillage de Christian Dior.

— Au bout de ce temps, enlever le masque à l'aide d'un gant-éponge doux trempé dans de l'eau tiède adoucie et lotionner le visage avec de l'eau de rose ou le tonique habituel.

L'œuf est l'agent, par excellence, du rajeunissement obtenu par l'application du masque, mais il s'agit de l'employer à bon escient, c'est-à-dire suivant la qualité de la peau: sèche ou grasse, elle sera bien entendu soignée différemment.

— **MASQUE ADOUCISSANT POUR PEAUX IRRITÉES:**
Mélanger 90 g de farine d'orge, 35 g de miel blanc et 1 blanc d'œuf battu, recouvrir le visage de ce mélange avec un pinceau plat, garder pendant 20 minutes, enlever à l'eau chaude.

— **MASQUE POUR PEAUX SÈCHES:**
Délayer 1 jaune d'œuf avec une cuillerée à soupe d'huile camphrée, éten-

dre sur l'épiderme comme précédemment.

— **MASQUE ANTRIDES POUR PEAU GRASSE:**
Battre 1 blanc d'œuf en neige bien ferme, le mélanger avec un verre à madère de jus de fraises, procéder de la même façon que pour les autres masques.

— **MASQUE RAFRAICHISSANT CONVENANT A TOUS LES GENRES DE PEAUX:**
Mélanger 1 jaune d'œuf avec une cuillerée à bouche de crème fraîche, en badigeonner le visage et enlever à l'eau tiède après l'avoir gardé une demi-heure.

— **MASQUE A LA TERRE A FOULON:**
Composer une bouillie de terre à foulon et de blanc d'œuf, enduire le visage de cette bouillie, enlever à l'eau tiède additionnée de borate de soude après une vingtaine de minutes (parfait contre les rides).

— **MASQUE NOURRISSANT POUR PEAUX MIXTES:**
Mélangez dans un bol 1 jaune d'œuf avec 2 cuillerées à café d'huile d'olive, ajoutez-y quelques gouttes de jus de citron, remuez bien, appliquez avec le bout des doigts, laissez sécher 2 ou 3 minutes et attendez un quart d'heure pour l'enlever à l'eau fraîche ou à peine tiède.

S'il apporte une aide précieuse à la beauté du teint, l'œuf est tout aussi bienfaisant quand il s'agit des cheveux et le shampooing à l'œuf, utilisé une fois par mois, redonne le brillant de la soie à la plus terne des chevelures. Pour ce faire vous mélangerez 2 jaunes d'œufs avec 1 cuillerée à soupe de rhum et 1 demi-cuillerée à soupe d'huile de ricin; quand le tout est bien amalgamé, frictionnez à fond le cuir chevelu. Laissez de 8 à 10 minutes sur la tête, rincez à l'eau légèrement savonneuse (savon noir dans l'eau) et répétez une deuxième fois l'opération, rincez abondamment, vous serez étonné du résultat tant vos cheveux brilleront.

Déménager n'est pas un drame

Un vieil adage affirme que « trois déménagements valent un incendie ». C'est dire si changer de lieu, bousculer ses meubles, est source d'ennuis. Et cependant, il faut parfois déménager. En réalité, il y a des méthodes à utiliser, un planning à prévoir, un état d'esprit aussi où se placer. Voici comment procéder pour réussir cette opération, qui exige avant tout du calme et de la méthode.

Si vous déménagez vous-même...

De plus en plus, on mobilise des amis de bonne volonté, on loue une camionnette, et on se débrouille. C'est le procédé le plus difficile, puisque tout vous incombera : les caisses à trouver, les em-

ballages à faire, le partage des fardeaux... Il vous faudra donc collecter l'ensemble possible de cartons auprès des commerçants du quartier. Evitez les petites boîtes, préférez les cartons de boîtes de conserves, ou d'eaux minérales par exemple. Si vous le pouvez, procurez-vous quelques grands cartons de récepteurs de télévision.

Le papier de soie, le papier kraft, le carton ondulé, la mousse de plastique protégeront les objets fragiles et les verres.

Gardez d'avance tous les journaux et papiers divers : vous combiez les intervalles avec ces derniers.

Il vous faut enfin des housses en plastique pour le transport des vêtements et des matelas. Vous trouverez du plastique au mètre, en 140, chez le marchand de couleurs...

Par où commencer? Vous allez vider systématiquement chaque pièce, les unes après les autres. N'oubliez pas, surtout, d'indiquer le contenu sur chaque emballage.

Prévoyez un carton spécial pour les crochets, les pitons de vos rideaux, les ampoules, les lampes.

Quant aux vêtements, placez les manteaux et les pièces peu fragiles dans vos malles, et attendez le dernier moment pour plier les robes fragiles ou les jupes précieuses.

Les problèmes de transport

Conseillez bien aux amis qui vous aident de manier les meubles avec précaution et de descendre avec plus de précautions encore les escaliers quand ils portent les grosses pièces, tels que les bahuts et les frigidaires. Vous êtes en effet seul responsable si vous détériorez les murs, la cage d'escalier ou l'ascenseur. Le propriétaire (ou les copropriétaires) ont le droit de vous réclamer un dédommagement. Il est bien évident que tous ces risques sont exclus si vous vous en remettez à une entreprise de déménagement.

Prêt à porter
Chede Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 43 46

Œufs en nids
Pour 4 personnes: 4 œufs, 400 g de céleri-rave, 200 g de langue fumée, un citron, du persil, de la mayonnaise, du sel.
Faites cuire les œufs durs dans de l'eau salée. Rafraichissez-les. Pelez le céleri, frottez-le au citron et taillez-le en julienne. Coupez également la langue en fines lanières. Disposez le céleri-rave en forme de nids sur le plat de service. Ajoutez-y la langue fumée et posez un œuf dur écalé au centre et décorez avec du persil.

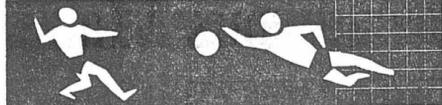
La femme moderne attache une grande importance à sa ligne
Traitements amaigrissants
avec abonnements, par esthéticienne diplômée
une spécialité de:
Institut de Beauté Biosthétique
Concert 6 Tél. 24 70 70

SYMPHONIE PRINTANIÈRE
à la Belette
SOUS LES ARCADES
Nous disposons d'une sélection dernier cri du prêt-à-porter tout de grâce et de féminité
Revue permanente dans nos 8 vitrines
Fbg de l'Hôpital 9 Neuchâtel Tél. 25 20 18

CLINIQUE
Estée Lauder
Beauty - Emergency Masque
La première formule de masque décoloré réellement efficace par les dermatologues - conseils de Clinique. En 3 petites minutes, il donne à votre teint éclat radieux et vitalité. S'utilise différemment selon votre type de peau. Son efficacité est fonction de la fidélité avec laquelle vous observerez les instructions du mode d'emploi.
KINDLER
Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHÂTEL

SÉMINAIRES DE YOGA
Au Parc Hôtel des Salines, à Bex (VD)
Au choix: du 4 mai au 12 mai - du 2 juin au 10 juin - du 15 septembre au 23 septembre 1973.
Cours de Hatha et Raja Yoga suivis de 1 heure de questions. Méditation chaque soir.
7 conférences sur la méditation, la réincarnation, l'astrologie, le karma, les différents yogas, etc.
Pour tous renseignements et inscriptions: René Aubert, maître de Yoga, Dr en psychologie, Claire-Fontaine, 1891 Lavey-les-Bains. Tél. (025) 3 74 72.

QUAND C'EST VRAIMENT NÉCESSAIRE
NÉURALGIES
MAUX DE DENTS
MAUX DE TÊTE
RHUMATISMES
LUMBAGO
SCIATIQUE
REFROIDISSEMENTS
RÈGLES DOULOUREUSES
KAFA
poudre comprimés dragées effervescentes



Opinions

PETERS A ÉTÉ LE PREMIER À SE TROMPER SUR LE COMPTE DE L'AILIER YOUGOSLAVE

Ostojic revalorise grandement la ligne d'attaque lausannoise

Certaines phrases sont malheureuses, bouffonnes sautent, dans leurs effets rétroactifs avant le match Lausanne - Young Boys...

Ostojic est autre chose ; une sorte de machine à centres. Peut-être est-il traumatisé par les jérémiades des pleureuses lausannoises...

EQUIPE A PRENDRE AU SÉRIEUX

Ce jeu oblige son cerbère à ne pas le quitter des yeux d'abord, mais surtout à rester cantonné dans un secteur étroit...

A. EDELMANN-MONTY

DEUX STYLES OPPOSÉS

Il faut reconnaître que Boffi a connu mille maux face à Ostojic et qu'il n'a pas été long à comprendre ce qui apparaissait facile à Peters...



LE PREMIER BUT. — Ce pénalty de Pulici permet à Turin de marquer son premier but contre Juventus.

La défaite de Juventus n'a rien décidé... Italie: tout peut encore arriver

Parlera-t-on, en Italie, de la vingtième journée lors du décompte final? C'est possible mais, contrairement à d'aucuns...

Certes, Turin aura-t-il tenté l'impossible pour que cet honneur échappe à son rival local mais il n'est pas certain que Juventus, en perdant le derby du Piémont...

EXPLICATIONS

Que vous soyez partisans de Juventus ou de Turin, vous n'aurez certainement pas assisté à... même match. Les « tifosi » du champion vous expliqueront...

Pendant ce temps, Milan, bien que toujours privé de son avant-centre Prati, n'a pas fait de quartier avec Vicence. Cette nette victoire (3-0) est d'autant plus significative...

sement a subi une nette coupure. Cagliari, huitième, possède une marge de sécurité de trois points sur son suivant immédiat...

Ca

Une tactique trop défensive empêche la France de briller face au Portugal

Samedi soir, le Parc des Princes s'était mis à l'heure portugaise pour recevoir le roi Eusebio et sa suite. Et, après la victoire du Portugal sur la France (2-1)...

Mais le véritable chancre de l'équipe de France c'est la tactique. Déjà d'abord! Et pourtant, les Français, lors de ses rares moments où ils décidèrent de se défouler en attaquant...

Depuis qu'il est à Marseille, Marius Trésor n'a pas retrouvé sa grande forme. C'est lui qui a fauché Abel, donnant à Eusebio l'occasion de tirer et de marquer...

Et les autres? Derrière! Loin derrière. Pourtant, les éventuels attaquants français auraient eu du pain sur la planche. Car, Lech et Bereta, les meilleurs du match...

QUELLE TACTIQUE!

classements

- Belgique: 1. FC Bruges 22 matches-33 points; 2. Standard Liège 29; 3. Racing White Bruxelles 28; 4. Anderlecht 27; 5. Mechelen 26; 6. Beerschot 25; 7. Lierse 24; 8. Anvers, Berchem, CS Bruges et Liège 22; 12. Beringen 21; 13. Union Saint-Gilloise 16; 14. Saint-Trond 15; 15. Diest et Crossing 10.
Italie: 1. Milan 30 points; 2. Juventus 28; 3. Internazionale et Lazio Rome 27; 5. Fiorentina 24; 6. Turin et Bologne 21; 8. Cagliari 20; 9. Rome et Naples 17; 11. Vérone, Sampdoria Gènes et Atalanta Bergame 16; 14. Vicence 14; 15. Ternana et Palerme 13.
Angleterre: 1. Liverpool 32, 46; 2. Arsenal 33, 46; 3. Leeds United 30, 42; 4. Ipswich Town 31, 40; 5. Newcastle United 32, 37; 6. Derby County 33, 34; 7. Wolverhampton 30, 33; 8. West Ham United 32, 32; 9. Tottenham Hotspur 30, 31; 10. Chelsea 30, 30; 1. Coventry City 30, 30; 12. Manchester City 30, 30; 13. Southampton 31, 30; 14. Leicester City 32, 27; 15. Everton 30, 26; 16. Sheffield United 31, 25; 17. Stoke City 24; 18. Birmingham 31, 24; 19. Manchester United 31, 24; 20. Crystal Palace 29, 23; 21. Norwich City 30, 23; 22. West Bromwich Albion 30, 21.

Le « Verrou » est-il belge?

A huit journées de la fin, les positions se précisent... en queue du classement du championnat de Belgique. Le point arraché d'une façon surprenante par Union Saint-Gilloise sur le terrain de Standard, de même que la victoire de Saint-Trond face à Crossing ont placé les deux derniers du groupe, Diest et Crossing, dans une situation quasi désespérée. Cinq points séparent, en effet, le quatorzième des deux porteurs de la lanterne rouge. L'écart semble bel est bien être décisif.

« CATENACCIO » Il est intéressant de noter, dans ce championnat, l'efficacité des défenses. Racing White (12 buts encaissés), Standard (15) et le FC Bruges (19) ne se sont pas inclinés une fois par match (22), en moyenne! Corolaire de cet état de choses, les attaques sont « misérables »: le chef de file, qui a les meilleurs avants, n'a réussi que 40 buts; Anderlecht le suit avec 39 réussites, puis vient Racing White (32). Standard n'a battu que 28 fois les gardiens adverses.

Les Italiens n'ont rien à apprendre aux Belges!

R. N.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

boxe

La décision appartiendrait au Français

Possible combat entre Menétrey et Naples

Grenoble a pris une sérieuse option pour l'organisation du championnat du monde des poids welters, entre le Cubain Jose Naples, tenant du titre, et le Français Roger Menétrey, champion d'Europe.

ce en ses moyens physiques. Pourtant, Menétrey est resté étrangement muet, vis-à-vis des journalistes, lui qui est si prolifique d'habitude, après la fracassante défaite que Naples a infligée à son adversaire américain.

être officiellement conclu. A Grenoble, l'optimisme est de rigueur. Dans les milieux pugilistiques, on est persuadé que Roger Menétrey donnera son accord pour ce match. Puisque sa route doit obligatoirement croiser celle de Naples, autant que ce soit sur ses terres qu'aillent, affirme-t-on. Si tel était le cas, Menétrey annulerait son combat prévu contre l'Américain Billy Backus (un des rares vainqueurs de Naples (prévu pour le 9 avril, à Paris.

R. T.

Foreman en Europe

George Foreman, le nouveau champion du monde des poids lourds, va faire une tournée européenne au mois de mars. Il arrivera à Londres le 12. Après plusieurs exhibitions en Angleterre, George Foreman s'embarquera pour le continent le 19 mars.

cyclisme

Le « Giro » 1973 sera pour le moins spécial

A quand le Tour de l'Empire romain germanique?

Le 56me « giro » présentera, cette année, un caractère pour le moins spécial. Il partira, en effet, loin de ses frontières, en Belgique, à Verviers et il ne rentrera en Italie que le quatrième jour, par le tunnel du Mont-Blanc, après un passage par l'Allemagne (Cologne), le Luxembourg et la France (Strasbourg), ainsi que la Suisse (Genève).

sincères à tous les pays de la communauté, qui est désormais liée par une histoire brève mais irréversible. Et il veut surtout apporter son chaleureux salut aux nombreux Italiens qui, en travaillant dans ces pays, donnent déjà un sens concret à l'Europe commune.



C'EST BIEN NORMAL. — Honoré par le gouvernement italien, Merckx, ici aux côtés de R. de Vlaeminck, ne pouvait pas refuser de prendre part au « Giro ».

curling

Bienne Touring champion suisse senior A Montana, le championnat suisse senior de curling s'est terminé par la victoire de Bienne Touring. Voici le classement final: 1. Bienne Touring (E. Flückiger, T. Widmer, P. Schuer, A. Witschger) 10-73-35. 2. Genève A 8-61-32. 3. Olten 8-56-28. 4. Schuls 6. 5. Zurich Blauweiss.

MERCKX DÉCORE

Il s'annonce plus facile que celui de l'an dernier, a déclaré Eddy Merckx, mais c'est justement pour cela qu'il sera plus difficile pour moi car le contrôle de la course est toujours plus aisé dans une épreuve dure, où les vainqueurs possibles sont moins nombreux.

DU VENDREDI 18 MAI AU SAMEDI 9 JUIN

- Vendredi 18 mai: Prologue contre la montre à Verviers. Samedi 19 mai, première étape: Verviers - Cologne (180 km). Dimanche 20 mai, deuxième étape: Cologne - Luxembourg (194 km). Lundi 21 mai, troisième étape: Luxembourg - Strasbourg (213 km), puis transfert à Genève. Mardi 22 mai, quatrième étape: Genève - Aoste (164 km). Mercredi 23 mai: Jour de repos à Aoste. Jeudi 24 mai, cinquième étape: Saint-Vincent - Milan (150 km). Vendredi 25 mai, sixième étape: Milan - Lago d'Isèo (160 km). Samedi 26 mai, septième étape: Lago d'Isèo - Lido delle Nazioni (250 km). Dimanche 27 mai, huitième étape: Lido delle Nazioni - Monte - Carpegna (175 km). Lundi 28 mai, neuvième étape: Monte-Carpegna - Alba Adriatica (245 km). Mardi 29 mai, dixième étape: Alba Adriatica - Lanciano (170 km). Mercredi 30 mai, onzième étape: Lanciano - Benevento (220 km). Jeudi 31 mai, douzième étape: Benevento - Fiuggi Terme (215 km). Vendredi 1er juin, treizième étape: Fiuggi Terme - Bolsena (220 km). Samedi 2 juin, quatorzième étape: Bolsena - Florence (195 km). Dimanche 3 juin, quinzième étape: Florence - Forte dei Marmi (150 km). Lundi 4 juin, seizième étape: Forte dei Marmi (course contre la montre individuelle). Mardi 5 juin: Jour de repos à Forte dei Marmi. Mercredi 6 juin, dix-septième étape: Forte dei Marmi - Vérone (245 km). Jeudi 7 juin, dix-huitième étape: Vérone - Andalo (195 km). Vendredi 8 juin, dix-neuvième étape: Andalo - Auronzo (210 km). Samedi 9 juin, vingtième étape: Auronzo - Trieste (190 km).

Les cols

- 3me étape: Col de Averno (410 m). 4me étape: Chamonix (1073 m), colle San Carlo (1973 m). 6me étape: colle del Gallo (763 m), colle San Fermo (1067 m). 8me étape: Valico del Barbotto (515 m), Cantonieri di Carpegna (1007 m) Monte Carpegna (1400 m). 10me étape: Valico della Majelletta (1654 m). 13me étape: Poggio Nibbio (851 m). 14me étape: Piancastagnaio (772 m). 17me étape: Passo della Cisa (1041 m). 18me étape: Monte-Bondone (1631 m), Fai della Paganella (1097 m). 19me étape: Passo di san Lugano (998 m), Passo di Valles (2033 m), colle di Santa Lucia (1475 m), passo Giau (Cima Coppi, 2246 m), passo di Tre Croci (1814 m). 20me étape: Passo della Mauria (1295 m).

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Association économique de la Chaux-de-Fonds engagerait

sténodactylographe

pouvant assumer avec amabilité le service du téléphone et exécuter divers travaux de bureau. Semaine de 5 jours. Travail intéressant et varié. Ambiance agréable. Entrée en service selon entente.

Veillez faire offres avec curriculum vitae sous chiffres P 28-130161, à Publicitas, 2301 la Chaux-de-Fonds.

SOCIÉTÉ SUISSE

spécialisée dans : L'ART - LA CULTURE - LES LOISIRS cherche

2 OU 3 REPRÉSENTANTS (ES)

même multicartes, pour le canton de Neuchâtel. Téléphoner au (021) 35 33 66 ou (021) 91 29 03, dès 19 heures.

NEUCHÂTEL

engage pour différentes succursales

SABLONS :

une vendeuse

PESEUX :

un magasinier-vendeur

COLOMBIER :

deux vendeuses
une caissière

LA TREILLE :

un magasinier

Prestations sociales d'une grande entreprise.

13^{me} SALAIRE en 3 ans

Faire offres à l'office du personnel, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 37 21, interne 21.

COJO

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

employé de commerce

ayant le sens de l'organisation et une grande facilité d'adaptation.

Notre futur collaborateur sera chargé de toutes les tâches administratives en relation avec notre service clientèle.

Nous offrons une place stable et bien rétribuée, ambiance de travail agréable, semaine de 5 jours.

Faire offres, avec curriculum vitae, à la direction de MOYARD S.A., ensemble-décorateur, Grand-Rue 85, 1110 Morges.



UNIVERSO S. A. No 30

cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

mécaniciens de précision

pour la fine et moyenne mécanique

fraiseur expérimenté

manœuvres

S'adresser à UNIVERSO S.A. No 30 rue du Locle 30, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 26 06 06.

sulem LAMINERIES
MATTHEY SA
2520 LA NEUVEVILLE
Tél. (038) 51 35 35

engage tout de suite ou pour date à convenir

OUVRIERS HABILES

pour spécialisation sur machines modernes indépendantes (laminaires et autres machines de précision).

1 RECTIFIEUR

pour département entretien, capable d'exécuter d'autres travaux de mécanique.

Avantages sociaux, caisse de retraite, indemnités de déplacements, places stables.

Prière d'écrire ou de téléphoner.

L'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel,

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

une secrétaire médicale

Adresser offres détaillées, avec curriculum vitae, prétentions de salaire et photo, au chef du personnel de l'hôpital Pourtalès, Maladière 45, 2000 Neuchâtel.

L'ASSOCIATION
DE REVISION DE BANQUES RÉGIONALES
ET CAISSES D'ÉPARGNE SUISSES
ZURICH

cherche pour son département romand à Zurich une bonne

employée

pour dactylographier des rapports et exécuter divers travaux de bureau.

Nous demandons : travail rapide et soigné

Nous offrons : ambiance de travail agréable
avantages sociaux d'une entreprise moderne
possibilité de parfaire les connaissances d'allemand.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, certificats et prétentions de salaire, à M. A. Corna, directeur de l'Association de Revision de Banques Régionales et Caisses d'Épargne Suisses, Börsenstrasse 21, 8001 Zurich. Téléphone (01) 23 66 77.

La Fondation d'Ebauches S.A.

cherche

SECRÉTAIRE

habile sténodactylographe, de langue française.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites, en joignant curriculum vitae et copies de certificats, à la Fondation d'Ebauches S.A., case postale 1157, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 25 74 01, interne 308.

Bureau de la ville cherche

une employée de bureau

de langue française avec connaissance de l'allemand (oral) ou vice versa.

Semaine de 5 jours, climat de travail agréable.

Téléphoner au 24 63 63 (interne 13) ou adresser offres écrites à case postale 561, 2001 Neuchâtel.

adia
medical

URGENT
On cherche
INSTRUMENTISTE
Tél. (038) 24 74 14.

Restaurant Bagatelle, Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate, un

SOMMELIER

Téléphoner ou se présenter dès 14 heures.
Tél. (038) 25 82 52.

Les Restaurants Beaulac

Neuchâtel - Tél. (038) 24 42 42

cherchent, pour entrée immédiate ou à convenir :

chef de rang
commis de cuisine
SOMMELIERS (ÈRES)

Nous vous prions de prendre rendez-vous aux restaurants.

Votre chemin
au succès

Grande entreprise internationale offre à personnes dynamiques une activité nouvelle avec possibilités de gains très importants.

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner le jeudi 8 mars entre 10 et 16 h au (038) 63 11 42.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

SERVEUSE-BARMAID

pour très joli bar de la Riviera vaudoise. Congé tous les lundis et 3 jours un week-end sur deux. Bon gain, nourrie, logée.
Tél. (021) 54 57 11.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir :

MODELEURS

pour fabrication de modèles ;

MENUISIERS

pour fabrication de coffrages ;

MANŒUVRE

avec permis de conduire. Ateliers modernes, salaires élevés. Faire offres à PERRETEN & FILS, Longemalle 5, 1020 RENENS. Tél. 34 31 00.

On cherche pour Neuchâtel

1^{re} coiffeuse

Possibilité avantageuse de participation ou de reprise du commerce. Conditions et situation intéressantes.

Adresser offres écrites à BG 617 au bureau du journal.

On demande :

dames de buffet

filles de buffet

sommelières

Débutantes acceptées. Horaire de travail agréable, congé le dimanche.
Téléphoner au 25 66 15.



Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 21 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES S.A.
« ASSA »

réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans engagement de votre part et sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence !

ASSA

BUFFET DU TRAM, BOUDRY, cherche une

sommelière

Entrée immédiate. Bons gains. Fermé le mardi. Congé tous les soirs dès 19 heures.
Tél. (038) 42 18 15.

Nous cherchons pour entrée immédiate,

téléphoniste

Appartement de 3 pièces, mi-comfort, au siège de l'entreprise, mis à disposition pour ce travail. Téléphoner au (039) 22 44 00.

Importante maison de la place cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

téléphoniste et

aide de bureau

Nous désirons une personne sachant bien la dactylographie et connaissant si possible la frappe de documents pour offset et stencils.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à case postale 1172, 2001 Neuchâtel.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel

SPOT BAR AVENCHES

cherche pour le 15 mars ou date à convenir

BARMAID

Salaires intéressants, horaire agréable. Débutante serait formée.
Tél. (037) 75 21 13.



MANPOWER recrute

5 monteurs - électriciens
3 menuisiers
2 mécaniciens

8a, rue du Seyon - Tél. 24 76 76

MANPOWER prévoit

Seul, Manpower publie ses prévisions d'emplois temporaires. Demandez le manpower planning, disponible gratuitement dans tous les centres Manpower.

NOUS CHERCHONS

employée de maison

pour la vente et pour divers travaux de bureau ; dactylographie désirée.

Maison René Jaggi, horlogerie-bijouterie-optique, Grand-Rue 1, 2520 la Neuveville. Tél. (038) 51 38 38.

UN PATISSIER

éventuellement remplaçant pour le mois d'avril.

UN AIDE DE LABORATOIRE

pour divers travaux faciles.

Faire offres à : pâtisserie - tea-room Walker, Saint-Blaise. Tél. 33 16 55 ou 33 21 01, le soir.

UN(E) LIBRAIRE

La librairie Reymond, rue Saint-Honoré 5, 2001 Neuchâtel, cherche possédant une formation de librairie, ou une personne ayant un goût très marqué pour le livre. Place stable. Se présenter au bureau ou écrire à L. Reymond, Saint-Honoré 5, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 44 66.

TECHNICIEN

jeune et dynamique, au courant des nouvelles techniques de la branche, capable :

- d'établir des devis et des soumissions ;
- de mettre en route et de surveiller des chantiers ;
- de faire des métrés et de facturer les travaux terminés.

Ecrire sous chiffres O 60529-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

Fabrique de cartonnages, Neuchâtel, 17, Crêt-Taconnet, tél. (038) 25 32 81, engage tout de suite ou pour date à convenir

OUVRIÈRES

pour travaux d'atelier faciles et propres.

Important commerce de musique de Lausanne cherche

BONNE VENDEUSE DE DISQUES

avec connaissances des appareils de radio.

Bon salaire.

Poste intéressant.

Ambiance agréable.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, sous chiffres PX 900734, à Publicitas, 1002 Lausanne.

Ecole de Lausanne cherche

PROFESSEUR

de langue et littérature allemandes.

Faire offres sous chiffres 6003, Annonces Mosse S.A., 1302 Vuillens-la-Ville.

SEULEMENT
35 CENTIMES
LE MOT !

C'est le prix d'une

petite annonce au tarif (très) réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés) ;
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer ;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc. ;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel.

(Annonces commerciales exclues)

UN CHAUFFEUR-VENDEUR

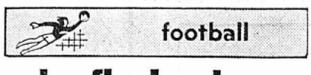
Etes-vous désireux de changer de situation et de travailler dans un service à la clientèle alimentaire ? Avez-vous entre 20 et 30 ans ? Etes-vous de nationalité suisse ? Etes-vous domicilié dans la région de Neuchâtel ? Etes-vous honnête et travailleur ?

Dans ce cas, vous êtes notre homme.

NOUS VOUS OFFRONS EN ÉCHANGE

- un bon salaire
- un rayon établi
- une bonne mise au courant par nos soins
- conditions sociales d'une grande maison.

Si cette annonce correspond à votre idéal, faites votre offre à : Zweifel Pomy Chips S.A., case postale, 2088 Cressier.



football

Les matches aller des quarts de finale des coupes d'Europe se jouent ce soir

Tous les regards se fixent sur Ajax Amsterdam-Bayern Munich

Tous les amateurs de football rêvaient de les voir se rencontrer en finale, mais le tirage au sort en a décidé autrement et c'est en quart de finale de la coupe d'Europe des clubs champions que vont s'affronter les deux meilleures équipes de club actuelles, Ajax Amsterdam et Bayern Munich.

match reste l'un des plus passionnants que le football européen ait offert ces dernières années. D'un côté, Ajax, vainqueur des deux dernières coupes d'Europe, pratique un jeu moderne où se mêlent à la fois puissance, vitesse et finesse, utilisées par quelques-uns des meilleurs joueurs du monde tout, bien sûr, Cruyff mais aussi Keizer, Muhren, Suurbier ou Stuy. De l'autre, le « challenger » Bayern, une équipe relativement neuve qui n'a accédé à la première division allemande qu'en 1965. Mais, bénéficiant de l'expérience de la grande équipe d'Allemagne, dont ils forment l'ossature, les joueurs bavarois ont déjà acquis une maturité étonnante qui, allée à une remarquable organisation, permet à ses vedettes de s'exprimer, notamment le « libero de charme » Beckenbauer, le « buteur » Gerd Müller, le défenseur Breitenr ou le gardien Maier.

Chaque des deux équipes a donc de solides arguments à présenter et les deux rencontres (aller et retour) risquent fort d'être particulièrement serrées. Pourtant, si les Hollandais veulent garder une chance de remporter pour la troisième fois consécutive la coupe d'Europe, ils se doivent absolument de l'emporter chez eux ce soir, et même de s'imposer par une marge d'au moins deux buts.

LA « JUVÉ » FAVORITE
Les trois autres matches aller des quarts de finale de la coupe d'Europe des champions ne manquent pas, eux non plus, d'intérêt. A Turin, Juventus se trouve opposée à Ujpest Budapest avec l'avantage de se trouver en plein championnat, alors que les Hongrois ont

repris le leur, après la pause d'hiver, dimanche dernier seulement. Bien que battu dimanche dernier en championnat par Turin, la « Juve » part largement favorite. Ce n'est pas le cas de Derby County, le champion d'Angleterre, qui se déplace en Tchécoslovaquie pour affronter Spartak Trnava. Les Tchécoslovaques, vainqueurs d'Anderlecht au tour précédent, ont quelques sérieux réticences à faire valoir. Ils devraient s'imposer, tout au moins à l'aller, face à une formation anglaise qui est surtout redoutable devant son public (Benfica, battu par 3-0 à Derby, est le dernier à en avoir fait l'expérience).

REAL EN FORME
Enfin, Real Madrid se rend à Odessa pour en découdre avec Dynamo Kiev. En prévision de cette rencontre, les Madrilènes avaient laissé au repos, dimanche dernier, Amancio, Zoco, Velasquez et Benito. Ça ne les a pas empêchés de s'imposer à Grenade, signe que leur équipe est en forme. Real aura l'avantage de se heurter à une équipe à court de compétition, puisque le championnat d'URSS 1973 n'a pas encore commencé.

Les équipes seront les suivantes

Ajax Amsterdam - Stuy (1) - Krol (5), Blankenburg (12), Holshoff (13), Suurbier (3) - Haan (15), Neeskens (7), Muhren (9) - Rep (16), Cruyff (14) et Keizer (11).
Bayern Munich : Maier (1) - Hansen (2), Beckenbauer (5), Schwarzenbeck (4), Breitenr (3) - Hoernes (10), Zobel (8), roth (6) - Doernberger (7), Mueller (9) et Hoffmann (11).

A la TV

Le match Ajax Amsterdam - Bayern Munich sera retransmis en direct, ce soir, par la Télévision romande. Début de l'émission à 20 h 15. A 22 heures, suite du programme comme prévu.

Le programme de la soirée

COUPE DES CHAMPIONS

Ajax Amsterdam-Bayern Munich, Juventus Turin-Ujpest Budapest, Spartak Trnava-Derby County, Dynamo Kiev-Real Madrid.

VAINQUEURS DE COUPE

Schalke 04 - Sparta Prague, Hibernian Edimbourg-Hajduk Split, United-Rapid Bucarest, Spartak Moscou-Milan.

COUPE DE L'UEFA

OFK Belgrade-Twente Enschede, Tottenham Hotspur-Vitoria Setubal, Liverpool-Dynamo Dresde, Kaiserslautern-Borussia Moenchengladbach (s'est joué mardi soir). Dynamo Kiev-Real se jouera à Odessa et Spartak Moscou-Milan à Sotchi. Les matches retour auront lieu le 21 mars.

DES BLESSES

Ce sont donc les Hollandais qui recevront tout d'abord leurs rivaux, dans un stade olympique pris d'assaut par 70.000 spectateurs privilégiés. Des deux côtés, les entraîneurs ont des problèmes. Chez les Hollandais, satisfaits pourtant de leur victoire sur Feyenoord samedi en championnat, on est surtout inquiet pour le rude défenseur Hulshoff, très incertain, et pour la grande vedette Johan Cruyff, touchée contre Feyenoord, obligée même de quitter le terrain en cours de jeu, mais qui tiendra cependant sa place.

Chez les Allemands, la sérénité n'est pas totale non plus en raison de la blessure au tibia du meilleur marqueur de buts européen, Gerd Müller. L'avant-centre de l'équipe d'Allemagne se soigne depuis trois semaines. Il jouera sans aucun doute à Amsterdam où son rendement risque, toutefois, de ne pas être le meilleur.

PLÉIADE DE VEDETTES

Malgré ces quelques incertitudes, le



QUI DÉCHANTERA ? — La question reste posée. Même si Gerd Müller (à droite) et Cruyff, le fameux numéro 14 exultent, il y en aura bien un des deux qui déchantera. (A.S.L.)



En match d'entraînement à Bruxelles contre l'Union Saint-Gilloise La Suisse sévèrement battue

UNION SAINT-GILLOISE - SUISSE 3-0 (1-0)

MARQUEURS : Maertens 10me; Poels 83me; Lots 87me.

UNION SAINT-GILLOISE : Trappeniérs - Schraepen, Poels, Verleysen, Ruffosse; Lauwers, Maertens (Racing White), Philippe; Lots, van Himst (Anderlecht) et Teugels (Racing White).

SUISSE : Prosper; Valentini, Chapuisat, Boffi, Ramseier; Bigi Meyer, Kuhn, Hasler; Kudi Muller, Kunzli, Cornioley.

ARBITRE : M. Schaut (Belgique).

NOTES : Stade de parc de Duden, à Bruxelles. 4000 spectateurs. Terrain alourdi par la pluie. Match d'entraînement joué à l'occasion du 75me anniversaire de l'Union Saint-Gilloise. L'équipe belge était renforcée pour l'occasion par Martens et Teugels (Racing White) et van Himst (Anderlecht). Plusieurs changements interviennent au repos : La Suisse remplace Prosper par Deck, Boffi par Siegenthaler et Hasler par Demarmels. Entrent pour les Belges : Bjerre pour Martens, Levy pour van Himst et Koen pour Teugels.

LA COMPLICITÉ DE BOFFI

C'est Maertens qui, le premier, se mit en évidence en ouvrant la marque à la 10me minute, après un « une-deux » avec Lots et une malencontreuse déviation de Boffi.

PLAISANT, MAIS TROP ÉTRIQUE
Le football pratiqué par les Suisses était plaisant mais trop étriqué pour leur permettre de prendre en défaut une défense qui se regroupait rapidement. De l'autre côté, les Belges insistèrent avant tout sur la contre-attaque, cette tactique étant facilitée par la précision des ouvertures de van Himst et la rapidité de l'ailier Teugels, pourtant bien contrôlé par Valentini.

KUDI MULLER EN ÉVIDENCE

A la 19me minute, Kudi Muller, qui avait été le plus remuant des attaquants suisses en début de partie, sauva son camp devant Teugels. Il devint ensuite se faire soigner sur la touche mais il pouvait reprendre le match. Entre la 26me et la 29me minute, on notait deux tirs de Maertens et de Philipp. Les Suisses réagissaient par Muller et Hasler mais le tir de ce dernier passait à côté. La fin de la première mi-temps était marquée par un nouveau duel épique entre Valentini et Teugels et par un coup de pied retourné de Kunzli qui lui valait les applaudissements du public.

Au repos, les Belges menaient ainsi par 1-0.

RÉPLIQUE DES SUISSES

Au début de la deuxième mi-temps, les Suisses prenaient un ascendant assez net sur leurs adversaires, mais sans grand résultat. Kunzli se signalait par un bon coup de tête à la 50me minute mais, de l'autre côté, le Hollandais Koen, entré en remplacement de son coéquipier (du Racing White) Teugels, faisait beaucoup mieux en laissant litté-



LE MILIEU DE TERRAIN. — La Suisse a surtout perdu cette rencontre par le manque de rentabilité de son milieu de terrain. Les Belges (maillots rayés) ont constamment dominé dans ce secteur. (Téléphoto AP)

ralement Ramseier sur place. Deck pouvait cependant intervenir en extrême et détourner son envoi en corner. A la 63me minute, les Suisses répliquaient à une percée de Schraepen par un bon centre tiré de Kunzli. Au fil des minutes, les Suisses se montraient de plus en plus pressants et le gardien Trappeniérs avait ainsi l'occasion de se mettre en évidence.

En fin de rencontre, alors que l'on pouvait songer à une égalisation helvétique, l'arrière central Poels, monté sur un coup de coin, portait la marque à 2-0 à la 83me minute quatre minutes plus tard, sur une transversale de Koen, Lots devant Valentini et Deck et scellait le résultat final à 3-0.

TROP SÉVÈRE...

L'équipe suisse a subi une défaite trop sévère dans son match d'entraînement contre l'Union Saint-Gilloise, à Bruxelles, elle a généralement dominé territorialement. Le jeu trop étriqué de ses attaquants et les lacunes de sa défense l'ont cependant privée d'un meilleur résultat.

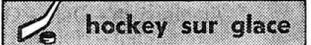
Cette rencontre aura apporté des éléments plutôt négatifs à Bruno Michaud, dont la défense, qui avait craqué à Dusseldorf, n'a pas paru beaucoup plus stable. Encaissé trois buts contre un adversaire qui occupe la troisième place du championnat de Belgique, c'est trop même si cet adversaire se trouvait renforcé.

Chapuisat ne peut être tenu pour responsable. Il a su tirer son épingle du jeu. Mais le problème du « stop-

peur » n'est pas résolu. Tant Boffi que Siegenthaler n'ont pas donné entière satisfaction. Le neophyte Valentini a faibli sur la fin mais il a fait bonne impression dans l'ensemble.

L'ABSENCE D'ODERMATT

Au centre du terrain, l'absence d'Odermatt a été cruellement ressentie. Personne n'a pu assurer la relève. En attaque, Cornioley, autre neophyte, a souvent peiné contre des défenseurs expérimentés après Kudi Muller a pris un départ sur les chapeaux de roue, mais il a nettement ralenti son action après la pause. Kunzli enfin a fait preuve de générosité dans l'effort, comme à son habitude, mais sa pointe de vitesse, émueuse, l'a empêché de faire éventuellement pencher la balance. Il faut toutefois mentionner que la tâche des attaquants suisses, assez mal soutenus par leurs demis, a été particulièrement difficile face à un adversaire qui a donné une véritable leçon de jeu collectif.



Juniors suisses pour Leningrad

Vingt deux joueurs ont été retenus par la ligue suisse de hockey sur glace en vue des championnats d'Europe juniors du groupe A, qui auront lieu du 19 au 28 mars à Leningrad. Voici cette sélection :
Gardiens : Grubauer (Rotblau Berne), Schläfli (Yverdon) et Anken (Forward Morges).
Défenseurs : Luethi, Meyer, Lehmann (tous Langnau), Altorf (Zurich), Kramer (Weinfelden), Gmuender (Wil), Clemenz (Visp) et Lentillon (Genève Servette).
Attaquants : Brugner (Villars Champéry), Berger, Wittwer et Horisberger (tous Langnau), Blaser (Olten), Jeker (Olten), Lindemann (Arosa), Conte (Uzwil), Mattli (Arosa), Neining (Coire) et Laghi (Olten).

Langnau champion suisse junior

Langnau, qui avait pris la deuxième place en 1970, 71 et 72, a remporté, sur sa patinoire, le championnat suisse des juniors d'élite. C'est la deuxième fois que le club de l'Emmental s'octroie ce titre, après 1966. Résultats de la poule finale, qui réunissait les cinq champions de groupe :
Bienne - Langnau 2-7; Arosa - Forward Morges 6-1; Klotten - Bienne 7-6; Langnau - Arosa 9-3; Forward - Klotten 6-3; Arosa - Bienne 5-2; Forward - Langnau 1-12; Klotten - Arosa 3-4; Bienne - Forward 2-5; Langnau - Klotten 8-2. Classement final : 1. Langnau 4 matches, 8 points; 2. Arosa 4-6; 3. Forward 4-4; 4. Klotten 4-2; 5. Bienne (tenant du titre) 4-0.

Deux néophytes dans la sélection tchécoslovaque

L'entraîneur national tchécoslovaque Jaroslav Pinter a retenu deux néophytes dans sa sélection pour le tournoi mondial de Moscou. Il s'agit du défenseur Jaroslav Vohralik et de l'attaquant Jiri Novak, qui formera la première ligne avec ses équipiers de Pardubice Martinec et Stastny. Les 21 joueurs retenus par Pinter sont les suivants :
gardiens : Holecck, Chra et Sakac; défenseurs : Machac, Pospisil, Horesovsky, Bubla, Vohralik et Kusela; attaquants : Martinec, Novak, Stastny, Klapac, Jaroslav Holik, Jiri Holik, Kochty, Nedomyasky et Paleck; remplaçants : Hlinka, Farda et Ebermann.

Tour final du groupe de Promotion à Bienne

Le tour final du championnat de Promotion aura lieu ce week-end à Bienne. Il opposera le SC Langnau (champion 1971 et 1972) à Davos (qui remplace Ambrì), Villars-Champéry et la Chaux-de-Fonds. Voici les classements finals des quatre groupes éliminatoires : groupe 1 : 1. Ambrì 10-18; 2. Davos 9-12; 3. Uzwil 10-8; 4. Bâle 10-8; 5. Kusnacht 9-6; 6. Lugano 10-6; groupe 2 : 1. Langnau 10-16; 2. Klotten 10-14; 3. Bienne 10-12; 4. Olten 10-10; 5. Thoun 9-6; 6. CP Zurich 9-0; groupe 3 : 1. Villars-Champéry 10-15; 2. Genève-Servette 10-15; 3. Viège 10-14; 4. Sion 10-11; 5. Forward Morges 10-3; 6. Sierre 10-2. Match d'appui : Genève-Servette - Villars-Champéry 2-2 ap. Prol. Villars-Champéry champion de groupe au « goal average »; groupe 4 : 1. La Chaux-de-Fonds 10-15; 2. Lausanne 10-15; 3. Berne 10-12; 4. Fribourg 10-12; 5. Fleurier 10-6; 6. Neuchâtel 10-0. Match d'appui : La Chaux-de-Fonds - Lausanne 7-2.

Martigny a un but d'avance

A Martigny, en match aller de la finale du championnat suisse de première ligue, Martigny a battu Arosa par 6-5 (3-0 1-5 2-0). Le match retour aura lieu vendredi soir à Arosa. Le match d'appui éventuel sera également joué à Arosa (samedi soir).



basketball

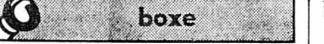
Première ligue neuchâteloise

Olympic II s'installe solidement en tête

Les « vétérans » d'Olympic II ont pris une sérieuse option sur la victoire finale dans un championnat où les autres formations manquent d'ambition. Trois matches, trois victoires pour les coéquipiers de Jacques Forrer, dont une aux dépens d'Auvernier, est lourde de conséquences pour les Perchettes. En même temps que s'en va l'espoir d'un titre cantonal, l'équipe du président Quilleret perd également sa troisième place au profit de Fleurier qui revient en force. Mal placés en début de championnat, les Fleurians ont montré leur savoir en humiliant la lanterne rouge à l'extérieur. Les Unionistes de Beau-Site vont vraisemblablement retrouver la deuxième ligue après un stage de deux ans en catégorie supérieure. A un certain niveau de compétition, il n'est plus possible de faire surface avec une « amicale ».

DERNIERS RÉSULTATS
Abeille I - Olympic II 37-52; Olympic II - Union Neuchâtel I 87-44; Beau-Site - Fleurier I 49-90; Auvernier I - Olympic II 50-56; Beau-Site - Abeille I 48-52.

CLASSEMENT
1. Olympic II 12 matches 22 points; 2.



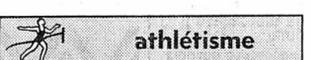
boxe

Arredondo conserve son titre

Le Mexicain Ricardo Arredondo (23 ans) a conservé son titre de champion du monde des légers juniors (version WBC) en battant aux points son « challenger », le Japonais Yoshio Apollo. La décision a été rendue à l'unanimité (70-68, 71-69 et 74-71). C'est la 5me victoire que remporte Arredondo qui, malgré son jeune âge compte déjà 80 combats chez les professionnels.
Bien que vainqueur, le tenant du titre a déçu ses partisans. Il avait éprouvé de la peine à faire le poids. Il manqua de mobilité et ne parvint jamais à placer un coup décisif. Au onzième round, il était encore mené aux points.

Avant Chervet - Contemori

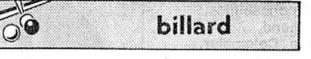
Le Suisse Fritz Chervet, champion d'Europe des poids mouches, sera la vedette de la réunion qui aura lieu vendredi soir, dans le manège de Montilier. Chervet sera opposé, en dix rounds, à l'ancien champion d'Italie de catégorie, Dino Contemori (25 ans). Deux autres combattants professionnels figurent au programme, ceux qui opposeront les néo-professionnels suisses José Haldi et Armin Rindlisbacher respectivement aux Italiens Achille Fortuna et Alfredo Rossi.
En vue de cette réunion, Fritz Chervet a suivi un entraînement public, pour la presse, mardi matin, à Montilier. A cette occasion, son entraîneur Charly Buhler a confirmé que le groupe de promoteurs zuricois qui s'étaient déclarés intéressés à la mise sur pied d'un championnat du monde avaient renoncé à ce projet.



athlétisme

Départ en trombe du «circuit professionnel»

Quelques grandes performances dont les 2 mètres 25 en hauteur de l'innatendu John Radetich et l'enthousiasme de 10.400 spectateurs dans une ville de 45.000 habitants seulement, permettent aux athlètes professionnels d'envisager l'avenir avec sérénité après la première réunion organisée par l'ITA (International Track Association) samedi à Pocatello, dans l'Idaho.
Michael O'Hara, fondateur du groupe professionnel qu'il préside, avoue même franchement qu'il n'en attendait pas tant. Il avait présenté son premier « meeting » comme une « répétition générale » qui permettrait surtout de mettre à l'épreuve les installations appelées à être permanentes. Il craignait — et il ne le cachait pas — que la médiocrité des résultats pour ces débuts donne un coup de frein à son entreprise et il était même allé jusqu'à mettre la presse en garde contre un jugement trop hâtif.
Le contraire s'est produit. Le circuit professionnel, dont la prochaine étape sera Albuquerque, le 23 mars, a pris un départ en trombe qui a étonné les plus optimistes.



billard

La passe de trois pour Silvio Munari

Nous vous avons laissé entendre qu'il y aurait du beau sport samedi et dimanche passés à Neuchâtel. Eh bien oui! Silvio Munari a fait une passe de trois. Champion suisse libre II le 27 février der-



EN ÉVIDENCE. — Le Chaux-de-Fonnier Miserez a prouvé qu'il n'y a pas d'âge pour s'exprimer... (Avispress - Baillod)

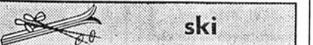
FINALE SUISSE (cadre II)

pour Silvio Munari

nier à Lausanne, champion romand à Neuchâtel il y a 15 jours, voici qu'il enlève brillamment la finale suisse au cadre II ce dernier week-end et en réalisant à nouveau la meilleure série du tournoi avec 87 p. La meilleure moyenne fut l'apparage du Saint-Gallois Giger qui enlève la 2me place avec une moyenne générale de 11,67.

Et pour corser cette finale, le Chaux-de-Fonnier Miserez à 72 ans se permet d'enlever la 3me place en réalisant au dernier match la meilleure moyenne particulière, avec 20,83. Chapeau bas à ce digne vétéran du billard suisse.

Cette finale s'est déroulée devant de nombreux admirateurs et prouve en est qu'elle fut de très bonne qualité puisque la moyenne générale du tournoi a été de 9,99.
Et maintenant, rendez-vous à samedi, avec cette fois-ci une rencontre par équipe contre Bienne à Neuchâtel.



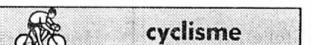
ski

Grande première en Alaska

Le slalom géant de Coupe du monde qui se déroulera mercredi et jeudi à Alyeska (Alaska) sera une véritable descente. Les organisateurs annoncent, en effet, un parcours de 1585 m pour 853 m de dénivellation (55 portes). Le mont Alyeska, situé à 70 km environ d'Anchorage, connaît ainsi sa première course internationale de ski.

Les résultats à l'étranger

Angleterre : première division : Chelsea - Wolverhampton 0-2; Crystal Palace - Birmingham City 0-0; Southampton - Manchester City 1-1.



cyclisme

Leif Mortensen vainqueur à Aix-en-Provence

Le Danois Leif Mortensen a remporté, en solitaire, le Grand prix d'Aix-en-Provence, qui réunissait une majorité de Français. Il a terminé avec deux minutes d'avance sur un peloton compact.

CLASSEMENT

1. Leif Mortensen (Da) les 152 km en 4 h 02'; 2. Jacques Esclapan (Fr) à 2'00"; 3. Bernard-Labourdette (Fr); 4. Michel Coroller (Fr); 5. Roger Rosiers (Be); 6. Christian Raymond (Fr); 7. Robert Boulox (Fr); 8. Guy Sibille (Fr) puis le peloton, dans le même temps.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfthal
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

OFFRE SPÉCIALE

Carottes

du pays le kilo

1¹⁰

Saucisse à rôtir de veau spéciale

la pièce de 140 g

1¹⁵

100 g = —.82

MIGROS

1973
Croisières
Wagons Lits/Cook pour
vos vacances de rêve

Croisières CHANDRIS

13-27 avril 1973
Pâques en Terre Sainte
sur TSS REGINA MAGNA
Venise - Corfou - Le Pirée - Rhodes -
Limassol - Haifa - Katakolon - Venise
dès Fr. 1388.—

17-26 mai 1973
Le Périphe Ibérique
sur TSS REGINA MAGNA
Gênes - Alicante - Gibraltar -
Lisbonne - Amsterdam
dès Fr. 894.—

26 mai / 18 août / 1^{er} septembre 1973
Croisières Baltiques
sur TSS REGINA MAGNA
Amsterdam - Oslo - Göteborg -
Stockholm - Helsinki - Visby -
Copenhague - Tilbury - Amsterdam
15 jours dès Fr. 1546.—

14 avril / 12 mai / 26 mai / 9 juin / 23 juin /
7 juillet / 21 juillet / 4 août / 18 août 1973
Croisières 15 jours en Grèce
et Moyen Orient
sur TSS REGINA PRIMA
dès Fr. 1250.—

Excellentes correspondances par chemins de fer aux ports d'embarquement avec réservation de places aller-retour. Wagons-lits et couchettes sur demande.

wagons-lits *→* **Voire agence de voyages**

COOK

Neuchâtel : place Pury 1
(038) 24 41 51

herman miller international collection
Charles Eames: Soft Pad Group

Pour tous ceux qui aiment bien s'asseoir et se reposer.

meubles rossetti
2017 boudry

Agence exclusive pour Neuchâtel et environs.
Téléphone (038) 42 10 58.



30 BF

Collégiale de Neuchâtel

Dimanche 11 mars 1973, à 20 h 30

Concert par le chœur

DA CAMERA

Dir. Philippe Huttenlocher

J.-S. Bach Cantate N° 4
A. Pflieger Passionsmusik
J.-S. Bach Actus Tragicus
Solistes, chœur et ensemble instrumental

Prix des places : Fr. 6.—. Location à l'entrée. Ouverture des portes à 19 h 45. Réduction de Fr. 2.— pour les coopérateurs Migros, les étudiants et les apprentis. Ecole-club Migros, 11, rue de l'Hôpital.

Offres d'emplois

FABRIQUE DE BRACELETS CUIR
engage des ouvriers qualifiés tels que

coupeurs pareurs maroquinières

S'adresser à : Multicuir S.A., 25, rue Richemont, Genève.
Tél. (022) 31 49 60.

JARDINIÈRE D'ENFANTS

cherchée pour l'Italie. Voyages, mer.
Tél. (021) 56 18 49.

Je cherche une employée de bureau

connaissant la sténographie et la dactylographie. Travail varié et intéressant pour personne intelligente, capable de prendre des responsabilités. Jean-Pierre Michaud, avocat et notaire, Colombier.

On cherche

SERVICEMAN

Tél. (038) 25 02 72, pour prendre rendez-vous.

Demandez

le Bulletin des places vacantes de la Confédération, avec ses nombreuses offres intéressantes!



Pour obtenir un numéro à l'essai, écrivez-nous ou téléphonez-nous!
OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL
Service de placement, 3003 Berne
Tél. 031/61 55 95

HAUTERIVE HOTEL

Les Vieux Toits

18 lits, tout confort, bain, téléphone.
BAR ouvert toute la journée.
APÉRITIF midi et soir.
Tél. 33 42 42. Réception et mariages.



L'annonce
reflet vivant du marché

FOR EVER Contact-Club

vous propose ses contacts internationaux.

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Localité : _____
Ecrire sous chiffres AS 82-7849, Annonces Suisses S.A. «ASSA», 1211 Genève 4.

GODET VINS
Auvernier

La grande réunion de boxe à ne pas manquer!

PALAIS DES SPORTS, MONTILIER (près de Morat)

Vendredi 9 mars, à 20 h 15 :

match au sommet, poids mouche, sur 10 rounds

Fritz Chervet - Dino Contemori

champion d'Europe et candidat au titre de champion du monde

ex-champion d'Italie et vainqueur de Franco Sperati de champion du monde

Autres grands combats professionnels :

poids welter sur 6 rounds
RINDLISBACHER (Suisse) - **ROSSI** (Italie)
HALDI (Sugiez, Suisse) - **FORTUNA** (Italie)
et plusieurs combats amateurs avec des boxeurs d'élite!

La location est ouverte chez :

Charly Bühler, Berne. Tél. (031) 22 35 82
Morat : Union de Banques Suisses. Tél. (037) 71 17 17
Fribourg : Wassmer - Sports. Tél. (037) 22 80 81
Neuchâtel : Müller - Sports. Tél. (038) 25 19 93

Prix des places assises : à partir de Fr. 10.— ; chaises de ring pour seulement : Fr. 40.—

Le stade entier vous offre une vue magnifique !
Sous le contrôle de la Fédération suisse de boxe.
Organisation : Athlétique - Boxe - Satus, Fribourg.

OCCASIONS

Avec la garantie OK
roulez en toute sécurité !

OPEL COMMODORE GS AUTOMATIQUE

1971 - 4 portes - 18.000 km blanche

OPEL RECORD

1969 - 4 portes - 50.472 km bleu métallisé

OPEL MANTA

1972 - 2 portes - 9500 km - rouge

OPEL KADETT

1971 - 2 portes - 16.700 km blanche

OPEL ASCONA 1600

1972 - 2 portes - 41.000 km - rouge

OPEL KADETT 1900 RALLYE

1970 - 2 portes - 38.000 km - gold

Tous véhicules reconditionnés, expertisés!

avec la GARANTIE OK
OK = 3 mois ou 6500 km

GARAGE DU ROC
MONTREVE - NE BISTR. GENERAL MOTORS TEL. 24 11 14

A vendre

Austin 850

année 1968, verte, expertisée, parfait état. Prix 2600 fr. ;

Opel Kadett 1900

expertisée, parfait état, modèle 1970, prix 7500 fr. Garage Storrer, Cornaux. Tél. 47 15 86.

A vendre

Triumph TR 4 A

modèle 1967, expertisée.

Garage du Val-de-Ruz

Boudevillers. Tél. (038) 36 15 15.

A vendre

Fiat 125 normal

modèle 1973, très peu roulé, prix avantageux ;

Alfa Romeo 1750, Berlina

modèle 1968, gris métallisé, en très bon état, prix 4800 fr. MAX FLURY, 87, avenue de Neuchâtel, 2024 Saint-Aubin. Tél. 55 13 84.

Particulier vend

MOTEUR COMPLET + BOITE

Citroën 3 CV

Aml 6, 40.000 km. Tél. (038) 47 15 18 (heures des repas).

Boucherie-charcuterie **MARTIAL JUVET**

2034 PESEUX

engage tout de suite ou pour date à convenir

VENDEUSE

Prière de se présenter ou de prendre rendez-vous par tél. au (038) 31 15 39.

Confiserie Vautravers, R. Nicole, successeur,

cherche pour entrée immédiate,

UNE SERVEUSE

Tél. 25 17 70.

COMMERCES

A VENDRE

pour raison de santé, bon

COMMERCE DE MEUBLES

Mise au courant. S'adresser sous chiffres HI 578 au bureau du journal.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

Peugeot 404

blanche, année 1969, 78.000 km, en excellent état, expertisée. Tél. 24 04 70.

A vendre Citroën

Azam 3

modèle 1967 ; 110.000 km, 600 fr. Tél. 51 32 90.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

FIAT 1100 D

1970 Limousine 4 portes, 5 places. Expertisée. Prix : 1900 fr. Facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

Garage du Val-de-Ruz

AGENCE OFFICIELLE VENTE ET SERVICE

alfa romeo

GARAGE DU VAL-DE-RUZ
H. VUARRAZ

2043 BOUDEVILLIERS / NE
Tél. 038/36 15 15

Particulier cherche

voiture expertisée

petite ou moyenne cylindrée, en très bon état. Tél. 24 48 64.

A vendre

NSU 1200

Modèle 1968, 60.000 km, expertisée. Fr. 3300.—
Tél. (038) 63 14 66.

Particulier vend

OPEL 2200

1967, grise, en bon état, expertisée. Très bonne occasion. Tél. 42 14 31.

A vendre :

FLORETT

RS, 5 vitesses, 4500 km, à moitié prix ;
Tél. 24 64 64, Interne 29, aux heures de bureau.

VW 1600

impeccable, expertisée, 1900 fr. Tél. 24 64 64, Interne 29, aux heures de bureau.

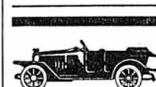
A vendre

Ford Taunus

2000 XL, Station-Wagon, 24.500 km ;

Fiat 124 spécial

30.000 km. Reprise - Crédit. Tél. (038) 33 18 67.



Vente achat échange

Reprise au plus haut prix du jour pour voitures neuves de toutes marques

R 16 TS
1971, 35.000 km,
Fr. 8450.—

Alfa Romeo
1750, Berlina, 1969,
Fr. 6800.—

Triumph GT 6
MK III, 1972,
16.000 km,
Fr. 9800.—

2 Buick
Skylark,
Fr. 3800.—

Cortina GT
1968, 4 portes,
Fr. 3800.—

Cortina 1300
1968,
Fr. 3600.—

Mini 1000
1968,
Fr. 3800.—

Mini 1000
1968,
Fr. 3400.—

Mini 1100
1966,
Fr. 2400.—

Fiat 850
Spécial, 20.000 km,
1972
Fr. 4800.—

Fiat 124
1968,
Fr. 2900.—

Fiat 2300 S
1964,
Fr. 1900.—

Peugeot 404
Impeccable,
Fr. 2900.—

VW 1600 TL
1967,
Fr. 3800.—

R 4 Break
moteur neuf,
Fr. 2900.—

Triumph Spitfire
MK III,
Fr. 3900.—

Mercedes 190 SL
impeccable,
Fr. 4800.—

Taunus 12 M
1966,
Fr. 1900.—

Taunus P III
impeccable,
Fr. 1900.—

Tél. 25 29 50.

Garage de la Cuvette
H. Bayard
Vauveyon
Rue des Tunnels 9
2008 Neuchâtel
Tél. (038) 25 29 50

vous offre ses occasions expertisées

| | |
|--------------------------|-----------|
| Renault 16 TS 1972 bleue | 54.000 km |
| VW 1300 1971 jaune | 32.400 km |
| BMW 2002 1968 blanche | 66.000 km |
| Mazda 616 1972 bleue | 5.600 km |
| Datsun 1971 rouge | 24.000 km |
| Mazda 1800 1971 blanche | 29.000 km |

Nous vendons 3 MAZDA d'exposition à des prix très intéressants :

MAZDA 1600 SEDAN de Luxe
MAZDA 616 SNA de Luxe
MAZDA 1000 SEDAN SPC

Tél. 24 44 24
GARAGE DU 1^{er} MARS SA
TOYOTA
MITSUBISHI
TOYOTA
Vos agences principales

東京の大都市

La plus grande capitale du monde vue par le gros bout de la lorgnette

La compagnie japonaise d'aviation « Japan Air Lines » a invité, l'an passé, diverses personnalités et la « Feuille d'avis de Neuchâtel - L'Express » à participer au vol inaugural de sa nouvelle ligne reliant Paris à Tokio par-dessus le pôle Nord. Le hasard a voulu que je sois désigné pour accomplir ce beau et long voyage à bord d'un « Boeing 747 » agrémenté par le service parfait d'un souriant équipage de la « JAL ».

Mais l'escale dans la capitale japonaise ne dura, hélas ! que deux jours, ce qui me permit de ne découvrir qu'une infime partie de la plus grande ville du monde. En outre, sans guide, ne sachant du japonais que le mélancolique « sayonara » (au revoir) de Sapporo, de surcroît fort peu sûr en anglais (ça ne m'aurait, d'ailleurs, pas servi à grand-chose), je fus contraint de me débrouiller avec les moyens du bord, c'est-à-dire avec le système D.

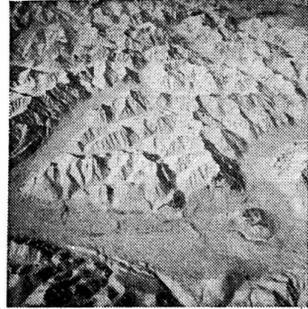
En somme, j'ai visité Tokio comme une souris découvrirait une cathédrale ! Mes impressions risquent donc bien de ne pas être celles d'un touriste rattaché à un voyage organisé et le lecteur ne doit guère s'attendre à ce que je m'attarde au Tokio des geishas et des cartes postales. Qu'il veuille bien m'en excuser, mais les faits sont tels...

A la descente de l'avion, je bénéficie heureusement de la gentillesse d'un jeune Genevois établi à Tokio depuis plusieurs années. Il est venu accueillir un homme d'affaires avec lequel j'ai eu la chance de

lière connaissance au cours du voyage. Ce compatriote est tout heureux de pouvoir me rendre service et, me prenant à bord de sa voiture avec mon compagnon de vol, il me conduira à l'hôtel.

Course folle

Le voyage entre l'aéroport et le centre de Tokio est déjà un dépaysement en soi. Les voitures ont le volant à droite, ce qui



La traversée du pôle Nord dure de longues minutes... même avec le « Boeing » le plus perfectionné. A un moment donné, on survole des montagnes de glace s'étendant à l'infini.

signifie qu'en principe, la circulation devrait se faire à gauche. Mais on sait ce que peuvent valoir certains principes ! A dire vrai, les conducteurs japonais conduisent un peu n'importe comment. Ils semblent avoir peu d'égards entre eux. J'ai l'impression de participer à une folle et dangereuse sarabande.

Sur cette autoroute à six pistes où règne la fureur de la vitesse et du dépassement, aucune file ne présente une « case » vide. Si par hasard, il y en a une, il se trouve immédiatement une auto pour s'y précipiter, parfois sans une once de prudence. Pas de manifestation de mauvaise humeur, cependant, sur cette voie fourmillante, aucune marque d'irritation. Chacun paraît accepter cette libre façon de circuler, en profite quand il le peut... ou perd l'avantage lorsqu'un autre l'y force !

« Il n'y a guère que les Italiens, note notre conducteur, qui puissent s'adapter sans trop de peine à cette façon de piloter qui, en fait, beaucoup de la leur. » Les coups d'avertisseur mis à part, pour-rais-je ajouter, car le calme imparturbable des Japonais est, à ce titre, particulièrement frappant.

Pollution

L'utilisation discrète du klaxon semble d'ailleurs être, à première vue, l'unique forme de lutte entreprise contre la pollution par un peuple qui, jusqu'ici, ne s'est guère inquiété de ce problème ! La production industrielle, premier souci des Japonais, exhale en effet jusqu'au cœur de la capitale les odeurs âcres de ses rejets, dans une légère brume qui, au fil des heures, rend l'atmosphère toujours plus trouble. Le gouvernement et les grandes industries n'ont encore rien entrepris de concret, à ce jour, afin de replacer l'homme dans un environnement acceptable. Dans le fol effort consenti par toute la nation pour rattraper les Etats-Unis, voire les battre en certains domaines, l'homme a été négligé. Rien ne le protège de ses excès.

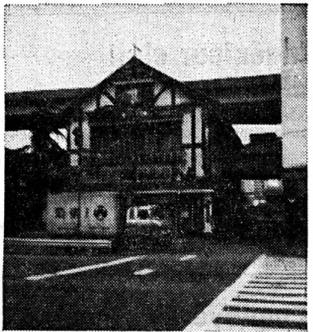


Image hélas ! fréquente à Tokio : l'autoroute passant par-dessus une maison...

A ce sujet, je ne vous cacherai pas l'étonnement qui fut le mien quand je vis les autoroutes s'entrecroiser au-dessus des rues, entre les maisons, engendrant ainsi un bruit de fond pénible et d'autres nuisances encore bien plus graves, aussi bien pour l'homme que pour la végétation. A certains endroits, l'autoroute frôle les façades des maisons ! Cela me rappelle que mon conducteur de la veille m'a affirmé — et je le crois maintenant sans peine — que chaque jour, en se rendant à son travail, il passe, par l'autoroute, à moins de deux mètres de la fenêtre d'un dentiste dont le cabinet se trouve au quatrième étage. Et les autres exemples de cette nature foisonnent. Quelle vie !

Avec ses treize millions d'âmes, Tokio est la ville la plus peuplée de la planète. Au vrai, elle ne donne pas l'impression de compter autant d'habitants. Aucun gratte-ciel (on craint les tremblements de terre) ne frappe le regard, aucune bâtisse ne dépasse la douzaine d'étages.

Où donc Tokio cache-t-elle ses treize millions d'habitants ? Dans des maisonnettes d'un ou deux étages, étroites, serrées les unes contre les autres et s'étalant à l'infini. Et l'on dirait un village paisible où les routes, encombrées de chaque côté par les poteaux électriques venus apporter tardivement le progrès, laissent à peine place à l'auto. Dans ces vieux quartiers où la flânerie est encore de mise, le piéton reste le roi et tout incite à penser qu'il le sera encore longtemps.

D'ici, il suffit de lever un peu la tête pour voir pointer « la » tour, un des rares vesti-

ges de l'Exposition universelle de 1960. Ses constructeurs, faisant preuve, en l'occurrence, d'une imagination débordante, l'ont baptisée... Tour de Tokio. Cette carcasse métallique de couleur orange se hisse à 330 mètres, si bien qu'elle bat largement la Tour Eiffel. L'ascenseur public s'arrête, lui, à 250 mètres, le coup d'œil est saisissant, annonce le prospectus. Hélas ! le jour où je monte là-haut, le temps est gris, et puis la brume...

Au pied de la tour, des magasins de souvenirs, comme vous l'imaginez. Ils sont envahis d'écoliers et d'écolières de tous âges et portant l'habituel uniforme bleu marine (au Japon, les élèves des écoles portent tous le même costume). Beaucoup d'entre eux me dévisagent comme s'ils n'avaient jamais vu un Blanc. Quelques filles, en se posant des coudes pour s'encourager, s'approchent de moi et me demandent un... autographe. Elle sont si charmantes que je ne peux les laisser sur leur faim. J'aurais dû signer « Russi » ; de toute façon, elles n'auraient pas pu déchiffrer mes hiéroglyphes !

Du côté du sport

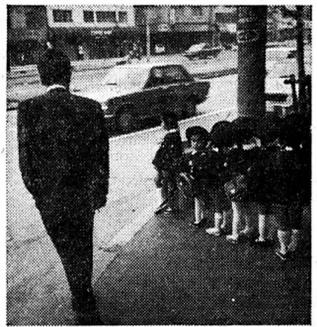
Les magasins de souvenirs n'occupent pas seuls le pied de la tour. On y trouve aussi une immense salle de jeux, plus précisément de « bowling ». Septante-huit pistes réparties sur trois étages permettent à une foule pressée de s'ébattre, voire de s'en-tretenir sérieusement, car le « bowling » est l'un des sports les plus prisés au Japon. Il arrive fréquemment que la télévision transmette en direct des phases du championnat national, lequel passionne une bonne partie de la population. Cette dernière, dont les goûts ont été fortement « américanisés », apprécie également beaucoup le baseball et les sports motorisés. Au nombre de ses installations sportives, Tokio compte, d'ailleurs, un « motodrome », piste ressemblant fort aux vélodromes de chez nous et où les bruyants engins à deux roues se livrent des luttes sans merci. Ça doit sentir bon, au fond de cette enceinte gazonnée.

J'aimerais assister à une partie de baseball, histoire de me divertir le dimanche après-midi, car Tokio, à vrai dire, n'offre guère d'intérêt au touriste. Les sites historiques se situent ailleurs, bien loin, à des centaines de kilomètres. Aussi, sans guide, dois-je me rabattre sur le sport. Il me plairait de voir enfin un match de baseball, ce jeu totalement inconnu chez nous. Je me rends donc au « Meiji Shrine », que je découvre après une bonne heure de marche. C'est un parc immense au milieu duquel s'élève le Stade olympique, entouré du stade de baseball, d'une vingtaine de courts de tennis, d'un « bowling » (avec tri-

Surprises au Stade olympique

La rencontre que je puis suivre oppose Tokio (en rouge et bleu) à Furukawa (tout en blanc... du moins au début). Furukawa, dont le gardien jouerait à peine dans notre deuxième ligue, perdra par 4-1 au terme d'une confrontation valant celles de la ligue A helvétique. Mais si l'acharnement des 22 acteurs, les dribbles déconcertants de Tanabe (avant-centre de Tokio) et les spectaculaires glissades constituent un agréable divertissement, les faits les plus insolites se produisent dans le public. De composition héroïque, bon enfant, il s'intéresse beaucoup plus aux involontaires cabrioles des joueurs et aux arrets brusques du ballon dans une flaque d'eau qu'au match lui-même. L'évolution de la marque semble le laisser totalement indifférent, si bien qu'il applaudit toutes les actions dangereuses, de quel camp qu'elles proviennent.

Cette impartialité est tellement évidente que je dois attendre l'annonce, au tableau lumineux, du premier but marqué pour savoir laquelle des deux formations est celle de Tokio. Avouez que nous sommes encore loin d'une aussi remarquable abnégation en Europe !



Ce groupe de petites écolières parfaitement alignées attend l'arrivée de l'institutrice pour traverser la route.

En promenade

Le matin, j'étais allé faire une promenade du côté du Palais impérial et dans le moderne quartier des affaires, nommé Ginza, où sont groupés pratiquement tous les grands magasins et la majeure partie des banques et autres bâtiments commerciaux.

Le Palais impérial est un énorme bâtiment de béton, formant une pyramide à la base très large. Son sommet étant tronqué, le palais rappelle les pagodes. Des casernes et de vastes bâtiments administratifs entourent le siège de l'empereur Hiro-ito. Une grande cour asphaltée et un curieux parc (les arbres, jeunes ou vieux, sont tenus debout par des cotes) complètent ce majestueux ensemble. Un détail amusant, dans cet austère complexe : étant donné qu'il pleut légèrement, les mitraillettes que les gardes du palais portent sont... emballées dans des sachets de matière plastique ! Ce n'est pas chez nous qu'on verrait ça.

Plus loin, dans le quartier des affaires, les « buildings » sont nombreux, mais il n'ont pas partout la priorité. Ils côtoient encore couramment les basses maisonnettes, devant même, en certains endroits, faire un



Vue partielle de Tokio avec un des très rares gratte-ciel de la capitale et le Jardin du Palais impérial.

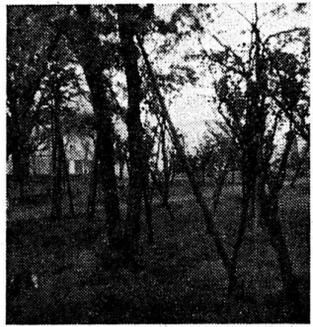
bunes réservées au public) et d'autres installations, pareilles à celles que nous connaissons en Suisse. Les nombreuses allées composées d'arbres sillonnées, marges et à peine feuillues sont sillonnées par des centaines d'enfants, qui s'agitent sur des vélos jaunes qu'ils ont empruntés, tentent d'ébahir leurs parents. Il règne dans ce jardin interdit aux véhicules à moteur une atmosphère quasi familiale. C'est sans doute là que l'ouvrier tokiote, à défaut de pouvoir s'évader à la campagne, vient se régénérer.

Et mon baseball ? Il n'y en a pas cet après-midi. A défaut de merle, je mangerai de la grive... Je me rends donc au Stade olympique où, semble-t-il, il doit se passer quelque chose. Sans savoir ce que je vais voir, j'achète un billet d'entrée (3 fr. 90 suisses) et je pénètre dans l'enceinte. O stupéur. On s'apprête à jouer un match de la première division nationale sur un terrain qui se trouve dans un état déplorable. Le sol est « labouré » sur les deux tiers de sa surface et d'énormes flaques d'eau viennent encore compliquer la tâche de deux jours, car il a plu durant la nuit et le matin. A vrai dire, en notre bon pays de Neuchâtel, dans de semblables conditions, on renverrait même un match de quatrième ligue !

Il faut préciser, toutefois, que le football est peu répandu au Japon ; il est donc loin d'engendrer les passions que nous pourrions connaître ici. Bon nombre des quatre ou cinq mille spectateurs « perdus » dans le vaste Stade olympique ne sont donc venus ici que dans l'espoir de passer un agréable après-midi. A deux pas devant moi, par exemple, une famille pique-nique !

C'est un jeune couple avec trois enfants âgés de quelques mois à cinq ans, peut-être. En seconde mi-temps ce sera l'heure du biberon, si bien que bébé aura sa bouteille. Spectacle imprévisible et touchant, on en conviendra !

Le baseball tant attendu, je le verrai le soir, sur une des... sept chaînes de télévision que je peux capter au poste de ma chambre d'hôtel. C'est une déception ; je n'y comprends rien et, de surcroît, toutes les deux ou trois minutes, la retransmission du match est interrompue pour laisser place à de la publicité. On est « Américain » ou on ne l'est pas. Le stade, contrairement à celui de l'après-midi, est archicomble.



Dans le jardin du Palais impérial, les arbres sont tous soutenus par de solides tuteurs qui confèrent à cet endroit un aspect plutôt insolite.

surprenant « crochet » pour respecter, sans doute, les désirs d'un petit propriétaire peu décidé à vendre son bien. Cela produit, je vous le concède, un spectacle assez cocasse.

Si Tokio donne l'impression de n'être pas autant peuplé qu'il l'est, il le doit à son étendue, certes, mais aussi pour une bonne part à son métropolitain. Les Tokiotes usent volontiers de ce moyen de transport aussi rapide que peu encombrant. D'une construction relativement récente, cette voie souterraine est fort bien entretenue. Les « caténes » crème donnent aux stations un aspect de propreté et une luminosité appréciables. Ce métro n'a, somme toute, qu'un défaut : les directions étant peu clairement indiquées, l'étranger qui use pour la première fois de ce moyen de locomotion ne sait guère dans quel sens il doit partir ! Il ne faut donc pas m'en vouloir si, désireux de me rendre au port, je me suis retrouvé... à quelques pas de mon hôtel.

Ainsi, vous parlerez du port quand je saurai circuler en métro et si je retourne un jour à Tokio, chance qui n'est pas près de m'échoir à nouveau.

Nourriture préoccupante

Il y a un aspect de ce voyage au bout du monde que je n'ai pas encore abordé.

C'est pourtant celui qui m'a valu le plus de préoccupations et de surprises ; je veux parler de la nourriture. Les hôtels et autres établissements publics servent de la cuisine à la sauce américaine. Quand je dis « sauce », j'exagère, car, en fait, il n'y en a justement pas. Dans l'ensemble, les mets manquent de goût mais on mange pour un prix relativement modeste. Si vous ne savez pas le japonais, évitez, toutefois, d'abandonner les plats les plus courants. Il m'est arrivé une fois de m'écartier de l'habitude. Au moment de la commande, on

m'a regardé avec de gros yeux ronds (avouez que, pour des Nippons, c'était difficile), mais je ne saurais vous dire quelle fut ma tête à moi à l'instant où je m'aperçus que le saké était bouillant, ce saké avec lequel je comptais faire descendre un poison farol d'arêtes récalcitrantes. Or, j'avais commandé deux déjics de saké. C'était comme si, dans un restaurant de chez nous, j'avais demandé qu'on m'apporte une truite au bleu accompagnée de deux déjics de pomme chaude ! Les sommeliers pouvaient bien me regarder d'un drôle d'air... Quant à moi, je jurai qu'on ne m'y reprendrait plus.

Je quitte Tokio le lundi matin. Plus de « Boeing » ; le voyage inaugural est terminé ! C'est à bord d'un DC-8 que je vais m'envoler pour l'Europe, avec des escales de 24 heures à Hong-kong et à Bangkok.

Un dernier survol de la capitale nipponne me révèle le quartier industriel, proche de l'aéroport. Quel enchevêtrement de ferrailles, de fils électriques, de béton dominé par des cheminées au garde-à-vous et crachant leur fumée empoisonneuse. En somme, je ne suis pas mécontent de quitter Tokio, bien que ses habitants m'aient paru sympathiques. Des enfants, en quelque sor-

te : heureux d'être au monde et d'y voir (encore) clair. Une chose m'a frappé dans ce peuple : l'absence de vieillards. Je n'ai guère croisé de personnes dépassant les cinquante ans ; en plus de deux jours, pourtant, j'ai rencontré des millions de Tokiotes. Faut-il en déduire que le Japonais ne devient pas vieux ou qu'il se « cloître » chez lui, à partir d'un certain âge ? Le degré de pollution atteint dans la capitale incite à pencher plutôt pour la première hypothèse, ce qui n'est, on en conviendra, guère réjouissant pour notre civilisation toute sacrifiée au « progrès ».

Cet étrange Hong-kong

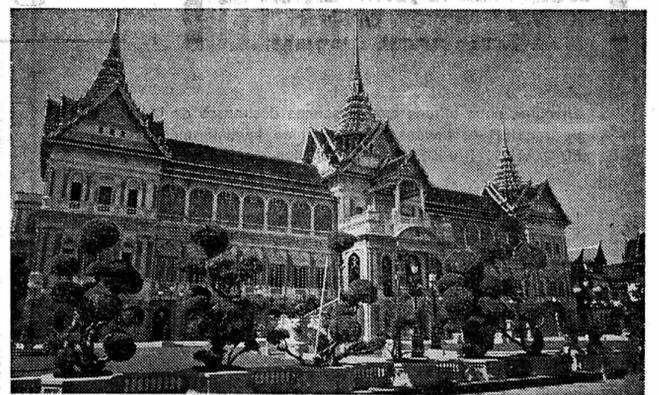
Quatre heures suffisent tout juste pour rallier Hong-kong. L'aéroport de cette singulière cité a la particularité de voir sa piste aboutir... à la mer. L'atterrissage nécessite donc de l'équipage des précautions supplémentaires et une attention toute spéciale. Le passager, lui, n'échappe pas à quelques secondes d'une émotion compréhensible, qui lui coupe le souffle. En l'occurrence, la confiance au pilote est plus qu'un simple mot.

Il règne, à la sortie de l'avion, une chaleur accablante, humide. Cette surprise passée, une autre m'attend : les premiers immeubles localités de la ville se trouvent à environ trois cents mètres de l'aéroport, en ligne droite. Ce doit être agréable d'y vivre ! Leurs hautes et larges façades sont en grande partie recouvertes d'une lingerie multicolore que le vent marin agite frénétiquement. Au premier abord, on pourrait croire que Hong-kong a pavé pour l'arrivée d'un prince. Derrière ces maisons surpeuplées, une pauvreté et une saleté indescriptibles. Le marché principal est révélateur de la petite idée que la majorité des habitants de Hong-kong se font de l'hygiène. Ici, mou-

ches et insectes ont la partie belle ! Je ne puis supporter longtemps les odeurs nauséabondes s'exhalant de ce marché et, en dépit de mon ardent désir d'en connaître les détails, je le traverse à grands pas, en me faufilant à travers la foule grouillante. Faut-il être dégoûté ou faut-il avoir pitié ? Mais j'aboutis dans un autre enfer : un bidonville, un « aguilage » invraisemblable de murs, de poutres, de pans de toit. Ce quartier ressemble à un village bombardé. Décidément...

A quelques kilomètres d'ici, ce sera tout autre chose. La partie commerçante et touristique de Hong-kong offre, en effet, un aspect plutôt jovial. Noyée dans une multitude de drapeaux disparates (les enseignes), on dirait une bourgade « en coquette ». Dans les vitrines ouvertes, les étalages désordonnés d'objets de toutes sortes sont des plus tentants. Mais, se promener seul dans ces rues ne semble pas souhaitable. J'en fais moi-même l'expérience à deux reprises, en l'espace de quelques heures seulement. Ce n'est pas pour rien que les banques sont gardées par des policiers armés de mitraillettes !

Bangkok à cent à l'heure...



Le grand Palais royal, à Bangkok.

Je rencontrerai les mêmes contrastes le lendemain, à Bangkok, encore que dans la capitale thaïlandaise, la vie paraît mieux réglée. On y sent la poigne d'un gouvernement qui ne justifie en rien le splendide « Monument à la démocratie » érigé au centre d'une des plus belles places de la ville. L'influence américaine y est également très forte. Elle ne se traduit pas seulement par les chasseurs à réaction stationnés sur l'aéroport, mais d'une façon bien plus nette encore dans la publicité « ornant », notamment, les cinémas : un hommage constant à la violence. En compagnie d'autres touristes, nous traversons la ville « à cent à l'heure ». Le chauffeur du minibus ne doit pas supporter la chaleur (36 degrés), encore bien plus étouffante qu'à Hong-kong !

puits mort ! Et ils rient. Quelle écoeuvante image... Mais ce n'est là qu'un petit reflet de la pauvreté de la région. Les capitales, on le sait, sont privilégiées, puisque ce sont elles qui bénéficient du tourisme. De plus, elles constituent, en quelque sorte, une carte de visite ; elles doivent donc être en ordre, autant que possible. Je n'ai pas vu ce qu'il y avait derrière Bangkok, mais il m'est facile de l'imaginer...

La misère et l'opulence défilent sans transition. Sans avertissement. Le contraste entre les quartiers modernes et les rives habitées des canaux est des plus choquants. Par milliers, des miséreux vivent dans des cahutes soutenues par des pilotis. L'Européen n'y logerait pas ses poules ! Ces taudis sont entourés d'une vase puante dans laquelle les enfants barbotent avec une tragique insouciance. Les bambins plongent et replongent dans ce « liser » comme des salamandres dans un

Côtoyant cette misère effroyable, la richesse s'affiche sans pudeur et sous toutes ses formes. Les 3 millions et demi d'habitants (le dixième du pays) ont tout loisir d'admirer palais, banques et « buildings ». Les monuments artistiques, par contre, sont plutôt rares. Les temples bouddhistes retiennent donc l'attention. Ils sont la fierté de Bangkok. Trois d'entre eux sont d'une architecture singulièrement raffinée. L'art thaï s'y exprime avec toute sa finesse, même dans les œuvres les plus colossales, tel ce Bouddha couché qui mesure une cinquantaine de mètres de longueur et au moins 10 de hauteur. Le temple qui le renferme fut construit après coup, en même temps qu'un monastère entre les maisons duquel pullulent vendeurs de souvenirs, carrousels... et même des tire-pipes. Allez chasser les vendeurs du temple ! François PAHUD



Le marché flottant de Bangkok, une des « attractions » de la capitale thaïlandaise.



Trois étages de circulation entre les Immeubles !

OFFRES D'EMPLOIS

★ OFFRES D'EMPLOIS

★ OFFRES D'EMPLOIS

Pour notre centre international de télécommunications de Genève et nos services de la sécurité aérienne de Genève-Cointrin, nous cherchons plusieurs jeunes filles en vue de les former comme

télégraphistes / télexistes

Nous offrons une activité intéressante et variée, des conditions de travail avantageuses, toutes les prestations sociales, bonne rémunération.

Conditions d'engagement :

Nationalité suisse
Age 16 à 22 ans
Bonne formation scolaire
Connaissances d'anglais

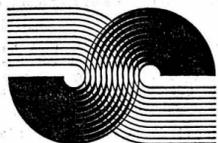
Durée de la formation :

1 année

Dates d'entrée :

1er mai 1973 et 3 septembre 1973

Vous obtiendrez une documentation complète et une formule d'inscription en vous adressant à



radio-suisse sa

télécommunications
sécurité aérienne

Division d'exploitation
Case postale, 3000 Berne 14
Tél. (031) 65 92 67, M. W. Gmür

On cherche :

laveur-graisseur
manœuvre de garage

Tél. (038) 25 02 72, pour prendre rendez-vous.

COMMUNE
DE SAINTE-CROIX

La Municipalité de Sainte-Croix met au concours un poste

d'APPAREILLEUR

pour les Services industriels.

Le certificat de capacité fédéral n'est pas exigé si le candidat possède une formation équivalente.

Le cahier des charges et les conditions de traitement peuvent être obtenus au Greffe municipal, Sainte-Croix. Téléphone (024) 6 23 37.

Délai d'inscription : 26 mars 1973.

Les offres doivent être adressées à la Municipalité.

La Municipalité

On cherche

VENDEUSE

Semaine de 5 jours.

Boulangerie Knecht,
place du Marché, Neuchâtel.
Tél. 25 13 21.

Institution moderne, située dans la région lémanique, s'occupant d'enfants et d'adolescents infirmes moteurs cérébraux, cherche

ÉDUCATRICE

Nous offrons une atmosphère et des conditions de travail agréables.

S'adresser à : Cité Radieuse,
1111 Echilens.
Tél. (021) 71 47 11.

SERVEUSE

est demandée tout de suite et pour date à convenir, au Buffet de la Gare, Yverdon.
Tél. (024) 2 49 95.

SONVAL S.A.

engagerait

mécanicien régleur de machines

ou personne ayant des connaissances de mécanique serait formée. Machines à rouler Strausak, doubles et automatiques. Travail très intéressant avec responsabilité d'un groupe de machines. Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offre ou se présenter à :

SONVAL S.A., Fabrique de pièces pivotées, 2615 Sonviller.
Tél. (039) 41 13 16, le soir tél. (039) 41 15 29.

FAN

Afin de coopérer, avec notre équipe de correction de nuit, à la confection de notre quotidien, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

correcteur (trice)

Nous désirons personne stable, en santé, possédant de bonnes connaissances de la langue française, habile et aimant les responsabilités.

Travail : lecture des articles rédactionnels composés sur nos TTS.

Traitement mensuel intéressant à personne capable, caisse de retraite.

Horaires : six soirs par semaine, du dimanche au samedi, de 19 h à 1 h 30, soit 39 heures.

Veuillez adresser vos offres avec prétentions de salaire et curriculum vitae, à la

direction technique de la Feuille d'avis de Neuchâtel, rue Saint-Maurice 4, 2000 Neuchâtel.

FAN

MIKRON HAESLER

Nous cherchons

EMPLOYÉES

Age : 22 à 30 ans.

Genre d'activité

Aide-comptable : caisse, perforation IBM, dactylographie de statistiques.
Aide de bureau : dactylographie de commandes achats, statistiques, perforation IBM.

Qui sommes-nous

Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

Nos produits

Nos machines-transferts répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

Avenir

Désirez-vous participer à l'évolution de notre entreprise ? Vous pouvez, par votre sens des responsabilités, votre facilité dans les contacts humains, et pour autant que vous aimiez travailler d'une manière indépendante, trouver l'emploi qui vous donnera satisfaction.

Veuillez téléphoner à notre chef du personnel, M. J. Chenux, tél. (038) 42 16 52, pour obtenir un rendez-vous.
MIKRON HAESLER S.A.
Fabrique de machines-transferts
rue du Collège 73, 2017 Boudry.

APPRENTISSAGES

Notre Direction régionale de Neuchâtel cherche, pour septembre 1973, un

APPRENTI DE COMMERCE

ayant terminé l'école secondaire.

Durée de l'apprentissage : 3 ans.

Nous offrons :

Une formation complète et approfondie par stages dans nos différents services.
L'horaire individuel.

Veuillez faire vos offres ou téléphoner à :

Winterthur - Accidents, Direction régionale de Neuchâtel,
M. E. Galland, chef du personnel, Saint-Honoré 2,
2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 78 21.

Winterthur
ACCIDENTS

DEMANDES D'EMPLOIS

Employée de bureau

Jeune Suisse allemande cherche, pour début juillet ou date à convenir, place dans bureau ou entreprise.
2 années d'école commerciale, 2 années de pratique dans la comptabilité.
De préférence, dans département comptabilité.
Faire offres à Monika Brack,
Postgarage, 4208 Nunningen.

Cadre
technico-commercial

technicien, 32 ans, langues : allemand, anglais, français, expériences en construction de machines, organisation, marketing, actuellement chef d'achats et de ventes pour éléments de construction, cherche place stable à niveau supérieur, pour l'automne 1973, avec possibilités d'avancement, région Neuchâtel.
Adresser offres écrites à HM 623 au bureau du journal.

Ingénieur civil
dipl. étranger

marié avec Suisse, 10 ans d'expérience professionnelle, cherche emploi en Suisse.

Connaissance du français, de l'allemand et de quatre langues slaves.

Bonnes notions d'anglais et d'italien.

Faire offres sous chiffres P 28-460057, à Publicitas, 2301 la Chaux-de-Fonds.

Jeune fille cherche, dans le canton de Neuchâtel,
activité commerciale

intéressante et variée ;

déplacements
professionnels
souhaités

demandant indépendance, organisation et esprit d'initiative. Possession des langues : allemand, anglais et français, diplôme de commerce.
Adresser offres écrites à KP 628 au bureau du journal.

Employé de commerce

libre tout de suite cherche emploi à Neuchâtel ou aux environs.

Adresser offres écrites à GL 622 au bureau du journal.

COMPTABLE

27 ans, diplôme de l'école de commerce, pratique fiduciaire, dont également dans la révision, cherche place région Neuchâtel (éventuellement avec possibilité de s'initier à la comptabilité industrielle) pour date à convenir.
Adresser offres écrites à JO 625 au bureau du journal.

CHAUFFEUR

Jeune femme cherche place de

vendeuse

dans boutique,
3 jours par semaine.
Tél. (038) 33 54 92,
le matin.

catégorie D, 25 ans,

cherche place stable pour juin.

Adresser offres écrites à IN 624 au bureau du journal.

Cadre administratif et financier

de formation universitaire complète, 4 ans d'expérience dans les domaines de la gestion, de l'informatique, de l'organisation, de la comptabilité et de la planification, dans une importante entreprise,

cherche

situation en rapport, dans entreprise même moyenne ou petite, si possible région Littoral neuchâtelois. Entrée à convenir.
Faire offre sous chiffres 28-20428, à PUBLICITAS S.A., 1002 Lausanne.

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS

35.000

EXEMPLAIRES

ce n'est pas une fois
par mois mais
TOUS
LES JOURS

le tirage CONTROLÉ
de la FAN
Feuille d'avis
de Neuchâtel
L'EXPRESS

(Contrôlé par la société anonyme
Recherches et études des moyens publicitaires, Zurich
Commission romande Lausanne)

L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

Que vous soyez candidat-candidate, vos chances sont égales pourvu que vos goûts, votre caractère ouvert et votre formation vous permettent d'accéder au poste de

chef de rayon

pour la confection enfants (assortiment boutique de luxe) dans la filiale de NEUCHÂTEL d'une société qui contrôle de nombreux magasins importants implantés dans diverses villes suisses.

Ce chef de rayon doit être un bon gestionnaire (achats, taux de marge, ventes, stocks, etc.).

De langue maternelle française, âgé de 25-30 ans, une certaine connaissance de l'allemand lui rendra service.

Il sera aussi, auprès de la direction, l'interprète des tendances de la mode et des exigences de la clientèle qu'il doit être en mesure de conseiller.

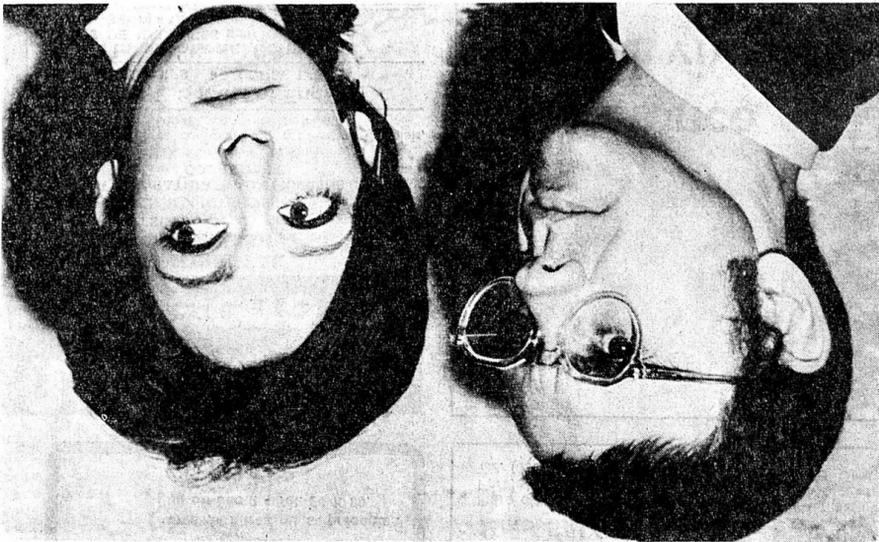
Nous marquons une certaine préférence pour la nationalité suisse, sans exclure les intéressés étrangers (permis C) dont l'expérience et le sens du contact personnel nous paraîtraient évidents.

Nous attendons soit vos offres écrites, soit votre appel téléphonique pour vous fournir tous les renseignements que vous pourrez désirer en mentionnant la référence 010-37.

topwork

topwork s.a. Recherches, Sélection cadres et personnel
Organisation de Conseils
15, rue Pierre-Fatio
1204 Genève
Tél. (022) 35 54 19

de « chasse aux sorcières » : des extrémistes, disposés à tout pour se débarrasser d'un climat exécrable et à posséder, leur arrestation, leur procès et leur mise à mort. Le roman, qui a été adapté en film par le réalisateur suisse Gérard Vivan, est paru chez Grasset. Les personnages de la fiction sont inspirés de ceux de la fiction. Les personnages de la fiction sont inspirés de ceux de la fiction. Les personnages de la fiction sont inspirés de ceux de la fiction.



Vendredi 9 mars, à 20 h 35, à la TV romande

L'Enigme Rosenberg

HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE MERCREDI No 167 NEUCHÂTEL, 7 MARS 1973

FAN L'EXPRESS MAGAZINE

APPAREILS MENAGERS Formation & Cie Bevoix - La Chaux-de-Fonds

TV 7 JOURS - TRIBUNE ROMANDE

L'industrie graphique vent des esprits jeunes

L'industrie graphique ne promet pas la lune à ses apprentis. Mais elle offre effectivement ce que d'autres ne peuvent que promettre. Le plus important sans doute: chez nous, le travail peut être réellement passionnant. Et le dialogue est toujours ouvert. Même, et surtout, lorsque les avis divergent. A quoi s'ajoutent bien d'autres avantages. Les programmes d'apprentissage sont concrets. Les monteurs et les cadres qualifiés. Les équipements modernes et les entreprises à la pointe du progrès. En fin d'apprentissage, les possibilités de spécialisation sont multiples. Et les salaires élevés. Avec des chances constantes de perfectionnement, de promotion ou de conversion à une autre spécialisation. Autant de bonnes raisons pour voir les choses de plus près. Demandez tous renseignements et adresses de stage-test au: Secrétaire de la Société Suisse des Maîtres Imprimeurs Saint-Honore 1, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 31 03.

Paradis des apprentis?



SUISSE ROMANDE

- 10.15 (C) Il Balcon tort
- 11.00 (C) Cures miracle contre le tabac ?
- 11.30 Table ouverte
- 12.45 (C) Bulletin de nouvelles et téléjournal
- 12.50 (C) Vol à skis**
En Eurovision d'Obersdorf (All.)
- 14.40 (C) Athlétisme
Championnats d'Europe
- 17.30 (C) Tél-hebdo
- 18.00 (C) Téléjournal
- 18.05 Football
- 18.55 A la recherche d'une Eglise...
- 19.15 Horizons
- 19.40 (C) Téléjournal
- 19.55 (C) Elections françaises
- 20.05 (C) Les actualités sportives
- 20.35 (C) Elections françaises
- 20.40 Le Bourreau du Nevada**
- 22.05 (C) Elections françaises
- 22.35 Les Compagnons de la Chanson
- 22.50 (C) Elections françaises
- 23.05 Jazz en Suisse
- 23.20 (C) Téléjournal
- 23.30 (C) Méditation

SUISSE ALEMANNIQUE

- 9.45 Un ora per voi
- 11.00 Télévision culturelle pour adultes
- 11.30 Anglais
- 12.00 (C) Informations
- 12.05 (C) Championnats du monde de ski volant
- 14.00 (C) Panorama de la semaine
- 14.30 (C) Intermède
- 15.00 (C) Voyage par eau vers l'Afrique
- 16.00 (C) La Truite de Franz Schubert
- 17.00 (C) La Suisse pendant la guerre
- 17.50 (C) Informations
- 17.55 (C) Résultats sportifs
- 18.00 (C) Faits et opinions
- 18.55 (C) Fin de Journée
- 19.00 (C) Le sport en fin de semaine
- 20.00 (C) Téléjournal
- 20.15 (C) Commentaires sur les élections françaises
- 20.20 (C) Maigret et sa grande affaire**
- 21.45 (C) Téléjournal
- 21.55 (C) Elections législatives françaises

FRANCE I

- 8.55 Télé-matin
- 9.00 Tous en forme
- 9.15 A Bible ouverte
- 9.30 Traditions des chrétiens orientaux
- 10.00 Présence protestante
- 10.30 Le jour du Seigneur
- 12.00 La séquence du spectateur
- 12.30 Le luron du dimanche
- 13.00 24 heures dimanche
- 13.15 Le luron du dimanche
- 13.45 Monsieur cinéma
- 14.30 Le sport en fête
- 14.10 Cavalcade Circus**
par Jean Richard
- 18.00 Les musiciens du soir
- 18.30 24 heures sur la une
- 18.35 Le Jeune Fabre
No 6 - L'apprentissage
- 19.05 Sports dimanche
- 19.35 24 heures sur la une
- 19.55 Elections législatives
- 20.35 Elections législatives**
Programme spécial des résultats du 2me tour
- 2.00 env. Fin

FRANCE II

- 9.30 (N) R.T.S. Promotion
- 12.30 (C) A propos
- 13.00 (C) I.N.F. 2 dimanche
- 14.10 (C) Concert du dimanche avec l'Orchestre philharmonique de l'ORTF dirigé par Paul Strauss
Soliste: Jean-Pierre Rampal, flûtiste
- 14.30 Sur le territoire des comanches**
- 15.45 El Blanco
- 17.00 (C) On ne peut pas tout savoir
- 17.30 (C) Télé-sports
- 19.15 (C) Les animaux du monde
- 19.45 (C) I.N.F. 2
- 20.15 (C) Variétés
- 20.30 (C) Elections législatives
- 20.35 (C) Brigade antigangs**
- 22.00 (C) I.N.F. 2 élections
- 22.15 (C) Variétés
- 22.30 (C) I.N.F. 2 élections
- 22.40 (C) Variétés
- 23.00 (C) I.N.F. 2 élections
- 23.10 (C) Variétés
- 23.30 (C) I.N.F. 2 élections
- 0.10 Fin

DIMANCHE 11 MARS

Vois à skis
Suisse romande: 12 h 50



Claude Schauli commentera cette spectaculaire compétition.
Photo TV romande

Le Bourreau du Nevada
Suisse romande: 20 h 40

Le shérif fédéral Mac Kenzie Bovard se rend à North Creek, où il compte retrouver Johnny Butterfield, un ancien militaire qui s'est compromis dans une affaire de hors-la-loi. Butterfield est aujourd'hui poursuivi pour agression et meurtre. Pour le shérif, le temps presse: un seul homme peut témoigner contre le présumé coupable, mais cet homme, criminel lui aussi, vit aujourd'hui dans la misère. Désirant obtenir son appui pour retrouver le criminel, il lui propose cinq mille dollars...

Dans cette histoire de shérif remplissant son devoir de manière implacable jusqu'au moment où il découvre la chaleur humaine, on retrouve Robert Taylor fidèle à l'image qu'il grava, film après film, dans la mémoire des spectateurs: un héros, peut-être un peu trop conscient de l'être, mais héros tout de même avec, en plus de son style habituel, une épaisseur psychologique surprenante dans un western.

SUISSE ROMANDE

- 16.45 Le Jardin de Romarin
- 17.05 (C) La boîte à surprises**
— Les Aventures de Mumin le Petit Glurp
Un film d'animation raconté par Bernard Pichon
— Familles autour du monde
Aujourd'hui:
Famille de la Vallée (Colombie)
Commentaire: Georges Hardy
— Boîte aux lettres
Une émission préparée et présentée par Rafel Carreras physicien au CERN
— Docteur Dolittle
Le Phoenix de ces lieux
- 18.00 (C) Téléjournal
- 18.05 (C) La recette du chef sur un plateau
de Jacques Montandon
Risotto au safran du Haut-Valais
- 18.30 (C) Sous la loupe
Le « Drapeau » olympique
- 19.00 Le premier juré (6me épisode)
- 19.15 (C) Un jour, une heure
- 19.40 (C) Téléjournal
- 20.00 (C) Un jour, une heure
- 20.30 (C) Les Nouvelles Aventures de Vidocq**
(2me épisode)
Scénario original, adaptation et dialogues: Georges Neveux
Avec:
Claude Brasseur: Vidocq
Danièle Lebrun
Marc Dudicourt
- 21.25 (C) Dimensions
Revue de la science
Une émission de Pierre Barde et Georges Kleinmann
Des monstres pour notre bien (embryologie et tératologie)
Journaliste: Eric Lehmann
- 22.40 (C) Téléjournal

SUISSE ALEMANNIQUE

- 14.00 (C) Fièvre de Carnaval
- 18.15 Télévision culturelle pour adultes
Bienvenue en Italie
- 18.45 (C) Fin de journée
- 18.50 (C) Téléjournal
- 19.00 (C) Notre chère maison
Série
- 19.30 (C) L'antenne
- 20.00 (C) Téléjournal
- 20.20 La Dynastie des Forsyte
- 21.10 (C) De première main**
- 22.00 (C) Téléjournal
- 22.10 (C) Fièvre de Carnaval

FRANCE I

- 7.00 Elections législatives Résultats
- 9.00 Fin
- 10.40 R.T.S. Promotion
- 11.00 Fin
- 12.30 Midi trente
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.15 Treize heures magazine
- 13.30 Cours de la Bourse
- 14.05 R.T.S. Promotion
- 14.25 La Cité de la peur**
Film de Stancy Lanfield
Avec:
Dick Powell
Jane Greer
- 15.55 Fin
- 16.50 Cyclisme
23me Paris-Nice
Saulieu - Châlon-s/Saône
2me étape
- 17.30 Télévision scolaire
- 18.30 Vivre au présent
- 18.50 Pour les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Réponse à tout
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.15 Les Messieurs de Saint-Roy
D'après Charles Exbrayat
4me épisode
- 20.30 L'Alphoméga**
Scénario de Lazare Iglesias
(3me épisode)
Avec:
Henri Virlojeux
André Weber
Mise en scène: l'auteur
- 21.25 Spécial radio
Jacques Salberbert
- 21.30 Le temps de lire
- 22.20 Musique en 33 tours
- 22.50 24 heures dernière

FRANCE II

- 17.15 (N) Télévision scolaire
- 19.00 (C) Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) Anna et le roi**
De Maurice Richlin
No 4 - Le mariage d'Anna avec Yul Brynner et Samantha Eggar
Mise en scène: William Wiard
- 20.00 (C) I.N.F. 2
- 20.35 (C) Le défi
Variétés avec les Frères Rouland
- 21.15 (C) Actuel 2**
- 22.15 (C) L'architecte et son temps
- 23.05 (C) I.N.F. 2 dernière

LUNDI 12 MARS

La boîte à surprises
Suisse romande: 17 h 05



Blanche Bec-en-Or et Gaspard Cœl-en-Coin, les deux inséparables et inénarrables présentateurs de la « Boîte à surprises ».
Photo TV romande

Le café, savez-vous d'où il vient? Comment est-il récolté et dans quel pays? Tous ces renseignements, vous pourrez les obtenir grâce à un film documentaire présenté par Blanche et Gaspard. Ce film de la série « Familles autour du monde » vous montrera comment une famille récolte le café en Colombie, pays qui comprend de grandes surfaces réservées à la culture du café. On le ramasse encore vert et on le fait sécher au soleil. Mais l'émission commencera par un dessin animé racontant l'histoire du petit Glurp. C'est le nom d'un animal un peu étrange. Comment est-il? C'est difficile de le décrire, il a la forme d'un hippopotame, mais ce n'en est pas un. Alors qu'est-ce que c'est?

De plus, Glurp a des ennemis appelés des Blurps...

Un fait certain maintenant puisqu'il s'agit du courrier de M. Carreras. Il répondra à vos nombreuses lettres.

En fin d'émission, le « Docteur Dolittle » nous emmènera en Egypte, car il a l'intention de retrouver le phénix, oiseau merveilleux qui réapparaît tous les cent ans.

La Cité de la peur
France I: 14 h 25

Un officier chargé d'enquêter sur des bandits qui attaquent les convois, découvre qu'ils ont à leur tête une charmante jeune femme dont il a eu le plaisir de faire la connaissance précédemment. Au cours d'une bagarre, elle se fait tuer en avouant son amour au séduisant lieutenant...

Elle nous communique des lettres françaises. Le résultat en a été la réunion des partis de gauche qui présentent un programme commun. Un duel qui modifiera peut-être le destin d'une nation.

21.00 - Premier programme: LE SHAG, pièce radiophonique de MARGUERITE DURAS. «Le Shag» est une œuvre astreignante à l'écoute et qui se place parmi les plus modernes et les plus poussées dans l'expérimentation que la Radio-romande ait diffusée depuis longtemps. On s'y trouve baigné dans une atmosphère de surréalisme quotidien, absurde et saugrenu.

20.30 - Premier programme: LE CONCERT DU VENDREDI. Un entremets radiophonique réalisé au Théâtre de lausanne, placés sous la direction de Victor Desrezens. La soliste de ce concert sera la très belle contralto anglaise, Norma Procter. Le programme: le «Corcerto grosso en sol min. op. 6 No 6» de G.-Fr. Haendel, l'un des plus connus; la «Symphonie No 2 en do mineur» de Beethoven, l'un des plus beaux jour de se retirer des affaires et s'acheter une demeure en Italie, ne, qu'il va restaurer, une ancienne «canadienne» située près de la falaise... Mais il y a un volet, mystérieux et que personne ne voit jamais et qui habite une maison digne des romans de Claude Seygnolle...

MARDI 13 MARS

20.30 - France-Musique: CONCERT AU STUDIO 104 donné par l'Orchestre philharmonique de la Radio à Genève en la Maison de un concert de GENEVE. En direct, littéraire.

SAMEDI 10 MARS

21.10 - Premier programme: LES DE G. Ligeti, une œuvre musicale merkwürdiger pour 13 instruments» de G. Ligeti, une œuvre musicale nouvelle fort convoité par certains musiciens...

DIMANCHE 11 MARS

20.00 - Premier programme: LES ELECTIONS FRANÇAISES. Le dimanche 11 mars, les Français et Français se rendent aux urnes pour une nouvelle fois pour donner leur vote à la nouvelle Assemblée nationale. La lutte sera dure et serrée. Les esprits ont été «traumatisés» par les trop nombreux scandales de toutes sortes qui ont éclaboussé certaines personnalités françaises. Le résultat en a été la réunion des partis de gauche qui présentent un programme commun. Un duel qui modifiera peut-être le destin d'une nation.

14.00 - Second programme: ETRANGE HISTOIRE, pièce radiophonique de William Agnet sur une musique de Julien-François Zbinden. L'auteur a mêlé à notre français actuel des mots et des phrases de l'époque. C'est l'histoire d'une femme-toup à la dernière heure, présentée par Georges Bizez Germain présente l'œuvre inconnue pour piano de Georges Bizez interprétée par Antonio Ruiz-Pipo. Un programme alliant des «Chants du Rhin» aux «Variations chromatiques» et le «Nocturne No 1».

SAMEDI 10 MARS

20.00 - France-Culture: LE PRO-CES DE LUCIEN, pièce de Bertold Brecht présentée par Lucien Attoun. Par cette œuvre, écrite en 1939, Brecht donne un cruel et lucide avertissement à ceux qui ne voient pas que le deuxième conflit mondial est près d'éclater. Il a écrit à un douzième témoin-gage contre la guerre.

LUNDI 12 MARS

9.07 - France-Culture: LES LUN-DIS DE L'HISTOIRE présente «La civilisation romaine» par Jacques Le Goff, qui s'entretiendra avec Mme Judith Peltz conservateur du Musée du Petit-Palais où a lieu une exposition sur Pompéi. Des visiteurs diront également leur avis sur cette exposition très intéressante et d'aventure. Semaine de 5 jours. Ambiance de travail agréable.

Adressez offres ou se présenter. Fbg du Lac 2 - Tél. 24 40 00.

SELECTION RADIO HEBDOMADAIRE

SUISSE ROMANDE

- CONNAISSANCE**
- 14.30 Un regard sur le monde**
Françoise Maillet-Joris
- 14.55 Document d'histoire contemporaine**
Les desseins de De Gaulle et la mort de Kennedy
- 15.20 Fin**
- 17.55 (C) Présentation des programmes**
- 18.00 (C) Téléjournal**
- 18.05 (C) Reflets**
L'actualité artistique en Suisse romande
Présentation: Gilbert Schnyder
- 18.30 (C) Le courrier romand**
- 19.00 Le Premier Juré**
(7me épisode)
Avec:
Michel Le Royer
Jean Claudio,
Olga Georges-Picot
- 19.15 (C) Un jour, une heure**
Une émission d'actualités du Département de l'information
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
- 20.15 Destins**
Pietro Nenni interviewé par Jean Dumur
Réalisation:
Jean-Claude Diserens
- 21.35 (C) Le Cheval de fer**
6. Le Duc de fer
Avec Dale Robertson et Garry Collins
- 22.30 A témoins**
par Maro Schindler
- 22.45 (C) Téléjournal**

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 Télévision scolaire**
Heinrich Schlemann
- 9.50 Reprise**
- 10.30 Nos hirondelles**
- 11.10 Reprise**
- 17.00 La maison des jouets**
- 17.30 Heinrich Schlemann**
- 18.15 Hablamos espanol**
- 18.45 (C) Fin de journée**
- 18.50 (C) Téléjournal**
- 19.00 (C) Dick + Doof**
- 19.30 (C) L'antenne**
- 20.00 (C) Téléjournal**
- 20.20 Reportage de Berne**
- 20.25 (C) Pour la ville et la campagne**
Emission populaire
- 21.20 Sport 73**
- 22.05 (C) Téléjournal**
- 22.15 Les Aventures de John Kling**
Série

FRANCE I

- 12.30 Midi trente**
- 13.00 24 heures sur la une**
- 13.30 Cours de la Bourse**
- 13.45 Je Je voudrais savoir**
- 13.55 Fin**
- 15.15 R.T.S. Promotion**
- 16.45 Cyclisme**
23me Paris - Nice
3me étape
- 17.30 R.T.S. Promotion**
- 18.30 Vivre au présent**
- 18.50 Pour les petits...**
- 19.00 Actualités régionales**
- 19.25 Réponse à tout**
Jeux d'Henri Kubnick
- 19.45 24 heures sur la une**
- 20.15 Les Messieurs de Saint-Roy**
de Charles Exbrayat
5me épisode
Mise en scène: Pierre Goutas
- 20.30 Les sans-studio**
avec les Frères Ennemis
- 21.30 L'exploit**
Emission de Jacques Goddet présentée par Patrick Chappuis
- 22.30 Point chaud**
avec Albert Raisner
- 23.00 24 heures dernière**

FRANCE II

- 13.30 (N) R.T.S. Promotion**
- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame**
- 15.10 (C) Les Assassins du dimanche**
Film d'Alex Joffe avec Barbara Laage, Dominique Wilms, Paul Frankeur, Rosy Varte
- 17.00 Fin**
- 18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers**
- 19.00 (C) Actualités régionales**
- 19.20 (C) Colorix**
- 19.30 (C) Des chiffres et des lettres**
a) Le compte est bon
b) Le mot le plus long
- 20.00 (C) I.N.F. 2**
- 20.35 (C) Les dossiers de l'écran**
présentés par Alain Jérôme
- Le Défroqué**
Film de Léo Jinnon
Avec:
Pierre Fresnay, Pierre Trabaud
Nicole Stéphane
- (C) Débat**
- 23.30 (C) I.N.F. 2 dernière**

MARDI

13 MARS

Les dossiers de l'écran

LE DÉFROQUÉ
France II : 20 h 35



Jacques Fabbrì, l'un des interprètes du film proposé par «Les dossiers de l'écran».

Au printemps 1945, Gérard Lacassagne, jeune officier de la 11me DB est fait prisonnier lors des ultimes offensives. A l'offlag où il est conduit, il est accueilli par Maurice Morand, un lieutenant de spahis qui vit à l'écart de ses compagnons.

Un dimanche matin l'aumônier du camp s'effondre à bout de force en célébrant la messe. Morand, ancien prêtre defroqué, lui donne l'absolution.

Dès lors Gérard décide de se faire prêtre. Libéré, il annonce cette nouvelle à sa famille et à sa fiancée. C'est Morand qui, bien malgré lui a suscité cette vocation.

Gérard entre au séminaire malgré les vives protestations de sa fiancée qui fait tout pour le retenir près d'elle.

Gérard s'est fixé une mission: ramener Morand, brebis égarée, au sein de l'Eglise.

Morand, retiré du monde, vit alors une crise de la foi, il est assailli de doutes, Gérard, au soir da son ordination, lui rend visite et devine son combat intérieur. Par manque de psychologie, maladroitement il affirme sa victoire, Morand le chasse avec violence, une bagarre s'ensuit et Gérard blessé mortellement meurt entre ses bras.

Morand revêt la soutane de sa victime et va se livrer à la police: «Je m'appelle Morand et je suis prêtre catholique». Il avait retrouvé la paix...

SUISSE ROMANDE

- 11.30 (C) Vol à skis**
- 14.30 Un'ora per voi**
A LA CARTE
les émissions que vous n'avez pu suivre
- 15.45 (C) Carnaval de Bellinzona**
Commentaire: Yette Perrin
- 16.30 (C) Le Ciseau et la main**
Les sculpteurs de Carrare
Fin des émissions A la carte
- 17.10 Le Jardin de Romarin**
- 17.30 (C) Pop hot**
- 18.00 (C) Téléjournal**
- 18.05 (C) Samedi-jeunesse**
Studio 13-17
- 19.00 Deux minutes...**
- 19.05 Affaires publiques**
Meyrin, une cité pas comme les autres
- 19.40 (C) Téléjournal**
- 19.55 (C) Loterie suisse à numéros**
- 20.05 A vos lettres**
- 20.30 Les Cinq Dernières Minutes**
Les yeux de la tête
Avec: Raymond Souplex: le commissaire Bourrel
Jean Daurand:
L'inspecteur Dupuis
André Valmy, Alain Nobis
- 22.10 (C) Les oiseaux de nuit**
- 23.40 (C) Téléjournal**

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.00 Culture télévisée pour adultes**
- 9.30 Biologie**
- 10.00 Mathématiques**
- 10.30 Introduction à l'électronique**
- 11.00 Physique**
- 11.30 Histoire**
- 12.00 (C) Hablamos espanol**
- 12.30 Championnats du monde de ski volant**
- 14.15 Bienvenue en Italie**
- 14.45 Introduction à l'électronique**
- 15.55 (C) Pop scène**
- 16.40 (C) TV-Junior**
- 17.30 Lassie**
- 17.55 Magazine privé**
- 18.40 (C) Fin de journée**
- 18.50 (C) Téléjournal**
- 19.00 (C) Woobinda**
- 19.30 (C) Lolek et Bolek**
- 19.40 Message dominical**
- 19.55 (C) Loterie suisse à numéros**
- 20.00 (C) Téléjournal**
- 20.20 (C) Im Ballhaus wird geschwoft**
- 21.50 (C) Téléjournal**
- 22.00 Le musée du crime**
- 23.15 (C) Bulletin sportif**

FRANCE I

- 9.00 R.T.S. Promotion**
- 11.30 Fin**
- 12.30 Midi trente**
- 13.00 24 heures sur la une**
- 13.35 Magazines régionaux**
- 14.00 R.T.S. Promotion**
- 15.00 Loisirs... Loisirs...**
Jeunesse - Sport - Spectacle
- 18.20 La Porteuse de pain**
d'après Xavier de Montépin
5me épisode
avec Martine Sarcey (Lucie)
- 18.50 Pour les petits...**
- 19.00 Actualités régionales**
- 19.25 Guitares... Guitares...**
- 19.45 24 heures sur la une**
- 20.15 Le calendrier de l'histoire**
avec André Castelot
- 20.30 Les Six Femmes d'Henry VIII**
No 3
Jane Seymour
avec Anne Stallybrass et Keith Mitchell
- 22.00 Night-club**
- 22.55 Athlétisme**
- 23.30 24 heures dernières**

FRANCE II

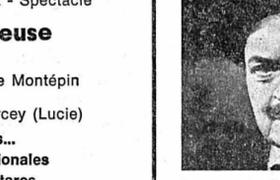
- 13.35 (C) Magazines régionaux**
- 14.20 (C) Aujourd'hui, Madame**
- 15.05 (C) Le Saint**
de Leslie Charteris
No 12 - Le fugitif
- 15.55 (C) Rugby**
Tournoi des Cinq Nations
Pays de Galles - Irlande
De Cardiff
- 17.25 Court métrage**
- 17.45 (C) Pop 2**
- 18.30 P.C.N.**
- 19.00 (C) Actualités régionales**
- 19.20 (C) Colorix**
- 19.30 (C) Des chiffres et des lettres**
Jeux avec Patrick Laffont
- 20.00 (C) I.N.F. 2**
- 20.35 (C) Devine qui est derrière la porte?**
Variétés du samedi
- 21.35 (C) L'homme de fer**
No 10 - Les péripéties du sergent Brown
Avec Raymond Burr,
Dan Galloway,
Barbara Anderson
- 22.25 (C) Samedi soir**
avec Philippe Bouvard et ses invités
- 23.25 (C) I.N.F. 2 dernière**

SAMEDI

10 MARS

Les Cinq Dernières Minutes

Suisse romande: 20 h 30



Le commissaire Bourrel (Raymond Souplex) va fâcher de découvrir pourquoi Antoine Tergnier, un homme apparemment sans histoire, a été assassiné. (Photo TV suisse)

La sortie d'un petit cimetière de campagne. Antoine Tergnier, qui semble très affecté par la mort de sa femme, que l'on vient d'escorter jusqu'à sa sépulture, est entouré de quelques parents et amis dont Henri Lachaux et Maurice Cadenet, ses associés dans l'usine de jouets qu'il dirige. Rentré chez lui, Antoine Tergnier renvoie Adrienne, la femme de ménage, et échange ses vêtements de deuil pour un costume clair.

Un homme sans histoires qui était, de l'avis de tous, un modèle de bonté et d'indulgence. Et c'est pourtant lui que l'on retrouvera mort dans sa maison, tué de trois balles de revolver. Commence alors pour le commissaire Bourrel une enquête difficile sur cet homme en apparence irréprochable...

Les Six Femmes d'Henry VIII

France I : 20 h 30

1535 - Anne Boleyn est reine d'Angleterre mais ne peut donner à Henri un prince héritier. Henri remarque Jane Seymour, jeune fille timide et dévote, de famille noble, et il ordonne qu'elle vienne à la cour. Elle est loyale à Henri mais aussi à Anne. Elle refuse de considérer que Marie, fille du premier mariage du roi avec Catherine d'Aragon, est une bâtarde.

Pour délivrer Henri de sa présence Thomas Cromwell relève des charges de trahison et d'adultère contre Anne. Jane quant à elle, s'occupe toujours de Marie et du sort des moines qu'Henri a dépossédés.

L'annonce du marché

reflet vivant

engage pour différentes succursales

SABLONS : une venduse

PESEUX : un magasinier-vendeur

COLOMBIER : deux vendeuses

une caissière

LA TREILLE : un magasinier

DISCOUNT PORTES-ROUGES : un magasinier

SERRIERES ET BOUDRY : un boucher

13me SALAIRE en 3 ans

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à l'office du personnel Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 97 21, interne 21.

ASSA

DE BUREAU APPRENTIE

une

engagement pour septembre 1973.

Succursale de Neuchâtel

Amnances Suisses S.A. «ASSA»

Formation complète dans une branche très intéressante et d'aventure. Semaine de 5 jours. Ambiance de travail agréable.

Adressez offres ou se présenter. Fbg du Lac 2 - Tél. 24 40 00.

Anglais en Angleterre

ANGLO-CONTINENTAL SCHOOL OF ENGLISH

COURS PRINCIPAUX INTENSIFS (reconnue par l'Etat)

COURS PREPARATOIRES AUX EXAMENS DE CAMBRIDGE • COURS D'ÉTÉ

COURS SPÉCIAUX pour: voyage et tourisme, secrétaires, cadres commerciaux, professeurs d'anglais, personnel des banques, personnel hôtelier

INTERLINK School of English

COURS INTENSIFS • COURS D'ÉTÉ

ACE International School

COURS DE VACANCES pour les jeunes de 10 à 18 ans

Documentation détaillée des écoles et des cours à demander sur demande.

Booth Street, London E1 6AN, England

21.30 Medicina oggi
Matéite reumatologica
L'artite
Série : L'Uomo con la valigia
20.40 (C) Il giorno dell'esecuzione
20.20 (C) Telegiornale
19.50 Cronache dalle Camere federali
19.05 (C) Telegiornale
19.15 (C) Il Demolitore
Série : Tre nipoti
e un maggiolino
11.05 Fine
10.00 (C) Per la scuola
9.20 Fine
8.15 (C) Per la scuola
14 marzo

21.10 (C) A ciascuno il suo
Film di Elio Petri
Irene Pappas
22.40 Oggi alle Camere federali
22.45 (C) Telegiornale
14 marzo

21.05 (C) Campagne pour les élections régionales
16.05 Fin
19.00 (C) Actualités régionales
19.30 (C) Colorix
19.30 (C) Des chiffres et des lettres
a) Le compte est bon
b) Le mot le plus long
20.00 (C) I.N.F. 2
20.05 (C) Campagne pour les élections législatives
21.15 (C) Cadet
Rousselle
Variétés avec Guy Lux
et Sophie Daré
Orchestre Raymond Lefèvre
22.25 (C) Presto
Emission musicale
avec Alain Moene
23.10 (C) I.N.F. 2 dernière

21.00 In casa d'altri
20.40 Il regionale
19.50 (C) Telegiornale
20.20 (C) Telegiornale
19.50 Il primo
19.15 Diverse
18.05 (C) Telegiornale
18.10 Per i ragazzi
18.10 (C) Sci
Saito campionati mondiali
Da Oberstdorf (Germania)
14.00 (C) Telegiornale
15.15 Vroum
16.05 Atletica
17.50 (C) Pop hot
Da Rotterdam
18.10 (C) Per i bambini
18.10 (C) Il regno di re Artu
con Mister Magoo

20.40, Video 15
20.20 (C) Telegiornale
La Ceva Mala
e festimonanze
19.50 (C) Situazioni
19.15 Bilder auf Deutsch
19.05 (C) Telegiornale
18.10 (C) Per i bambini
18.10 (C) Telegiornale
14.00 (C) Telegiornale
Da Oberstdorf (Germania)
11.25 (C) Sci : Saito
Campionati mondiali
10.20 Telescuola
9.30 Fine
8.15 (C) Telescuola
Matematica moderna
11 marzo

20.40 (C) Il sentiero della rapina
Film di Jesse Hibbs
22.05 Sabato sport
23.30 (C) Telegiornale
11 marzo

21.50 (C) Firenze dai 1000 giorni
2. L'Odissèa del restauro
22.35 (C) La Signora vostra
e invitata...
Annuncio del nuovo ciclo
di Lavori in corso
22.45 Oggi alle Camere federali
13 marzo

21.00 In casa d'altri
20.40 Il regionale
19.50 (C) Telegiornale
20.20 (C) Telegiornale
19.50 Il primo
19.15 Diverse
18.05 (C) Telegiornale
18.10 Per i ragazzi
18.10 (C) Sci
Saito campionati mondiali
Da Oberstdorf (Germania)
14.00 (C) Telegiornale
15.15 Vroum
16.05 Atletica
17.50 (C) Pop hot
Da Rotterdam
18.10 (C) Per i bambini
18.10 (C) Il regno di re Artu
con Mister Magoo

20.40, Video 15
20.20 (C) Telegiornale
La Ceva Mala
e festimonanze
19.50 (C) Situazioni
19.15 Bilder auf Deutsch
19.05 (C) Telegiornale
18.10 (C) Per i bambini
18.10 (C) Telegiornale
14.00 (C) Telegiornale
Da Oberstdorf (Germania)
11.25 (C) Sci : Saito
Campionati mondiali
10.20 Telescuola
9.30 Fine
8.15 (C) Telescuola
Matematica moderna
11 marzo

20.40 (C) Il sentiero della rapina
Film di Jesse Hibbs
22.05 Sabato sport
23.30 (C) Telegiornale
11 marzo

21.50 (C) Firenze dai 1000 giorni
2. L'Odissèa del restauro
22.35 (C) La Signora vostra
e invitata...
Annuncio del nuovo ciclo
di Lavori in corso
22.45 Oggi alle Camere federali
13 marzo

du marche
reflet vivant
L'annonce

France I : 18 h 30

Vivre au présent
Sur le plateau de « Vivre au présent » et sous le thème « Nous nous réveillons fatigués », un médecin spécialiste vous dira pourquoi nous sommes fatigués. Comment récupérer ? Comment profiter au maximum de nos jours de repos...

Portrait d'artiste sera consacré, ce soir, au peintre et sculpteur Gérard Bregnard (Photo TV suisse)

Portrait d'artiste
Suisse romande : 22 h.

JEU DI
8 MARS

FRANCE I

12.30 Midi tenté
13.00 24 heures sur la une
13.15 Treize heures magazine
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
14.05 Télévision scolaire
14.45 Fin
17.00 Télévision scolaire
18.30 On en parle
18.05 (C) Telegiornale
18.00 (C) Telegiornale
et la mort de Kennedy
16.55 Documents d'histoire contemporaine
16.55 Documents d'histoire
13.00 24 heures sur la une
13.15 Treize heures magazine
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
14.05 Télévision scolaire
14.45 Fin
17.00 Télévision scolaire
18.30 On en parle
18.05 (C) Telegiornale
18.00 (C) Telegiornale
Un magazine pour les jeunes
préparé par Ervè Huguellet
Le Kendo
— Pas vu... pas pris...
— Le jouti de Mirella
— Intermèdes de jazz
18.30 (C) Le Courrier romand
19.00 (C) Le Premier juré
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Telegiornale
20.00 (C) Le fait du jour
20.15 Les Messieurs de Saint-Roy
d'après Charles Exbrayat
2ème épisode
Avec :
Jacques Alric, Louis Arbessier
Paul Esser, Nathalie Piel
Rédacteur en chef :
Claude Torracinta
Equipe de rédaction :
Marc Schneider
Christian Mottier
Pierre Demont
Jean-Jacques Lagrange
— Une interview de
Marie Mearon
— La chronique historique
de Boris Aquadro
22.00 (C) Portrait
d'artiste
Gérard Bregnard
peintre et sculpteur
Réalisation : Jean-Louis Roy
22.25 (C) Telegiornale

SUISSE ALÉMANIQUE

17.00 La maison des jouets
17.30 Hugo Loetscher
18.15 Télévision culturelle
pour adultes
18.15 (C) Telegiornale
18.50 Fin de journée
19.00 Reportage de Berne
19.30 (C) L'antenne
20.00 (C) Telegiornale
20.20 (C) Wer gwinnt ?
Jeu de questions
21.20 (C) Show
Elvis Presley
22.20 (C) Telegiornale
22.30 (C) Films d'aujourd'hui
Présentation de
Werner Wohlenberger
22.40 Scènes de jazz

SUISSE ROMANDE

16.30 Un regard sur le monde
François Mallet-Joris
16.55 Documents d'histoire
contemporaine
Les dessins de de Gaulle
et la mort de Kennedy
18.00 (C) Telegiornale
18.05 On en parle
Un magazine pour les jeunes
préparé par Ervè Huguellet
Le Kendo
— Pas vu... pas pris...
— Le jouti de Mirella
— Intermèdes de jazz
18.30 (C) Le Courrier romand
19.00 (C) Le Premier juré
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Telegiornale
20.00 (C) Le fait du jour

Svizzera italiana: sette giorni TV

LES SEPT ERREURS

— Quand c'est aux oiseaux de traverser, c'est pas aux cloches de passer !
— Mais quand c'est aux cloches de passer, c'est pas aux oiseaux de traverser !

Les deux dessins ci-dessus ne sont pas tout à fait « jumeaux ». Il y a entre le second et le premier sept petites différences. Lesquelles ? Cherchez bien !

Solution page XIV

Permis

Le jour de l'examen est arrivé. Nerveuse, madame s'élanche pour subir l'épreuve. En quelques minutes, elle accroche une voiture des quatre-saisons, effleure un agent de la circulation, heurte un piéton sur un passage clouté et se jette dans l'arrière d'un camion. Pâle comme la mort, l'examineur descend de la voiture.

— Vous avez votre permis, madame.
— Vraiment, vous me le donnez, monsieur ?
— Oui, madame. J'aime mieux ça que de recommencer.

Dactylos

Elle rencontre sa camarade au bal du samedi soir.
— Alors, comment ça va avec ton patron ? Il ne te crie plus après ?
— Ça fait deux semaines qu'il ne m'a plus fait d'observation.
— Tu ne fais plus de bêtises ?
— C'est pas ça... Depuis deux semaines, il est parti aux sports d'hiver.

Cauchemar

— Oh! docteur, je viens de faire un affreux cauchemar, la nuit dernière. J'avais mis, hier, pour la première fois, ce manteau de fourrure offert par mon mari... et, la nuit, j'ai rêvé que les bêtes dont la peau avait servi à faire ce manteau se jetaient sur moi et tentaient de me déchirer de leurs griffes et de leurs crocs...
Le docteur porte un œil attentif sur le manteau en question et fait :
— Allons, allons, madame, il ne faut pas avoir peur des lapins.

Raffinée

— Il est temps de prendre ton huile de foie de morue, ma chérie, dit maman. Avec quoi veux-tu la prendre ce matin, avec un bonbon ou avec un jus d'orange ?
— Avec une fourchette.

Veinard

Un cycliste renverse un piéton. A peine relevé, l'homme se met à injurier le cycliste.
— Allons, allons, calmez-vous, monsieur. A votre place, je ne crierais pas tant. Vous avez de la chance !
— De la chance, pourquoi ?
— Les autres jours, je conduis un autobus.

SUISSE ROMANDE

17.30 (C) Nos enfants et la mathématique
8. Le carrefour du Canard Blanc
Une série conçue par le professeur François Brunelli
Journaliste :
Jean-François Nicod
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Aventures pour la jeunesse
Woobinda : Pas de ça, Chico !
18.30 (C) Avant-première sportive
Production : Antoine Bordier
18.45 (C) La météo et bulletin d'enneigement communiqué par les CFF

19.00 Le Premier Juré
5me épisode
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Le fait du jour
20.15 (C) Caméra-sport
Eric Nussbaum : Echec au roi

SPECTACLE D'UN SOIR :
20.35 Les Rosenberg ne doivent pas mourir
d'Alain Decaux
Avec :
Gérard Vivane, Lucienne Troka
Jacques Lippe, Roger Dutoit
Raymond Peira
Jacques Goossens
Marcel Berreau
Jean-Paul Landresse
Serge Darlon, Robert Roanne
Claude Vignot, Francine Blistin
Michel Lechat
(voir notre première page)
23.00 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 Télévision scolaire
Le Sahara
9.50 Reprise
10.30 Hugo Loetscher
11.10 Reprise
17.30 La terre est ronde
18.15 Télévision culturelle pour adultes
Introduction à l'électronique
18.45 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 (C) La Gare de la petite ville
19.30 (C) L'antenne
20.00 (C) Téléjournal

20.20 Tu es selbst
Une production en gags de Franz Stepan
21.00 Télévision-débat
21.50 (C) Téléjournal
22.00 Télévision-débat

FRANCE I

10.40 R.T.S. Promotion
11.00 Fin
12.30 Midi trente
13.15 Treize heures magazine
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
14.40 Télévision scolaire
16.00 Fin
16.30 Télévision scolaire
18.30 Vivre au présent
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
Jeux avec Lucien Jeunesse
19.45 24 heures sur la une
20.15 Les Messieurs de Saint-Roy
d'après Charles Exbrayat
3me épisode
avec la voix de Pierre Vanek
20.35 Campagne pour les élections législatives

21.15 Columbo
No 12 - Requiem pour une star
avec Mel Ferrer et Anne Baxter
22.25 Champollion
23.20 24 heures dernière

FRANCE II

13.30 (N) R.T.S. Promotion
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Le Saint
No 11
La pièce d'or
Avec :
Roger Moore dans le rôle du Saint
16.05 Fin
19.00 (C) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Anna et le roi
No 4
Le mariage d'Anna
Avec :
Yul Brynner
Samantha Eggar
Lisa Lu
Eric Shea
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Campagne pour les élections législatives

21.15 (C) Les Hors-la-loi
Western de James B. Clarke
d'après une histoire
d'Aaron Spelling
Avec :
Alan Ladd
Don Murray
22.45 (C) Italiques
Emission littéraire
présentée par Jacques Legris
23.30 (C) I.N.F. 2 dernière

VENDREDI

6 MARS

Le Premier Juré
Suisse romande : 19 h
Patrick Leroy a été nommé premier juré au procès de Nicole Roman. Le président, après avoir ouvert l'audience, lit l'acte d'accusation et procède à l'appel des témoins. Le commissaire Leroux fait sa déposition. Nicole Roman est-elle coupable ? Ce n'est pas l'avis des amis de Patrick, Pierrette et Jean-Louis, qui suivent le procès en qualité de journalistes.

Les Hors-la-loi
France II : 21 h 15
Mitch Barrett arrive dans une petite ville avec sa femme Ellie qui est sur le point d'accoucher. L'hôtelier chez qui le couple est descendu lui arrache ses derniers dollars. Ellie a besoin de soins, mais faute d'argent son mari ne pourra obtenir les médicaments nécessaires. Bien plus, Mitch est arrêté par le shérif pour avoir menacé le pharmacien, les armes à la main. Pendant ce temps Ellie meurt. Mitch médite longuement sa vengeance... Les années ont passé, Mitch est devenu l'adjoint du shérif. Il recrute des hors-la-loi, et organise le pillage de la ville. Mitch tue le shérif et laisse croire qu'il s'agit d'un accident. Devenu shérif, Mitch introduit les pillards dans la ville et se venge de tous ceux qu'il rend responsable de la mort de sa femme. Sa vengeance accomplie, il n'arrivera pas à se débarrasser de ses complices qui le tuent.

Modifications des programmes
Nous recommandons aux lecteurs de FAN-L'EXPRESS Magazine de consulter les programmes quotidiens de la FAN-L'EXPRESS pour les modifications de dernière heure qui nous sont communiquées par les studios de télévision.

ARCADES
25 78 78

DERNIER JOUR : 14 h - 15 h 45 - 17 h 30 - 20 h 30

LES 101 DALMATIENS

Enfants admis

DÈS JEUDI 15 h - 20 h 30

ALAIN DELON - LEA MASSARI - ALIDA VALLI dans un film exceptionnel

LE PROFESSEUR

LA MEILLEURE CRÉATION DE DELON DEPUIS ROCCO ET SES FRÈRES

18 ANS

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

5^e Exposition Internationale du Cycle et de la Moto Zurich, Halles de la Zuespa 7-12 mars 1973

Chaque jour ouvert de 10.30 - 22.00

Pop-Centre avec surprises pour la jeunesse

Grande tombola — revue des voitures des courses couronnées de succès



KUONI
Pour de plus belles vacances

SOIRÉE DE FILM

Nous vous présentons en superbes couleurs

Les pays scandinaves

Les îles du soleil de la Méditerranée

La Yougoslavie / Le Maroc

Entrée libre

Début de la séance: 20 h 15

Mardi 13 mars

SALLE DES CONFÉRENCES
avenue de la Gare 2
Neuchâtel

DÉMÉNAGEMENTS
Toutes directions - Suisse et France

POLDI JAQUET

Neuchâtel Tél. 25 55 65

Café-restaurant du Théâtre
NEUCHÂTEL

Bien manger

Menu du jour - Spécialités à la carte - Mets de brasserie

(Nous acceptons toujours les bons REKA de la Caisse suisse de voyages.)

DETTES

PROVENANT D'ACHATS A CRÉDIT ET DE PRÊTS

Ce que tous les débiteurs devraient savoir concernant la nouvelle Ordonnance (en vigueur depuis le 15 janvier 1973) :

DURÉE DU CRÉDIT :
15 mois pour tous les crédits !

L'ACOMPTE lors d'achats faits à tempérament :
40 % du prix global ! Le solde doit être réglé en 15 mensualités.

LES CONTRATS DE LOCATION, DE LEASING ET DE LOCATION - VENTE
sont soumis aux dispositions de la loi sur les ventes à tempérament, c'est-à-dire à un acompte de 40 %. Le reste doit être réglé en 15 mois au maximum.

PRÊTS EN VUE DE RÈGLEMENT DES DETTES :
Il est interdit aux banques de consentir des prêts à quiconque aurait encore des dettes sur des prêts antérieurs. Les prêts ne peuvent être consentis qu'aux personnes n'ayant aucune dette.

LE PAIEMENT DES DETTES
reste la seule possibilité légale pour se débarrasser de ses dettes ! Lorsque l'on a encore des dettes, il faut s'adresser à un conseiller financier ayant de l'expérience et jouissant de la confiance. Nous faisons disparaître vos soucis, tout en effaçant vos dettes !

Dr B. Weck, Badenerstrasse 257, 8003 Zurich. Tél. (01) 39 82 72.
Bureau de Neuchâtel : tél. (038) 33 56 08, réception selon entente.

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

GODET VINS Auvernier

Feuille d'avis de Neuchâtel

L'une des 19 DATSUN est faite pour vous. De 1000 cmc à 2,4 l. Des voitures qu'on montre à ses amis.



DATSUN 1800

Elle est belle, séduisante, attrayante - et pourtant si raisonnable.

DATSUN

| | | | | |
|-------------------------|-------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------|
| Performances: 105 CV | Moteur à ACT «cross-flow» | Poids/puissance 9,4 kg/CV | Suspension indép. sur les 4 roues | Vitesse max. 165 km/h |
| Sièges-couchettes | Ancrages pour appui-tête | Radio a. touches de sélection | Montre électrique Allume-cigares | Ventilation «full-flow» |
| Carrosserie de sécurité | Pare-brise en verre feuilleté | Verre de sécurité teinté | Ceintures à 3 points d'attache | Pneus radiaux |
| | Servofreins avec... | ... limiteur de force de freinage... | ... et disques à l'avant | |
| | Double-phares 6 clignoteurs | 2 phares de recul | Lampa portative sous le capot | |

Travail et loisirs.

2052 Fontainemelon, W. Christinat - (038) 53 34 77

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

du 22 mai au 3 juin 1973

Plus de deux cents entreprises et commerçants appartenant aux diverses branches d'activité de la ville de Neuchâtel se sont unis au cours des quatre dernières années pour constituer l'Association de la Quinzaine de Neuchâtel. Leur but : donner à leur cité, à la fin du printemps l'allure d'une ville ouverte au bien-être et à la joie de vivre, en mettant en valeur ses ressources de toutes sortes, aussi bien dans le domaine du commerce que sur le terrain des loisirs et des divertissements. Au cours de plusieurs réunions, le comité de l'Association de la Quinzaine de

Neuchâtel a mis au point un programme d'action. Quelques commerçants neuchâtelois n'ont pas encore saisi l'occasion que nous leur offrons de s'associer à la prochaine « Quinzaine », du 22 mai au 3 juin 1973, manifestation qui, nous l'espérons, attirera la foule de vingt lieues à la ronde. Qu'ils se hâtent d'adhérer à l'Association de la Quinzaine de Neuchâtel, en nous retournant le bulletin ci-dessous. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 mars prochain, dernier délai.

Association de la Quinzaine de Neuchâtel

4, rue Saint-Maurice
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 65 01, poste 252

Case postale 886
C.C.P. 20 - 4200
Neuchâtel

Bulletin d'adhésion

L'entreprise soussignée (raison sociale, adresse, No de téléphone)

demande son admission comme membre de l'Association de la Quinzaine de Neuchâtel. Elle s'engage à verser la finance d'inscription, soit Fr. 20.— (vingt francs) et donne son adhésion aux statuts de l'Association.

Fait à Neuchâtel, le _____ Signature : _____

(A retourner au Secrétariat de la Quinzaine de Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel, case postale 886).

NOTRE FEUILLETON

La lettre aux sortilèges

Roman par DENISE NOEL 30

— ... Inutile d'alerter la police. S'il faut le faire, je m'en occuperai moi-même et la convaincrai d'agir avec discrétion.

— ... Un très grand malheur, oui. Je vous remercie de m'avoir prévenu, Reverendissimo. Au revoir !

Il racrocha d'un geste nerveux et soudain, la fureur qui l'avait tendu à le briser sembla se dissoudre. Il n'était plus qu'un vieil homme accablé, aux traits creusés dans une cire molle, au regard désespéré. Ses épaules s'affaissaient.

— J'ai tout perdu, dit-il à voix basse.

Puis il joignit les mains et frissonna.

— *Fa freddo* (1), murmura-t-il.

Lise se dirigea vers la seule fenêtre qui fût ouverte et voulut en repousser les battants. Le comte l'en empêcha.

— Laissez, ce n'est pas de l'extérieur que vient le froid et puisque je suis le seul à en souffrir, c'est inutile de vous priver d'air.

Il ferma les yeux et chercha en lui assez d'énergie pour se ressaisir. Regardant de nouveau Lise, il demanda :

1) Il fait froid.

IALLANDIER

— Pourquoi ne vous asseyez-vous pas ?

Elle ne répondit ni ne bougea. Elle lutta contre l'émotion qui l'avait submergée en découvrant que cette orgueilleuse statue, qu'elle croyait en pierre dure, était en réalité un homme de chair et de sang au cœur vulnérable. Un drame, qu'elle ignorait, mais qui devait être terrible, venait de le frapper et il souffrait sans réussir à surmonter sa douleur. Elle ne pouvait se résigner à le quitter comme elle se l'était promis.

— Lorsque vous êtes revenue, continua le comte d'une voix lasse, j'ai compris que quelque chose en vous avait changé. L'atmosphère s'est comme imprégnée de votre hostilité. Si vous avez réfléchi, si vous ne voulez plus m'aider, dites-le franchement. Ce ne sera pas pire que ce que je viens d'entendre.

Lise s'approcha du bureau et prit place dans l'un des fauteuils.

— Je voulais refuser de sacrifier mes vacances, c'est vrai et je venais vous le dire, mais j'ai changé d'avis. Je reste... à une condition, toutefois, c'est de pouvoir disposer de quelques-unes de mes soirées.

Il cherchait à deviner au-delà des mots, mais son bouleversement lui ôtait de la perspicacité. Cette jeune personne, avec ses sautes d'humeur restait pour lui une énigme.

Il redressa les épaules et retrouva son attitude altière.

— Je ne comprends pas ces volte-face qui me semblent en désaccord avec votre caractère. Enfin, j'espère que vous ne changerez pas de nouveau d'avis avant demain. Vous serez libre le soir, bien sûr, et vous disposerez même d'un temps de repos dans la journée. Nous n'avons pas parlé de vos émoulements et c'était pour le faire que je vous avais priée de revenir.

Il cita un chiffre fort élevé. Ce grand seigneur rétribuait royalement ceux qui travaillaient pour lui. Lise n'y attachait aucune importance. Elle eût volontiers donné son temps pour rien.

Le comte l'observait pensivement.

— J'aimerais tout de même connaître le mobile de votre

revirement. Ce n'est pas l'intérêt, puisque vous ignoriez encore le montant de vos appointements. Alors, qu'est-ce donc ?

— Vous avez murmuré : « J'ai tout perdu. » J'ai pensé que c'était faux, qu'il vous restait encore votre œuvre d'écrivain et que je pourrais peut-être vous aider à l'accomplir.

Elle avait parlé avec chaleur en souhaitant que le comte, par son orgueil, ne repoussât point la compassion qu'elle lui offrait.

Il ne répondit pas immédiatement. Il demeurait immobile, une main sur les yeux. Quand il regarda de nouveau Lise, elle sut qu'elle avait gagné sa sympathie.

— Vous avez raison, dit-il. Il me reste au moins cet opium qui me fera oublier que tout s'est écroulé autour de moi. Voyez-vous, Bettina, depuis la mort de ma femme, il y a vingt ans, je n'ai pas cessé de porter le deuil. Mon fils aîné d'abord, ma fille aujourd'hui.

Lise tressaillit.

— Votre fille ? Oh ! je suis navrée...

Il leva la main pour l'interrompre.

— Bianca n'est morte que pour moi seul, rectifia-t-il. Puis-que vous allez demeurer dans cette maison, autant que vous sachiez la vérité. Ma fille s'est échappée du couvent où je l'avais enfermée autant pour la punir que pour l'amender.

— Quel âge a-t-elle ?

— Vingt-cinq ans. Mais qu'importe son âge ? se rebiffa-t-il d'une voix dure. Un enfant ne doit-il pas toute sa vie obéissance et respect à son père ? Bianca a toujours refusé de se soumettre. Quant au respect... Elle vient de bafouer mon nom, mon honneur, en menant à Rome ou ailleurs une vie de plaisirs.

— Pourquoi supposer le pire ?

— Ce n'est pas une supposition. Elle a envoyé à son confesseur une lettre très explicite sur ses intentions. Dès l'âge de dix-huit ans, ma fille a fait preuve d'inconduite. Deux fois ensuite, elle s'est échappée des institutions auxquelles je l'avais confiée. J'avais choisi ce couvent des environs de Messine, d'où elle vient de s'enfuir, pour la sévérité de sa règle et l'efficacité de sa surveillance.

Ses traits avaient retrouvé leur froide impassibilité, mais la voix rauque avouait la profondeur de sa souffrance.

— Je ne parlerai plus d'elle. Jamais, dit-il d'un ton définitif. Qu'elle damne donc son corps et son âme puisque tel est son bon plaisir. Quant à vous, Bettina, oubliez ce que je vous ai révélé.

Il se leva. Lise comprit que l'entretien était terminé. Elle se mit debout à son tour avec l'impression d'avoir reculé de plusieurs siècles et de saluer un « Conseiller noir ». Ne sachant que dire, elle balbutia :

— Je... je vous remercie de votre confiance, monsieur le comte.

— Je ne sais quel auteur a dit que l'amitié ne devait recevoir que ce qu'elle pouvait rendre, murmura-t-il avec une émotion qui fit craquer son masque. Ma confiance n'est que l'offrande d'un vieil homme que vous avez refusé d'abandonner. Maintenant, nous sommes quittes.

Il retrouva une certaine morgue pour ajouter :

— Prenez possession de votre chambre quand vous le voudrez. Je vous attendrai, ici, à huit heures, demain matin... Oh ! une dernière question : votre famille descendrait-elle de la noble lignée des Crespi del Bologna qui a donné à l'Italie des peintres et des architectes célèbres ?

Prise de court, Lise étouffa :

— Mon père est de noble lignée, c'est exact.

Et, tout en ébauchant un sourire aussi mystérieux que celui de la Joconde, elle pensait :

« Il est noble et fossilisé, prisonnier d'un monde disparu et probablement l'artisan de son propre malheur. »

CHAPITRE IX

Elle ne prit pas possession, ce soir-là, de l'appartement que le comte mettait à sa disposition. Paolo lui avait dit : « Appelez-moi après dîner. » Elle voulait que cette soirée, la dernière où elle jouissait encore d'une liberté totale, fût consacrée à celui qu'elle aimait.

(A suivre)

Prêt-à-porter

Chédel
Couture

ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 43 46

Présentation des collections Prêt-à-porter et couture dans nos salons

les 8, 9, 12 et 13 mars 1973, à 15 h et à 20 h 30

Invitation indispensable à retirer: 2, rue Saint-Honoré, 2^{me} étage

Mannequins chaussés par la maison Bally, Schönenwerd

Prêt-à-porter

Chédel
Couture

ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 43 46

bouquet
magazine féminin suisse
et son

concours
dans chaque numéro

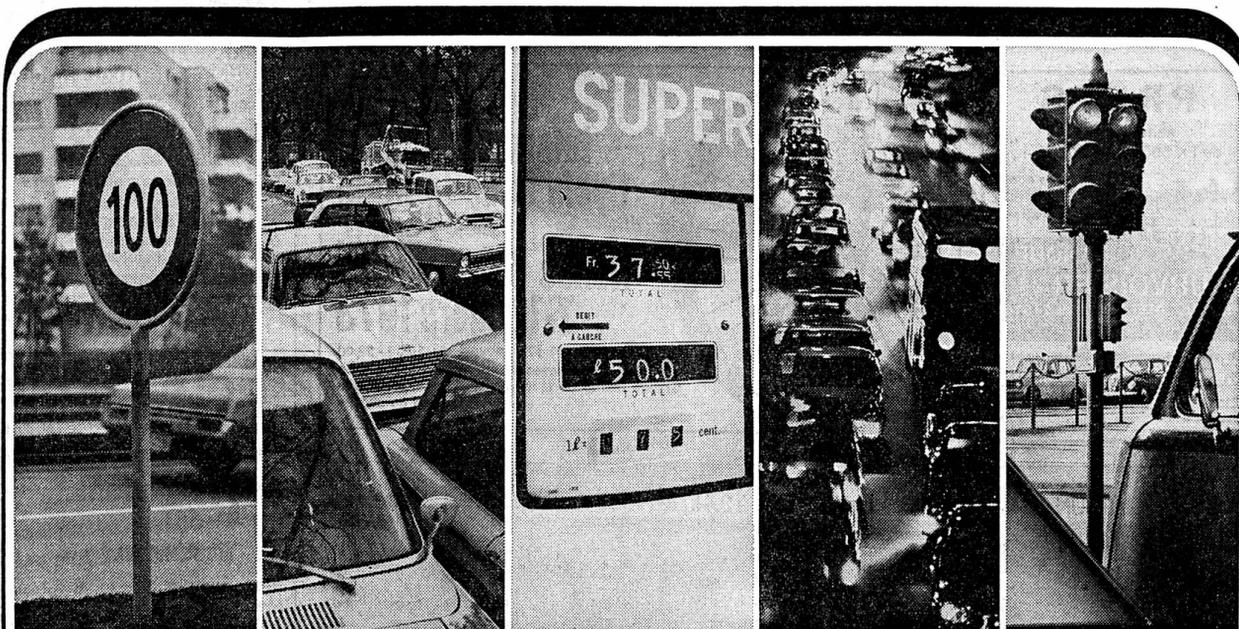
bouquet
en vente partout dès ce matin
vous offre

une montagne
de livres

de Charles-André Nicole,
«On radote, on radote»

soit 50 prix pour le concours normal
et 250 prix pour le super-tirage de mars.

bouquet
et sa lettre du mois
«Si chacun balayait devant sa porte»



Le temps des 2 CV est arrivé.

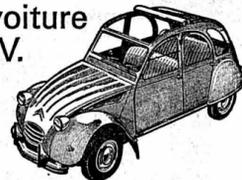
Il faut bien se rendre à l'évidence: les routes sont bondées, les parkings toujours pleins, les vitesses limitées...

Dans ces conditions, l'art de circuler n'a d'autre utilité que de mener chacun à bon port.

Et non d'en imposer avec des carrosseries qui n'en finissent plus et des chevaux dont on ne sait que faire. Avec

des laques et des chromes à la merci du moindre choc.

Pour parvenir au but, c'est très simple. Il suffit d'une voiture qui ne coûte pas cher. Consomme peu de carburant. Tient la vitesse autorisée sur la grand-route. Et offre de la place en suffisance sans pour autant devenir démesurée. Donc facile à garer. Une voiture comme la 2 CV.



2 cylindres opposés à plat, refroidissement à air, traction avant, suspension à roues indépendantes.
2 CV 4: 435 cm³, 24 CV DIN/26 CV SAE, vitesse max. 102 km/h, consommation 5,4 l (DIN).
2 CV 6: 602 cm³, 29 CV DIN/33 CV SAE, vitesse max. 110 km/h, consommation 6,1 l (DIN).

2 CV 4: Fr. 5650.-

2CV107

CITROËN 2CV

Citroën préfère TOTAL

Neuchâtel: Garages Apollo S. A., tél. (038) 24 12 12; Yverdon: Garage Nord Apollo S. A., tél. (024) 2 12 12; Boudevilliers: Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37; Cortaillod: F. Zeder, tél. 42 10 60; Fleurier: Claude Hotz, tél. 61 29 22; Fontainemelon: W. Christinat, tél. 53 34 77; Peseux: M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74; Saint-Blaise: J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88; Valangin: M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

QUINZAINE
DE
NEUCHÂTEL

22 MAI - 3 JUIN 1973

Pâques - premier rendez-vous avec le soleil

S'il vous semble pâle au nord des Alpes, il brille ailleurs avec ardeur. Allez-donc à sa rencontre...
Popularis Tours a le plus grand éventail de voyages de Pâques, 30 destinations à votre choix:

| | Fr. |
|-----------------------------|-------|
| train spécial Riviera | 215.- |
| Varazze-Portofino | 215.- |
| Alassio-Nice-Cannes | 290.- |
| Follonica-Ile d'Elbe | 295.- |
| autres voyages en train | 315.- |
| Padoue-Venise | 315.- |
| Paris-Versailles | 330.- |
| Marseille-Provence-Camargue | 345.- |

| | Fr. |
|-----------------------|--------|
| bateau | 345.- |
| La Rhénanie en fleurs | 345.- |
| avion | 520.- |
| Barcelone | 520.- |
| Londres | 460.- |
| Munich | 391.- |
| Budapest | 550.- |
| Le Maroc avec circuit | 1099.- |

Brochures de Pâques, renseignements et inscriptions auprès

popularis tours

Notre choix de vacances est aussi varié que notre clientèle

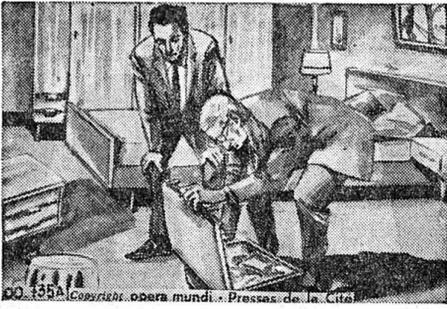
2000 Neuchâtel 4, rue de la Treille 038 24 02 02
1700 Fribourg 22, St-Pierre 037 22 73 72
2300 La Chaux-de-Fonds 41, av. L.-Robert 039 23 48 75



OSS 117 A L'ECOLE

RÉSUMÉ: Bill Bunner entraîne Hubert Bonisseur de la Bath dans sa chambre, pour lui montrer le produit de ses larcins.

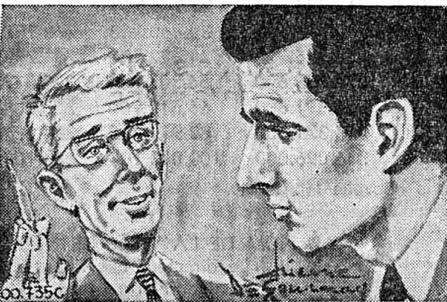
Une ficelle grosse comme une perche



Le petit homme tira de dessous son lit une grosse valise, qu'il ouvrit. « Regardez donc ça ! » dit-il avec fierté, découvrant un extraordinaire bric-à-brac où des dizaines de stylos voisins...



Il y avait aussi un superbe Smith & Wesson automatique 9 mm flambant neuf. « Vous voyez que je ne vous mentais pas ? » dit Bill Bunner.



« Qu'est-ce que c'est ? » demanda Hubert. « Un somnifère qui endort son homme en moins de deux minutes. Une bombe atomique ne le réveillerait pas. »



« Ça vous dirait, de visiter Odessa ? » demanda brusquement Polina Choubina à Hubert. « Odessa ? Pourquoi pas ? Mais j'ai entendu dire qu'il fallait une permission spéciale pour sortir de l'école... »

Demain: L'émetteur-récepteur

HOROSCOPE

Des influences impulsives se manifesteront le matin. Très agréable détente dans la soirée.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront impulsifs mais bienveillants et complaisants.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Efforcez-vous de dormir longuement. Amour: Joies sincères et durables au foyer. Affaires: Des difficultés sont toujours à craindre.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Elle est tributaire de votre moral. Amour: Dites ce que vous avez sur le cœur. Affaires: Elargissez le champ de vos activités.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Relaxez-vous quotidiennement. Amour: Recherchez les sujets de rapprochements. Affaires: Affirmez-vous dans un domaine familial.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Raisonniez votre appétit. Amour: Accordez plus de confiance à l'être aimé. Affaires: Il faut que vous preniez vos responsabilités.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: La congestion vous guette. Amour: Tenez compte des suggestions de l'être cher. Affaires: Vous pourrez réaliser vos projets.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Ménagez votre vessie biliaire. Amour: Demeurez fidèle aux promesses. Affaires: Vous pourrez réaliser vos projets.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Prolongez votre convalescence. Amour: Repartez sur des bases nouvelles. Affaires: Équilibrez vos activités harmonieusement.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Des bains vous détendraient. Amour: N'abusez pas de votre pouvoir de séduction. Affaires: Prenez des décisions rapides.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Ne prenez pas n'importe quel médicament. Amour: Ne froissez pas la susceptibilité de l'être cher. Affaires: Ne laissez pas passer la chance.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Faites une cure pour vos rhumatismes. Amour: Faites preuve de souplesse. Affaires: Une nouvelle situation vous sera proposée.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Faites des marches au grand air. Amour: Sortez-vous d'une situation embarrassante. Affaires: Persévérez pour atteindre votre but.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Décongestionnez vos jambes par des bains de pieds. Amour: Vos sentiments sont partagés. Affaires: N'acceptez pas une affaire trouble.

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Potage
Poulet rôti - pommes paille
Fruits
Petits-suisses à la crème

LE PLAT DU JOUR:

Petits-suisses à la crème

Temps de préparation: 5 minutes. Proportions pour 4 personnes: 8 petits-suisses, 4 jaunes d'œufs très frais, 8 cuillerées de crème fraîche, 8 cuillerées de sucre, 3 cuillerées à café de café soluble (facultatif).

Comment laver tentures et rideaux

Les tentures de percaline glacée perdent de leur éclat à la longue. Pour les raviver: préparez une solution d'amidon léger à laquelle vous ajouterez un peu de borax.

Camoufler un double menton

Chaque jour après toilette, massage et tapotements, appliquez sur la région échauffée un produit amaigrissant (quand le double menton est constitué par un coussinet de graisse) ou astringent (quand la peau relâchée forme comme une petite poche) la circulation, activée, les pores ouverts, le produit pénétrera mieux.

Dès le printemps

Nous verrons des semelles insolentes, rehaussées de plusieurs centimètres et généralement proposées en cuir polychrome, des bagues en bois et en métal, des encolures carrées, des chandails en tricot fleuri.

A méditer

Si vous ne pouvez être une étoile du soir, soyez au moins une lampe dans la maison.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Musée d'ethnographie: 20 h 15, Conférence par M. S. Lorentz.

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie: Exposition Pologne, théâtre et société.

Galerie-Club: Exposition Jean-Pierre Humbert, dessins.

Galerie Karine: Exposition de peintres suisses contemporains.

Centre culturel neuchâtelois: Amérique du Sud.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — Studio: 15 h et 20 h 30, La Guerre des boutons. Enfants admis.

Bio: 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Les Contes de Canterbury. 18 ans.

Apollo: 14 h et 20 h, Les Dix Commandements. Enfants admis.

Palace: 15 h et 20 h 30, Décameron No 2. 18 ans.

Arcades: 14 h, 15 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Les 101 dalmatiens. Enfants admis.

Rex: 15 h et 20 h 45, Erotisme à Copenhague. 18 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC jusqu'à 3 h.

L'Escalade jusqu'à 3 h.

La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS

Le Corsaire jusqu'à 2 h.

Spot bar jusqu'à 2 h.

Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Red club jusqu'à 2 h.

La Prairie jusqu'à 2 h.

Bar du Dauphin jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office: F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Art précolombien: Mexique, Guatemala, Equateur et Pérou.

Galerie Numaga II: Marca-Relli, collages et peintures.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, Morts ou vifs, mais de préférence morts.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Les Fous du stade.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 16.45 Le Jardin de Romarin
17.05 (C) Le 5 à 6 des jeunes
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Evasion
18.30 Tremplin
19.00 (C) Le premier juré
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Le fait du jour
20.15 Programme selon annonce
22.10 (C) Festival Tibor Varga 1972
23.05 Env. (C) Téléjournal

FRANCE II

- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Voyage au fond des mers
16.05 Fin
18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (C) Actualités régionales
19.05 (C) Colorix
19.30 (C) Anna et le roi
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Campagne pour les élections législatives (C) P.C.N.
(C) I.N.F. 2 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

- 16.45 Magazine privé
17.30 La terre est ronde
18.15 Télévision culturelle pour adultes
18.45 (C) Fin de Journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 (C) Là où le vent nous souffle
19.30 (C) L'antenne
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) Magazine politique
21.00 Le Commissaire
22.00 (C) Téléjournal

SVIZZERA ITALIANA

- 18.10 Vroom
19.05 (C) Telegiornale
19.15 (C) Signora Beasley dove sei?
19.50 Cronaca dalle Camere federali
20.20 (C) Telegiornale
20.40 (C) Senza amici
21.30 (C) Ritratti
22.15 Attualità sportiva

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, les problèmes de circulation dans les grandes villes d'Amérique. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, point chaud. 21 h, le tribunal TV. siège. 22.30, téléjournal, météo.

FRANCE I

- 9.00 Télévision scolaire
12.00 Fin
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.15 Treize heures magazine
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Fin
16.30 Emissions pour les jeunes
18.30 Vivre au présent
18.50 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 24 heures sur la une
20.15 Les Messieurs de Saint-Roy
20.35 Campagne pour les élections législatives P.C.N.
D'hier et d'Aujourd'hui
24 heures dernière

ALLEMAGNE II

17 h, pour les petits. 17.20, Jeux d'enfants. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, Lassie. 18.05, plaque tournante. 18.35, cow-boys, shérifs et bandits. 19.10, les chercheurs de trésors modernes. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, magazine de la 2me chaîne. 21 h, Le Processus. 22.55, téléjournal, météo.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous. 5 h, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, la ménagère apprivoisée. 11.05, crescendo. 12 h, le journal de midi et midi-mystère. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13.05, carnet de route. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, feuilleton, Charnières. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, de vive voix. 17.30, bonjour-bonsoir. 17.50, safari-fautes. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, disc-o-matic. 20.20, ce soir, nous écouterons. 20.30, l'Orchestre de la Suisse romande. 22.40, club de nuit. 23.30, jazz de 1924 à nos jours. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, musique. 6.20, mélodies populaires. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, lever de rideau. 9 h, entracte, avec Martin Bopp. 10.05, musique de Tchécoslovaquie. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, Marignan, suite pour ensemble à vent. Wirz. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, Les assurances sociales. 14.30, quatuor Syrinx et Les Petits Chanteurs de Bossuet. 15.05, musique populaire. 16.05, hit international. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, miroir du temps, football et musique. 22.30, hit-parade français et italien. 23.30, big band ball.

BIBLIOGRAPHIE

Hans Seibold

GUIDE

DES PLANTES D'APPARTEMENT Ed. Delachaux & Niestlé
En se basant sur des expériences accumulées au cours de longues années d'étude, l'auteur, maître jardinier dans un institut d'horticulture, fait le point des connaissances techniques nouvelles qui favorisent la croissance et la floraison des plantes d'appartement tout en augmentant leur robustesse et leur longévité. L'éventail des illustrations en couleurs rend les explications plus convaincantes encore.

LES PLANTES A BULBES

Ed. Marabout

Comment reconnaître les bulbes de qualité, les planter dans les règles de l'art? Comment décorer avec eux les jardins de toutes dimensions? Cet ouvrage donne de très utiles conseils.

MOTS CROISÉS

Problème No 956

Grid for crossword puzzle with numbers 1-10.

VERTICALEMENT

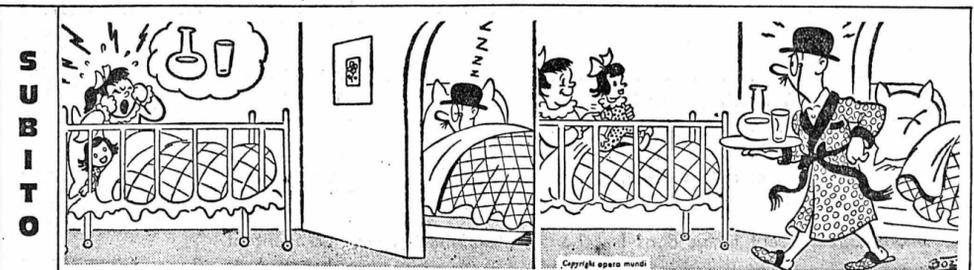
1. Etat d'une personne qui est dégoûtée de tout. 2. Trait de lumière. — Un certain individu. 3. Note. — Cours d'eau temporaire. — Direction. 4. Se met à l'ouvrage. — Choisit. 5. Ville de Belgique. — Reine de Castille et de Léon. 6. Uvule. — Dans ce pays. 7. Abréviations. — Il déjoua la conspiration de Cadoudal. — Symbole. 8. Couverte. — Les côtes et les rochers. 9. Nom vulgaire du chénopode. 10. Ralle. — Défauts.

Solution du No 955

Solved crossword puzzle grid.

HORIZONTELEMENT

1. Traiter avec rudesse. 2. Liberté d'action. 3. Animal arboricole. — Il est digestif. — Arbre enrubanné. 4. Servait à préparer le mouton. — Rivière d'Angleterre. 5. Dont on a coupé la pédoncule. 6. Laisse des plumes. — Rouet. — Eléments d'adresse. 7. Fleuve d'Allemagne. Petit perroquet. 8. Abréviations. — Marie de France le tournait joliment. — C'est comme ça. 9. Jurisconsulte et homme d'Etat italien. — Adverbe. 10. Certaines sont des closeaux.





Ville de Neuchâtel

Emprunt 5 1/2% 1973-88

de Fr. 12 000 000

Décision du Conseil général du 5 février 1973, ratifiée par le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel le 20 février 1973.

Prix d'émission 99.40 % + 0.60 % timbre fédéral sur titres = 100 %.
Souscription du 7 au 13 mars 1973, à midi.

But Couverture partielle de besoins financiers découlant de travaux d'édilité publique.

Coupages Obligations au porteur de Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100 000 valeur nominale.

Intérêt 5 1/2 %, jouissance 31 mars 1973. Coupons annuels au 31 mars; le premier coupon viendra à échéance le 31 mars 1974.

Durée Le remboursement de l'emprunt aura lieu au pair, sans dénonciation préalable, le 31 mars 1988. La Ville de Neuchâtel se réserve toutefois le droit de rembourser au pair par anticipation l'emprunt le 31 mars 1983 et ultérieurement, à chaque échéance de coupons, moyennant un préavis de trois mois.

Domiciles de paiement pour coupons et titres Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel, ses succursales et agences. Membres de l'Union des Banques Cantoniales Suisses. Les coupons échus, sous déduction de l'impôt fédéral anticipé et les obligations remboursables de l'emprunt seront payables sans frais.

Organes de publication Feuille officielle suisse du commerce. Feuille officielle du Canton de Neuchâtel et un quotidien de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Saint-Gall et Zurich.

Cotation Bourses de Bâle, Genève, Neuchâtel et Zurich.

La situation financière de la Ville de Neuchâtel se présente de la façon suivante :

A. Bilan au 31 décembre 1971

| | |
|---|--------------------|
| ACTIF | |
| a) Actif productif ou réalisable : | |
| Caisse, chèques postaux, banques | Fr. 1.437.488.85 |
| Titres, prêts hypothécaires, débiteurs | 40.572.162.78 |
| Services industriels et abattoirs | 38.454.914.46 |
| Immeubles, domaines, terrains et forêts | 21.430.820.— |
| Actif transitoire et autre actif | 7.676.386.81 |
| Fonds divers | 371.782.30 |
| | Fr. 109.943.555.20 |
| b) Actif improductif ou partiellement réalisable : | |
| Mobilier et collections | Fr. 2.723.850.— |
| Immeubles administratifs, scolaires, hospitaliers, musées | 28.276.500.— |
| Travaux en cours et équipements | 38.380.731.90 |
| | 69.381.081.90 |
| | Fr. 179.324.637.10 |
| PASSIF | |
| Dette consolidée | Fr. 138.690.000.— |
| Dette flottante | 5.376.002.55 |
| Emprunt H.L.M. Etat | 17.163.899.65 |
| Fortune des Fonds divers | 371.782.30 |
| Passif transitoire et autre passif | 7.216.191.31 |
| Excédent d'actif | |
| | Fr. 168.817.875.81 |
| | 10.506.761.29 |
| | Fr. 179.324.637.10 |

B. Compte d'exploitation de 1971

| | |
|---|-------------------|
| PRODUITS | |
| Impôts | Fr. 35.722.130.70 |
| Produit de l'actif | 5.860.753.70 |
| Services industriels | 18.498.976.40 |
| Instruction publique | 8.812.004.45 |
| Autres recettes | 16.691.372.38 |
| | Fr. 85.585.237.63 |
| CHARGES | |
| Intérêts de la dette | Fr. 7.665.277.84 |
| Dépenses relatives à l'actif productif | 1.669.283.30 |
| Services industriels | 18.132.315.40 |
| Instruction publique | 19.844.377.42 |
| Frais d'administration et autres dépenses | 38.243.060.28 |
| Excédent des produits | |
| | Fr. 85.554.314.24 |
| | 30.923.39 |
| | Fr. 6.347.751.33 |

Des amortissements sont inclus dans les charges d'exploitation pour un montant total de Fr. 6.347.751.33

C. Budget 1972

Le budget pour l'année 1972 présente un déficit présumé de Fr. 2.274.585.— après affectation de Fr. 5.712.326.— à l'amortissement sur actifs. Cependant, d'après les premiers résultats, il ressort que le produit de l'impôt 1972 dépassera très sensiblement le montant des prévisions budgétaires. Les comptes de l'exercice 1972 seront donc probablement équilibrés.

D. Renseignements de nature fiscale

La fortune et les ressources des personnes physiques ainsi que le capital et le bénéfice des personnes morales accusent une progression constante au cours de cette dernière décennie ainsi qu'on peut le constater en suivant l'évolution du tableau ci-dessous :

| Années | Fortune | Capital | Total | Revenu | Bénéfice | Total |
|--------|-------------|-------------|---------------|-------------|-------------|---------------|
| 1961 | 355.444.500 | 239.581.000 | 595.025.500 | 180.760.400 | 22.947.600 | 203.708.000 |
| 1962 | 464.754.400 | 271.620.000 | 736.374.400 | 199.410.800 | 26.541.300 | 225.952.100 |
| 1963 | 414.637.900 | 307.006.000 | 721.643.900* | 205.117.800 | 31.576.300 | 236.694.100* |
| 1964 | 418.141.000 | 312.810.000 | 730.951.000* | 229.923.600 | 32.542.300 | 262.465.900* |
| 1965 | 411.227.000 | 353.776.000 | 765.003.000** | 212.820.300 | 25.946.900 | 238.767.200** |
| 1966 | 408.072.000 | 398.883.000 | 806.955.000 | 230.797.600 | 39.460.300 | 270.257.900 |
| 1967 | 411.061.000 | 427.741.000 | 838.802.000 | 250.156.900 | 44.622.900 | 294.779.800 |
| 1968 | 475.082.000 | 473.614.000 | 948.696.000 | 274.039.600 | 56.307.800 | 330.347.400 |
| 1969 | 632.178.000 | 552.458.000 | 1.184.636.000 | 291.391.600 | 66.612.900 | 358.004.500 |
| 1970 | 647.560.000 | 637.308.000 | 1.284.868.000 | 314.371.600 | 82.915.700 | 397.287.300 |
| 1971 | 630.340.000 | 699.394.000 | 1.329.734.000 | 346.096.000 | 100.013.100 | 446.109.100 |

* Réductions préparant l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi fiscale.

** Entrée en vigueur d'une nouvelle loi fiscale.

Neuchâtel, le 6 mars 1973.

AU NOM DE LA VILLE DE NEUCHATEL
 Le directeur des finances
 Jean-Pierre Ghelfi

Conditions d'émission

Les banques soussignées ont pris ferme le susdit emprunt 5 1/2 % Ville de Neuchâtel 1973-88 de Fr. 12 000 000. Elles ont déjà placé Fr. 1 200 000 et offrent le solde, soit Fr. 10 800 000 en souscription publique

du 7 au 13 mars 1973, à midi

aux conditions suivantes :

- Prix d'émission** 99.40 % + 0.60 % timbre fédéral sur titres = 100 %.
- Attribution** Si les demandes dépassent le montant des titres disponibles, les banques se réservent le droit d'attribuer des montants inférieurs à ceux souscrits.
- Libération** Du 31 mars au 13 avril 1973, avec décompte d'intérêt à 5 1/2 % à partir du 31 mars 1973. Les paiements effectués aux guichets lundi 2 avril 1973 ne donneront lieu à aucun intérêt de retard.
- Titres** Seront livrés aussi rapidement que possible. Aucun bon de livraison ne sera émis.

Le 6 mars 1973.

Banque Cantonale Neuchâteloise Union des Banques Cantoniales Suisses

| | | |
|---|---|---------------------------------|
| Banque Cantonale d'Argovie | Caisse Hypothécaire du Canton de Genève | Banque Cantonale de Schaffhouse |
| Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-E. | Banque Cantonale de Glaris | Banque Cantonale de Soleure |
| Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-I. | Banque Cantonale des Grisons | Banque Cantonale de Thurgovie |
| Banca dello Stato del Cantone Ticino | Banque Cantonale de Schwyz | Banque Cantonale d'Uri |
| Banque Cantonale de Bâle-Campagne | Banque Cantonale Lucernoise | Banque Cantonale Valdoise |
| Banque Cantonale de Bâle | Banque Cantonale Neuchâteloise | Banque Cantonale du Valais |
| Banque Cantonale de Berne | Banque Cantonale de Nidwald | Banque Cantonale de Zurich |
| Banque de l'Etat de Fribourg | Banque Cantonale d'Obwald | Banque Cantonale Zougnoise |
| Caisse d'Epargne de la République et Canton de Genève | Banque Cantonale de Saint-Gall | |

Les demandes de souscriptions sont reçues sans frais par tous les sièges, succursales, agences et bureaux auxiliaires en Suisse des établissements susindiqués, ainsi qu'aux guichets des banques et banquiers ci-après désignés :

| | | |
|--------------------------------|---|------------------------------------|
| A NEUCHATEL | Union de Banques Suisses | Crédit Foncier Neuchâtelois |
| Banque Cantonale Neuchâteloise | Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse | Bonhôte & Cie |
| Société de Banque Suisse | Banque Populaire Suisse | |
| A LA CHAUX-DE-FONDS | Union de Banques Suisses | Crédit Foncier Neuchâtelois |
| Banque Cantonale Neuchâteloise | Banque Populaire Suisse | |
| Société de Banque Suisse | | |
| AU LOCLE | Société de Banque Suisse | Crédit Foncier Neuchâtelois |
| Banque Cantonale Neuchâteloise | | |
| A FLEURIER | Union de Banques Suisses | Crédit Foncier Neuchâtelois |
| Banque Cantonale Neuchâteloise | | |

Valeur No 20 361

Paris: discrétion totale sur les éventuelles tractations entre majorité et réformateurs

PARIS (AP). — Les listes des candidats qui se maintiennent pour le second tour des élections législatives ont été définitivement arrêtées et officiellement déposées mardi avant minuit. Pour les candidats de gauche, le problème avait été tranché dès lundi après-midi, et sans appel, tandis que du côté de la majorité et des réformateurs, la journée de mardi a encore été consacrée à l'étude de la situation de chaque circonscription, tant

sur le plan local qu'à l'échelon des états-majors. Dans les 411 circonscriptions de la métropole où elle reste en lice, la gauche est en ballottage favorable dans 179, dont 91 à l'avantage des communistes et 88 à celui des socialistes et radicaux de gauche. La Ligue communiste (trotskyste) dont tous les candidats ont été éliminés, a appelé à voter pour les candidats de la gauche.

Du côté des réformateurs, le bureau national du mouvement s'est réuni à Paris mardi matin, et ses décisions devaient ensuite être communiquées aux candidats dans leur circonscription. Publiquement, les dirigeants du Mouvement continuaient d'affirmer qu'il n'y avait pas négociation avec la majorité ni même contact au niveau des états-majors, et que le principe annoncé par M. Lecanuet selon lequel les candidats réformateurs

ne se retirent que là où il y a une menace de victoire des communistes ou de leurs alliés restait valable. Des tractations devaient cependant avoir lieu, au moins localement.

DONNANT, DONNANT

Dans plusieurs circonscriptions en effet, le retrait d'un réformateur peut rendre service au candidat de la majorité, et l'on peut imaginer que les dirigeants du mouvement demandent quelque chose en échange de ces «cadeaux» et notamment le retrait des candidats de la majorité là où des responsables réformateurs sont en position difficile.

Les dirigeants U.D.R. sont restés très discrets sur les éventuelles tractations au cours de la journée de mardi.

Les alliés de l'U.D.R. au sein de la majorité — républicains indépendants et C.D.P. — sont restés aussi réservés sur les contacts qu'ils auraient pu prendre en direction des réformateurs avec lesquels ils ne manquent pas d'affinités.

Sur le plan local, on retiendra le maintien de tous les réformateurs qui s'étaient présentés dans le département du Rhône et celui de M. Jeanneney contre un républicain indépendant à Vesoul.



L'AVALANCHE DE BAVIÈRE

SCHLIERSEE (Allemagne) (AP). — Une avalanche a emporté et détruit lundi soir un chalet de montagne sur l'Hauschamer-Alm, en Bavière, où huit skieurs passaient la nuit.

se dégager et à descendre dans la vallée pour chercher des secours. Les sauveteurs ont retiré de l'amas de neige trois autres blessés mais aussi quatre morts, dont un enfant de deux ans.

L'un d'eux, quoique blessé, parvint à

(Téléphoto AP)

Paris: responsabilité du Coronado espagnol mais des «trous» dans la couverture-radar

PARIS (AP). Le général Claude Grigaut, chef d'état-major de l'armée de l'air, a reconnu, mardi au cours d'une conférence de presse, que la couverture radar dans la région de Nantes, où est survenue la collision aérienne entre le DC-9 et le Coronado, est «moins que parfaite».

aérien pour la quasi-totalité du trafic entre l'Espagne et l'Angleterre.

Mais, le général Grigaut a insisté sur le fait que le pilote du Coronado de la compagnie Spantax est responsable en premier lieu de la collision parce qu'il n'a pas tenu compte des ordres des contrôleurs aériens militaires qui lui avaient demandé de changer de fréquence radio et de retarder son arrivée à la verticale de Nantes. Le général Grigaut a déclaré

que le pilote a compris les instructions, qui lui ont été données en anglais, et qu'il a confirmé les avoir reçues.

«La principale cause de l'accident est que le pilote du Coronado — pour des raisons que nous ne connaissons pas — n'a pas exécuté les ordres du contrôle au sol de changer de fréquence et de ralentir afin de n'arriver à la verticale de Nantes qu'à 14 h», a déclaré le général.

DEJA

L'agence de presse suédoise a annoncé qu'un «Boeing 720» de la «SAS» qui se rendait de Stockholm aux îles Canaries avec 178 Suédois à bord a failli entrer en collision lundi avec un autre gros appareil au-dessus du nord de la France.

L'agence a reproduit une déclaration du pilote du «Boeing», Rolf Bandell, qui a raconté que l'incident s'est produit près d'Abbeville quand un appareil non identifié lui a brusquement coupé la route à la même altitude.

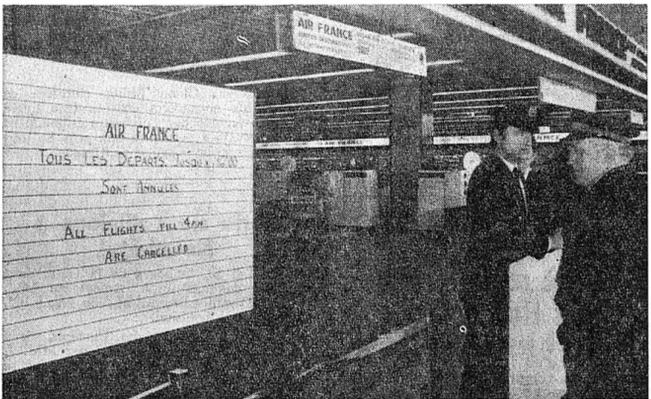
Les contrôleurs militaires français ne l'avaient pas informé, selon lui, de la présence d'un autre avion dans le secteur et quand il a signalé l'incident il a obtenu cette réponse: «Compris, compris».

SWISSAIR CONTINUE

Après avoir annulé deux vols dans la matinée à destination de Paris, puis avoir annoncé que tous les vols seraient suspendus jusqu'au milieu de l'après-midi, la Swissair a décidé mardi à midi de reprendre tous les vols prévus à destination de la France après avoir reçu l'assurance des autorités françaises qu'elles «prendront les mesures les plus sévères contre les compagnies aériennes qui violeront les instructions des contrôleurs militaires».

Un porte-parole de la compagnie a déclaré qu'un «certain danger» pour la circulation aérienne au-dessus de la France peut avoir existé «parce que les compagnies n'ont pas toutes complètement appliqué les directives fournies par les contrôleurs aériens militaires».

La «Lufthansa» (Allemagne) et la «Sabena» (Belgique) ont également décidé de reprendre leurs vols.



Orly: tous les vols annulés.

(Téléphoto AP)

La machine de guerre américaine abandonne peu à peu le Viet-nam



Monika Schwinn est Allemande. Elle vient d'être libérée par Hanoï en même temps que des prisonniers de guerre américains. Nous la voyons ici reçue par les officiels à la base américaine de Clark, aux Philippines.

(Téléphoto AP)

SAIGON (AP). — La plus grande machine de guerre qui se soit jamais vue dans le Sud-Est asiatique se désagrège peu à peu depuis que le cessez-le-feu du 28 janvier a ouvert la dernière phase de l'engagement américain au Viet-nam.

Dans les milieux proches du commandement logistique, on précise que les bateaux et les avions-cargos ont déjà emporté 61 % des 130.000 tonnes de matériel militaire américain destinées à être rapatriées et 75 % des quelque 100.000 tonnes devant aller à l'armée sud-coréenne.

Deux DC-8 faisant la navette entre la baie de Cam-ranh et Séoul ont rapatrié 22.000 des 35.369 soldats coreens stationnés le long de la côte nord-est au moment de la signature du cessez-le-feu.

En dehors du matériel ramené aux Etats-Unis, les Américains ont remis aux Sud-Vietnamiens toute leur munition et de nombreux avions, hélicoptères, canons, chars et autres armes.

Tout cela n'empêche pas que l'impasse est maintenant totale dans les négociations entre le Viet-nam du Sud et le gouvernement révolutionnaire provisoire sur la libération des prisonniers et les deux délégations communistes ont décidé mardi de ne plus participer aux réunions tant que Saigon «tentera de reviser l'accord de Paris».

Les ennuis de l'Angleterre

LONDRES (AP). — Le gouvernement conservateur a annoncé, en présentant son budget, son intention de pratiquer une politique d'expansion et de lutte contre l'inflation.

Le grand argentier britannique, M. Barber a affirmé que la croissance économique de la Grande-Bretagne atteindrait 5 % cette année, malgré les grèves et l'agitation monétaire.

Cependant, selon des économistes britanniques, une telle augmentation de croissance entraînera un accroissement des importations au point que le déficit de la balance des paiements pourrait atteindre le chiffre annuel d'un milliard de livres.

Un espion américain

CAP-KENNEDY (Floride) (AFP). — Un satellite-espion américain a été lancé mardi matin par l'armée de l'air américaine à partir de Cap-Kennedy, en Floride. Il sera placé sur orbite stationnaire à 36.000 kilomètres d'altitude au-dessus du Pacifique.

L'engin observera l'Union soviétique et la Chine populaire et sera en mesure de fournir des renseignements immédiats sur des lancements de missiles et des déploiements de troupes. Il pourra donner l'alarme immédiatement en cas d'attaque de missiles contre les Etats-Unis.

Cette mise sur orbite d'un satellite-espion est la deuxième en trois mois.

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Londonderry: le commandant de l'IRA arrêté

BELFAST (AP). — L'armée britannique a annoncé qu'elle avait arrêté l'un des terroristes les plus recherchés en Irlande du Nord.

Elle a également signalé que les terroristes avaient menacé de faire sauter le plus grand hippodrome du pays le jour de la principale course de l'année.

Le porte-parole de l'armée a précisé que le commandant du bataillon de Londonderry de l'aile «provisoire» de l'IRA, un certain Tommy Tonor, 27 ans, était en détention.

Le vol de Dusseldorf: un des auteurs extradé

DUSSELDORF (AP). — Extradé par la Hollande, où il avait été arrêté jeudi dernier en compagnie de son complice, le convoyeur de fonds Guenter Heinemann, accusé d'avoir dérobé dans la voiture blindée qu'il conduisait près de 3.800.000 marks, est arrivé mardi à Dusseldorf.

Le complice von der Berg demeure en prison en Hollande parce qu'il a mis en danger la vie d'un policier néerlandais en fonceant sur lui à bord d'une voiture volée.

Incidents à Athènes

ATHÈNES (AP). — Des bagarres se sont produites mardi dans le centre d'Athènes après la fermeture de l'université pour une semaine.

Plusieurs centaines de jeunes gens se sont rassemblés sur la place de la Constitution en scandant des slogans et en bloquant la circulation. Des heurts se sont produits quelques minutes après l'arrivée des forces de l'ordre.

Les policiers ont poursuivi les étudiants dans les rues latérales, jusqu'à l'Acropole, à 1500 mètres de là.

Selon des informations non confirmées, 37 étudiants ont été arrêtés.

En début de journée, l'Université d'Athènes avait été fermée et les étudiants s'étaient vu refuser de tenir une réunion.

AMÉRIQUE

La politique d'Allende

SANTIAGO (AP). — Le président Allende, qui est sorti renforcé des élections parlementaires de dimanche, a déclaré que son gouvernement continuerait «à avancer vers le socialisme dans le cadre de la loi, du pluralisme, de la démocratie et de la liberté».

«Nous implanterons notre propre flambeau du socialisme, dans le style chilien, qui diffère de celui de tous les autres pays», a-t-il dit.

Les Indiens de Wounded-Knee

WOUNDED-KNEE (Dakota du Sud) (AP). — Les autorités fédérales espèrent qu'un accord de paix pourra être conclu sous peu avec les Indiens qui ont pris Wounded-Knee il y a une semaine.

Le groupe des rebelles a reçu des vivres et des soins médicaux, l'équipe sanitaire qui leur a rendu visite a signalé que beaucoup d'entre eux souffraient de troubles pulmonaires après avoir passé plusieurs jours dans des tranchées humides.

MOYEN-ORIENT

L'affaire de Khartoum

KHARTOUM (AFP). — «Les huit feydains seront jugés au Soudan» a déclaré mardi soir le général Noumeiry. Le président soudanais a accusé le chef du bureau du Fatah à Khartoum d'être le cerveau de l'opération dirigée contre l'ambassade d'Arabie saoudite et il a accusé également le bureau du Fatah d'avoir mené des activités subversives au Soudan. Il a dénoncé le «crime intolérable» perpétré par le commando de «Septembre noir».

Le général Noumeiry a annoncé sa décision de mettre fin à toutes les activités des organisations palestiniennes au Soudan. Dans son discours radio-télévisé, le chef de l'Etat soudanais a en outre déclaré que le représentant du Fatah avait pris la fuite jeudi dernier, avant l'attentat, à bord d'un avion des lignes libyennes.

Le président soudanais a précisé que le bureau de Fatah à Khartoum entretenait des contacts réguliers avec des éléments subversifs en Ethiopie par l'intermédiaire de certains milieux soudanais.

Abou Daoud serait mort

BEYROUTH (AFP). — Dans les milieux de la résistance palestinienne, on estime qu'Abou Daoud est peut-être déjà mort depuis plusieurs jours, ayant succombé sous la torture, rapporte «L'Orient-Le Jour».

C'est la raison pour laquelle Amman n'a pas cédé aux feydains de Khartoum, offrant en revanche de relâcher des prisonniers palestiniens bien plus dangereux pour le trône jordanien, indique-t-on dans les milieux de la résistance palestinienne.

Menace irakienne sur Koweït?

BEYROUTH (AFP). — «De fortes concentrations militaires irakiennes sont signalées à la frontière du Koweït», annonce «L'Orient-Le Jour».

Faisant état d'informations spéciales, le journal libanais indique: «Bagdad réclamerait de Koweït certaines personnalités irakiennes réfugiées dans l'émirat. Cependant, la véritable raison de cette pression militaire irakienne serait de dissuader l'Iran d'entreprendre la moindre action contre l'Irak, à la suite des récents incidents frontaliers entre les deux pays. Au cas où l'Irak serait attaqué par les forces iraniennes, Bagdad occuperait le Koweït et interromprait l'écoulement du pétrole».

Le journal ajoute: «La menace serait tellement prise au sérieux par les dirigeants de l'émirat que le gouvernement aurait décidé de rapatrier le corps expéditionnaire Koweïtien — près d'une division — stationné sur le canal de Suez.»

Indemnités aux victimes du Boeing libyen

JÉRUSALEM (AFP). — Le gouvernement israélien versera trente mille dollars pour chaque chef de famille tué dans l'incident au cours duquel un Boeing libyen avait été abattu au-dessus du Sinaï.

Un comité interministériel a en outre fixé le montant des compensations à verser aux personnes blessées et qui se situent entre 10.000 et 30.000 dollars selon la gravité des dommages corporels subis.

Le versement de ces compensations, avait indiqué le gouvernement israélien quatre jours après l'incident, ne signifie en aucune façon une reconnaissance de la responsabilité par Israël.

Israël chargera une organisation ou une institution internationale de remettre les sommes aux intéressés.

UN FAIT PAR JOUR

Au Chili

On a voté aussi à l'autre bout du monde. Dans ce Chili si pauvre et si riche. Dans ce pays vivant une expérience socialiste sur laquelle l'armée veille. Pas pour la détruire, mais pour la protéger. Pas pour la soutenir, mais pour qu'aucune force illégale ne vienne en contrarier le cours.

Situation politique sans doute unique au monde. Le Chili a un président marxiste affirmant ne vouloir gouverner que dans la légalité bourgeoise. C'est un pari qui jusqu'à présent, a presque été tenu. Le Chili a un des P. C. les plus puissants du monde. Un P. C. qui prend Castro pour un agitateur dangereux, et dont les chefs trouveraient M. Marchais beaucoup trop à gauche.

Quand Allende veut un peu trop appuyer sur l'accélérateur révolutionnaire pour socialiser, exproprié, nationaliser, bouleverser encore un peu plus l'ordre ancien, il se trouve toujours un chef du P. C. pour dire: mais voyons vous n'y pensez pas. Pas si fort et pas si vite. Faisons comme nos cousins américains du Nord: hâtons-nous, mais lentement. Un paradoxe? Non, c'est une attitude. Si le P. C. chilien en avait adopté une autre, ou bien Allende aurait été renversé, ou bien le P. C. aurait été contraint de prendre le pouvoir. Et il n'en est pas question. Il n'est pas d'actualité qu'un P. C. d'obédience soviétique s'annule dans l'hémisphère américain à de tels jeux assurément interdits par des lois non écrites... et que tout le monde connaît.

Il se passe aussi de curieuses choses sous certains képis. Ici et là se promènent des rêves de putschs très vite triomphants. Au Brésil, en Argentine certains généraux rêvent de devenir des politiciens. Au Chili, c'est tout à fait autre chose. Au Brésil, en Argentine, les généraux pensent que les militaires comprennent mieux les choses que les civils. Au Chili, les officiers croient que leur rôle est de protéger le pouvoir civil, de le laisser faire ses expériences, même si ces expériences ne leur plaisent qu'à moitié. Au Chili, les généraux sont les garants de la légalité et il leur importe peu que cette légalité soit socialiste dès l'instant qu'elle a été acquise par les voies constitutionnelles. Et il est vrai, qu'Allende a été élu le plus constitutionnellement du monde. Il est vrai que, jusqu'à présent au moins, Allende n'a pas violé le droit.

C'est la raison pour laquelle la fraction de l'opposition qui se trouve à la droite de la démocratie-chrétienne a vu, et un à un, se faner tous ses espoirs. Quelques bruits de bottes dans Santiago, et voilà terminée l'expérience socialiste. Le calcul était faux. Il le fut tellement, qu'il coûta la vie au chef de l'armée, le général Schindler, coupable, dit-on, d'avoir refusé de marcher contre un régime qu'il désapprouvait sans doute, mais qu'il n'était pas chargé de combattre. Un général est mort pour avoir refusé de faire SA révolution. C'est rare sous ces latitudes. Mais, que dites-vous d'un général bien vivant lui, le général Prats qui accepte de devenir ministre pour protéger une expérience, qu'au fond de son cœur, il désapprouve? Et comme un général ne suffisait pas, voici qu'un amiral répond, lui aussi, qu'il est tout prêt à veiller au grain. Et voici qu'un aviateur se voit confier la surveillance du plus brûlant des champs de bataille: celui du cuivre. Suprême espoir et suprême pensée, suprême souci.

Quand on demanda à Allende pourquoi il s'entourait de militaires, il répondit: «c'est que l'armée chilienne n'est pas une armée comme les autres». Et quand les gauchistes chiliens, reprenant un vieux thème chinois, déclarèrent qu'à Santiago aussi «le pouvoir se trouvait au bout des fusils», Allende leur rétorqua qu'au Chili, le pouvoir se trouvait «derrière les fusils». Et voilà pourquoi, depuis six mois, l'armée protège l'expérience chilienne. Et aux opposants, le général Prats rétorque «Article 22 de la constitution: l'armée n'est pas délibérante».

«Chaque pays a le droit de gérer ses affaires comme il l'entend». Qui a dit cela? Nixon. Et à qui? A l'ambassadeur du Chili, voyons... L. GRANGER

CONCOURS GRATUIT «HISTOIRE NEUCHÂTELISE»
à l'occasion du 125^{ème} anniversaire de la République et Canton de Neuchâtel organisé par

l'Union de Banques Suisses
Place Pury 5 Neuchâtel
jusqu'au 30 mars

Du 1^{er} au 3^{ème} prix: VOLS EN AVION au-dessus du canton

Voyez nos vitrines
Bulletins de participation à retirer dans le hall de la banque